

J. G. Contensou



LE  
BERCEAU  
DE LA  
FRANCE  
CHRÉTIENNE



RELIQUAIRE DE LA SAINTE AMPOULE

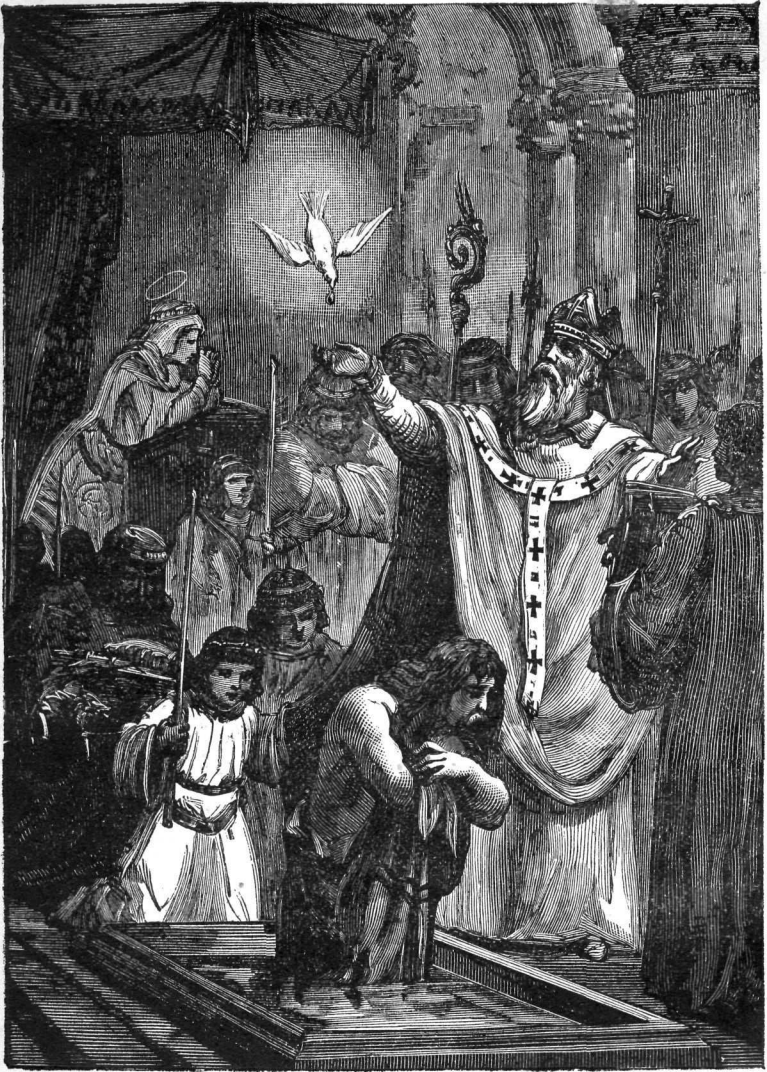






**Le Berceau de la**

**France Chrétienne**



Le Baptême de Clovis

**LE BERCEAU**  
DE LA  
**FRANCE CHRÉTIENNE**  
ET  
**L'ACTION DE L'ÉGLISE**

dans les Gaules

**AUX V<sup>me</sup> & VI<sup>me</sup> SIÈCLES**

PAR

**J.-G. CONTENSOU, Curé de Notre-Dame d'Ardus**

près Montauban

**Publié par les soins de A. CONTENSOU**

Chanoine Honoraire de Montauban



**MONTAUBAN**  
**IMPRIMERIE CATHOLIQUE JULES PRUNET**  
4, Rue Porte-du-Moustier, 4  
**1910**  
Tous droits réservés



## Avertissement de l'Éditeur

*Voici un livre qui n'était pas tout d'abord destiné à la publicité. L'auteur le fait remarquer dans la préface. La très élogieuse lettre de Monseigneur Marty, Evêque de Montauban, le répète. J'ai pensé néanmoins — et Sa Grandeur m'a fortement approuvé dans la décision que j'ai prise — j'ai pensé, dis-je, que pour contrebalancer la funeste influence de tant d'écrits, périodiques ou autres, qui sont inspirés par la plus insigne mauvaise foi, et dans lesquels le mensonge se montre presque à chaque ligne, il serait opportun de publier cette étude de mon regretté frère : Monsieur J.-G. Contensou, mort en 1909, curé de Notre-Dame d'Arthus, au diocèse de Montauban.*

*Un ardent amour pour l'Église et la France, et aussi le souci de la plus scrupuleuse vérité ont guidé l'auteur à toutes les pages.*

*Utile à un grand nombre d'esprits, mais destiné surtout aux élèves intelligents et laborieux de nos établissements catholiques, ce travail abonde en détails intéressants, assez souvent peu connus.*

*Appelé à instruire et à rectifier les préjugés en cours, il aborde parfois, quoique sommairement, la controverse et devient l'apologie de notre sainte religion.*

*Écrit il y a six ans seulement, il se place fréquemment sur le terrain de l'actualité par le parallèle entre notre temps et celui de Clovis. Ai-je besoin de faire remarquer que cela lui donne une particulière saveur ?*

*Enfin, cet ouvrage, par ses derniers chapitres, est la « synthèse » de l'action conquérante et civilisatrice de l'Église par l'exposé de son développement dans les Gaules aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles.*

*C'est donc une vue d'ensemble qui, en 300 pages, donne une idée complète et très exacte de cette époque et sur laquelle il importe souverainement que la génération qui monte soit parfaitement éclairée.*

*Si ma très vive affection pour mon bien-aimé frère ne me trompe pas, je suis convaincu que, pendant sa longue vie sacerdotale, il a été un ouvrier utile dans le champ du Seigneur. Il m'a semblé qu'il me demandait maintenant de lui faciliter le moyen, même après sa mort, de continuer ici-bas son apostolat. J'ai voulu essayer de répondre à son désir. Puisse-t-il par son dernier travail réaliser cette parole : « Defunctus adhuc loquitur ».*

A. CONTENSOU,  
Chanoine honoraire de Montauban.

## Lettre de M. le Chanoine MARTY

CHER MONSIEUR LE CURÉ.

Je viens de terminer la lecture de votre beau livre, *Le Berceau de la France Chrétienne*, et je me reprocherais de tarder un seul instant à vous dire combien elle m'a intéressé et édifié.

Vous avez été très heureusement inspiré quand vous avez choisi pour sujet de vos études historiques la grande et noble figure de Clovis, autour de laquelle vous avez fait rayonner, avec un si vif éclat, celles de saint Rémi, de sainte Clotilde et de sainte Geneviève, ces *trois anges gardiens* de l'illustre fondateur de la monarchie française.

Tolbiac et le baptistère de Reims ne sollicitent guère, hélas ! l'attention de nos contemporains, beaucoup trop préoccupés des mille incidents quotidiens de notre époque si tourmentée. Vous avez donc fait œuvre très utile en tirant de cette regrettable obscurité ces glorieux souvenirs.

En voyant dans quel sol notre patrie a plongé ses racines, quelle sève elle a reçue dès le berceau, ceux qui liront ce travail si documenté et si véridique s'expliqueront mieux sa mission à travers les âges et ils se reprendront à espérer pour elle, au milieu de nos tristesses actuelles, un avenir de prospérité et de grandeur.

A chacune des pages de ce livre d'un puissant intérêt, ils trouveront du reste de nouveaux motifs d'admirer et de bénir la Providence de Dieu, toujours attentive aux besoins de son Église, et la constante et maternelle sollicitude de l'Église elle-même pour les peuples, auxquels elle assure, s'ils lui demeurent fidèles, la paix, la gloire et le bonheur.

Agréé, cher monsieur le curé et ami, l'expression de mes sentiments affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

EMILE MARTY,  
*Chanoine, Vicaire général.*

Montauban, le 22 Janvier 1904.

**Lettre de Monseigneur MARTY,**  
**Evêque de Montauban**  
**à Monsieur le Chanoine A. CONTENSOU**

*Evêché de Montauban, le 20 Avril 1910.*

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Avant de nous quitter pour retourner au ciel, votre regretté frère avait composé un beau livre sur "*Le Berceau de la France Chrétienne*", avec la pensée de le donner au public comme en témoigne la lettre très justement élogieuse que lui écrivit, à ce sujet, en 1904, M. le chanoine Marty.

La modestie excessive dont il était coutumier, l'empêcha d'abord de réaliser son dessein. Puis vint sa mort... qui affligea bien plus que la paroisse d'Ardus.

Non seulement nous n'avions pas l'ouvrage écrit par le distingué et pieux abbé J.-G. Contensou, mais l'ouvrier lui-même nous avait quittés.

Vous nous donnez le livre. C'est une manière de nous rendre un peu son auteur et de le faire vivre encore parmi nous.

N'y eût-il que cela dans votre fraternelle initiative, votre Evêque, tous vos confrères et de nombreux laïques du diocèse vous seraient reconnaissants.

Mais nous avons, moi surtout, un autre motif de vous remercier.

Le livre du laborieux solitaire d'Ardus dira à mes prêtres comment ils peuvent et doivent utiliser les loisirs de leur ministère.

Il aura un second effet que j'apprécie grandement.

Beaucoup le liront sans doute, et de diverses conditions sociales, qui ne sont pas éloignés de croire que la France naquit

en 1789, tandis que naquirent alors les affirmations révolutionnaires dont elle meurt.

La lecture des origines de la France chrétienne leur rappellera que le berceau de notre pays n'est autre que le baptistère de Reims et leur prouvera que l'Archevêque saint Rémi prophétisait, quand il dit à Clovis, le jour de son baptême, en 496 :

« Apprenez que le royaume des Francs a été prédestiné par Dieu à défendre l'Église Romaine. Un jour, il sera grand entre tous les royaumes, prospère et victorieux, tant qu'il demeurera fidèle à la foi de Rome; mais rudement châtié quand il sera infidèle à sa mission. »

Quand les heureux lecteurs de votre bien aimé frère arriveront à la fin de son ouvrage rempli de riche érudition et de judicieuse critique, ils penseront, j'en ai l'espoir, comme Brunetière que « le catholicisme c'est la France et que la France c'est le catholicisme... qu'on ne saurait donc rien faire contre le catholicisme qu'on ne le fasse au détriment de la grandeur de la France... et que, dans le monde entier, tout ce qu'on fait dans l'intérêt du catholicisme, on le fait... dans l'intérêt de la France elle-même. » (1)

Pour quelques-uns ce sera une vraie conversion; pour tous, une raison pressante d'aimer le Catholicisme *au moins* à l'égal de leur Patrie. Le livre que vous publiez opportunément continuera ainsi le bien que faisait, dans mon diocèse, un apostolat que je voudrais voir s'exercer encore.

Recevez donc, cher Monsieur le Chanoine, avec mon affectueux merci, l'assurance de mon paternel dévouement en Notre Seigneur.

† PIERRE,  
*Evêque de Montauban.*

(1) Discours de Besançon, en 1899.



## Préface

SOMMAIRE : La question des origines en général ; — pour une famille ; — pour une institution civile ou religieuse ; — pour la France en particulier. — Si, selon la théorie révolutionnaire, 1789 doit être regardé comme la véritable origine de la France ? — Pourquoi ce livre ? — Vient-il à son heure ?



EST un fait d'une incontestable vérité que, dans tous les temps, les hommes sérieux, à l'esprit cultivé, se sont complus à fouiller le passé et à se rendre compte des origines.

Cette étude, si intéressante d'ailleurs, va grandissant sans cesse parmi nous, depuis près d'un siècle au moins, et à mesure que se développent les secours de la science.

En 1821, on institua à Paris — afin de lui donner un nouvel essor — la célèbre École des Chartes, d'où sont sortis tant de travaux précieux, tant de recherches historiques et paléographiques.

Aujourd'hui il n'est peut-être pas un point de notre territoire où n'existent, soit des Académies, soit des Sociétés Archéologiques, soit des Revues de tout nom qui, avec un zèle des plus louables et une parfaite compétence, ne cherchent à éclairer les temps les plus reculés et à mettre en lumière des événements, ou ignorés ou mal connus. L'érudition a fait, sur ce point, des progrès immenses.

Mais, au reste, qu'y a-t-il de plus naturel à l'homme que de se demander d'où il vient, quel fut son berceau, quelle est son origine, quelle a été son histoire ?

*Une famille*, si peu honorable qu'elle soit, est très dési-

reuse, en effet, de connaître son point de départ. Si elle parvient à se découvrir toute une lignée d'aïeux ; si surtout elle peut constater qu'ils furent gens d'honneur et de vertu, elle en est, à bon droit, heureuse et fière, alors même qu'ils n'auraient pas accompli d'actions d'éclat.

Chose digne de remarque, ce désir — si louable quand il est fondé — va parmi nous, Français, jusqu'à une ridicule exagération, et l'amour du galon passe parfois à l'état de culte qui, pour certains, hélas ! remplace tous les autres.

Aussitôt après les jours terribles de la Révolution — à peine le calme et la sécurité furent-ils rétablis — au sein de cette société nouvelle, encore imprégnée de sang, et qui se targuait d'égalité, combien parmi ces parvenus, dont certains injustement enrichis des biens d'Église ou de nobles émigrés, et d'autres qui, aux jours sombres de la Terreur, avaient pourchassé avec rage les vieilles familles de France jusque sur les échafauds ; combien, disons-nous, voulurent se donner des titres et un blason !

On aurait dit, qu'à part la grotesque fatuité qui les poussait, la conscience d'un grand nombre tenait à cœur aussi de cacher leur nom désormais souillé sous un autre plus sonore et retentissant.

Ce fut au point que le Soldat couronné se crut obligé de créer, sans retard, un nouvel ordre de noblesse dont il fit, au reste, une large distribution.

Même encore aujourd'hui, sont-ils donc si rares, parmi nos prétendus démocrates, ceux qui affichent la ridicule ambition d'un titre ?

Il y en a même qui vont jusqu'à mendier de l'étranger une distinction nobiliaire qu'ils ne pourraient pas trouver assurément dans leur propre pays sans provoquer le rire et des haussements d'épaules.

Les familles anciennes, les familles historiques, les blasons légitimes se font rares parmi nous ; par contre, les hobereaux pullulent,

Mais quand il s'agit des *Institutions* ou des *Sociétés religieuses*, la question de l'origine a une bien autre importance. Elle offre un excellent moyen de les juger sûrement, de les juger à leur véritable valeur.

Le divin Maître a dit qu'*un mauvais arbre ne peut pas produire de bons fruits*<sup>1</sup> ; et l'histoire de tous les siècles a montré combien cette parole est vraie.

Elle servit aux Pères de l'Église pour confondre les hérétiques de leur temps. « Qui êtes-vous et d'où venez-vous ? » leur disaient-ils.

Et comme ils ne répondaient point à cette question redoutable, ils ajoutaient : « Ah ! vous n'osez pas dire d'où vous sortez ; eh bien ! c'est nous qui vous le dirons : *ex patre diabolo estis*<sup>2</sup>, votre origine vient du Père du mensonge. Le démon fut votre fondateur. Regardez-donc quelle a été la vie de ceux qui vous ont établis, et vous verrez s'ils ne furent point ses suppôts. Et ils concluèrent : « Votre Société religieuse est mauvaise, parce qu'un mauvais arbre ne peut pas produire de bons fruits : *Arbor « mala non potest bonos fructus facere. »*

Ajoutons que, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, les hérésies, les schismes et les sectes de tous noms ne peuvent et ne pourront jamais éviter cette pierre de touche ; leur seule origine suffit pour les condamner.

Bien plus grave encore, ou du moins tout autant, est l'étude des origines quand il s'agit d'une *nation* ou d'un *peuple* ; car elle nous révèle, avant même que ne se développe son histoire, quel cas Dieu en a fait, quel rôle sa Providence lui a confié parmi les autres, et quels soins Il en a pris.

Or, nous osons affirmer que, même à ce seul point de

(1) Ev. saint Mathieu, VII.

(2) *Qui es tu et unde venis ? — Ex patre diabolo estis.*

vue, il n'y a pas eu dans le monde d'en deçà du Calvaire une nation aussi privilégiée que la nôtre. Son origine est admirable, et merveilleuse la première page de son histoire.

Elle va faire l'objet de cette Étude.

A part le très grand intérêt que nous y trouverons, elle nous fournira aussi une bien consolante diversion, qui reposera agréablement notre cœur et notre esprit, si justement oppressés par les tristesses de l'heure présente.

Elle nous remettra en mémoire combien Dieu a aimé la France d'un amour de singulière prédilection, et cela dès le début de son existence sociale. Par suite, nous comprendrons mieux encore quel crime de lèse-patrie — alors même que ce ne serait pas une odieuse impiété — commettent les malheureux qui, par les efforts combinés de toutes les puissances du mal, cherchent à l'arracher à Celui qui l'a faite avec tant d'amour, et à l'empêcher de remplir dans le monde la noble, divine et si glorieuse mission qu'Il lui a confiée.

C'est donc sa naissance à la vie chrétienne que nous allons essayer de raconter, par la conversion surtout de Clovis, de nos ancêtres les Gaulois, et par le travail si maternel de la Sainte Église catholique exercé avec tant de zèle et d'amour sur tous les points du territoire que forme notre France actuelle.

Or, quelle est donc, à cette heure sombre, l'étude qui offre une plus grande opportunité ?

N'a-t-il pas surgi parmi nous, depuis déjà de trop longues années, tout un groupe de publicistes, d'écrivains, et jusque dans nos Assemblées nationales, des hommes politiques qui, publiquement, sans réticence aucune, infatués de toutes les idées de la Révolution, osent faire litière de ces quatorze siècles de notre belle Histoire, qui ont précédé notre grande crise sociale ; siècles glorieux cependant, que toutes les nations nous envient, car il n'y en a aucune qui puisse en présenter de pareils.

Ainsi ce passé magnifique, cette longue traînée de lumière et de gloire, qui commence à Clovis pour se continuer jusqu'à nous, n'a point de valeur ni même d'existence pour eux.

Oui, ne voyons-nous pas, avec tristesse — chose qui révolte notre patriotisme — se produire aujourd'hui des efforts inouïs, pour inoculer dans l'âme des enfants et de toute jeunesse, le dédain, le mépris de ce très honorable passé ? Mensonges, calomnies, travestissements déloyaux, on ose tout pour ridiculiser, montrer sous un jour faux, et les événements, et nos grands hommes, même les plus remarquables ; tout cela à la grande gloire de nos ennemis.

A entendre ces tristes contempteurs de nos gloires nationales, on dirait que la France ne doit dater que de 1789, que ce serait là sa véritable origine, le reste ne devant pas compter.

Ils l'appellent « l'ère du progrès, qui aurait mis fin à l'obscurantisme ; l'ère créatrice de la *liberté* du peuple, de l'*égalité* de tous les citoyens, de la véritable *fraternité* ! » Quelle cruelle ironie !

« Vous êtes appelés, dit un jour, avec son incroyable fatuité, le citoyen Barrère, à ses collègues de la Constituante, à recommencer l'Histoire. »

Et voilà que ces *illustres* législateurs, pour bien marquer qu'ils entendaient, en effet, inaugurer des temps nouveaux et répudier entièrement le passé, fabriquèrent même un calendrier dont ils chassèrent évidemment Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les Saints ; et mirent à chacun des jours, des noms qui suffirent, seuls, à les couvrir d'un éternel ridicule.

La vie sociale de la France ne devrait donc dater que de 1789 ; alors, et depuis, tous les tenants de la Révolution ne veulent pas d'autre origine pour notre patrie.

Mais, à défaut de bon sens, les sentiments les plus élé-

mentaires du patriotisme font justice de cette odieuse prétention.

1789! Ce n'est pas pour nous, ici, le moment de dissertar sur cette fameuse date qui leur est si chère. Que chacun l'apprécie comme il lui plaira. Nous voulons, maintenant, nous contenter de dire que 1789 aurait pu, aurait dû même être une crise salutaire et féconde pour le bien de la France. Tous le désiraient vivement; mais plus particulièrement le roi Louis XVI, au cœur si bon, si dévoué à son peuple qu'il aimait tendrement. — Pourquoi faut-il qu'il ait été si faible et aussi mal conseillé!

Eh bien! de cette réforme sociale, les révolutionnaires seuls n'en voulurent pas. Ils y mirent obstacle, au contraire, et firent échouer misérablement ce magnifique élan de tant de cœurs bien intentionnés. La Révolution n'édifie guère. Ses instincts sont de détruire. *Recolvere*, qui signifie mettre tout *sens dessus dessous*, voilà son nom et sa fonction. C'est là qu'on la reconnaît.

Le but qu'ils visaient et réalisèrent, fut bien le même, remarquons-le en passant, que celui de leurs arrière-successeurs : non pas certainement d'améliorer l'état social et le sort du pauvre peuple. — Ces prétentions, ce langage, ne servent, toujours, dans leur bouche, qu'à tromper les naïfs. — Au fond, le peuple leur importe peu; il n'est bon qu'à leur servir de marchepied pour se hisser au pouvoir. Ce qu'ils voulaient, avant tout, c'était se créer une situation, une fortune personnelle, satisfaire enfin leur immense ambition, et leur soif ardente du plaisir.

Pour arriver à cette fin, ils ne reculèrent devant aucun obstacle; ils n'hésitèrent pas à tout détruire, à tout renverser; ils firent à Dieu et à la Religion, qui les eussent gênés, une guerre impie, implacable, sauvage. Qu'on nous permette cette expression vulgaire : Ils pêchèrent en eau trouble, et amoncelèrent les ruines, même les plus horribles, les plus sanglantes, afin d'en tirer profit.

La Religion les condamnait ; à terre ! Les principes divins furent abolis ; et, à la place, ils créèrent une divinité d'un nouveau genre, commode, tolérant tout, s'accommodant même aux instincts les plus dépravés du cœur ; ils firent *la Déesse Raison, la Déesse de la Liberté !!!*. Ils lui rendirent un culte public.

Au reste, dès le début, le cynisme ne manqua pas à leurs audaces.

« *Avant toutes choses, s'écria, à la tribune, l'écho le plus autorisé et le plus retentissant de la Révolution : Mirabeau ; avant toutes choses, il faut commencer par décatoliser la France.* »

Et leur grand chef, Robespierre, accentua et précisa encore cette pensée, quelque temps après, par ces odieuses paroles si explicites : « *Il faut nationaliser l'athéisme.* »

Oui, voilà ce qu'ils ont fait du fameux 89 : un mouvement dévoyé qui a fatalement amené 1793, avec ses horreurs. Ils l'ont transformé en une crise terrible qui les a dévorés eux aussi, et qui aurait fait sombrer notre France, si Dieu ne l'avait arrachée enfin à ces mains criminelles, quand Il eut jugé suffisant le châtement qu'elle avait tant et si longuement mérité.

Arrière donc, pour notre patrie, la coupable prétention de vouloir lui donner une pareille origine.

Chrétiens et Français, nous la répudions. Pas plus que l'Histoire qu'on voudrait absolument fausser, nous n'en voulons pas.

Mais pour bien connaître la France, pour l'apprécier justement, par suite pour l'aimer, il est absolument indispensable de se rendre un compte exact de la magnifique destinée qui a été sa note caractéristique, et de la mission sublime qu'elle a eue à remplir dans le monde chrétien.

Pour cela, il faut étudier son histoire, dans sa première

page même, c'est-à-dire dans la prodigieuse éclosion de sa vie chrétienne, qui a si bien pronostiqué ses gloires.

Alors, on la voit apparaître comme mystérieusement dans le monde ; sortir, toute petite tribu, des forêts de la Germanie. Puis, Dieu s'approche d'elle ; la distingue entre toutes ; et, quand Il l'a touchée de sa main puissante et paternelle ; quand l'eau sainte de la régénération a été répandue sur la tête altière de son premier roi et que l'huile consacrée du chrême mystérieux a purifié son front ; oh ! alors, la voilà qui, appuyée sur l'Église sa Mère, monte rapidement, d'ascensions en ascensions, jusqu'au point de devenir bientôt le premier des peuples et de rester, même en ces derniers temps, le point de mire de l'univers entier, le protecteur attiré des malheureux, le vengeur du droit opprimé ; et, presque toujours, l'arbitre préféré de tous ; à ce point qu'un de ses monarques, plus tard, put dire : « On ne tirera pas, en Europe, un coup de canon sans ma permission. »

C'est à cette contemplation que nous convions nos lecteurs.

Puissions-nous n'être pas trop au-dessous de cette douce tâche.

Cette Étude, nous la faisons pour nous seulement. Le cœur navré de la situation lamentable que l'impiété triomphante fait, à cette heure, à la divine et séculaire religion dans notre belle patrie, ainsi que de la décomposition sociale qui la menace, nous avons voulu simplement retremper notre invincible foi patriotique dans la contemplation de sa naissance et de sa première et magnifique période.

Disons vite que notre cœur de Français et de chrétien en a été rempli de consolation et d'une indéfectible espérance.

Avec l'illustre pontife Léon XIII, notre âme aussi s'est écriée : « Non, non, la France ne peut pas périr. Le Christ l'a prise sous sa particulière protection. Et qui donc la

remplacerait dans le monde, si elle venait à disparaître. L'Église en a besoin'. »

Ce travail était donc fait pour nous seul.

On a bien voulu nous faire remarquer que, selon la parole toujours autorisée de Joseph de Maistre : « Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre à l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. Comme au temps où les populations tout entières, où les générations successives travaillaient de concert à bâtir leurs cathédrales, les petits et les grands, les forts et les faibles, les vieux et les jeunes, sont appelés à devenir les ouvriers du temple intellectuel. Chaque esprit, chaque science, doit aujourd'hui la *dîme* à la Religion. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne. » (J. de Maistre : *Considérations sur la France.*)

Eh bien ! quelle que soit donc notre infériorité personnelle, que la sainte, divine Religion à qui nous appartenons tout entier ; que la France, que nous aimons d'un amour filial, daignent accepter *cette petite dîme* pour la défense de leur cause si odieusement attaquée aujourd'hui.

Alors même que cette Étude ne servirait qu'à rappeler à ceux qui consentiront à la lire, l'incomparable beauté des origines chrétiennes de notre patrie ; par suite, à raviver leur courage pour la défendre, et à ranimer leur foi en ses divines destinées, nous nous trouverions, certes, suffisamment récompensé.

« Non, non, la France ne peut pas périr ; et *vive le Christ qui aime les Franks !* »

(1) Allocution de Sa Sainteté Léon XIII, au cardinal Langénieux, en décembre 1899.





## INTRODUCTION

# La Main de Dieu dans l'Histoire



QUAND on veut étudier l'histoire d'un peuple, il n'y a que deux théories : celle du hasard ou de la fatalité ; et la théorie du plan divin, c'est-à-dire de la pensée et des vues de Dieu sur ce peuple.

Or, la première n'explique rien, parce qu'elle ne croit à rien. Elle fait profession d'ignorer la destinée des nations. C'est l'athéisme à peine dissimulé.

Assise — qu'on nous permette cette figure de langage parce qu'elle nous semble traduire plus exactement notre pensée — assise sur des ruines, le dos tourné à l'avenir, elle se contente d'inventorier des ossements ; de peser, pour ainsi dire, la poussière des siècles, de raconter froidement, fatidiquement les faits entassés péle-mêle dans les obscures catacombes de son histoire, sans en chercher les causes, ni voir comment ils se sont reliés entr'eux ; sans essayer, surtout, d'entrevoir la Main puissante qui les a conduits. Et puis, pour conclusion de ce travail stérile, désolant, elle dit : « Les choses se sont passées ainsi parce qu'elles devaient se passer ainsi. Elles furent le jeu du hasard. »

On reconnaît bien là l'École matérialiste ; cette École qui

a infecté tant de travaux de l'Histoire contemporaine. Comme si, vraiment, le hasard peut expliquer quelque chose !

Mais, qu'est-ce donc que le hasard ? Voltaire, qui certes ne peut être suspect en cette matière, a répondu : « Le hasard n'est qu'un mot inventé par l'impie pour remplacer celui de Providence. »

C'est le *Fatum* du paganisme, que les anciens représentaient un bandeau sur les yeux ; le *Fatum* qui, par une inconséquence — habituelle à l'erreur — invoquait cependant le secours de ses Dieux, les croyant donc assez puissants pour modifier ce destin.

Toute autre assurément est la théorie du plan divin, c'est-à-dire, la théorie de la Providence. Or, la voici :

C'est Dieu, nous enseigne la doctrine catholique, qui crée les nations, comme Il crée les familles et les individus, quand il Lui plaît et comme il Lui plaît. Sa souveraine Sagesse a marqué à chaque peuple un rôle sur la terre, comme chacun de nous a sa place dans la société. C'est ce qu'on appelle : *la Vocation* — l'appel de Dieu. —

La bien connaître est donc d'une suprême importance ; et en remplir avec fidélité les obligations, voilà tout le devoir de l'homme et des peuples ici-bas.

Disons, en passant, que l'oubli ou le mépris presque universels de ce grand principe, à l'heure présente, sont, en grande partie, la cause du désordre et du malaise de notre société. Ils produisent ce qu'on est convenu d'appeler le *déclassement* ; mal rongeur des États, et qui lance les peuples modernes dans une politique du jour-le-jour, sans principes, ni suite ; où le droit n'est plus rien, la justice souvent foulée aux pieds ; où la force prime tout et les amène fatalement à osciller sans cesse entre l'anarchie et le césarisme. Oui, que d'âmes dévoyées ! que de nations jetées aussi hors de leur voie, allant de l'inconnu à

l'inconnu, parce qu'elles oublient la mission pour laquelle Dieu les a faites.

D'ordinaire, elles deviennent des instruments du mal alors qu'elles auraient pu, qu'elles auraient dû faire converger leurs efforts vers le bien temporel et spirituel de leurs membres.

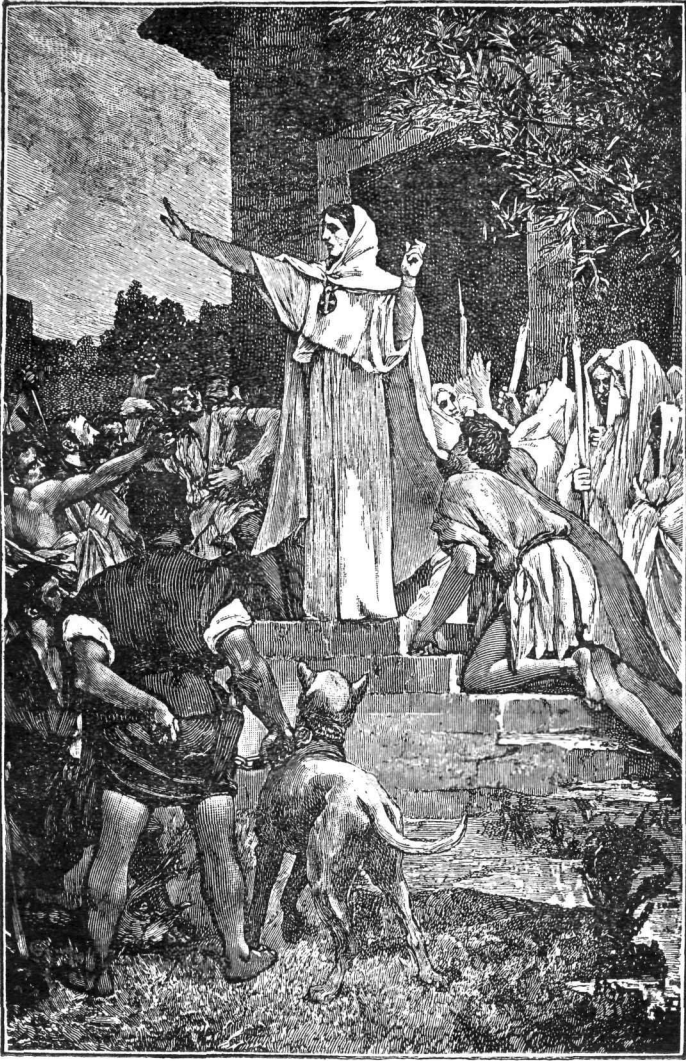
Mais, quoiqu'il en soit de la correspondance des individus comme des nations, Dieu — ne l'oublions pas — a toujours le dernier mot dans les événements. Dans ce mouvement successif des peuples qui se forment, qui grandissent et qui meurent ; au-dessus de la volonté de l'homme agissant, sans contrainte, dans le vaste domaine de sa liberté, il y a le plan divin qui s'exécute toujours, précisément par le libre exercice de la volonté humaine, et très souvent à son insu ; de telle sorte que les événements regardés par les esprits matérialistes ou aveugles, comme le caprice du sort, ne se trouvent, en fin de compte, n'avoir été que l'accomplissement des desseins éternels de la Providence.

L'Esprit-Saint l'a dit depuis déjà bien des siècles : « *Sortes mittuntur in sinum, et à Domino temperantur* »<sup>1</sup> et un des plus illustres évêques de France a concisé cette doctrine dans cette belle pensée qui est devenue un axiome chrétien, surtout un axiome de l'histoire : « *l'homme s'agit et Dieu le mène* »<sup>2</sup>.

L'Histoire, au reste, soit dans l'ancien temps des philosophes païens même, soit dans les temps chrétiens, est pleine d'enseignements sur ce point. Les témoignages en sont innombrables. Les annales de notre France, en particulier, nous en fourniraient de magnifiques et incessants exemples. Nous convions les esprits cultivés à cette étude d'ailleurs toute patriotique.

(1) Livre des Proverbes XVI. 33.

(2) Fénelon.



Paris, menacé par Attila, n'avait dû son salut qu'aux prières  
de sainte Geneviève (page 21).

Voilà donc, exposée sommairement, la théorie du plan divin, celle de Dieu veillant sur l'humanité, et faisant converger à sa gloire, à la sanctification de ses élus et à l'exaltation de son Église.

Ce fut la thèse de *saint Augustin* dans son immortel ouvrage : *La cité de Dieu* ; celle du célèbre *Salvien*, prêtre de Marseille, contemporain de Clovis, dans son livre intitulé : *Du Gouvernement de la Providence : de gubernatione divina* ; de notre illustre *Bossuet*, dans son *Discours sur l'Histoire Universelle* ; la doctrine enfin de tous les hommes et écrivains remarquables de chaque siècle.

« Mais, disait *Descartes* en son temps, si Dieu n'intervenait point dans les événements de ce monde, il ne serait pas Dieu »<sup>1</sup>.

Car, où donc serait donc sa science infuse ? où sa sagesse ? sa toute-puissance ? sa justice ? sa bonté ?

« Mettons, disait, à son tour, *Chateaubriand*, mettons l'éternité au fond de l'histoire des temps, et rapportons tout à Dieu comme à la cause universelle »<sup>2</sup>.

Sans la science de ces rapports surnaturels de Dieu et de l'homme, les faits se succéderaient stupidement. Tout nous surprendrait ; et presque toujours douloureusement. Et, si nous concentrons notre pensée dans l'histoire de notre patrie, nous ajouterons que ses gloires comme ses revers resteraient toujours un impénétrable, et parfois bien pénible mystère.

Telle est la véritable philosophie de l'Histoire ; telle est celle de notre France en particulier.

Elle éclaire tout à la fois son passé, dont elle explique les vicissitudes diverses, et nous font aussi entrevoir et comprendre quel pourra être son avenir.

(1) *Descartes*, lettre 8<sup>e</sup>.

(2) *Génie du Christianisme*, livre III, chapitre 1<sup>er</sup>.

Plus peut-être que tous les autres peuples, puisqu'elle a reçu de la Providence une mission spéciale et des grâces plus signalées, son histoire n'apparaît dans son véritable jour que tout autant qu'on sait la lire en regardant, dans les événements qui en forment la trame, l'action de la Providence à côté de l'action humaine. Aussi, si nous avions à la définir, nous dirions, sans craindre de nous tromper : *C'est le tableau des œuvres de Dieu dans la France et par la France, en même temps que celui des œuvres de la France agissant dans le domaine de sa liberté.*

Or, nulle part, depuis le Calvaire, durant les dix-neuf siècles déjà vécus, la main de Dieu n'a apparu plus évidente que dans l'époque si importante que nous voulons étudier, c'est-à-dire dans son berceau, dans ses origines chrétiennes qui commencèrent au baptême de Clovis.

Elle y est visible, dans le fait lui-même, dans le choix de la nation préférée, dans les personnages qui y ont rempli un rôle important, et, enfin, jusque dans tous les détails.

Elle y est dans ce double caractère qu'on y contemple avec plaisir, et que le Saint-Esprit assigne d'ailleurs à toutes ses œuvres : *une sagesse toute-puissante et une admirable bonté* : **Fortiter et suaviter.**

La Providence de Dieu coordonna, en effet, merveilleusement toutes choses en vue de la fin qu'elle se proposait ; et son amour, se reposant avec complaisance sur une de ces nombreuses tribus qui avaient envahi les Gaules, la fit sienne, et lui confia la mission la plus noble, la plus belle qui se puisse rêver pour un peuple, celle d'être la fille aînée, le soutien, le défenseur de son Église.

Raconter la conversion de Clovis et de ses Francs, c'est donc raconter, par là même, l'origine chrétienne de la France, ainsi que la mission providentielle qui lui a été confiée.

Dans cet événement extraordinaire — certainement le plus

important de notre Histoire — tout est beau, touchant, admirable. Pas une ombre qui vienne ternir ce délicieux tableau, comme, hélas ! on en trouve tant dans presque tous les autres grands événements ; pas même une goutte de sang répandue.

C'est la grâce de Dieu qui, avec une suavité parfaite et toute-puissante, saisit ce jeune et fier prince, ainsi que sa tribu encore barbare, les pénètre, les transforme. Et voilà que ces rudes sicambres se font souples sous sa main : ils obéissent, brisent leurs idoles, et deviennent bientôt cette nation aimée du Christ, cette nation qui a accompli de si grandes choses, cette nation désormais la première du monde, cette nation enfin dont nous sommes fiers d'être les fils.

Non ! non, la conversion de Clovis et de son peuple n'a pas été un simple fait historique qu'on puisse raconter au courant de la plume ou de la parole.

Elle a eu pour notre patrie, et pour l'Église elle-même, une importance exceptionnelle et sans égale.

C'est donc avec soin qu'il faut l'étudier.

Or, ce n'est pas par un orgueil de race — ce qui serait après tout bien légitime — que nous tenons ce langage ; c'est aussi le précieux témoignage que l'Église, dans la personne de ses Papes, en a toujours rendu.

« Vous êtes un peuple privilégié, écrivait le grand Pape Grégoire IX à notre saint Louis qui, de son côté, se faisait gloire de s'appeler : « *le bon sergent du Christ* » ; *le peuple qui a reçu dans le monde chrétien le noble rôle d'Israël dans le monde ancien ; choisi entre tous les peuples de la terre, l'élu de Jésus-Christ, pour faire respecter la justice et la liberté de son Église.* »

Pour nous glorifier davantage, l'Église a même créé un barbarisme touchant ; elle appelle la France « *le royaume christianissime.* »

Et Lacordaire osa, dans son enthousiasme patriotique,

pousser encore plus loin cette pensée quand, en pleine chaire de Notre-Dame de Paris, prêchant sur la vocation de la nation française, il s'écria au milieu du frémissement indescriptible de son immense auditoire dont il dût arrêter les applaudissements : « *De même que Dieu a dit à son Fils, de toute éternité : tu es mon Fils bien-aimé ; de même, la Papauté a dit à la France : tu es ma Fille aînée.* »<sup>1</sup>

Voilà nos origines sacrées ; voilà la plus pure de nos gloires. Elles nous ont été divinement octroyées au baptistère de Reims.

Cette prédilection toute spéciale, si paternelle, constante, de Dieu pour notre patrie, un des évêques qui ont le plus illustré l'épiscopat de notre nation, durant le siècle qui vient de finir, la publiait aussi, dans une circonstance solennelle et mémorable, devant un auditoire d'élite.

Son discours admirable produisit une impression profonde qui se répercuta bientôt jusqu'aux provinces et réjouit tous les cœurs vraiment français.

Il avait pour thème l'éloge de Jeanne d'Arc, ce type immortel et si pur du patriotisme le plus élevé, et dont la merveilleuse et divine mission avait été la preuve manifeste de l'amour exceptionnel de Dieu pour notre pays.

« Souffrez, dit-il,<sup>2</sup> que du haut de cette chaire, en face des autels, je proclame ce grand principe : qu'il est une Providence en particulier pour la France ; Providence qui ne lui a jamais manqué, et qui n'est jamais plus près de se manifester avec éclat que quand tout semble perdu et désespéré ; que le plus riche patrimoine de notre nation, la première de nos gloires, et la première de nos nécessités sociales, c'est notre religion catholique ; et qu'un français ne

(1) Lacordaire : *Conférence sur la vocation de la nation française*. (Février 1841.

(2) Cardinal Pie : *Eloge de Jeanne d'Arc*.

peut abdiquer sa foi sans répudier tout le passé, sans sacrifier tout l'avenir de son pays. »

Lorsqu'il le fallait, « entre les mains de Dieu, la faiblesse devenait plus forte que toutes les passions humaines. Alors le Dieu de la France, se souvenant de son peuple et de la mission qu'Il lui a donnée pour la gloire de son nom et le triomphe de son Église, venait à son secours, et dissipait tout-à-coup ses fiers oppresseurs, comme la tempête dissipe la paille légère ».

Comme ces paroles du grand évêque, écho des siècles passés : « *Dieu n'est jamais plus près de se manifester avec éclat que quand tout semble perdu et désespéré* » font du bien à nos cœurs angoissés en ces tristes jours où l'enfer fait rage contre la France chrétienne et l'Église ! Puissions-nous contempler bientôt la réalisation de cette patriotique espérance !

Nous allons en voir la première application.

Nous venons d'indiquer combien Dieu eut une tendresse touchante pour notre nation dès le début de son existence sociale ; il faut convenir que son intervention revêtit aussi, pour la sainte Église, le caractère d'une merveilleuse opportunité.

Nous allons nous en convaincre par ce qui suit.

« On ne peut, dit avec raison le comte Joseph de Maistre, bien comprendre un grand fait historique que tout autant qu'on se rend un compte exact du temps et du milieu dans lesquels il s'est produit. »

Voilà pourquoi nous avons, avant d'entrer en matière, à examiner dans quel état se trouvait le monde à la fin du cinquième siècle et dans la première moitié du sixième.

Or, quelle triste époque vraiment ! Quel désordre universel ! Quel chaos ! La corruption, les ténèbres, la confusion étaient partout. C'est le vieux monde qui s'effondrait ; une société nouvelle qu'il fallait créer.

Quand Constantin, couvert de gloire et maître de l'univers, fit monter le Christianisme sur le trône des Césars, le mal était trop grand, trop invétéré, et trop répandu, pour que, même sa main puissante et son incontestable habileté puissent en arrêter complètement le cours.

Il aurait fallu que ses successeurs eussent le même esprit, la même sagesse et la même vigueur pour réussir à établir solidement l'œuvre de ce grand monarque. Ce qui fut loin de se produire.

D'ailleurs, en scindant l'Empire, il se trouva, par la force même des choses, établir un dualisme qui, au point de vue politique, devait lui être funeste.

Et, en effet, le monde fut bientôt divisé en deux Empires qui formèrent — quand ce n'eut été qu'à cause du caractère des races que chacun renfermait — deux sociétés distinctes et trop souvent rivales, toujours du moins bien discordantes et jalouses.

La décadence commença donc dès après la mort de Constantin; du vivant même de son fils qui, au reste, fut bien loin de lui ressembler. Ses mains étaient trop faibles pour tenir le sceptre du monde.

Trente ans ne furent pas écoulés que Julien l'Apostat accentua cette déchéance, et lui donna un nouvel essor, en rétablissant le paganisme, le faisant de nouveau la religion de l'État, persécutant sans vergogne et cruellement le Christianisme.

Constatons cependant qu'il y eut un moment d'arrêt; mais un seul; quand, ce rusé et violent persécuteur, brisé par la main vengeresse de Dieu, fut extirpé de ce monde, et que Théodore-le-Grand prit les rênes de l'Empire. Il réussit même à unir — pour la dernière fois — l'Orient et l'Occident, sous son sceptre glorieux.

Malheureusement son règne fut bien court — quinze ans à peine — et encore constamment troublé par des factions et par les invasions des Barbares qui affluaient de toutes parts.

A sa mort, la décadence reprit son cours et s'accrut rapidement. Plus aucun obstacle pour l'enrayer.

Querelles politiques, querelles religieuses, incursions des Barbares, tous les maux s'abattirent à la fois sur cette pauvre société branlante.

C'est alors que, du nord de la Chine accourut le terrible Attila, traînant à sa suite plus de cinq cents mille hommes aussi féroces que lui.

Après avoir tenu longtemps en échec Constantinople, il se décida à tourner ses vues et ses implacables convoitises vers l'Occident, semant partout le pillage, le feu, la ruine et la mort.

Tous fuyaient à son approche. La terreur qu'il inspirait et ses dévastations avaient créé un dicton populaire qui ne se réalisait que trop : « *l'herbe ne pousse plus où le cheval du Barbare a passé* ».

Trèves, Strasbourg, Arras, Reims avaient succombé. Paris menacé n'avait dû son salut qu'aux prières de sainte Geneviève.

Et il avançait toujours. Le voilà près d'Orléans enivré de succès et assoiffé de sang. Alors les peuples de ces contrées, justement épouvantés, s'unirent aux soldats romains commandés par Aétius, leur gouverneur. Ils firent appel aussi à la valeur des Francs de Mérovée; et ces efforts combinés infligèrent au Barbare une honteuse défaite qui lui coûta deux cents mille morts.

Fortement surpris — car c'était la première qu'il subissait — mais non découragé, plus farouche même qu'auparavant, il continua sa marche et se présenta aux portes de Troyes. La ville n'avait d'autres moyens de défense que la sainteté de son évêque, saint Loup. Mais ce fut assez. Le pontife lui envoya son diacre, saint Memorius (ou Mesmin) pour le fléchir. Attila le massacra impitoyablement.

Dans cette terrible extrémité, saint Loup comprenant que Dieu seul pouvait les sauver, réunit son peuple dans

les églises, pour demander par des supplications ardentes la protection du ciel. Lui-même l'implora avec toute la ferveur de son âme ; puis, revêtant ses habits pontificaux et suivi de ses clercs, il se présenta hardiment devant ce sauvage envahisseur.

— « Qui es-tu, lui dit-il, toi qui troubles le monde du bruit de tes armées ? et pourquoi ravages-tu tout, là où tu passes ? »

— « Moi, répondit le barbare étonné et ravi, je suis Attila, roi des Huns, *je suis le fléau de Dieu.* »

Et l'intrépide douceur du moine-évêque, unie à un air de majesté qu'il n'avait jamais vue ailleurs, le désarma. Bien plus, afin de s'épargner toute mauvaise et nouvelle rencontre avec ses vainqueurs de la veille, il pria le pontife d'accompagner lui et son armée jusqu'au Rhin, c'est-à-dire jusqu'à la frontière. La protection de ce grand saint lui avait paru la meilleure des sauvegardes contre les périls qu'il aurait pu trouver encore sur son chemin. Donc quelle puissance déjà que la sainteté ! Quelle force de civilisation elle nous fait entrevoir pour la prochaine régénération des Gaules et de ses barbares.

A peine Attila eut-il traversé le fleuve qu'il s'empressa de reformer ses troupes démontées ; et il les grossit, çà et là, de gré ou de force, des tribus éparses qu'il rencontrait. Puis, décidé à frapper un grand coup, il parcourut l'Italie de part en part. Bientôt après, le voilà devant Rome dont il rêvait, depuis longtemps, le pillage pour lui et pour ses troupes, et la destruction. Or, c'est là que la Providence l'attendait. Il y fut désarmé, comme à Troyes, par la majestueuse éloquence du grand pape saint Léon, bien plus assurément que par le honteux tribut que le Sénat vint, très humblement, lui payer, au nom des romains, qu'il aurait certainement pillés et massacrés sans l'intervention du saint.

Et même, il consentit, sur les recommandations du Pon-

tife, à rentrer dans ses quartiers ordinaires, aux bords du Danube ; mais non sans laisser sur la route des groupes de barbares qui, eux aussi, se préparèrent à la curée, sous des noms et des chefs divers, prêts à ravager l'Empire à leur tour.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile de se rendre compte de ce que devait être l'état social aux prises avec de pareils éléments et de telles secousses. Il était vraiment lamentable.

En *Occident*, l'édifice politique des Césars ne présentait plus qu'une ombre de civilisation. Lois, mœurs, administrations, tout allait à la dérive. La religion païenne elle-même s'effondrait dans le scepticisme chez les classes élevées, et dans la servitude routinière chez les autres.

La désorganisation était à son comble. L'Empire se mourait de sa propre corruption.

Ses empereurs, — tous d'aventure — proies faciles des factions, se succédaient sans cesse, et même très rapidement, sur ce vieux trône décrépît, jusqu'à ce que, enfin, survint un roi barbare, de taille gigantesque et misérablement vêtu — Odoacre, chef des Hérules — qui jeta à terre le dernier fantôme impérial, un enfant de douze ans, nommé — ironiquement sans doute — Augustule, qu'il avait lui-même fait couronner dix mois auparavant.

Or, cette pourpre si convoitée autrefois, si puissante, en était venue à ce point de mépris que ce prince barbare n'en voulut point, ni pour lui personnellement, ni pour son propre fils (476). Et, sans daigner se faire lui-même empereur — ce qui lui était si facile — il se contenta de rester le maître de l'Italie.

Ainsi disparut, 1230 ans après la fondation de Rome, ce colosse romain qui avait fait trembler le monde. Ainsi s'éteignit, dans l'ignominie, après 500 ans d'une existence toute mouvementée, ce puissant Empire qui s'était enivré si longtemps du sang de nos martyrs.

Voilà quel était l'état de l'Occident aux premiers temps de Clovis.

En *Orient* le mal n'était pas moindre, mais avec un autre caractère.

Dévoré par la fièvre passionnante des discussions théologiques, et par les luttes religieuses, c'était des hérésies sans fin et des subtilités captieuses; toujours combattues, confondues, condamnées, et toujours revivantes; se transformant, se dissimulant sans cesse pour échapper aux foudres de l'Église. C'était des conciles contre des conciles, des anathèmes d'évêques contre d'autres anathèmes.

De plus, ce désordre qui régnait sur les esprits et faisait péréciter la foi d'un grand nombre, ne rejaillissait que trop sur les mœurs qui furent des plus dissolues. Elles sont le type de la corruption : *mœurs de Bysance!*

Cet Empire, entré en putréfaction, semblait n'avoir plus de vie que pour troubler l'Église de Dieu et persécuter ses enfants, surtout ses plus saints évêques.

Mais il arriva une heure sombre entre toutes; ce fut quand, sous le règne de l'empereur Constance, prince orgueilleux et méchant, tous les évêques orthodoxes ayant été chassés de leurs sièges et exilés au loin, la foi catholique pourchassée, détruite, la vie chrétienne y parut à ce point atteinte que, au dire de saint Jérôme, « l'univers fut stupéfait de se trouver arien ».

A cet empire méprisable d'Orient, l'Histoire a donné un nom, qui sera son éternelle flétrissure; il s'appelle : *le Bas-Empire*.

Et *l'Église!* au milieu de ces ténèbres et de cette décomposition universelle, que faisait l'Église?

Ah! elle aussi était grandement éprouvée. Les hérésies, les erreurs de tous noms, même les plus grossières, pullulaient partout. Comme un poison subtil, elles avaient pénétré dans tous les rangs de la société, même du clergé. Saint Augustin en comptait, de son temps, quatre-vingt-huit, en

commençant par les Simoniens et finissant par les Pélagiens. Et il ajoutait qu'il ne les nommait même pas toutes.

Sans aucun doute, il y avait alors beaucoup de grands évêques — comme saint Athanase, par exemple, — particulièrement dans les Gaules. Mais ils avaient tant à faire pour contenir leurs peuples en formation et en ébullition!

Plus de docteurs; tous étaient descendus dans la tombe. L'illustre et saint pontife d'Hippone avait été le dernier (430).

C'était donc dans l'Église de Dieu comme un silence de mort. Seuls, les papes luttaient avec zèle et courage. Mais ils se trouvaient débordés. Au reste, par une mystérieuse volonté de la Providence, presque tous ne firent que passer sur la Chaire de saint Pierre; et si beaucoup furent des saints, il ne s'en rencontra aucun d'assez forte taille pour dominer les événements.

D'ailleurs encore, sur quelle nation, sur quel prince auraient-ils pu compter? Pas un roi, pas un peuple, qui ne fussent païens, ou eutychiens, ou ariens.

Oui, la moitié de ce V<sup>e</sup> siècle et la première du VI<sup>e</sup> présentaient une époque des plus lamentables de l'Histoire. Rarement, — excepté peut-être le XI<sup>e</sup> siècle, et encore! — il s'est rencontré un temps plus troublé, un temps où l'Église a été plus dépourvue de tout secours humain.

Il y avait un tel désordre dans la société que, selon le témoignage de saint Sulpice-Sévère, historien remarquable de cette époque, beaucoup croyaient à la fin prochaine du monde; et d'illustres docteurs avaient l'âme si navrée qu'ils n'hésitèrent point à dire que l'Antechrist était né.<sup>1</sup>

Eh bien! que fera Dieu pour relever cette société à terre? Que fera Notre-Seigneur pour sauver, selon ses promesses divines, son Église abandonnée?

Ah! il dût sans doute se rencontrer alors, comme de nos

(1) Sulpice-Sévère : *Dialogue* II, chap. XIV.

jours, bien des âmes qui, dans leurs justes angoisses, à l'exemple des apôtres, au sein de la tempête de Génésareth, devaient trouver bien long le sommeil de Jésus! Mais alors aussi, comme aujourd'hui encore, comme toujours au reste, ce sommeil n'était qu'apparent. « Il paraissait dormir, mais son cœur veillait ».<sup>1</sup>

Quand son heure fut venue, quand tout secours humain fut reconnu impuissant, quand la prière et la pénitence eurent acquis le degré de ferveur que réclamait la justice divine, le Maître se leva; Il commanda à tous ces éléments sociaux déchainés.

Alors, pour le salut de ce vieux monde qui l'avait tant méconnu, tant persécuté; pour relever aussi son Église en péril, Il tira de son cœur, deux institutions admirables.

La première fut la réforme monastique, opérée par l'Ange de Subiaco et du Mont-Cassin, le patriarche saint Benoît. Par elle, Il créa un foyer de vie surnaturelle qui allait pénétrer ces masses profondes, éclairer les esprits, sanctifier les cœurs, corriger ces mœurs dissolues, assouplir les Barbares pour en faire des peuples nouveaux en les rendant chrétiens.

La seconde fut de se choisir un peuple, entre tous; un peuple qui était déjà grand et redouté parmi ses contemporains; grand, non par le nombre encore, ni par son territoire; puisqu'il ne pouvait guère disposer que de six mille guerriers; mais par sa bravoure universellement reconnue, par son esprit chevaleresque; par sa loyauté, et enfin par son dévouement à toutes les nobles causes.

Et ce petit peuple, Il l'aima jusqu'à le créer fils aîné et défenseur de son Église, qui ne devait jamais faire en vain appel à son cœur filial dans la suite des siècles. Il l'établit son porte-drapeau dans le monde entier. Il en fit la France!

(1) *Ego dormio et cor meum vigilat* (Cantique v, v. 2).

Or, ce petit peuple a si bien rempli, jusqu'à nos jours, sa belle mission, que l'Histoire a consacré ce glorieux adage : *Gesta Dei per Francos*, ce sont les Francs qui ont accompli les gestes de Dieu. A ce point encore que, dans tout l'univers, jusqu'en ces régions les plus barbares et les plus lointaines, le nom français est resté synonyme de défenseur du nom chrétien, de protecteur du droit et des opprimés.

Qui ne connaît cette désolante parole d'un prince de Pologne, alors que son infortunée patrie agonisait, dépecée impitoyablement par les trois vautours couronnés qui s'en partagèrent les lambeaux : « *Ah! le ciel est bien haut et la France est bien loin!* » Il avait raison : le ciel voulait et devait punir : et la France, comme la Papauté, étaient alors réduites à l'impuissance d'empêcher ce grand crime.

Ces considérations que nous venons d'exposer nous ont paru de nature à raviver notre espérance, au milieu des tristesses patriotiques du moment, en la bonté de Celui qui n'a jamais abandonné la France, même aux jours les plus critiques, ajoutons aussi les plus coupables de son histoire.

Le récit qui va suivre mettra encore en relief deux choses : et l'ineffable tendresse de Dieu dans le choix qu'il en fit, pour la belle mission qu'Il lui confia; et, comme conséquence, le devoir qui incombe à chacun de nous de coopérer avec zèle, dans la modique mesure de nos forces et de nos prières, à la rendre fidèle.







## CHAPITRE PREMIER

# Clovis Son Royaume Ses Francs

SOMMAIRE : Les diverses tribus qui avaient envahi les Gaules. — Limites de la France à cette époque. — Portrait des Francs de Clovis. — Leurs mœurs; leur taille ordinaire; leurs rapports, quoique païens, avec les évêques catholiques. — Clovis. — Son élection; son portrait. — Le vase de Soissons. — Caractéristique de son gouvernement.



LA Gaule, qui était le plus beau fleuron de la couronne, avait été dépecée par plusieurs tribus, venues la plupart de la Germanie, et qui se constituèrent bientôt en nations, ayant, chacune, son chef ou son roi.

A la fin du quatrième siècle, quatre surtout l'occupaient. En voici les noms :

Les *Alamanis*, ayant forcé la ligne de circonvallation imposée par l'Empire romain, s'étaient répandus de ce côté du Rhin jusque dans les plaines de l'Alsace.

Les *Burgondes*, ou Bourguignons, étaient une peuplade importante venue du nord de la Germanie, établie dans les Gaules vers le commencement du cinquième siècle. Alors, comme les Alamanis, les Francs et autres tribus similaires, leur religion était le paganisme avec ses variétés diverses de dieux et de cultes.

Saint Sidoine-Apollinaire (430-488), littérateur lyonnais remarquable et aussi illustre évêque de ce temps-là, les

représente comme des hommes « à haute taille, aux longs cheveux oints de beurre rance ; barbares de très grand appétit que n'effraient point dix ou douze plats épicés d'ail et d'oignons ».<sup>1</sup>

Quand ils envahirent les Gaules, ils s'établirent surtout dans les riches vallées de la Saône et du Rhône, qui prirent bientôt leur nom. Comme mœurs, ils se ressentaient de la barbarie de leur culte des idoles et de leur pays d'origine.

Dans la suite, leur contact avec la population indigène, où les premiers apôtres du christianisme avaient déjà passé, en convertit un certain nombre. Mais cette conversion se transforma bientôt aussi, car l'hérésie arienne y pénétra et infesta toute la contrée, sous le patronage de leur roi Gondebaud (490) que les événements que nous avons à raconter nous feront connaître plus en détail.

Il faut dire cependant que, bien que devenus ariens, ils ne partageaient pas le fanatisme de leur roi, et ils surent garder toujours des sentiments de bienveillance, presque de véritable amitié, pour les Gaulois qu'ils avaient supplantés et dont ils avaient conquis le pays. Ceux qu'ils avaient faits esclaves étaient même traités avec ménagements et sympathie. Non pas cependant qu'ils fussent un modèle de douceur, car on ne passe guère qu'à la longue des mœurs barbares et païennes à la pratique de la civilisation chrétienne. Il y avait donc chez les Burgondes un mélange de bonté et de barbarie, de douceur et de cruauté, de vertu et de vices ; toutes choses qui ont caractérisé les hommes de cette époque. Capables, eux, comme les Francs et comme tous leurs frères d'origine barbare de s'élever parfois à des actes de haute vertu, ils se laissaient aussi, dans d'autres circonstances où la passion, l'intérêt, la ven-

(1) Saint Sidoine-Apollinaire : *Panegyrique de l'empereur Majorien*, où il décrit d'une manière très intéressante comment les français d'alors combattaient, s'habillaient et vivaient.

geance étaient en jeu, entraîner par leur rude nature à des violences odieuses, et ne reculaient pas devant un meurtre. Gondebaud et son fils Sigismond n'en fournirent que trop l'exemple : l'un en massacrant son frère, père de sainte Clotilde et sa famille, pour lui voler ses États; et l'autre, en faisant mettre à mort son propre fils, dans un moment de colère et d'irréflexion provoquées par les calomnies de sa seconde épouse.

Ajoutons que ce prince ayant reconnu ses torts, les répara noblement. Il se convertit au catholicisme, fonda un monastère comme expiation, dès qu'il succéda à son père Gondebaud, se fit moine lui-même à Aganne et s'employa, de son mieux, secondé par de saints évêques, à la conversion de ses sujets. Ainsi, la Bourgondie redevint catholique; ce fut en 515. Ce royaume se composait de ces luxuriantes vallées du Rhône — des hautes régions des Alpes qui versent dans toutes les mers leurs eaux fécondantes — et aussi d'une importante partie de la Suisse, y compris Genève.

Les *Wisigotts*, ayant refoulé les Suèves dans les montagnes pyrénéennes et chassé les Vandales qui allèrent se cantonner principalement en Afrique — comme au reste ils avaient été refoulés eux-mêmes vers le Danube par les Huns — les *Wisigotts*, disons-nous, se répandirent d'abord en Italie, pillèrent Rome sous la conduite d'Alaric, en 410; puis pénétrant en Gaule et en Espagne en 412, finirent par s'établir, en 418, dans le pays d'Aquitaine et se donnèrent Toulouse pour capitale.

Nous verrons bientôt que, vaincus à Vouillé par Clovis en 507, ils se retirèrent en Espagne où ils se maintinrent jusqu'au jour où leur royaume fut complètement détruit par les Maures, en 711.

Disons leur situation au commencement du règne de Clovis. Leur territoire était considérable. Il comprenait : les deux versants des Pyrénées, les belles plaines de la

Garonne ; et pour tout préciser en un mot, il allait des rives de la Loire jusqu'aux anciennes colonnes d'Hercule, c'est-à-dire jusqu'aux montagnes du détroit de Gibraltar.

Comme nous venons de l'indiquer, c'est de Toulouse, leur capitale, qu'ils rayonnaient à leur gré.

On les appelait aussi Tectosages à cause que la tête du très grand nombre avait une forme un peu allongée, et, chose digne de remarque, on dirait que c'est encore le signe caractéristique des Toulousains.

Leur religion était l'arianisme ; leurs rois en étaient même fanatiques, au point qu'ils firent parfois des martyrs.

Mais terminons cette nomenclature des habitants de la Gaule, à cette époque, par une notice sur les Francs, qui nous intéressent davantage et qui vont jouer un rôle important, donner même leur nom à la patrie tout entière.

Les **Francs** se divisaient en *Francs-Saliens* et en *Francs-Ripulaires*, établis sur le cours inférieur des trois grands fleuves des Pays-Bas, c'est-à-dire de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin.

Les Ripulaires avaient leur capitale à Cologne. Mais, plus tard, enthousiasmés par les victoires de Clovis, cédant au prestige qu'il exerçait sur eux, ils se rallièrent à lui, ne formant plus désormais qu'un seul peuple, le choisissant tous pour leur unique souverain.

Les Francs-Saliens — ceux de Clovis par conséquent avant cette fusion — avaient pour capitale Soissons.

Quand, dans la suite, Clovis se fut emparé de l'antique Lutèce (Paris), que Julien l'Apostat avait solidement fortifiée alors qu'il l'habitait comme prince-gouverneur des Gaules au nom de l'empereur romain, il y transporta le siège de son gouvernement. Depuis lors Paris est resté la capitale de la France.

Disons maintenant quelles étaient les limites du royaume des Francs à l'avènement de Clovis :

Au Midi : Cambrai.

A l'Ouest : les plaines d'Arras et du pays soissonnais.

A l'Est : la cité de Tongres, aujourd'hui en Belgique, près de Liège.

Au Nord : les autres peuplades, sorties comme les Francs des forêts de la Germanie, ayant chacune son autonomie particulière ainsi que son roi ; toutes campées sur les frontières de l'Empire, avec l'intention de profiter des occasions qui se présenteraient pour s'y répandre et s'y établir ; car ces peuplades possédaient, au suprême degré, l'esprit d'agrandissement et de conquête.

Tant que Rome sut conserver sa puissance et se défendre, les Francs furent pour eux de fidèles alliés, ainsi qu'ils l'avaient promis à l'empereur Julien, qui leur avait donné un territoire à cette condition. De cette fidélité, ils en donnèrent une preuve éclatante, surtout lors de l'invasion d'Attila, que les seules troupes romaines d'Aétius n'auraient pas pu repousser sans eux.

Alors commença, pour ne plus finir, leur extraordinaire réputation de bravoure.

Mais quand l'Empire fut tombé, se trouvant dégagés de leur promesse, ils ne songèrent plus qu'à élargir leurs propres frontières.

Or, ils avaient tout ce qu'il fallait pour cela : excellents soldats d'un courage à toute épreuve, gouvernés par une discipline sévère, et tous désireux, autant que leurs chefs, de se faire une grande nation.

On connaît le mot vantard d'un de leurs capitaines : « *Nous ne craignons rien, sinon que le ciel ne tombe.* »

Sortis des forêts de la Germanie, demi-nus, n'ayant pour toute fortune que leur framée et leur terrible francisque — hache à deux tranchants qu'ils maniaient avec une dextérité merveilleuse — ces jeunes barbares, à tête ronde, étaient arrivés, dans les dernières années de l'Empire, à occuper les plus hautes fonctions militaires. Rome était

obligée, malgré son orgueil, de compter avec eux, et ils occupaient une situation absolument prépondérante.

Ce fut au point qu'Anastase, l'empereur, sentant le besoin de se les rendre favorables, nomma Clovis consul romain, et Auguste, pour tout le pays que l'Empire avait encore dans les Gaules. A cet effet, il lui envoya le diadème accompagné des autres insignes de sa nouvelle dignité. Nous dirons plus tard ce qu'il fit de ce diadème.

Mais l'autonomie particulière et l'organisation sociale des Francs commencèrent vers l'an 250 après Jésus-Christ. Leur nom de *Francs* signifiait : *hommes libres*, en même temps qu'il a marqué toujours la répulsion de cette race pour la dissimulation, le mensonge et son amour pour la loyauté.

A la naissance de Clovis, ils étaient donc solidement établis dans les contrées et à l'intérieur des frontières que nous venons de nommer.

Nous allons, d'après saint Sidoire-Apollinaire, saint Grégoire de Tours, Frédégaire, Hincmar, et autres historiens de cette époque, ou les plus anciens, donner quelques détails qui nous fixeront sur ce qu'étaient nos premiers ancêtres.

Le fond de leur nature était : intelligence, bravoure, franchise et générosité qui compatissait au malheur ; mais prompts, facilement colères, et enclins à la légèreté ; grands amateurs de nouvelles, ils les cherchaient avec avidité. Leur curiosité les rendait facilement crédules. De là aussi un goût très prononcé pour la superstition, car leur âme était naturellement religieuse.

Depuis longtemps déjà, les druides, pourchassés par les très sévères édits de Rome, avaient disparu ; et avec eux, les sacrifices humains. Ceux qui restaient se cachaient sous le nom de *Bardes* ou inspirés, et se donnaient pour fonction la divination, la sorcellerie et autres pratiques de



Les fiançailles se faisaient par l'échange réciproque de l'anneau. | 3  
(page 37)

ce genre, très en honneur dans tous les rangs de cette société.

Constatons, en passant, que ces observances durent encore parmi nous.

Il n'est pas rare de voir même des gens qui se vantent d'irréligion, d'être ce qu'on nomme vulgairement des *esprits forts*, sujets à ce suprême ridicule. La superstition va fréquemment de pair avec l'incrédulité. Tels étaient, par exemple, Voltaire, le coryphée de l'impiété, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et les fameux encyclopédistes.

Ajoutons encore que le vol était très rare chez les Francs et très sévèrement puni ; toute supercherie de même.

**Le rôle de la femme, chez les Francs, quel était-il ?** — Bien que mises au second rang par les lois du paganisme, les femmes étaient loin cependant d'accepter d'être ennihilées dans la famille. Somme toute, il fallait compter avec elles ; et leur habileté était grande pour s'y faire une place. C'était déjà le caractère de la femme française : bonne, douce, aimante ; mais insinuante, et finissant par obtenir par son savoir-faire ce que les lois ne lui auraient pas accordé de droit. Au reste, nous en verrons un noble et magnifique exemple dans la personne de sainte Clotilde.

Dans les graves circonstances, elles savaient aussi déployer un courage étonnant pour leur sexe. Ce ne fut point chose si rare d'en voir accompagner leur mari même au combat ; non pour y prendre part — car la force physique indispensable pour le genre de guerre et les armes alors en usage leur aurait manqué — mais afin d'encourager, d'exciter leur vaillance. Les chroniqueurs racontent à ce sujet des détails étonnants. C'était bien la race d'où sortiront plus tard nos Jeanne d'Arc et nos Jeanne Hachette.

Comme **costumes**, hommes comme femmes, nos premiers ancêtres se paraient de chaînes brillantes, de colliers, de bracelets, de bagues et autres ornements d'or ou d'argent, de ceintures précieuses, superbement tissées, mais

en rapport avec leur condition. Ils fabriquaient eux-mêmes ces objets ainsi que les riches étoffes de lin, de soie ou de laine, brochées d'or ou d'argent, dont ils s'habillaient.

Les hommes portaient leurs vêtements courts, de manière à ne gêner en rien leurs mouvements ; mais les femmes absolument longs.

Quant aux **lois et coutumes de la famille**, les filles, arrivées à l'âge nubile, choisissaient librement leur mari ; les fiançailles se faisaient par l'échange réciproque de l'anneau. Cependant on exigeait, autant que possible, que chacun des fiancés apportât au futur ménage une dot à peu près égale. Ainsi se formait l'avoir de la communauté matrimoniale qui, avec ses acquêts, restait ou survivait.

Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que date notre régime français de communauté matrimoniale avec moitié d'acquêts.

Tant que dura parmi les Francs le régime païen avec ses lois barbares, les hommes eurent droit de vie et de mort sur leurs femmes et sur leurs enfants.

Mais dès que le christianisme les pénétra, il leur inspira sa divine douceur, et cette puissance brutale diminua aussitôt et disparut à la longue totalement. La femme devint la compagne de son mari, et non plus son esclave.

Les enfants n'accompagnaient jamais leur père en public tant qu'ils n'étaient pas aptes à porter les armes ; mais dès que leurs forces et leur âge le leur permettaient, ils étaient soldats ; car le métier militaire était regardé par eux comme le plus noble. Le plus grand déshonneur que l'on pût infliger à un homme, était de le chasser de l'armée.

Ce peuple, à la nature ardente, tapageuse, ne rêvait que guerres, combats, expéditions militaires ; il saluait avec bonheur les premiers beaux jours de printemps pour se débarrasser enfin de la torpeur forcée de l'hiver.

Durant les rares intervalles de paix, il se livrait avec passion à la chasse ; et plus elle était mouvementée, péril-

leuse même, plus elle avait d'attraits. Or, les fauves ne manquaient point dans les épaisses et nombreuses forêts de la Gaule. Dans ces combats, c'étaient fréquemment des corps-à-corps terribles, où il fallait force courage et une grande habileté.

C'est de la sorte que les Francs se faisaient la main pour les luttes et redoutables batailles de la guerre.

Et les dépouilles des fauves leur fournissaient abondamment ces chaudes et épaisses fourrures qu'ils aimaient tant, et ne contribuaient pas peu aussi à leur donner, en guerre, cette mine terrible qui épouvantait leurs ennemis.

La force de certains tenait vraiment du prodige. Elle donnait à ceux qui la possédaient un ascendant considérable sur leurs compatriotes.

Un exemple entre bien d'autres : Quel fut le motif, sinon déterminant, au moins très influent, qui fit choisir, plus tard, Pépin le Bref ?

Quand les seigneurs, ses égaux, assemblés en corps, le virent tuer sous leurs yeux et de sa main, même avec aisance, d'abord un lion redoutable, puis coup sur coup, un taureau furieux, ils n'hésitèrent point à le proclamer leur roi (752), malgré sa petite taille. Et lui, après cet exploit, qu'il semblait trouver tout ordinaire, leur cria : « *Eh bien ! vous semble-t-il maintenant que je sois digne de vous commander ?* »

La religion des Francs était le polythéisme. Mais leur dieu préféré fut le dieu de la guerre, nommé Mars chez les Romains, et Hésus chez eux.

On n'entreprenait jamais une expédition militaire sans l'invoquer et lui offrir des sacrifices, car ils étaient souverainement religieux. Leurs pères, au temps des druides, poussaient le fanatisme jusqu'à offrir des sacrifices humains au Dieu Teutatés, chef suprême de tous les autres dieux, et que les Romains appelaient Jupiter. Nous avons dit déjà que ces sacrifices, prohibés depuis longtemps, étaient très

sévèrement punis par les lois de l'Empire. Disons, à la louange de nos vieux ancêtres que, tout idolâtres qu'ils étaient, ils savaient cependant garder une grande tolérance envers les chrétiens, et vivaient en assez bonne harmonie avec les Gallo-Romains et avec ceux de leurs compatriotes qui avaient embrassé le christianisme.

Les évêques étaient l'objet d'une estime particulière de leur part. C'est que la sainteté, la dignité extérieure et la charité de ces hommes apostoliques, dont un très grand nombre étaient issus même des plus nobles familles du pays et avaient presque tous passé par la rude vie anachorétique, faisaient sur ces natures loyales une vive impression. Aussi écoutaient-ils avec respect leurs avis.

Ils les regardaient comme des demi-dieux, exempts des passions humaines.

Aussi, cette vénération ne contribua pas peu à leur conversion.

Clovis, surtout, partageait ces bons sentiments et n'hésitait jamais à les montrer en toute occasion. Dieu récompensa ses vertus humaines.

Bien différents étaient les rois voisins : Gondebaud, roi de Bourgogne, et surtout Euric, roi des Wisigoths, tous les deux ariens ainsi que leurs peuples. Leur intolérance fatiguait même leurs propres sujets au point de leur faire désirer l'occasion de passer sous le sceptre de Clovis, dont ils entendaient dire tant de bien. La suite des événements le démontrera.

Voici ce qu'en écrivait saint Grégoire de Tours, notre premier historien national :

« Bien que la terreur des Francs retentit déjà dans ces contrées, tous désiraient ardemment leur règne. »

Les **mœurs des Francs**, sans être absolument pures, puisqu'ils étaient païens et encore à demi-barbares, étaient relativement bonnes. Pour protéger la famille, ils avaient une loi terrible contre l'adultère. Toute épouse convaincue

d'infidélité était condamnée à mort ; on l'enterrait vivante dans la boue.

Le vol était fort rare, comme nous l'avons dit plus haut, mais ce que nous voulons ajouter, c'est que la répression allait parfois jusqu'à la peine de mort.

Ils mettaient leurs soins à élever leurs enfants dans les sentiments de respect et de soumission, entourant leurs vieillards de vénération.

Ce respect et cette soumission se changeaient en une forte discipline dans l'armée, reconnaissant que c'est là une des principales conditions de la victoire.

Voici leur **portrait** d'après les vieilles chroniques :

C'étaient de fiers et solides guerriers, au teint blanc, aux cheveux blonds et longs, relevés sur le front, rattachés au sommet de la tête et formant une aigrette qui retombait par derrière en queue de cheval. Leurs yeux bleus étaient vifs et perçants ; leur visage, entièrement rasé, sauf deux longues moustaches qui retombaient fortement.

Sur le champ de bataille, ils poussaient le mépris de la mort jusqu'à l'audace, jusqu'à la folie. La chaleur du combat était pour eux un enivrement.

Il est facile de se rendre compte de l'impression que faisaient sur leurs ennemis les bataillons de ces soldats à haute stature, armés de leurs boucliers, de leur framée, surtout de leur terrible lance qu'ils maniaient si bien, et de leur redoutable et reluisante francisque à deux tranchants, toujours d'une propreté irréprochable ; ces figures, aux traits accentués, à la longue chevelure, aux moustaches menaçantes, ayant sur leur tête un casque brillant et doublement pointu, à la mine enfin à demi-sauvage, et dont les cris de guerre remplissaient l'air de la fièvre et de l'ardeur qui les animaient.

Ainsi constitués, ils devaient être, en effet, de rudes combattants, et on comprend très bien la terreur qu'ils inspiraient.

César raconte, dans son livre : *De Bello gallico*,<sup>1</sup> qu'ils faisaient rarement grâce à leurs ennemis vaincus : presque toujours ils leur tranchaient la tête, et l'attachaient parfois aux crins de leur cheval. — On le vit plus tard dans le supplice de Fredegonde. — De retour dans leurs maisons, ils l'embaumaient, la conservaient comme trophée de leur victoire.

C'est devant ces souvenirs lugubres et ces spectacles quotidiens que grandissaient leurs enfants. Quel rude apprentissage pour eux, il faut en convenir, que ces tristes joujoux de la mort.

Leurs étendards étaient choses sacrées, presque à l'égal de leurs dieux. C'est sur eux qu'ils prêtaient serment.<sup>2</sup> Ne pas les défendre jusqu'à la mort, ou aussi oser abandonner leurs chefs, continue César, eut été une infamie telle qu'on se serait bien gardé, au retour, de la laisser sans un châtiment des plus sévères ; d'ordinaire c'était la mort.<sup>3</sup>

Constatons, en passant, que cet amour, ce culte du drapeau a été toujours en grand honneur dans notre France. Le drapeau ! mais n'est-il pas, en effet, l'emblème de la patrie aimée ? Ne porte-t-il pas dans ses plis sacrés son histoire, sa gloire, son avenir, son salut ? Ouvrons donc nos Annales et nous verrons qu'à toutes les époques, en remontant jusqu'aux temps les plus reculés, nos pères l'ont vaillamment défendu, quelle qu'en fut la couleur, quelles que fussent les mains qui le portaient et les chefs qui conduisaient ; qu'ils eussent nom : Clovis, Charlemagne, Saint Louis, Henri IV ou Napoléon ; qu'importe !

Oui, oui, les soldats de la France ont toujours vive-

(1) César : *De Bello gallico*. Livre III. Ch. VIII.

(2) Saint Grégoire de Tours : *Historia francorum*.

(3) Nous dirons, dans la suite, quelles armoiries ils portaient et comment on les modifia.

ment aimé leur drapeau ; et la redoutable francisque de nos vieux Gaulois n'était pas plus vaillante que l'épée de nos soldats du jour pour le défendre.

La victoire a pu parfois — rarement cependant — tromper leur courage ; mais même dans ces rares et tristes journées d'une défaite, en tombant sur un champ de bataille, leur héroïsme étonnait leurs ennemis eux-mêmes, et ils pouvaient s'écrier avec un noble orgueil : *Tout est perdu, fors l'honneur.*<sup>1</sup>

O ! gardons l'espoir que, malgré les efforts des misérables qui soufflent, en ces tristes jours, au cœur de notre génération l'idée épouvantable de cosmopolitisme et de *sans patrie*, il en sera toujours ainsi.

Nous avons parlé de la haute taille des Francs ; donnons un détail assez intéressant à ce sujet.

Les auteurs de l'époque disent que leur stature ordinaire, au temps de Clovis, était de six pieds environ ; ce qui ferait aujourd'hui un mètre quatre-vingt-dix centimètres au moins.

Une circonstance, plus tard, prouva que cette affirmation n'était pas du tout exagérée.

Lorsque, en 1653, on découvrit, à Tournay, le tombeau de Childéric, père de Clovis, on trouva son squelette parfaitement conservé. Or, il mesurait six pieds de long, en effet. Cependant l'histoire n'avait nullement signalé ce prince comme ayant une taille plus haute que celle de ses contemporains. L'empereur Léopold donna ces précieux restes à l'Électeur de Mayence, et celui-ci à Louis XIV (en 1664), qui les reçut avec joie et les fit déposer au Cabinet des Médailles, avec les nombreux objets et insignes royaux trouvés aussi dans le tombeau, tels que : sceptre,

(1) Paroles de François I<sup>er</sup> à la reine sa mère, après la défaite de Pavie, en 1525.

armures, anneaux et autres preuves établissant indubitablement l'identité du cadavre royal.

Les Francs d'Aquitaine étaient, au contraire, généralement petits ; leur teint brun, leurs cheveux noirs, et tout dénotait en eux une origine méridionale. Ils enduraient plus facilement que les autres Francs du Nord la fatigue et la faim, car les Francs étaient grands mangeurs.

Ces détails que nous venons de rapporter sur nos premiers ancêtres peuvent nous donner une idée de ce qu'ils étaient, ainsi que de leurs mœurs.

En mettant en relief leurs qualités naturelles, nous avons voulu montrer aussi que déjà une civilisation commencée les différenciait des autres tribus barbares, leurs voisines.

C'était l'effet de leurs relations avec la société romaine ; mais surtout à cause qu'ils étaient les témoins attentifs et intelligents du christianisme qui les pénétrait peu à peu. Leur contact avec ces grands et saints Pontifes, dont nous aurons à parler bientôt, produisait sur eux le plus grand bien et les transformait sensiblement.

Nous sommes loin, cependant, de prétendre qu'ils aient aussitôt dépouillé leur nature de barbares. Certes non ; leur vie était si rude encore, leurs préjugés si invétérés ! Ce ne fut qu'à la longue, et après bien des efforts, que la religion catholique, se substituant au paganisme, en fit des hommes nouveaux.

Il y avait donc chez eux un mélange de vertus humaines, en même temps que de pratiques barbares et de ridicules superstitions. En voici une entre autres :

Quand un mari voulait s'assurer de la fidélité de son épouse, au retour d'une expédition militaire pendant laquelle un enfant lui serait né, ou même en toute autre circonstance, il le plaçait sur un bouclier et l'abandonnait au courant d'une rivière. Si les eaux le portaient doucement à sa mère qui l'attendait sur la rive, ce lui était une preuve

qu'il était légitime, et alors il le recevait à son tour, dans ses bras, le reconnaissant pour son fils.

Mais si les flots l'engloutissaient au contraire, il ne regardait plus son épouse que comme infidèle à ses serments, et cette pauvre femme n'avait plus qu'à s'attendre à de terribles représailles ; souvent même à la mort.

Par ce seul détail on peut comprendre quel zèle, quel travail il fallut au clergé, aux évêques surtout, pour faire de ces tribus de vrais chrétiens et pénétrer leurs mœurs de la divine douceur de l'Évangile.

Que ces considérations préliminaires nous suffisent ; passons maintenant au récit même des événements.

C'est en 481 que mourut Childéric, le roi de France. Son fils, Clodovœus, qui allait succéder, avait à peine quinze ans.

Sa mère, la reine Basine, femme de résolution, à caractère tout-à-fait viril, âme tumultueuse, passionnée pour la gloire et les conquêtes, avait élevé cet enfant avec un soin tout particulier et complètement en harmonie avec son caractère et ses idées ambitieuses. Elle réussit absolument à les lui faire partager.

Au reste, ç'avait été les pensées qui l'avaient déterminée à rechercher son mariage avec Childéric, fait d'ailleurs dans des circonstances fort anormales.

Dans la première année de son règne, ce prince avait été un libertin audacieux qui se jouait avec impudence et de l'honneur du sexe et du mécontentement de ses seigneurs : à ce point qu'il souleva contre lui l'indignation générale, et se fit chasser du trône. Il se réfugia alors chez son voisin, le roi de Thuringe, et y passa huit ans. Là, trompant l'hospitalité de ce monarque, il entretint des relations criminelles avec sa femme, la reine Basine, et en eut trois filles. Replacé, par suite d'une intrigue heureuse pour lui, sur son trône des Francs, il reçut un jour cette épouse coupable qui, abandonnant son légitime foyer conjugal, vint de

nouveau s'offrir à lui et lui tint ce langage : « Prince, l'estime que je fais de votre valeur, de votre mérite et de vos grâces, m'a déterminée à cette démarche qui vous étonne peut-être. Si j'eusse cru trouver, même au delà des mers, un prince plus brave et plus accompli que vous, je l'aurais été chercher. »<sup>1</sup>

Childéric se laissa prendre facilement à ces flatteries ; la passion reparut en lui, et, n'étant d'ailleurs retenu, comme païen, par aucun scrupule de religion, il l'accepta, et en fit publiquement son épouse. Le mari légitime, le roi de Thuringe ne jugea pas à propos de risquer son trône par une guerre, pour reprendre cette épouse coupable. Clodovœus fut, un an après, le premier fruit de cet étrange mariage que le paganisme légitimait, mais que la conscience condamnait.

C'est donc de cette aventureuse reine que naquit Clovis. Heureusement, la Providence tempéra, par la grâce du Christianisme, dans l'âme de ce prince, la nature ardente et passionnée qu'il reçut de sa mère.

Clovis avait une taille élancée, dépassant la stature ordinaire ; il était fortement membré. Dès son plus jeune âge, il montra une intelligence remarquable, une volonté énergique, et des instincts batailleurs qui laissèrent présager, de bonne heure, ce qu'il serait plus tard. Basine en était très fière ; c'était son œuvre, en effet.

Dès qu'il put manier les armes, il s'y exerça avec passion. La chasse à courre, l'équitation, et tous les exercices du corps étaient ses passe-temps préférés. Jeune encore, il avait sollicité de son père, avec instances, le bonheur de l'accompagner dans les expéditions militaires ; et il sut même s'y faire remarquer. La gloire, la grandeur, l'extension de son pays lui tenaient souverainement à cœur.

(1) S. Grégoire de Tours.

A ces qualités si appréciées de sa tribu, encore à demi-barbare, s'unissaient une prudence et une finesse remarquables; ou pour mieux dire, une rouerie et une habileté bien au-dessus de son âge; toutes choses qui lui avaient gagné les sympathies et l'estime de ses concitoyens. Entre temps mourut Childéric.

Or, c'était une des lois et coutumes franques que, dans toutes les circonstances graves, et quand il fallait prendre une résolution importante, la nation se réunissait en plein champ. Ordinairement ces assemblées avaient lieu dans le mois de mars ou de mai; de là, le nom de *champ de mars* ou *champ de mai*.

On y paraissait tout armé, prêt à combattre; les étendards étaient déployés; et, sur ces objets, sacrés à leurs yeux, ils prêtaient serment de fidélité et de dévouement.

Quand donc fut venu le moment de choisir un successeur à Childéric, mort depuis peu, l'assemblée nationale se réunit selon les coutumes prescrites. Le jeune Clodovœus s'y présenta et se soumit au suffrage populaire. La délibération ne fut ni longue, ni tumultueuse.

A part que la reine-veuve avait préparé les esprits, les qualités que nous venons d'indiquer dans ce jeune prince et qui le faisaient même paraître beaucoup plus un homme qu'un adolescent, gagnèrent tous les cœurs à sa cause. Ils le jugèrent capable de les bien conduire dans les combats — ce qui était leur principale préoccupation — ainsi que de faire prospérer leur tribu.

Aussi, par acclamation unanime, ils le proclamèrent roi des Francs, lui jurant fidélité, et le hissèrent sur le pavois. C'était là, en effet, leur coutume d'introniser un chef. La royauté n'étant encore regardée que comme un commandement militaire, se conférant par élection, bien que cependant on tint un certain compte de l'hérédité. Ce ne fut que bien plus tard, que cette hérédité devint le motif prépondérant du choix d'un roi.

Clovis prit aussitôt possession de son trône, et sans retard se mit à gouverner par lui-même, tout en se ménageant de son mieux l'amour de ses sujets. Il s'étudia à se montrer égal pour tous, témoignant, dans toute occasion, une juste bienveillance pour les catholiques de ses États, et un grand respect pour les évêques. Il y était d'ailleurs d'autant plus encouragé que ces pontifes appartenaient en très grande majorité aux premières familles du royaume. Mais sa sollicitude toute particulière fut pour son armée. En chef habile et avisé, il en renforça la discipline, sans trop brusquer cependant. Souvent, il la passait lui-même en revue, cherchant à se rendre compte de toutes choses personnellement.

La première action que nous ait transmise l'histoire sur lui, annonça à tous qu'il entendait se faire obéir. La voici :

Nous avons dit, plus haut, que le vol était sévèrement puni et, par suite, il était fort rare.

Or, c'était la coutume, quand une ville avait été prise, d'en permettre le pillage aux soldats ; coutume barbare encore certainement, mais qu'il eut été malaisé à un chef ou roi de détruire immédiatement. Aidé puissamment par les idées chrétiennes, on en vint à bout plus tard. Or, la volonté formelle du roi était que les édifices religieux de tout culte devaient être respectés.

Il arriva qu'après la prise de Soissons contre Syagrius — un petit roi de plusieurs villes situées au cœur de la France — parmi les pièces du butin, un soldat — certains disent même un chef — s'était adjugé un vase d'or de grand prix indûment volé à une église.

Clovis aurait pu, selon les lois et coutumes, châtier ce vol : il crut plus habile, au début de son règne, d'en demander la restitution. Le soldat, mal avisé, lui répondit : « J'en veux la part qui me revient », et plutôt que de le rendre, il le brisa, avec sa hâche, devant Clovis lui-même.

Le jeune roi sut se contenir et dissimuler son juste ressentiment, se promettant d'en tirer, à la première occasion, une sévère vengeance.

Il fit ramasser, avec soin, les morceaux. Or, il se contraignit que ce vase précieux appartenait à saint Remi, le grand évêque que tous vénéraient, et Clovis en particulier. Il lui envoya ces débris en lui exprimant le regret de n'avoir pu le lui rendre intact.

Un an après, Clovis passait la revue solennelle de son armée. Arrivé devant cet insolent, il examina avec un soin spécial, et sa tenue et ses armes. Y trouva-t-il de la négligence? Ou voulut-il croire qu'il y en avait? quoiqu'il en soit, il lui arracha des mains sa hâche, et la jeta à terre. Le soldat se baissa pour la ramasser. Au même instant, Clovis lui fendit la tête avec sa francisque, en s'écriant : « *c'est ainsi que tu traitas le vase de Soissons* ».

Il avait à peine vingt ans. Cette action accomplie, en présence de son armée, servit de leçon à tous; et marqua qu'il y avait en ce jeune prince une autorité qui entendait se faire obéir.

Après ces considérations diverses que nous venons d'exposer, demandons-nous : que manquait il à cette petite nation pour devenir un grand peuple? et à ce jeune monarque, pour la bien conduire dans ses hautes destinées? pour aider puissamment la Providence et l'Église catholique dans la restauration de la société qui croulait? Ce qui lui manquait, c'était la lumière de la vraie foi : c'était, avec elle, la direction maternelle de cette même Église.

Or, ces âmes, à vertus naturelles incontestables, ces âmes faites de grande loyauté et de courage, étaient prêtes à les recevoir; et l'heure approchait où Dieu allait, dans son amour infini, leur en accorder la grâce insigne.

Nous allons voir, au chapitre suivant, quel en fut le principal instrument.



## CHAPITRE II

# L'Ouvrier de la Providence : Saint Rémi

SOMMAIRE : Sa naissance extraordinaire. — Ses années anachorétiques. — Son élection au siège archiépiscopal de Reims. — Son zèle et son éminente sainteté. — Ses relations avec Clovis. — La grande et patriotique pensée de son cœur d'apôtre.



QUELLE noble et belle figure, celle de cet homme admirable choisi par Dieu pour commencer la régénération de la France, pour l'amener à la foi catholique ! En lui se concentrèrent non seulement les éminentes vertus d'un grand saint, mais aussi les qualités rares et précieuses d'un grand homme ; nous voulons même ajouter d'un véritable homme d'État, qui furent : une intelligence remarquable, pleine de finesse, à conceptions grandioses, d'une amabilité séduisante, d'un zèle prudent et sage, une activité toujours en éveil, un caractère que les circonstances mettaient en plus beau relief ; et à toutes ces choses il faut encore ajouter : une origine des plus nobles — ce qui était très apprécié dans sa tribu — ainsi qu'une taille majestueuse et un extérieur des plus dignes ; tout un ensemble enfin de qualités naturelles et de vertus surnaturelles qui en ont fait un des personnages, illustre entre tous, dans un siècle si fécond cepen-

dant en pontifes remarquables, comme nous le verrons, dans la suite de ce travail.

Oh ! c'est que, selon la remarque de saint Thomas d'Aquin, quand Dieu destine un homme à une mission providentielle, il le choisit de préférence à tous les autres, illumine son âme de clartés surnaturelles, l'assiste dans ses voies, et l'orne de toutes les grâces nécessaires pour l'accomplissement des desseins qu'Il a sur lui, et pour l'œuvre qu'Il veut lui faire accomplir.

Or, quelle mission plus belle, plus divine, que celle de convertir ce jeune prince, et, avec lui, son intéressante tribu ; d'en faire le soutien et la fille ainée de son Église ; ce grand peuple qui devait remplir le monde de ses exploits, être enfin le principal instrument de l'apostolat dans l'univers entier.

Arrêtons-nous donc, un instant, à contempler cet ouvrier merveilleux de la Providence. Regardons comment Dieu le prépara à son œuvre, sans qu'il s'en doutât lui-même ; et puis, nous le suivrons dans son accomplissement.

Ce nouveau Samuel, qui devait avoir tant de points de ressemblance avec celui du peuple d'Israël, puisqu'il était destiné à sacrer notre premier roi chrétien, fut, comme l'autre, l'enfant du prodige.<sup>1</sup>

En ce temps-là vivait, près de Laon, un vieil ermite, nommé *Montan*, adonné depuis longues années à la prière, à la pénitence et à la rude vie anachorétique. Il était en universelle vénération dans toute la contrée.

Or, Dieu qui avait sur lui ses desseins, l'avait affligé, depuis quelque temps, d'une cécité qui rendait encore plus triste sa misérable existence. Malgré tout, cette

(1) Samuel, signifie en langue hébraïque : « donné par Dieu », Dieu-donné, en notre français. Pour la légende que nous allons raconter, voir les Bollandistes, au 1<sup>er</sup> octobre, ainsi que Ribadénégra.

sainte âme, au lieu de s'affliger de son infirmité si pénible, n'avait de tristesse que sur l'état lamentable où se trouvait la religion dans les Gaules, et il redoublait de supplications et de pénitences pour en hâter la fin.

Une nuit, pendant qu'il demandait, avec larmes, au Seigneur, la paix de l'Église et la conversion des Francs, il entendit une voix qui lui dit : « Dieu a daigné regarder la terre du haut du ciel, afin que toutes les nations publient les merveilles de sa puissance et de son amour, et que les rois tiennent à honneur de le servir. Célinie — c'était le nom de l'épouse du Seigneur de Laon — sera mère, dans sa vieillesse, d'un autre fils qu'on nommera Rémi; auquel je réserve la gloire de sauver mon peuple. »

Or, bientôt après, cette très pieuse seigneuresse de Laon vint visiter le saint ermite — ce qu'elle faisait souvent d'ailleurs — pour s'aider de ses conseils et se recommander à ses prières.

Celui-ci, heureux de cette visite, se hâta de lui raconter sa céleste apparition. A ce récit, la bonne dame se prit à sourire et lui objecta son âge déjà avancé. Et lui de répondre : « Non seulement vous aurez un autre fils, mais vous le nourrirez de votre lait; et lui-même me rendra la vue, selon la volonté de Dieu, avec quelques gouttes de ce lait dont il touchera mes yeux. »

Or, cette double prédiction s'accomplit à la lettre.

L'enfant du miracle naquit quelque temps après, en 439, au château de Laon, dont son père, nommé Emile, était le seigneur. Avec sa sainte épouse, Célinie, ils vivaient dans la pratique de la vertu, employant à faire le bien leurs très grandes richesses, et élevant pour le mieux les deux enfants qu'ils avaient déjà depuis longtemps. La naissance de celui-ci, malgré leur vieillesse, parut à tous un vrai miracle, et ne contribua pas peu à faire présager de lui de grandes choses. On le nomma Rémi, selon la re-

commandation du saint ermite, auquel quelques mois après il rendit la vue, ainsi qu'il l'avait prédit.

Dès son plus jeune âge, cet enfant de bénédiction manifesta un caractère ouvert, tout aimable, une intelligence et une piété extraordinaires. Il faisait les délices de ses parents, de sa mère surtout qui se consacra de tout cœur à son éducation.

Aidés par des maîtres choisis, il fit de rapides progrès ; et son père, le comte Emile, se berçait des plus belles espérances. Il l'aimait tendrement. Mais la Providence le destinait à un avenir tout autre qu'aux honneurs de ce monde.

Devenu jeune homme et son éducation étant terminée, Rémi, méprisant les aises de la vie seigneuriale et la situation brillante qu'il aurait pu très légitimement rêver parmi ses compatriotes, déclara vouloir se retirer dans la solitude, aux environs même de Laon, et se consacrer à la vie anachorétique. Il fit de telles instances, que son père finit par céder ; mais ce lui fut une extrême douleur. Célinie, se souvenant de la prédiction du saint ermite, n'en fut point étonnée ; pressant son cœur à deux mains, elle y consentit aussi, car elle y vit la volonté de Dieu.

Rémi n'avait que dix-huit ans. C'était un magnifique jeune homme, aimé de tous ceux qui l'approchaient.

Arrivé dans sa solitude, il se livra aussitôt à la pratique de toutes les vertus de sa rude et nouvelle existence. Son temps se partageait entre la prière, la méditation, les exercices de la pénitence, le travail manuel et l'étude des saintes lettres. Il y acquit une haute piété ; à ce point que la renommée de sa précoce sainteté franchit bientôt les bornes de son désert. Malgré lui, il devint l'objet de l'admiration et du respect de tous, ce qui le contrariait grandement.

Fatigué de ces sentiments du public à son sujet, ne trouvant plus sa solitude assez tranquille, il était sur le

point de la quitter et de s'enfuir plus loin, quand survint un événement qui, par l'ordre de Dieu, allait complètement modifier sa vie.

Bennadius, archevêque de Reims vint à mourir. Le peuple et le clergé assemblés avaient à lui choisir un successeur. Or, tous d'un commun accord, pensèrent au jeune ermite, dont on disait tant de bien.

Mais il y avait contre son élection un grand obstacle. Rémi n'avait que vingt-deux ans; or, les saints canons s'y opposaient formellement. Tous cependant le demandaient avec instances. Que faire ?

Les évêques de la Province en furent saisis. Ils se réunirent; se concertèrent longuement; puis, reconnaissant le mérite extraordinaire du jeune élu, ils crurent que cela paraissait une raison bien suffisante, et, à l'unanimité, accordèrent la dispense nécessaire. Ils ratifièrent donc cette élection, et une commission d'hommes choisis fut déléguée pour aller lui en porter la nouvelle et demander son adhésion.

Lorsque Rémi la reçut, il fut saisi d'épouvante, de n'avoir pas mis plus tôt à exécution sa résolution de s'enfuir dans un lieu inconnu de tous. Il se répandit en larmes abondantes, et refusa formellement.

Or, voilà que ses pleurs et ses refus obstinés ne firent qu'accroître, au contraire, les désirs du clergé et du peuple, ainsi que l'estime des évêques.

On lui montra tellement la volonté de Dieu sur lui, que le saint jeune homme finit par se croire obligé d'obéir. Il fut donc conduit à Reims malgré ses larmes.

Dès qu'on eut observé les interstices marqués par les lois ecclésiastiques, il fut sacré avec une solennité des plus brillantes et aux acclamations de tout le peuple.

Ces détails que nous venons de raconter, nous ont été fournis par Saint Grégoire de Tours, et par Hincmar, qui

fut, plus tard, un des successeurs de notre jeune pontife sur le siège de Reims, et aussi son historien.

Rémi gouverna son Église avec tout le zèle d'un vrai saint et la sagesse d'un vieillard. Il fut bientôt universellement estimé et aimé.

Même les païens de son diocèse avaient pour lui la plus grande déférence. Sa haute stature, sa prestance distinguée, son amour pour les pauvres, sa parole facile et éloquente, sa sainteté enfin qui ressortait de toutes ses actions, lui acquirent bientôt une grande influence. Personne, ajoutent les historiens cités plus haut, n'eut jamais à regretter sa jeunesse; inutile même d'ajouter que, sous ses ornements pontificaux, sa vie resta pénitente et anachorétique.

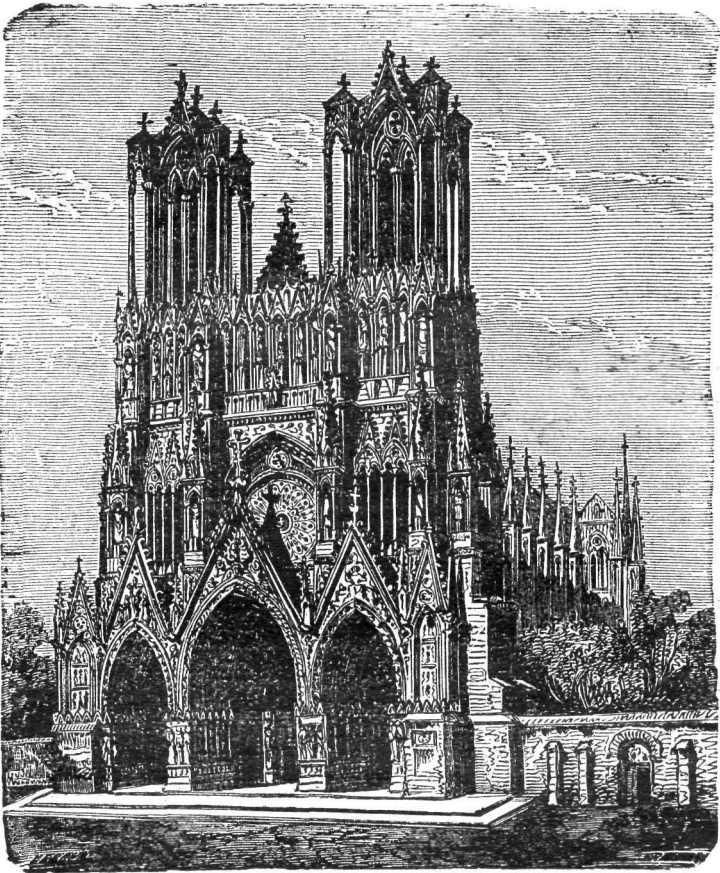
En homme habile et plein de zèle, il voulut utiliser pour le bien des âmes ces sentiments si avantageux qu'on avait de lui. Aussi, lorsque vingt ans après, Clovis fut monté sur le trône, s'empressa-t-il de lui écrire pour le féliciter et aussi pour lui donner de sages conseils.

Voici sa lettre :

*« Au Seigneur illustre et magnifique roi  
Clodoveus, Remi, évêque.*

« Une grande nouvelle nous arrive : vous venez d'être placé à la tête des armées franques. Nul ne s'étonnera de vous voir ce que furent vos pères. Il importe tout d'abord de répondre aux desseins de la Providence qui récompense votre mérite en vous élevant au comble des honneurs; et c'est ici l'occasion de justifier le proverbe : la fin couronne les moyens.

(1) Saint Rémi avait donc 42 ans à l'avènement de Clovis au trône, 27 de plus que ce prince.



Cathédrale de Reims

« Prenez pour conseillers des personnes dont le choix fasse honneur à votre discernement. Soyez prudent, chaste, modéré; rendez honneurs aux évêques; ne dédaignez pas leurs conseils. Tant que vous vivrez en bonne intelligence avec eux, les affaires de l'État seront en prospérité.

« Élevez l'âme de vos peuples; nourrissez les orphelins. Plus tard ils vous serviront; et, de la sorte, vous conquerrerez l'amour de ceux-là même qui vous craignent.

« Que la justice soit dans votre cœur et sur vos lèvres. Que nul ne puisse, sous votre règne, se promettre, à force de présents, la dépouille du pauvre et de l'étranger. Que votre prétoire soit ouvert à tous et que la plus humble requête y soit écoutée.

« Vous possédez maintenant la puissance qu'eut votre père; servez-vous-en pour délivrer les captifs et consoler les opprimés. Rappelez-vous qu'à votre audience nul ne doit s'apercevoir qu'il est étranger.

« A vos plaisirs et à vos jeux appelez, si vous le voulez, les jeunes gens de votre âge; mais ne traitez les affaires qu'avec les vieillards.

« C'est ainsi que vous règnez glorieusement ».<sup>2</sup>

Quelle admirable lettre! Quelle sagesse! Quelle paternelle et sainte sollicitude toute débordante de zèle pour Dieu et d'amour patriotique. Elle fait honneur à celui qui l'a écrite sans doute, mais aussi à celui qu'il jugeait capable de la bien recevoir et qui la reçut, en effet, avec le plus grand respect.

Ah! — pour le dire en passant — si nos évêques s'avisent d'en écrire de semblables à nos maîtres du jour, comment serait reçue une « *pareille ingérence cléricale* ».

Et ce temps-là on l'appelle *un temps de barbarie!* et le

(1) *Patrologie latine*, tome LXV.

nôtre *un temps de liberté!!!* « *O la piperie des mots* », a dit Montaigne !

C'est surtout par le grand et saint pontife de Reims qu'a commencé cette série merveilleuse de nos évêques Français qui n'ont jamais cessé, le long des âges, de travailler avec un zèle infatigable au bien spirituel et social de la France; voilà pourquoi les siècles les ont proclamés : *pères de la patrie*. Prions Dieu pour que de tels pontifes ne nous manquent jamais.

Pourquoi faut-il, hélas ! que tant de nos compatriotes, aient, de nos jours surtout, oublié ces choses ? Pourquoi faut-il que ceux qui arrivent à se hisser au pouvoir prennent à plaisir, se fassent comme un bonheur, de fouler aux pieds ces sages conseils de saint Rémi, si bien accueillis et suivis par nos aïeux !

Pour nous, les derniers venus de la patrie, ces admirables paroles de ce pontife illustre : « *tant que vous vivez en bonne intelligence avec eux (les évêques) les affaires de l'État seront en prospérité* » deviennent, hélas ! comme une prophétie menaçante à cette heure, et un trop juste sujet de crainte, vues les tendances et les pratiques actuelles. Puisse-t-elles ne point nous présager les représailles de Dieu ! Car, Il l'a dit : « *la vertu rend les peuples heureux, et l'iniquité les perd.* »<sup>1</sup>

Cette lettre nous révèle aussi la pensée intime de saint Rémi et de ses vénérables collègues de l'épiscopat, c'est-à-dire, leur désir ardent de la conversion de Clovis et de son peuple.

Or, le saint pontife comprit qu'un des moyens les plus utiles pour l'obtenir était de trouver au jeune roi une épouse, catholique d'abord, mais en plus, pieuse, intelligente, et

(1) *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.* Prov. XIV, 34.

dévouée, qui, par ses vertus et l'aménité de son caractère, pût conquérir son cœur.

Au reste, Clovis venait d'entrer déjà dans ses vingt-sept ans. Il était donc tout naturel qu'il songeât à se créer une dynastie.

Déjà son âme ardente, expansive, subissait l'effervescence de son âge, et s'était éprise d'une concubine, païenne comme lui. Elle venait même de lui donner un fils.

C'était donc le moment de lui substituer une épouse légitime; et, par-là, de l'arracher à ces liens criminels qui auraient engendré des conséquences désastreuses, dont la principale eût été de rendre impossible, ou tout au moins de bien retarder la conversion si désirable.

Ainsi, la pensée du grand évêque entraît à merveille dans le plan de la Providence. Celle-ci, toujours bonne, toujours miséricordieuse, allait aplanir les voies et réaliser cette conversion.

C'est ce que nous allons voir au chapitre suivant.





## CHAPITRE III

# L'Héroïne : Sainte Clotilde

SOMMAIRE : Un drame à la Cour de Bourgogne. — Enfance et jeunesse de Clotilde. — Ses malheurs. — Préliminaires de son mariage. — Un roman chrétien. — La mission d'Aurélianus. — Le mariage.



Il y avait déjà quelques années qu'un drame sanglant s'était produit à la Cour de Gondebaud, roi d'une partie de la Bourgogne.<sup>1</sup>

Ce prince, arien fanatique, ambitieux et cruel, foulant aux pieds les sentiments de la nature, n'avait pas reculé devant l'horreur d'un fratricide. Depuis longtemps il convoitait les États de son frère Childéric, roi d'une autre partie de la Bourgogne, excellent catholique ainsi que toute sa famille, et orné des vertus les plus recommandables.

Ayant enfin réussi à obtenir la connivence de son autre frère Godégiselle, il tendit un piège à Childéric, et s'emparant de sa personne, il lui trancha la tête, massacra sa très digne épouse, ainsi que ses deux fils, puis jeta leurs cadavres dans le Rhône.

Godégiselle ne profita guère de ce crime ; il eut son tour plus tard ; car Gondebaud l'assiégea et s'empara de lui par surprise dans Vienne, sa capitale, et l'égorgea impi-

(1) Le royaume de Gondebaud s'étendait depuis Lyon jusqu'à Marseille ; il occupait par conséquent les plus riches contrées des Gaules.

toyablement aux pieds des autels d'une église arienne où il s'était réfugié. De la sorte, il devint roi de toute la Bourgogne.

Le meurtre de Childéric et de sa famille produisit une indignation considérable dans toute la contrée.

Or, ce prince infortuné laissait encore deux filles. Gondobaud enferma l'aînée, déjà grande, dans un cloître, la vouant à la vie religieuse, ou tout au moins la condamnant à une clôture perpétuelle.

Sa plus jeune sœur, nommée Clotilde, était une enfant d'une beauté si remarquable et d'un caractère si gracieux, que son oncle ne sût point se résoudre à s'en défaire. Il la garda auprès de lui et voulut même qu'on respectât sa religion catholique.

En ces temps barbares où la femme ne comptait pour rien, et n'avait aucune influence dans les affaires publiques, ce misérable ne se doutait pas assurément que cette séduisante petite orpheline, désormais sans appui, sans fortune, pût changer plus tard la face des choses; encore moins qu'elle fût destinée, par la Providence, à la mission la plus grande qui se pût rêver, c'est-à-dire à modifier la situation politique et religieuse de la France, en devenant l'épouse de son rival, le monarque franc, et procurer à tout son peuple cette foi catholique qu'il poursuivait, lui, dans ses États impitoyablement.

Clotilde fut donc élevée dans cette Cour arienne, dans un milieu de licence et de mœurs dépravées, où tout semblaient de nature à la perdre et aussi à la pousser vers l'apostasie.

Mais ce que Dieu garde est bien gardé. Par une grâce vraiment insigne, la pauvre enfant conserva sa foi et la pureté de son cœur.

Qui plus est, son amabilité lui fit obtenir, de son oncle, la charge qui lui était si chère, de distribuer les aumônes royales et le soin des pauvres, dans ce même palais où elle

avait été si souvent témoin, dès sa plus tendre enfance, des charités de sa pieuse mère.

Nous devons ajouter cependant que, tout en remettant son avenir et sa vengeance à son Père céleste — car elle était vraiment chrétienne — le souvenir du drame épouvantable qui l'avait rendue orpheline pesait toujours sur son cœur comme un cauchemar affreux; il lui arrachait souvent des larmes; encore fallait-il les cacher; elles auraient irrité son oncle, comme un dur reproche. Ses relations, toutes de charité avec les malheureux, étaient donc les seuls rapports qu'il lui fut permis d'avoir avec l'extérieur. Tout autre lui était sévèrement interdit. La voilà donc comme captive dans le propre palais de ses pères. Quelle pénible existence!

Il est facile de comprendre combien son âme mûrit vite dans ce triste milieu. C'est une si rude école celle du malheur! Elle grandit ainsi, le cœur toujours endolori, sans laisser effleurer le moins du monde ni sa vertu, ni sa foi, uniquement soutenue par les pensées de la religion et le ferme espoir que Dieu aurait un jour pitié d'elle et la délivrerait.

A l'époque où nous sommes arrivés de notre récit, Clotilde était devenue une jeune fille grave, dans tout l'épanouissement de ses vingt ans, et dans le séduisant éclat d'une admirable beauté.

Or, saint Rémi était trop au courant des affaires publiques pour avoir pu ignorer ce qui s'était passé à la Cour de Bourgogne; il connaissait ces événements jusque dans tous les détails.

La miraculeuse préservation de cette enfant, le bien extraordinaire qu'on en disait, la reconnaissance des pauvres qu'elle secourait avec une admirable charité, sa réputation de haute piété, la beauté et la noblesse de tout son extérieur, furent pour cette grande et perspicace intelligence un véritable trait de lumière et une indication pré-

cise qui lui révélèrent que Dieu avait des vues sur elle. Aussi il se détermina pour la choisir pour Clovis.

Il en parla souvent au jeune roi mettant sans doute en relief toutes ces qualités que nous venons d'indiquer, ainsi que la fermeté de son caractère qui avait su résister à toutes les séductions, et son amabilité qui lui gagnait tous les cœurs; mais particulièrement une étonnante beauté qui ajouterait un lustre de plus au beau type de la race des rois francs, s'il la prenait pour épouse. Aussi le jeune prince se prit à la désirer, et, en barbare qu'il était encore, il la désira ardemment.

Cependant, il faut convenir que ce mariage n'offrait, au point de vue politique, aucun des avantages qu'on recherche ordinairement dans les alliances princières.

Elle était catholique, catholique fervente; lui païen, adorateur fidèle de ses dieux; et son peuple de même. Or, ce peuple n'en serait-il pas mécontent? De dot, elle n'en avait pas d'autre que ses vertus et son extérieur remarquables; — minces trésors pour ceux qui n'ont pas la foi.

Dépouillée de ses États par celui-là même qui la retenait captive et à la merci duquel elle était livrée, sans aucun appui, sans aucun secours, comment cette pauvre jeune fille pouvait-elle espérer les recouvrer un jour?

De plus, si ce mariage s'accomplissait, n'était-ce pas une guerre probable par les instances que Clotilde ferait pour reprendre le royaume de son père?

Or, malgré toute la valeur des francs, une guerre avec la puissante Bourgogne présenterait un aléa bien dangereux. Toutes ces considérations étaient graves. Clovis, s'il désirait Clotilde, ne pouvait donc la désirer que pour elle-même, personnellement.

Mais Dieu se joue des obstacles humains qui ne seront jamais de nature à entraver les desseins de sa Providence. Il mit au cœur du jeune roi un si vif désir, et donna en même temps à saint Rémi une telle influence que Clovis, à



Aurélianus se mêla à la foule des mendiants et examina la princesse  
bien à loisir. (page 65)

l'âme essentiellement française, c'est-à-dire chevaleresque, passa outre et méprisa toute considération d'intérêt et de crainte.

Et qui sait même si, au fond de son âme, la perspective d'avoir une légitime raison d'agrandir plus tard ses États, de ceux volés à l'orpheline, n'entra point dans sa pensée? Il résolut donc ce mariage, et le voulut à tout prix. Mais quels moyens prendre?

Nous allons emprunter le récit qui va suivre aux chroniqueurs du temps, surtout à Frédégaire. Il a toute la saveur d'un roman chrétien, mais en plus, le grand et très rare avantage d'être absolument vrai jusque dans ses moindres détails.

Dans une récente vie de sainte Clotilde, l'auteur M. G. Kurth, professeur à l'université de Liège, émet un doute — c'est la première fois, croyons-nous, que la chose se produit — soit sur l'avènement tragique qui priva, dès son enfance, sainte Clotilde de son père et de sa mère, soit sur le mode de négociations de ses fiançailles avec Clovis. Cependant ces faits, dont le premier surtout était trop important pour qu'on pût le dénaturer, ont été ainsi racontés d'abord par saint Grégoire de Tours, presque contemporain de sainte Clotilde, et confirmés ensuite par Frédégaire, deux hommes trop sérieux pour confondre des vérités historiques avec de pures fictions poétiques. Aussi, malgré toute l'estime que nous avons pour M. Kurth, dont l'opinion ne nous paraît pas suffisamment justifiée, nous croyons devoir rester fidèle au récit traditionnel.

Plusieurs fois Clovis envoya des ambassadeurs à la Cour de Bourgogne; tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, mais toujours dans le but secret qu'ils vissent la princesse et qu'ils lui en rendissent un compte bien exact.

Or, par une fatalité qui l'agaçait, jamais ils n'avaient pu réussir, même à l'entrevoir un instant, tant était sévère la

garde qui l'enlevait à tous rapports avec le public, excepté celui des mendiants qu'elle secourait.

Alors, un noble gallo-romain, le comte Aurélianus, confident intime — quoique fervent catholique — de Clovis, eut la pensée qu'un stratagème seul pourrait réussir.

Il offrit au roi de se déguiser en mendiant et d'aller se mêler ainsi à la foule des autres quémandeurs qui, chaque jour, recevaient l'aumône des mains mêmes de la princesse. De cette manière sa présence n'éveillerait aucun soupçon dans l'esprit des gens du palais.

C'était habile; et Clovis approuva le plan de son ami. Il lui confia même son anneau royal, qui serait la preuve manifeste de sa mission, et, au cas voulu, le gage officiel des fiançailles.

Cet ambassadeur d'un nouveau genre partit donc, sans plus de retard, pour Janua (aujourd'hui Genève), ville où Gondebaud tenait sa Cour.

Arrivé au palais royal, Aurélianus se mêla, comme il était convenu, à la foule des mendiants et examina la princesse bien à loisir.

Il fut absolument séduit par sa beauté, par son exquise charité envers tous ces malheureux et par l'extraordinaire distinction de toute sa personne. Resté à dessein le dernier, au moment où elle se pencha pour lui laver les pieds, selon la coutume, avant de lui donner à manger, il lui dit tout bas qui il était et ce qu'il venait faire.

Stupéfaction de Clotilde. Elle n'osa pas y croire.

Aurélianus tira alors de dessous ses haillons l'anneau royal de Clovis et le lui présenta comme preuve irrécusable de sa mission.

Elle réfléchit un petit instant, et, à voix basse aussi, elle lui dit : « Comment cela pourrait-il se faire? Je suis catholique, et ma religion divine, à laquelle je tiens plus qu'à ma vie même, me défend d'épouser un païen. »

La voilà donc cette sublime enfant prête à refuser la

liberté après laquelle son âme soupire tant ; et, avec elle, le trône le plus envié d'alors, plutôt que d'apostasier son Dieu.

Or, ces paroles si pleines de sagesse et de la plus suave piété provoquèrent dans Aurélianus, catholique comme elle, une extrême admiration, et un désir plus ardent encore de l'obtenir pour son roi et pour sa nation.

O femmes de France ! apprenez de votre première reine, toute jeune encore et sans autres conseillers que sa foi, quel cas vous devez faire de votre divine religion ; et, au besoin, quels sacrifices on doit s'imposer pour la garder, et même la défendre. Et vous, jeunes filles, quels sentiments doivent vous inspirer quand il s'agit du choix d'un époux.

Aurélianus répondit :

« Ne craignez rien, princesse ; mon Seigneur et Maître n'ignore pas que vous êtes catholique. Je le suis moi-même. Il vous désire ardemment. Il vous jure que vous aurez toute la liberté de votre culte. Voyez à quel stratagème il a fallu descendre pour vous communiquer librement ses désirs.

« Le saint évêque Rémi et nos Pères les Seigneurs Pontifes, mis au courant de ces projets, vous supplient par ma bouche d'y acquiescer. Voici donc l'anneau royal des fiançailles que mon illustre Maître m'envoie vous offrir comme preuve de ma mission, ainsi que de ses bons sentiments envers vous. Oh ! daignez l'accepter pour le bonheur de notre roi et le bien de nos frères, les catholiques du royaume. »

Et Clotilde, saisie d'une indicible émotion qui se refléta aussitôt sur son beau visage, croyant voir en tout cela la volonté de son Dieu, éleva vers le ciel ses yeux avec une ardente prière et répondit :

« Puisque, au témoignage du saint Pontife Rémi, Dieu veut se servir de moi pour amener le roi des Francs, et peut-être son peuple aussi, à le connaître, je serai heu-

reuse d'accomplir sa divine volonté. Donc j'accepte l'anneau ; recevez le mien.

« Pour vous, personnellement, voici cent *solidis*, que je vous prie de recevoir comme récompense de votre service.

« Retournez près de votre Maître ; mais en toute hâte. Dites-lui que, s'il persiste à vouloir m'épouser, il envoie, au plus vite, ses ambassadeurs pour faire sa demande officielle au roi Gondobaud, mon oncle. Il faut qu'ils concluent ces négociations sans le moindre délai, pendant qu'Aétius, le premier et tout-puissant conseiller de mon oncle n'est pas encore de retour de sa mission à Constantinople, car sûrement il l'empêcherait. »

L'échange des anneaux fut donc fait, et le faux mendiant repartit, tout heureux du succès qu'il venait de remporter.

Mais un incident, qui se produisit dans son voyage de retour, faillit tout compromettre et empêcher même cette union si désirée. Dans l'accomplissement des œuvres de Dieu, sa Sagesse mêle toujours pour ses serviteurs quelque épreuve ; le plus souvent même elle est en rapport avec l'importance de l'œuvre elle-même.

Arrivé près d'Orléans, où le comte avait ses domaines, un soir il s'endormit, accablé de fatigue, sans précaution aucune, se croyant en pleine sécurité.

Or, quelles ne furent point sa stupéfaction et sa douleur quand, à son réveil, il s'aperçut qu'on avait volé sa besace de mendiant, dans laquelle il avait enfermé, avec ses cent *solidis*, l'anneau de Clotilde !

C'était l'effondrement de ses négociations si habilement menées jusque-là ; probablement même le mariage royal rendu impossible ; dans tous les cas, la juste colère de Clovis et sa disgrâce trop bien méritée par son manque de prudence. Il fallait aviser cependant, et au plus vite.

Au désespoir donc de ce terrible contre-temps, il fran-

chit rapidement la dernière étape qui le séparait de la ville d'Orléans, se dépouille de ses haillons désormais inutiles, et, se faisant reconnaître de ses serviteurs, les envoie dans toutes les directions à la recherche du voleur ; car il ne doutait point que ce ne fût un des mendiants qui avait fait route avec lui et qui avait au reste disparu depuis.

Par la bonté de la Providence, qui n'avait voulu que l'éprouver, on trouva bientôt le coupable. Très heureusement il ne s'était pas encore débarrassé de sa rapine. On se saisit donc de lui.

Aurélianus le retint trois jours en prison. Chacun de ces trois jours il le fit châtier de verges. Il lui aurait même tranché la tête, selon la justice sommaire de l'époque et les lois du pays ; mais, en bon catholique qu'il était, il aimait mieux user de miséricorde envers ce misérable, qui se trouva tout heureux de s'en tirer à si bon compte. Puis il le renvoya.

Clovis apprit avec une extrême joie tous les détails de cet étonnant voyage. Aussitôt, il s'empressa de préparer une brillante ambassade qu'il confia de nouveau à son ami.

Celui-ci retourna donc à la Cour de Gondebaud ; non plus en mendiant, aux sordides habits, mais avec tout l'éclat d'un ambassadeur du roi le plus en vue de ce temps, et suivi d'une pompeuse escorte.

Dès son arrivée, il se présenta fièrement devant le roi de Bourgogne et lui dit :

« Le roi de France, mon auguste maître, Clodovœus, m'envoie pour vous réclamer sa fiancée que vous retenez à votre Cour, et j'ai mission formelle de la lui amener. »

Grand fut l'étonnement de Gondebaud, qui ignorait tout ce qui s'était passé.

« Que voulez-vous dire, lui répondit-il ? Je ne connais pas ici de fiancée de votre maître. Expliquez-vous. »

Clotilde n'avait pas jugé bon, en effet, de lui révéler ni l'entrevue qu'elle avait eue avec le faux mendiant, ni encore

moins l'échange des anneaux qui, selon les mœurs de l'époque, la constituait la fiancée officielle de Clovis, et donnait, par conséquent, à celui-ci le droit de la réclamer.

On s'expliqua donc. Clotilde, appelée, confirma en tous points le récit de l'ambassadeur.

Gondebaud en fut fort ennuyé. Il aurait voulu la garder auprès de lui, car il l'aimait ; mais craignant la colère et les représailles du terrible roi des Francs, s'il la lui refusait, et, par suite, une guerre qui pourrait être désastreuse, il fit contre mauvaise fortune bon cœur. Il l'accorda donc, après avoir consulté cependant les gens de sa Cour. Bien plus, il crut habile de joindre à son consentement de riches présents. Il fut même convenu entre lui et l'ambassadeur que les deux fiancés viendraient célébrer leurs noces à Châlons-sur-Saône, car il promit même d'y assister.

Ce consentement étant donné, Clotilde pressa l'heure du départ. C'était prudent, en effet. Son oncle, le moment étant venu, la fit suivre d'une belle escorte d'honneur qui devait la remettre officiellement au roi Franc. Et ce brillant et nombreux cortège se mit en marche.

Après quelques jours de route, elle remercia l'escorte que son oncle lui avait donnée, et la renvoya : puis, quittant le brillant et lourd charriot que traînaient des bœufs richement caparaçonnés — véhicule qu'on nommait une *basterne* — elle dit à Aurélianus et à ses Francs :

« Si vous voulez me remettre saine et sauve entre les mains du roi votre maître, ce n'est plus sur une basterne si lente que je dois voyager ; donnez-moi, et prenez vous-même, un bon coursier, et sortons, croyez-moi, au plus vite, du territoire des Burgondes, car nous risquons fort d'être arrêtés en route. Aëtius, dès son retour, qui peut se produire à tout moment, nous fera certainement poursuivre. »

Les Francs ne demandaient par mieux. Montée donc avec ses compagnons sur un cheval vigoureux, Clotilde précipita sa marche.

Par mesure de prudence, elle prit même une précaution dont la suite montra la sagesse.

En vertu de son droit de propriété sur la contrée qu'elle traversait, qui appartenait au royaume de son père et dont elle avait été si criminellement dépouillée, elle fit faire le vide, sur son passage, en détruisant les récoltes, afin que Aétius ne put ravitailler ses troupes, s'il se lançait en effet à sa poursuite ; sa marche en serait par conséquent retardée. Or, c'est bien ce qui arriva.

Ce puissant ministre, de retour presque aussitôt après le départ de Clotilde, apprenant ce qui venait de se passer, en conçut un vif dépit.

« Et quoi ! dit-il à Gondebaud, vous pensez avoir fait chose habile en accordant la princesse au roi des Francs, et contracté une alliance avec lui ! Oh ! comme vous vous êtes trompé ! Dites plutôt que vous aurez occasionné, par là, une terrible guerre qui sera peut-être la perte de votre royaume. Croyez-vous donc que Clotilde, dont vous avez constaté si souvent le caractère énergique, ait oublié le massacre de sa famille exécuté par vos ordres, et renoncé définitivement au royaume de son père ? « Devenue reine des Francs, de cette nation turbulente et ambitieuse, ce qui lui tiendra le plus à cœur sera certainement de venger sa famille et de détruire la vôtre à son tour. Son juste ressentiment concordera si bien, d'ailleurs, avec la légitime ambition de recouvrer son royaume paternel. Faites donc vite courir après elle ; qu'on la ramène ; et désormais, gardez-la toujours auprès de vous ; voilà le seul moyen de l'empêcher de vous nuire. »

Gondebaud se rangea à l'avis de son astucieux ministre. Aussitôt, il forma une très forte troupe de ses meilleurs soldats, et les lança à la poursuite de sa nièce, avec ordre de la lui ramener, coûte que coûte.

Mais ce fut trop tard. Ils ne purent atteindre que ses bagages dont, au reste, ils s'emparèrent.

Clotilde avait franchi la frontière, ainsi que son escorte ; elle s'avancait déjà même un peu loin sur le territoire des Francs.

En apprenant ces choses, Clovis sentit vivement l'injure que Gondebaud lui faisait. Mais, en homme avisé, il retarda sa vengeance jusqu'au moment qui lui semblerait favorable. Or, ce moment vint plus tard, et pour lui-même et pour ses fils.

Sa rencontre avec sa fiancée fut des plus touchantes : Averti par un courrier spécial, il alla au-devant d'elle avec toute sa Cour et de nombreux et vaillants guerriers, en cas d'avoir besoin d'eux.

C'est à Villariacum, aujourd'hui Villery, à seize kilomètres de Troyes, que cette rencontre eut lieu.

Clotilde, en abordant le jeune roi, tomba à genoux, et les bras et les yeux élevés vers le ciel, elle s'empressa de remercier, tout haut, son Dieu, par une fervente prière, de l'avoir enfin arrachée, si providentiellement, au bourreau de sa famille et à sa longue captivité.

Cette prière de la reconnaissance fit sur ceux qui en furent témoins une profonde impression ; sur Clovis surtout ; et ses yeux, pleins de larmes, donnèrent un cachet plus brillant encore à sa grande beauté.

Les noces eurent lieu à Soissons, avec toute la solennité possible. La Cour entière fut en fête, et, par les soins de Clotilde, les pauvres ne furent pas oubliés.

On était en l'année 493.

Clovis, au comble du bonheur, voulut être absolument fidèle à sa promesse. Il se hâta donc de faire construire, dans son palais même, un oratoire pour sa chère et charmante épouse, et prit toutes ses mesures pour qu'on y célébrât, chaque jour, selon le désir qu'elle en manifesta, les saints mystères.

Dès aussitôt Clotilde choisit, pour directeur de sa conscience, le saint évêque de Reims.

Clovis voulut aussi récompenser Aurélianus de ses bons services. Il lui donna une terre importante et le combla de faveurs. Plus que jamais, il fut son confident et son meilleur ami.

Clotilde, devenue la reine des Francs, partagea l'existence et les préoccupations de son époux. Elle vint avec lui dans la vieille cité romaine de Soissons. La ville était remplie de sanctuaires chrétiens; une belle basilique dédiée à la sainte Vierge y surgissait sur les fondements d'un ancien Temple d'Isis; et les martyrs chers à la piété du peuple de Soissons, Crépin et Crépinien, y étaient honorés dans plusieurs églises ou chapelles.

Mais Soissons ne fut pas la seule résidence du couple royal. Il était, en effet, dans les usages des rois mérovingiens, d'être tour à tour sur les divers points de leur royaume, pour y recueillir les produits en nature des domaines royaux, qui remplaçaient ce que nous appelons *la liste civile*. Ces domaines étaient nombreux et disséminés; chacun produisait en abondance, et le maître venait, à un moment donné, avec le nombreux personnel de sa Cour, consommer sur place les récoltes; cette vie de déplacements continuels faisait de la royauté une institution en quelque sorte ambulante.

Telles furent les conditions des premières années de mariage: Soissons, résidence habituelle, avec nombreuses excursions dans les villas royales<sup>1</sup>.

(1) Auteurs consultés: Frédaire: *Historia francorum*, chap. XVIII.  
Aimoin: *Historia francorum*, liv. I, chap. XIV.  
Migne: *Patrologie latine*.  
Saint Grégoire de Tours: *Histoire ecclésiastique et profane des Gaules*.



## CHAPITRE IV

# L'Épreuve

SOMMAIRE : La première année de mariage. — Pourquoi le zèle de la jeune épouse n'aboutissait pas encore ? — Comme quoi, pour conquérir les âmes, il faut joindre à la prière le sacrifice. — La philosophie chrétienne de la souffrance. — Terrible et double épreuve.



LOTILDE était trop pieuse et trop intelligente pour ne pas utiliser, dès les premiers jours de son mariage, la vive affection et la grande estime que lui témoignait son royal époux.

Elle s'appliqua donc entièrement à la sainte mission qui lui tenait tant à cœur : sa conversion.

Mais ne voulant rien précipiter, surtout rien brusquer, elle agit en toutes choses avec prudence. C'est par la voie du cœur qu'elle voulait le gagner à Jésus-Christ. Elle se montra donc si aimable, si égale dans son caractère, si pieuse, si douce, que tous ceux qui l'approchaient l'admiraient. Elle était un modèle parfait. La Cour entière en était ravie, et les pauvres ne savaient assez faire ses louanges.

Les Évêques devinrent ses conseillers. Mais ce fut surtout dans l'âme de saint Rémi qu'elle versait toutes ses pensées. Prières ferventes, jeûnes, pénitences secrètes et mortifications connues de Dieu seul et de son confesseur, aumônes accompagnées toujours de douces paroles, elle mit tout en œuvre pour toucher la Bonté divine.

Colvis l'admirait. Il n'avait jamais eu l'idée d'une vertu pareille, et quelle différence ne trouvait-il pas avec les femmes païennes, même les plus estimables de son entourage ? Et son admiration se reportait, par une logique conséquence, sur la Religion chrétienne, qui créait de semblables perfections.

Il aimait donc tendrement sa noble épouse. Aussi, laissant de côté sa concubine, c'est à Clotilde qu'il donna entièrement son cœur.

Première victoire d'une épouse vraiment chrétienne.

A la différence de tant de femmes de nos jours, même pieuses, mais bien inhabiles, elle parlait sans doute souvent de Notre-Seigneur à son mari ; mais toujours à-propos, jamais à contre-temps ; choisissant habilement le moment favorable.

Elle réalisa ainsi admirablement, dans son palais, les qualités de la femme forte, si bien dépeintes dans nos saints livres.

Évidemment c'est Dieu qui, par une grâce privilégiée, aidait cette jeune princesse. Mais aussi comme, de son côté, elle s'efforçait de correspondre, du mieux possible, à la grâce divine !

Cependant, à sa grande tristesse — bien qu'elle espérât toujours — elle ne voyait rien se produire qui lui fit présager, comme prochaine, la conversion qu'elle désirait.

Bien que les historiens ne le disent pas, il est permis de conjecturer à une sérieuse préoccupation de sainte Clotilde au sujet de cette conversion tant désirée. Tout en se faisant chrétien, Clovis n'embrasserait-il pas l'arianisme ? Il ne faut pas oublier que cette confession était alors la vraie forme du christianisme germanique. Répandu parmi les Barbares par les Goths qui en avaient été les premiers fidèles, l'arianisme avait rallié successivement tous les Germains. Tous les souverains germaniques, en tête desquels Théodore-le-Grand, étaient ariens. L'arianisme était tenu

par eux comme un signe distinctif vis-à-vis des Romains catholiques. Clotilde pouvait-elle espérer que Clovis, se faisant chrétien, ferait exception dans la famille des rois ? De plus, sa sœur Aldoflède, en épousant Théodore-le-Grand, avait été baptisée dans le rite arien ; il en était de même de son autre sœur Lanthilde. Toutes les influences semblaient donc se réunir pour pousser Clovis du côté de l'hérésie.

Mais Clotilde veillait. Malgré toutes ces appréhensions, elle était trop pieuse assurément pour se décourager ; car, après tout, Dieu est le maître de ses dons ainsi que du moment où il lui plaît de les accorder.

D'ailleurs, l'espérance n'est-elle pas une vertu obligatoire et le découragement n'est-il pas une injure à la bonté paternelle de Dieu ? Se décourager est le propre des âmes qui n'ont qu'une piété factice.

Or, elle s'aperçut un jour qu'il y avait dans l'esprit de Clovis un obstacle qui paraissait invincible à cette âme encore païenne.

Le Dieu dont elle parlait avec tant d'amour, Notre-Seigneur Jésus-Christ était, en effet, un vaincu ; un Dieu qui n'avait su ni se défendre, ni écraser ses ennemis. Le Calvaire, la croix étaient, à ses yeux, une honte et une preuve d'impuissance. Comment donc, lui et ses Francs, qui ne prisait que la force et la victoire, pourraient-ils jamais se résoudre à adorer un Dieu qui avait été le jouet de ses ennemis et qu'on avait ignominieusement cloué sur un bois infâme ? Un vaincu !

Ah ! c'est qu'il faut la foi pour adorer Jésus crucifié ! et Clovis ne l'avait pas encore.

La croix était, selon la parole de saint Paul, qui l'avait tant constaté dans ses courses apostoliques : *Une folie pour les païens.*<sup>1</sup>

(1) Première aux Corinthiens, 23.

Et Clotilde redoublait ses prières, ses aumônes, ses pénitences, sans se lasser, espérant toujours en la miséricorde infinie de Celui qu'elle aimait de tout son cœur.

Comment donc expliquer une si longue attente ?

C'est que, à toutes ses supplications il manquait quelque chose d'une extrême importance, quand il s'agit d'obtenir une aussi grande grâce, la plus grande peut-être. Il manquait l'épreuve ; l'épreuve qui purifierait davantage Clotilde, qui féconderait ses prières et tous ses efforts, qui inclineraient enfin le cœur de Dieu vers son royal époux.

L'épreuve, la souffrance — morale ou physique, n'importe — sont, en effet, non seulement le mystère inévitable de notre pauvre vie terrestre, mais aussi, mais surtout la loi fondamentale de la Rédemption. C'est par la souffrance que Notre-Seigneur a racheté le genre humain.

Nous nous obstinons à croire que le talent de la parole, la dextérité dans le maniement des esprits, l'éclat des miracles, sont les véritables agents de la conversion des âmes, et suffisent pour établir le royaume de Dieu sur la terre, pour y détruire l'erreur, corriger le vice et faire régner la vertu. Oh ! que nous nous trompons !

Mais Notre-Seigneur ne possédait-il donc pas tous ces moyens, et à un degré d'infinie perfection ? Ne les avait-il pas employés, pendant trois ans, avec un zèle infatigable ? Et cependant, qu'avait-il obtenu ? Combien de disciples ? et quels disciples avait-il rassemblés autour de lui ?

Un seul lui était resté fidèle ; les autres l'avaient lâchement trahi.

Il souffre ; il meurt.

Et voilà qu'aussitôt tout change de face. Élevé en croix, « *il attire tout à lui* ». La voix de son sang, le cri de ses douleurs, ébranlent le monde et l'univers est bientôt transformé : « *Il fallait que le Christ passât par la souffrance, par les opprobres.* »

Ainsi en fût-il pour les Apôtres et pour tous les conver-

tisseurs d'âmes depuis le Calvaire. C'est : « *le sang des martyrs qui est et sera toujours une semence de chrétiens.* »<sup>1</sup>

Oui, l'expérience des dix-neuf siècles écoulés a toujours démontré que les succès de l'apostolat sont en exacte proportion avec les souffrances et les épreuves de l'apôtre.

Assurément la prière est une très grande puissance dans la main de l'homme ; mais la souffrance la complète et lui donne une divine fécondité.

Les auteurs spirituels disent que sainte Thérèse a contribué, par ses souffrances, dont elle était si passionnée pour la gloire de Dieu, à la conversion des pécheurs de son temps, plus que beaucoup de zélés missionnaires.

Et n'est-ce pas aussi par ses pénitences extraordinaires, par les tentations et les assauts sataniques, vraiment effrayants qu'il eut à souffrir, que notre saint curé d'Ars acquit ce merveilleux pouvoir de ramener à Dieu tant et tant de pauvres cœurs égarés loin de la vertu ?

Donc, ne nous y trompons pas, nous n'obtiendrons jamais le salut d'une âme, pas même de la nôtre, sans ces conditions. C'est la loi irrévocable de toute rédemption.

« *O bonne Croix !* » s'écria saint André, en la serrant avec tendresse dans ses bras, avant que d'y monter.

« *O la bonne souffrance !* » a écrit, de nos jours, F. Coppée qui, par elle, a retrouvé la foi suave de son enfance ; et, avec elle aussi, une haute piété et le courage vraiment chrétien.

Gloire à Clotilde d'avoir compris, quoique dans ce temps barbare et toute jeune encore, cette divine et puissante philosophie du sacrifice et de la pénitence. Son âme courageuse la pratiqua dès les premiers jours de son mariage. Nous allons la contempler au sein de l'épreuve, et d'une

(1) Paroles de Tertullien.

épreuve qui, par deux fois, aurait peut-être ébranlé un cœur moins chrétien que le sien.

Un an après son mariage, lui naquit un fils.

Grande fut la joie de Clovis et la sienne aussi. Elle en remercia le Seigneur. Cédant aux instances de son épouse, Clovis le laissa baptiser. Il l'avait d'ailleurs promis lors de son mariage. On nomma l'enfant : *Inglomer*.

La jeune mère fit tout pour que la sainte cérémonie, qui devait faire de son enfant un chrétien, produisit une impression salutaire sur l'âme de son époux. Elle veilla à ce qu'on ornât magnifiquement le sanctuaire réservé à la solennité. Des voiles de pourpre et d'or flottaient du haut des voûtes, et les murailles disparaissaient sous l'opulence de tapis tendus de toute part, à la manière méridionale.

Ce fut *Principius*, évêque de Soissons, frère de saint Rémi, disent certaines chroniques, qui administra le sacrement. (Cependant saint Rémi déclare, dans son testament, qu'il avait baptisé toute la famille royale.) Peu importe ! Mais la joie ne fut pas, hélas ! de bien longue durée. Dans la semaine même l'enfant mourut, revêtu encore, par conséquent, de la robe blanche qu'il devait porter pendant huit jours, selon les prescriptions liturgiques de l'époque.<sup>1</sup>

Clovis en fut très vivement affecté. Alors sa nature de Barbare reprenant le dessus, il se répandit en reproches amers contre Clotilde ; en blasphèmes contre le Dieu des chrétiens ; prétendant que c'était là la vengeance de ses dieux méprisés ; et ces sentiments augmentèrent encore la douleur de la jeune mère.

C'était aussi, pour elle, une désillusion bien pénible concernant tous les efforts et le zèle employés, depuis un an, pour gagner à Jésus-Christ son époux. Elle eut cependant la force de concentrer dans son âme sa profonde tristesse ; ne la laissant percer que dans le secret intime de son

(1) *Obiit in albis*, dit Frédegaire.



Un ange descendit vers l'enfant et lui toucha le front  
de son doigt céleste. (Page 81.)

oratoire, où elle la versait dans le cœur de son Dieu à qui elle demandait instamment aide et protection.

La laissant paraître le moins possible sur ses traits, elle répondit à Clovis irrité : *Je rends grâces au tout-puissant et souverain Maître du monde, d'avoir choisi mon premier-né pour l'appeler dans son royaume. La douleur que me cause sa perte est consolée par la certitude qu'il est au ciel, où Dieu reçoit les enfants morts dans l'innocence du baptême.* »

Cette résignation extraordinaire de son épouse, cependant si aimante et si bonne, étonna Clovis. Il crut aux sentiments qu'elle exprimait ; cessa ses plaintes et se consola lui-même. Le calme revint donc, après cet orage terrible ; et, avec lui, revint aussi la tendre affection des jours précédents.

Encore un an après, naquit un second fils qui fut également baptisé. On le nomma Clodomir.

Mais voilà que bientôt l'âme de cette pieuse reine, eut à subir, à l'occasion de cet enfant, qui avait fait renaitre la plus grande joie, une seconde et bien plus terrible épreuve encore.

Peu de temps après, cet enfant chéri, objet des espérances de tous, mais surtout de sa mère, tombe malade à son tour, et gravement. Les soins les plus intelligents sont impuissants à conjurer le danger. Il va mourir. Quelques heures encore, et c'est fini.

Oh ! alors la colère de Clovis ne connaît plus de bornes. Comme un lion à qui on voudrait ravir ses petits, il est hors de lui. Reproches terribles contre son angélique épouse ; menaces même ; blasphèmes et imprécations de toutes sortes, c'est sa nature fougueuse de barbare qui réagit entièrement. Il voit dans le nouveau malheur qui va le frapper, une seconde et cruelle vengeance de ses dieux ; et, autour de lui, ses familiers consternés y croient aussi.

Il est facile de comprendre combien fut poignante la dou-

leur de Clotilde. Pauvre jeune mère ! Elle allait non seulement perdre son second fils qui la consolait de la mort du premier, qui vivait quand même toujours dans son souvenir maternel, mais elle voyait aussi s'anéantir l'espoir de la conversion de son époux et de son peuple, qu'elle avait tant désiré gagner à Jésus-Christ, et le culte du paganisme s'enraciner plus que jamais parmi eux.

Et puis, comment obtenir, une seconde fois, après la mort de cet enfant, la résignation dans cette pauvre âme si surexcitée. Donc plus d'espoir humain.

Eh bien ! c'est dans ces terribles angoisses que ce cœur courageux, cette foi qui s'obstinait à ne pas vouloir douter de la bonté de Notre-Seigneur, se retourna vers Lui avec une entière confiance.

Elle tomba à genoux près du berceau du pauvre petit moribond ; et, dans une de ses prières ardentes qui font violence au ciel, prière où passa toute son âme, elle supplia son Dieu, avec d'abondantes larmes, de lui conserver son enfant chéri.

Clovis, témoin de cette scène déchirante, était bouleversé.

Une légende, reproduite d'ailleurs par de très vieilles peintures et par tous les chroniqueurs les plus anciens, raconte qu'à ce moment, un ange que Clotilde seule pût voir, descendit vers l'enfant, et lui toucha le front de son doigt céleste.

Ce qui est certain, c'est que le petit agonisant rouvrit ses yeux et fut instantanément guéri.

Clotilde le prit dans ses bras, le pressa sur son cœur, et inondant son pur visage des larmes de sa joie, le présenta à Clovis stupéfait qui l'embrassa à son tour.

Ce fut une heure décisive pour le royaume des Francs, dont l'héritier serait désormais un enfant de l'Église catholique, et dont la conversion était à moitié faite. Mais Clotilde avait mérité une autre récompense : c'est l'époux lui-même

qu'elle désirait introduire dans le chemin du salut. Ce vœu suprême, la Providence allait se charger de le réaliser.

Terminons ce chapitre par cette réflexion :

Oh! quelle est donc grande la puissance d'une épouse vraiment chrétienne! Seigneur! multipliez-les, de grâce, parmi nous. Notre société qui s'effondre en a tant besoin!





## CHAPITRE V

# La Conversion

SOMMAIRE : Tolbiac. — Bataille; — La panique; — Clovis appelle Notre-Seigneur à son secours. — La victoire. — Retour triomphal. — Miracle. Le catéchuménat. — Saint Vaast, catéchiste de Clovis. — La veillée de Noël et ses merveilleux incidents. — Saint Rémi prophétise. — Emotion de Clovis et de la Cour. — Le Baptême et ses émouvantes circonstances.



ETTE guérison si subite fit sur Clovis une telle impression que, dès ce moment, il crut dans le fond de son cœur au Dieu de son épouse. Il était vaincu.

Pendant, continue saint Grégoire de Tours, il ne savait pas se décider encore à abandonner le culte de ses idoles, et à abjurer la religion de ses sujets.

Il fallait donc une seconde intervention du ciel. Avec la pieuse reine, les évêques, le clergé, et saint Rémi surtout, la demandaient ardemment. Dieu daigna l'accorder ; mais, cette fois, éclatante, solennelle, et avec une publicité indéniable. En voici le récit :

Une guerre survint entre les Francs et les Alamanis.

Ces derniers sortis eux aussi de la Germanie, n'étaient certes point des ennemis ordinaires. Ils avaient la rudesse, la vaillance, la ténacité de ce sang barbare qui était commun à toutes ces tribus ; et les deux peuples s'étaient préparés avec d'autant plus de soin que, selon la coutume, il était à craindre que le vaincu serait absorbé par le vainqueur ;

car, alors, la pitié et une paix honorable étaient choses inconnues. La rencontre eut lieu à Tolbiac.<sup>1</sup> Elle fut terrible. Des deux côtés même ardeur, même courage.

Longtemps la victoire fut indécise. Enfin, les Francs finirent par céder. Ils se débandaient déjà, et commençaient à fuir épouvantés, s'en allant dans un tel désordre que, leurs bataillons refoulés par l'ennemi les uns sur les autres, allaient être bientôt exterminés par les coups terribles que leur portaient ces sauvages vainqueurs enhardis par le succès.

Clovis pleurait de rage. Sa voix impuissante ne pouvait les rallier; la panique se répandait lamentablement dans tous les rangs. Encore un peu de temps et ç'en serait fait de l'armée franque. Debout sur son cheval, l'œil en feu, il se souvint alors<sup>2</sup> de la recommandation pressante que son épouse lui avait faite, au moment du départ, d'invoquer avec pleine confiance, s'il en était besoin, le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et à haute voix, le cœur brisé, il s'écria :

« O Dieu de Clotilde ! si tu es le Dieu véritable, donne-moi la victoire, et je jure que je n'aurai point d'autre Dieu que toi. J'ai prié mes dieux ; ils ne m'ont pas écouté. O Christ, sauve nous ! »

Il eut à peine fait cette prière, que le combat changea de face. Sa voix, jusque-là impuissante, arrête les fuyards. Ils reforment leurs rangs. Une ardeur nouvelle les anime. Ce fut comme une fascination inexplicable. Ils fondent sur leurs ennemis, comme des enragés ; et ceux-ci, étonnés de cette volte-face, puis, effrayés, lâchent prise ; ils fuient à leur tour dans le plus grand désordre. Clovis se multiplie partout ; il est hors de lui ; il excite, il encourage.

(1) Tolbiac est situé dans une plaine, à sept lieues de Cologne, à 24 kilomètres Nord-Est d'Aix-la-Chapelle, dans le canton de Juliers.

(2) Hincmar prétend que c'est Aurélianus, combattant en ce moment près de Clovis, qui lui rappela la dernière recommandation de Clotilde.

Bientôt des flots de sang allemand et d'innombrables cadavres couvrent le sol, expiant, dans une horrible mêlée, une heure de triomphe.

Clovis tua, de sa propre main, le roi ennemi ; et ceux qui survécurent à ce désastre, humainement inexplicable, s'empressèrent d'implorer la clémence du vainqueur, prêts, lui dirent-ils, à devenir ses fidèles sujets. On était en l'an 495.

Au lieu de pousser au carnage, selon l'usage de la guerre en ce temps-là, et comme il l'aurait fait probablement en d'autres circonstances, Clovis le fit cesser, et garda prisonniers ceux qui restaient.

Tout aussitôt il expédia un courrier à Clotilde pour lui annoncer la grande nouvelle ; et celle-ci la communiqua, à son tour, au saint pontife Rémi.

Cette victoire était si extraordinaire que tous, même les plus zélés partisans du paganisme, y reconnurent l'intervention du ciel.

Le jeune roi franc était donc vaincu par la grâce ; et, cette fois, il lui eut été bien difficile de s'y soustraire. Or, il ne l'essaya point, mais loyalement, il se mit en même de remplir sa promesse. Sa sainte épouse avait enfin obtenu cette âme qui lui était si chère. Inutile d'ajouter combien elle fut heureuse.

Clovis ramena ses troupes à Reims. Elles aussi étaient toutes à la joie et dans l'exaltation d'un triomphe inespéré.

A son passage à Toul, apprenant qu'il y avait, non loin delà, un anachorète d'une grande réputation de sainteté, en même temps que d'une science remarquable, il le manda auprès de lui. Ce saint homme se nommait Védastus ou Vaast.

Clovis le pria de l'accompagner et de l'initier à la doctrine chrétienne, complétant de la sorte, dans son esprit, les premières connaissances qu'il tenait de Clotilde. Il ne voulut pas même attendre, pour cela, d'avoir effectué son retour. Le pieux et savant religieux accéda avec bonheur



La rencontre eut lieu à Tolbiac. Elle fut terrible. Des deux côtés, même ardeur, même courage. (Page 84.)

aux désirs de ce prince et devint ainsi son premier catéchiste.

Ouvrons une parenthèse au sujet de saint Vaast.

Les Bollandistes racontent que Dieu voulut témoigner, par un miracle, combien il l'avait en haute estime.

Lorsqu'il passa un pont à Rilly, mêlé au cortège royal, un pauvre aveugle lui demanda, avec insistance, de le guérir. Vaast témoigna son étonnement d'une pareille demande qui contrista sa profonde humilité. Mais l'aveugle insista et insista toujours, lui criant : « Grand serviteur de Dieu, ayez pitié de moi. Je ne sollicite de vous ni or, ni argent ; invoquez le Seigneur ! Rendez-moi la vue. »

Le bon solitaire eut alors comme l'intuition que Dieu voulait faire un prodige pour récompenser la foi vive de cet infirme, et aussi pour éclairer les âmes de toute cette foule accourue afin de contempler le triomphateur, et celle du triomphateur lui-même.

Il se mit donc alors en prière ; puis, sur ces yeux fermés à la lumière fit le signe de la croix et dit : « Seigneur Jésus, daignez rendre la vue à ce pauvre aveugle, afin que tous comprennent que vous seul êtes Dieu, et que le ciel et la terre vous obéissent ». Et ces yeux s'ouvrirent aussitôt.

Or, ce miracle éclatant, si public, ne contribua pas peu à fortifier la foi du roi et celle de ses francs, déjà si impressionnés par Tolbiac.<sup>1</sup> Ajoutons un détail : Saint Rémi incorpora cet homme de Dieu dans son diocèse. Après le baptême de Clovis, il le consacra évêque des Atrebatés ou habitants d'Arras ; et, à sa mort, c'est-à-dire après un épiscopat remarquable par ses éminentes vertus et un très grand zèle, l'Église le plaça sur nos autels.

Cela dit, reprenons la suite de notre récit.

Dès son arrivée à Reims, le roi franc s'empressa d'ins-

(1) Aleuin, *Vie de Védastus*. Les Bollandistes, page 796, *Vie de saint Védaste ou Vaast*.

truire lui-même saint Rémi de tous les détails de ce grand événement. Ensemble ils en rendirent grâces à Dieu.

Aussitôt on s'occupa de préparer le royal néophyte; et le pontife de Reims, aidé de saint Vaast, compléta, avec le plus grand soin, l'instruction chrétienne si bien commencée.

Un jour, comme il pressait le roi de se déclarer publiquement : « Père saint, lui répondit Clovis, je suis prêt. Cependant une considération me retient encore : comme le peuple qui me suit ne veut pas qu'on abandonne ses dieux, je vais convoquer mes francs et leur parlerai dans le sens de vos instructions. »

Il le fit, en effet; et l'Assemblée eut lieu sans retard.

Peut-être que son projet était déjà connu de tous; car avant même qu'il prit la parole, une acclamation générale se fit entendre : « Pieux monarque, lui dirent les francs, nous abjurons le culte des dieux mortels; nous voulons servir le Dieu immortel que Rémi et Clotilde adorent. »

C'est que la victoire de Tolbiac avait produit sur eux la plus salutaire impression.

Cette décision spontanée et si publiquement manifestée combla de joie Clovis; il n'avait pas osé l'espérer pareille. Évidemment la Providence lui applanissait encore les voies. Plus rien ne retardait désormais le moment de tenir sa parole, et d'accomplir ce qui était le grand désir de son âme loyale.

Donc, aussitôt sous la direction du saint archevêque de Reims, les évêques voisins : saint Souleine (ou Solan), de Chartres; Principius, de Soissons; saint Vaast, dont nous venons de parler, et les prêtres les plus connus par leurs vertus et leur doctrine, se mirent à l'œuvre avec le plus grand zèle. Il s'agissait d'instruire et de préparer les âmes de cette foule considérable qui devait recevoir le saint baptême en même temps que Clovis. Or, la cérémonie était fixée à la nuit de Noël prochain (496).

Il semble qu'on aurait dû choisir la fête de Pâques, car

c'était l'antique tradition de l'Église d'administrer le sacrement du baptême le même jour que celui de la résurrection du Sauveur ; mais le respect de la tradition ne prévalut pas, dans l'esprit des évêques, sur les raisons majeures qu'il y avait de ne pas prolonger le catéchuménat du roi et de son peuple.

Clovis voulut donner à la cérémonie tout l'éclat et toute la solennité possibles. Aussi il dépêcha, sans retard, des courriers dans toutes les directions, avec des lettres de sa main, pour y inviter non seulement les évêques de son royaume, mais aussi les autres principaux évêques du reste des Gaules, comme l'atteste la réponse que lui fit saint Avit, et que nous rapporterons bientôt.

Admirons, en passant, ce délicieux spectacle aux yeux de la foi, de l'Église de France inoculant, avec un soin tout maternel, la sève chrétienne et, avec elle, la vraie civilisation, à cette jeune et fière nation que Dieu venait de se choisir et qu'Il voulait faire sa préférée !

Donc, maudire et persécuter l'Église n'est-ce pas, dans notre France plus qu'ailleurs, un crime non seulement impie, mais anti-national !

Et, avec toute leur bonne volonté et une sincérité parfaites, Clovis et son peuple écoutèrent ces divins enseignements qui ouvraient leurs esprits à l'intelligence de la surhumaine beauté du Christianisme, en même temps qu'ils leur expliquaient pourquoi Notre-Seigneur s'est livré à la souffrance et à la mort pour nous, vérité qui jusque-là n'avait pas pu être comprise.

Un jour, en effet, pendant qu'on leur racontait l'histoire de la Passion, Clovis, à l'âme si ardente, ne sut pas contenir son émotion, et s'écria : « Ah ! si j'avais été là avec mes Francs, j'aurais vengé les injures de mon Dieu. »<sup>1</sup>

(1) *Si ego cum Francis meis inibi affuissem, ejus injurias vindicassem.* »  
Aimoin : *Historia francorum*, lib. I, xvi. *Patrologie latine*, t. CXXXIX, colonne 655.

Nous devrions maintenant faire le récit de la cérémonie du baptême, mais nous nous reprocherions de passer sous silence, deux épisodes très émouvants et d'une grande importance. Les voici :

« Dans la soirée qui précéda la cérémonie — c'était donc la veille de Noël — cérémonie si universellement attendue, le saint et vénéré pontife Rémi passa de longues heures en prière, devant l'autel de la très sainte Vierge Marie, à l'église même de sainte Marie; et pendant ce même temps, la pieuse et jeune reine Clotilde priait aussi, de son côté, dans l'oratoire de saint Pierre, tout près de la demeure du roi. »<sup>1</sup> Quelle coïncidence!

La sainte Mère de Dieu, suppliée longtemps avec larmes par celui là même qui, quelques heures après, allait donner, au nom de l'Église catholique, la France à son adorable Fils!

Que dût-il se passer entre le cœur de cette tendre Mère et celui de son grand serviteur?

Nous ne le saurons bien qu'au ciel; mais, dès maintenant, nous le comprenons assez, car nous avons vu, nous, par l'expérience de tant de siècles passés, de quel amour de prédilection, de quelle protection *spéciale, constante et qui ne s'est jamais lassée*, Marie a toujours couvert notre patrie, même aux heures les plus sombres de son histoire.

Aussi, voilà que la longue et mystérieuse prière du saint pontife à son autel, en ce moment si important, unique même, est restée gravée dans la mémoire nationale. Elle s'est traduite par cet adage chevaleresque, glorieux et si chrétien qui a traversé les siècles, et que, certes, Marie n'a jamais désavoué :

Le royaume de France est celui de Marie.  
*Regnum Gallie, regnum Marie* (2).

(1) Hincmar : *Vita Remigii*

(2) C'est saint Bernard, l'illustre dévot de Marie qui a formulé cet adage. Il a voulu, dit-il, constater par là et l'amour de la Sainte Vierge pour la France et l'amour de la France pour la Très Sainte Vierge, comme l'avaient admirablement prouvé tous les siècles précédents.

Le second épisode noté par les annalistes, c'est que pendant ce même temps de l'extatique prière de saint Rémi à la Très Sainte Vierge, la jeune et pieuse reine était elle aussi en prières devant l'autel de Saint-Pierre, tout près de là. Elle consacrait officiellement, et *comme reine*, son époux et son royaume au Chef de la Sainte Église catholique.

Est-il donc surprenant, après cela, que la France ait toujours eu au cœur, après le culte de son Dieu, l'amour de l'Église et celui de Marie, Marie et la Papauté ?

Ah ! certes, s'il y a parfois, dans l'histoire d'un peuple, des circonstances sans valeur, comme fortuites, ce ne sont point celles-ci, il faut en convenir. La France consacrée à la Mère de Dieu, à l'aube même de sa vie chrétienne ; la France donnée à l'Église et à la papauté par celle-là même qui allait conduire à Notre-Seigneur Jésus-Christ son premier roi ! Oui, ce n'est pas un vain titre que cette appellation glorieuse qu'on lui donne de : *Fille aînée de l'Église*.

Mais, continuons notre récit. Lorsque saint Rémi eut fini sa longue et fervente prière, il se rendit auprès du roi. Il voulait profiter des derniers moments pour lui adresser ses suprêmes exhortations.

Clovis averti accourt à sa rencontre, l'embrasse avec un tendre respect, et le conduit dans l'oratoire de Saint-Pierre auprès de la reine.

L'assemblée se composait du pontife et des prêtres de sa suite, du roi et de ses principaux officiers, de la reine et des dames de sa cour.

Saint Rémi résuma pour la dernière fois, dans une allocution toute paternelle, dont la grande éloquence était encore rehaussée par l'émotion qui débordait de son cœur, les enseignements des jours précédents. L'auditoire était profondément saisi.

Et voilà que, tout-à-coup, une lumière céleste éclata et

fit resplendir l'église, effaçant la lumière des cierges; lumière douce et mystérieuse. Et une voix se fit entendre, qui disait : « La paix soit avec vous. C'est moi; ne craignez point. Persévérez dans mon amour. »

Puis, cette splendeur miraculeuse disparut, laissant après elle un parfum d'une indicible suavité qui remplit l'enceinte.

Saisis par ce prodige, le roi et la reine se précipitèrent aux genoux du pontife en versant des larmes d'émotion et de joie.

L'homme de Dieu, bouleversé, lui aussi, jusqu'au plus intime de son âme, se leva; et, comme illuminé par l'Esprit prophétique, prononça sur eux ces mémorables paroles :

« Votre postérité gouvernera noblement ce royaume. Elle glorifiera la Sainte Église, et héritera de l'empire des romains. Elle ne cessera de prospérer tant qu'elle suivra la voie de la vérité et de la vertu. Mais la décadence viendra par l'invasion des vices et des mauvaises mœurs; car c'est ce qui précipite la ruine des royaumes et des nations. »<sup>1</sup>

Hincmar et saint Grégoire de Tours ajoutent, en rapportant ces paroles, que le visage du pontife parut à tous transfiguré. Il resplendissait de gloire comme autrefois celui de Moïse au Sinaï. Le législateur évangélique des francs avait comme une auréole semblable à celle du législateur des Hébreux.

Rapprochons maintenant cette seconde prophétie de celle que nous avons racontée plus haut. Oh! comme elles résument bien toute notre histoire nationale!

Le degré de fidélité de la France n'a-t-il pas été, en effet, toujours aussi celui de ses grandeurs? De même, l'oubli de sa noble mission n'a-t-il pas marqué l'ère de ses

(1) Hincmar : *Vie de saint Rémi*. Saint Grégoire de Tours : *Historia francorum*.

décadences et de ses malheurs ? La nature de notre travail ne nous permet point de détailler cette pensée en parcourant, même sommairement, les événements de notre histoire ; mais pour qui les connaît et veut s'en rendre compte, c'est là une incontestable vérité.

Par conséquent, nous qui vivons en ces temps d'apostasie nationale, tremblons et prions ; car nous sommes bien loin d'être la France fidèle.

Lorsque le moment fut venu, le roi et toute sa suite se dirigèrent vers la basilique de Saint-Martin, située hors des portes de la ville de Reims. On avait choisi cet édifice à cause de la vénération singulière qu'on professait dans toutes les Gaules pour l'illustre évêque de Tours. Saint Rémi n'avait rien négligé pour entourer ce grand acte, qui allait enfin combler tant de vœux, de tout l'éclat possible. Il voulait d'ailleurs faire sur ces âmes neuves la plus salutaire impression.

Depuis la demeure royale jusqu'à l'église, tout le parcours était tendu de riches tapisseries et de guirlandes ; les rues étaient ornées d'étoffes précieuses ; le portail étincelait de mille feux ; et les parfums les plus odorants, qu'on brûlait incessamment, embaumaient l'atmosphère.

Le pieux cortège formait une procession où l'on portait les saints Évangiles et la croix : le chœur des clercs chantait des hymnes et des litanies.

Le pontife conduisait le roi par la main ; puis, venait la reine ayant à ses côtés les deux sœurs du roi ; et, à la suite, les principaux de la Cour, les chefs de l'armée, plus de 3.000 catéchumènes et la multitude du peuple.

Arrivé sur le seuil de la basilique, Clovis, saisi par la magnificence de ce merveilleux spectacle, s'écria : « Père saint, est-ce donc là le royaume de Dieu que vous m'avez promis ? »

« Non, mon fils, répondit l'évêque ; ce n'est que l'entrée du chemin qui y conduit. »

Or, ajoute saint Grégoire, tous les assistants partageaient l'admiration du roi, et croyaient entrevoir les splendeurs du paradis.

On entre. Conduit devant la piscine baptismale, ce nouveau Constantin fit, à haute et intelligible voix, sa profession de foi catholique et sollicita de la Sainte Église de Jésus-Christ le sacrement de Baptême.

Alors, le pontife, avec une majesté extraordinaire et l'âme saisie d'une émotion qui passait jusque sur ses traits, à cause de l'importance si grande de l'action qu'il accomplissait; doué, en outre, d'un merveilleux à-propos; entouré d'un cortège sacré d'évêques et de prêtres; ayant devant lui cette foule immense et profondément recueillie; dit à Clovis, déjà entré dans la piscine: « Courbe là tête, fier siccambre; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. »

Et ce front superbe, qui ne s'était incliné jamais devant une puissance humaine, se courba humble et pieux devant notre divin Sauveur Jésus-Christ.

L'expressive parole de saint Rémi frappa d'étonnement et d'admiration tous ceux qui l'entendirent, font remarquer les annalistes.

Il a plu à certains historiens modernes de révoquer en doute ces paroles de l'auguste pontife; sans en donner, au reste, d'autres motifs que de leur trouver une mise en scène théâtrale. C'est là, il faut en convenir, une piètre objection, alors surtout que tous les historiens, les plus anciens et les plus sérieux, sont unanimes à les rapporter; et la tradition des siècles est unanime aussi sur ce point. La négation, appuyée seulement sur un sourire, ne sera jamais une raison.

Le pontife bénit l'eau baptismale dont il allait se servir, et demanda le vase du saint chrême, pour y en mêler une partie, selon l'usage de l'Église. Or, il se produisit un très pénible incident.

Il advint que le clerc qui le portait, ayant été séparé, par la foule, du cortège officiel, n'avait pu arriver jusqu'à la piscine ? Que faire ? L'angoisse du pontife fut bien grande. On le vit alors lever vers le ciel ses yeux et ses mains dans une prière ardente ; et son noble visage se mouilla de larmes.

Soudain, une colombe, au plumage blanc comme la neige, descendit vers lui. Elle portait dans son bec une petite ampoule de verre, en forme de fiole allongée, de cinq centimètres environ de hauteur. L'évêque comprit ; la reçut et l'ouvrit. O prodige ! Elle renfermait un baume merveilleux, très épais et de couleur rougeâtre, duquel s'exhala une délicieuse odeur ; et la colombe mystérieuse disparut.

Le saint en mêla une petite partie à l'eau baptismale ; et, sans plus tarder, il la versa sur le front du royal néophyte en prononçant les paroles sacramentelles :

« Louis ! je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Puis, il lui fit encore sur le front une onction du chrême, en forme de croix, consacrant, de la sorte, notre premier roi chrétien ; et termina la fonction sainte en le revêtant de la robe blanche de son baptême, qu'il devait porter pendant huit jours.

Clovis avait trente ans. On était en l'année 496 ; c'était Noël. Clotilde pleurait de joie.

On procéda ensuite à l'abjuration d'une sœur du roi qui était arienne, et de la sorte rentra dans le giron de la Sainte Église ; ainsi qu'au baptême d'une autre de ses sœurs, encore païenne.

Pontifes et prêtres s'employèrent alors, sur l'ordre de saint Rémi, à baptiser aussi les nombreux guerriers et autres qu'ils avaient instruits et préparés avec tant de zèle à ce sujet.

Le plus important événement de notre Histoire religieuse était accompli ; la France était chrétienne.

Il ne sera peut-être pas inutile, en terminant ce chapitre, pour faire disparaître certains doutes qui prirent corps, surtout au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, de répondre à la question suivante : Le miracle de la sainte ampoule peut-il être regardé comme authentique, ou bien faut-il le classer parmi les pieuses légendes, respectables sans doute, mais dénuées de preuves sérieuses ? Eh bien ! quoique l'Église ne se soit jamais catégoriquement prononcée sur ce fait merveilleux, nous n'hésitons pas à affirmer que ce miracle est incontestable.

Sans nous livrer à une longue dissertation, voici les preuves qui établissent son authenticité.

D'abord, *la publicité avec laquelle il se produisit* ; il n'est pas admissible, en effet, que la foule immense, les évêques, qui par leur caractère étaient incapables d'être trompés et de tromper, et les prêtres très nombreux qui en furent les témoins, aient été tous à la fois victimes d'une illusion.

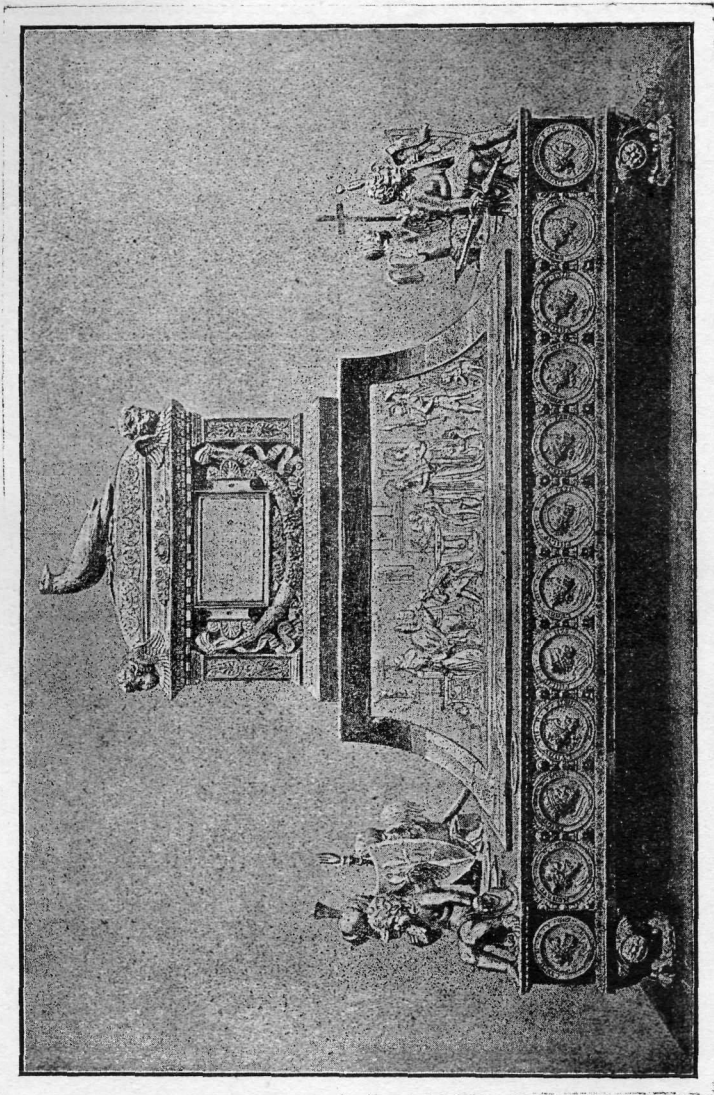
Ensuite, *le témoignage constant et unanime* des historiens et annalistes soit de cette époque, soit des époques suivantes, dont voici les principaux : Saint Grégoire de Tours, le plus ancien des historiens français, surnommé le *Père de l'Histoire de France*, mort en 595 — Frédégaire, mort en 660 qui en a fait le récit, avec les plus minutieux détails, dans sa *Chronique de France*, écrite en latin. — Hincmar, mort en 882, un des successeurs de saint Rémi, sur le siège de Reims, qui est encore, s'il se peut, plus explicite dans son livre : *Vita Sancti Remigii*. — Flooard, disciple de saint Rémi d'Auxerre, mort en 966. — Aimoin, bénédictin de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, mort en 1008. Et d'autres dans les siècles suivants. Eh bien ! une simple remarque s'impose. Est-il possible, en supposant qu'il y ait eu, dans le principe, erreur ou supercherie, que les siècles suivants ne s'en soient pas aperçus et n'aient pas protesté au moins une fois ? Or, rien de tel ne s'est jamais produit. C'est donc une tradition constante que la

croissance au fait miraculeux de la sainte ampoule. Et nous n'ajoutons que pour mémoire de la foi populaire *l'érection qu'on fit, dès le principe, à Reims, d'un monument magnifique*, pour en perpétuer le souvenir, et y conserver avec un grand respect, cette précieuse et céleste relique.

La sainte ampoule a ainsi traversé les siècles, respectée des vrais catholiques, toujours vénérée, et soigneusement conservée dans le trésor de la basilique de Reims. Elle a servi au sacre de tous nos rois français jusqu'à la Révolution de 1793. L'histoire l'a constaté chaque fois.

En ces jours d'impiété, de sang et de deuil, les commissaires de la Convention la firent briser. Ils étaient bien dans leur rôle hideux. Heureusement que la Providence permit qu'un honorable et pieux rémois pût sauver une partie du saint chrême qu'elle contenait encore. Après la tourmente, cette petite parcelle, rendue à l'archevêque de Reims, étant insuffisante pour la cérémonie, fut mêlée à l'huile consacrée, et servit pour le sacre de Charles X. Il ne reste plus de ce don du ciel que quelques débris de la sainte ampoule, encore couverts de baume, que conserve avec respect le trésor de la Cathédrale de Reims.





Reliquaire de la Sainte Ampoule conservé dans le Trésor de la Cathédrale de Reims.



## CHAPITRE VI

# Clovis après son Baptême

SOMMAIRE : Félicitations du pape, des évêques. — Clovis fait don au pape de la première couronne qui commença la tiare pontificale. — Magnifique lettre que lui écrivit saint Avit, évêque de Vienne. — Clovis rend la liberté aux captifs de Tolbiac. — Les nouvelles armoiries de la France. Courte notice sur nos drapeaux français. — Modification demandée par le Cœur de Jésus à Paray-le-Monial. — Négligence coupable de nos rois à ce sujet. — Réparation tardive de Louis XVI. — Le Sacré-Cœur attend encore. — Bons rapports de Clovis avec les évêques, avec la vierge protectrice de Lutetia, Genevofa (Sainte Geneviève). — Les fourberies d'Alaric. — Campagne de Vouillé. — Clovis la prépare en chrétien. — Avant la bataille. — Le combat. — La victoire. — Sa reconnaissance. — Notice historique importante.

**L**E baptême de Clovis eut un retentissement immense dans le monde.

Tous les vrais enfants de l'Église catholique en tressaillirent de joie. Ils comprirent qu'une ère nouvelle commençait pour la foi, puisque Notre-Seigneur venait de se créer un peuple, le seul encore qui fut à Lui; et ce peuple se trouvait être le plus vaillant, le plus conquérant de tous, le plus apte, par conséquent, à remplir ce rôle divin d'apôtre, auquel la Providence le destinait.

D'un autre côté, les schismatiques, les hérétiques, les querelleurs de l'Orient surtout, s'émurent; mais de crainte. On aurait dit qu'ils pressentaient les événements qui, bientôt, se produisirent en effet.

Le pape, saint Anastase II, s'empressa d'écrire, à son nouveau fils en Jésus-Christ, une lettre admirable. Il le proclamait : « la couronne, le soutien, l'enfant chéri de la sainte Église catholique. »

Et Clovis lui répondit par une protestation toute filiale de respect et d'entier dévouement, à lui personnellement et à la religion divine qu'il venait d'embrasser et dont il était sur la terre l'auguste représentant.

En témoignage de ces nobles sentiments, Clovis lui fit hommage du magnifique diadème que l'empereur d'Orient, Anastase, lui avait envoyé, quand, pour ménager son concours, il l'avait nommé Consul romain en y joignant la qualité et les pouvoirs d'Auguste pour toutes les Gaules.

Or, il advint que le saint pape Anastase venait de mourir, quand arrivèrent à Rome les émissaires du roi des Francs, portant son précieux présent. C'est le nouveau pape, saint Symmaque qui les reçut.

Cette couronne de Clovis a été la première des trois qui forment la tiare de la papauté. La seconde fut ajoutée par Boniface VIII, qui avait été longtemps protonotaire apostolique en France, et était resté chanoine de Lyon et de Paris. La troisième compléta les deux autres, par les soins du pape français Jean XXII, originaire de Cahors.

C'est ainsi la France qui a formé la tiare des Papes ; c'est donc elle qui a créé et fourni la couronne officielle de l'Église, dont elle devait être toujours la Fille de prédilection.

De tous les côtés, les évêques des Gaules s'empressèrent d'envoyer à Clovis leurs félicitations ; et non seulement ceux qui étaient ses sujets, mais aussi ceux des royaumes voisins, tant ils comprenaient tous que ce n'était pas un fait ordinaire, intéressant exclusivement la contrée franque, qui venait de se produire, mais un événement d'une extrême importance.

Les uns le firent par des messagers spéciaux, et les au-

tres par lettre. C'est ainsi qu'agit l'illustre et saint pontife de Vienne, une des plus grandes gloires des Gaules, en ce temps-là, Saint Avit.

Comme cette lettre fut belle entre toutes et qu'elle renferme des détails fort intéressants ! Nous allons la transcrire, malgré sa longueur.

Nous la prenons dans la patrologie latine, au tome 49, colonnes 257-259.

« Une nouvelle lumière a lui sur l'Occident : la Noël du Seigneur devient la Noël des Francs. Vous êtes né au Christ le jour où le Christ est né pour nous, En ce jour, vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie au bonheur des hommes, votre gloire à la postérité.

« Laissez les partisans de l'hérésie et du schisme exhaler leurs plaintes inutiles. Votre choix règle le jugement des autres ; la foi que vous avez confessée est notre victoire.

« La plupart de ceux que nous pressons d'embrasser cette foi sainte de Jésus-Christ ne manquent jamais de nous opposer les traditions et les coutumes de leurs pères. Un respect mal compris pour les usages des aïeux leur ferme les portes du salut et les retient dans l'infidélité. Mais après l'éclatant miracle dont nous venons d'être les témoins, tous les scrupules de ce genre doivent disparaître. Vous n'avez voulu tenir des rois vos aïeux que la noblesse du sang. Tout le reste de ce qui fait la gloire d'un grand prince vient de vous-même et rejaillira de vous sur vos pères. S'ils ont fait de grandes choses, vous en avez fait de plus grandes encore. Ils vous ont appris à régner sur la terre ; vous apprenez à vos descendants à régner dans le ciel.

« Une nouvelle lumière éclate pour nous dans la personne d'un roi de notre Occident. Elle a éclaté, cette lumière, le jour où nous célébrions la nativité de notre Rédempteur. Il convenait que l'eau baptismale vous enfan-

tât pour le salut, à l'heure même où le Seigneur du ciel voulut naître pour la rédemption du monde.

« Quelles ne furent pas les magnificences de cette glorieuse régénération ! Il ne me fut pas donné d'en être le témoin, et d'y apporter le concours de mon ministère ; mais j'y étais en esprit dans la communion de la joie.

« La divine Miséricorde ménageait cette allégresse à nos contrées, puisque dans votre sublime humilité, vous aviez daigné nous faire savoir, par un message, le jour fixé pour votre baptême.

« Cette nuit sainte s'écoula donc, pour nous, pleine de votre pensée et de la joyeuse certitude du bonheur qu'elle vous procurait.

« Nous suivions, en esprit, chaque détail de la cérémonie. Il nous semblait voir les Pontifes réunis prêter leur ministère et réchauffer, dans leurs embrassements, les membres d'un grand roi sorti de l'onde régénératrice. Il nous semblait le voir lui-même incliner, sous leurs mains bénissantes, une tête redoutée des nations, prêter à l'onction du chrême la longue chevelure nourrie sous le casque, et échanger la cuirasse des combats pour les vêtements blancs du baptême.

Oh ! le plus florissant des rois ! Cette robe blanche, n'en doutez pas, ne fera que mieux endurcir vos membres pour supporter le poids des armes. Votre sainteté fera désormais, pour vous, plus que votre haute fortune n'a encore réalisé.

« Je voudrais joindre à mes éloges quelques paroles d'exhortation. Mais il ne me reste rien à vous apprendre de la science du salut ; rien à recommander à une docilité qui va d'elle-même au devant des préceptes.

« Parlerai-je de la foi au chrétien qui vient d'être confirmé dans la perfection de la foi ?

« De l'humilité, à un roi qui nous en a donné l'exemple, même avant son baptême ?

« De la clémence, à un vainqueur dont un peuple de captifs, rendus soudain à la liberté, annonce la miséricorde à Dieu et aux hommes, par des larmes de joie et de reconnaissance ?

« Je ne peux faire qu'un seul vœu pour vous, grand prince, c'est que, non content de conquérir à Jésus-Christ votre nation tout entière, vous puissiez étendre ce bienfait aux peuples encore idolâtres de la Germanie. Ne dédaignez point de leur envoyer, à ce sujet, des ambassadeurs, et de contribuer à l'extension du règne de Dieu qui a tant glorifié le vôtre.

« Tout retentit de vos triomphes. Vos sujets ne sont pas les seuls à y prendre part. Votre prospérité nous touche nous-mêmes ; et nous sommes réellement vainqueurs toutes les fois que vous combattez. »<sup>1</sup>

Clovis dut faire son profit des sages et paternels conseils que lui donna cet illustre pontife ; car, dès ce moment, il s'employa de son mieux à seconder les évêques, dans son royaume surtout, et, dans la mesure de la prudence, même chez les nations voisines, pour la conversion des âmes et pour l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Au reste, nous le verrons dans la suite de ce récit.

On trouvera au dernier chapitre la biographie de ce saint pontife, Avit, qui joua un si beau rôle d'apostolat surtout dans le royaume de Bourgogne, pareil à celui de saint Rémi dans celui de Clovis. Là, nous signalerons en même temps que lui quelques-uns des évêques qui contribuèrent puissamment à l'évangélisation des provinces. Qu'il nous suffise de dire maintenant qu'il possédait, à la fois, toutes les illustrations, celles du sang, de la science, de l'éloquence et surtout de la sainteté.

(1) *Sancti Aciti Viennensis, épisto... 41. — Patrologie latine, tome 59. — Les Bollandistes, au 5 février.*

Par sa lettre que nous venons de transcrire, nous voyons combien Clovis s'était, dès son baptême, empreigné de l'esprit du Christianisme — sans doute sur les conseils de sa très pieuse épouse et de saint Rémi — puisqu'il s'était hâté de remettre en liberté les nombreux prisonniers de Tolbiac.

Cet acte de haute clémence, si contraire aux mœurs de l'époque, étonna le monde ; d'autant plus que la vengeance était une des plus chères affections des Francs ; ils se la transmettaient de père en fils.

*Vœ victis*, malheur aux vaincus ! Telle était, en effet, la grande et universelle loi du paganisme, comme celle des tribus barbares qui entouraient le royaume des Francs ; elle avait donc été aussi celle de Clovis lui-même. Pardonner passait pour une lâcheté et une inexcusable faiblesse. « Exterminons nos ennemis, disaient-ils, c'est le seul moyen de n'avoir plus rien à craindre d'eux. »

En dehors du Christianisme, partout et toujours, l'homme était l'ennemi de l'homme, quand ses passions ou son intérêt se trouvaient en jeu ; à ce point qu'un illustre philosophe païen avait écrit cette parole si connue : « *homo homini lupus* ».

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a apporté au genre humain, qu'Il venait régénérer, ce grand, ce divin commandement de la charité fraternelle.

Elle n'est pas un fruit de ce monde, mais une fleur du ciel. Jusqu'à Notre-Seigneur, comme en dehors de Lui, où donc trouverait-on, en effet, la miséricorde, la clémence, la charité pour son semblable ? C'est Lui qui les a enseignées à la terre, et en a donné le plus sublime, le plus parfait exemple : Il les a béatifiées, glorifiées ! Il en a fait la condition absolue du salut éternel : « *Heureux les miséricordieux parce qu'il sera fait à eux aussi miséricorde.* »

On comprend que Clovis devenu chrétien, et à la précieuse école des saints pontifes qui venaient d'instruire son

âme, se soit pénétré de cette divine doctrine de la charité envers le prochain ; de là, la hâte qu'il mit à rendre la liberté à ses prisonniers de guerre.<sup>1</sup>

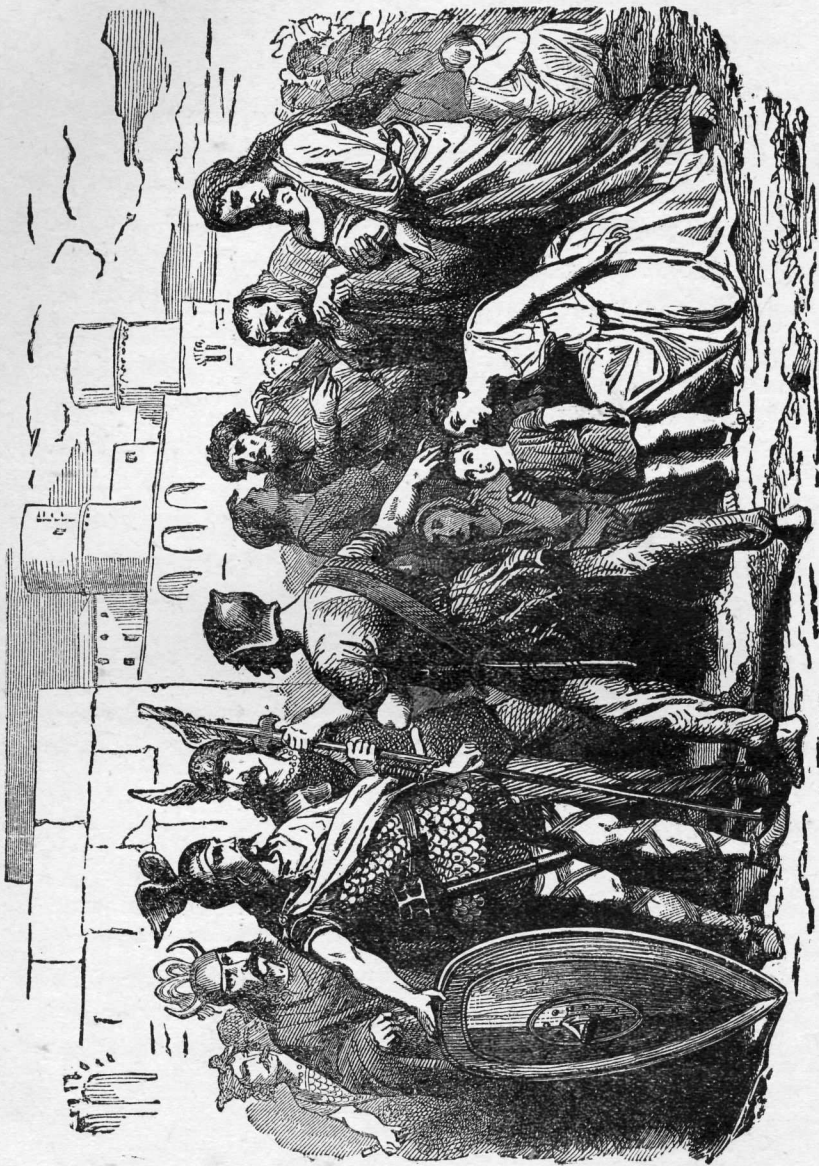
Cet esprit de mansuétude, de douceur, de charité chrétienne, il le conserva, tant qu'il écouta ses saints conseillers. Tout au contraire, sa nature de barbare reprenait le dessus toutes les fois qu'il les méconnaissait. Ses dernières années le prouvèrent. Nous avons dit que cet acte de clémence étonna le monde ; il fit plus encore, il lui concilia bien des cœurs, et montra à tous que de ce fier et royal siscambre était vraiment sorti un homme nouveau de la piscine de Reims.

La belle lettre de saint Avit met aussi en lumière le zèle qui animait les évêques des Gaules pour la conversion de leurs peuples, ainsi que le respectueux ascendant qu'ils avaient su conquérir sur les chefs de ces mêmes peuples, auxquels — fussent-ils étrangers comme saint Avit envers Clovis — ils osaient parler avec une sainte et courageuse liberté.

Encore une troisième remarque : par les dernières paroles de cet important document, nous voyons également que, même en ces derniers temps, la France était le point de mire du monde, toute jeune cependant, puisque ses événements *intimes* intéressaient si vivement tous les esprits, même du dehors et au loin.

Assurément, cette dernière pensée est bien de nature à flatter notre patriotisme ; mais aussi, à l'heure présente, elle attriste nos cœurs, quand nous voyons qu'aujourd'hui son rôle est si changé, son influence si diminuée. Oui, elle est toujours le point de mire, mais, hélas ! d'une toute autre façon.

(1) Notre société moderne, celle qui ne veut plus de N.-S., ni de sa loi, a inventé un mot pour remplacer la *charité chrétienne*, c'est celui de *solidarité*, qu'elle lui oppose, qui n'en est qu'une parodie mensongère, et qu'on peut définir ainsi : la *solidarité est la laïcisation de la charité*.



Clovis rend la liberté aux prisonniers (page 105)

La magnifique manifestation de l'Épiscopat toucha vivement le cœur de Clovis. Il y répondit par un redoublement de respect envers ces augustes pontifes qu'il voyait, d'ailleurs, si dévoués à sa cause. C'est parmi eux qu'il choisit ses conseillers préférés. Saint Rémi surtout conserva sur lui une très grande influence, s'appliqua toujours au perfectionnement de son royal converti.

Évidemment le sacrement de baptême avait déposé dans cette âme des grâces précieuses. Mais sous peine de les voir rester passagères et inefficaces, il fallait les y développer, les y consolider, et lui apprendre à se débarrasser entièrement du vieux levain du paganisme, lui donner l'habitude des vertus de l'Évangile. Il fallait, enfin, en faire un chrétien à convictions bien arrêtées, profondes, et dévouées aussi au bien spirituel de ses sujets.

Grande et difficile tâche, on le comprend ; et pour la mener à bien, il n'était pas trop du concours dévoué et quotidien de tous ceux qui l'aimaient, surtout de sa très pieuse épouse.

Bientôt un fait providentiel se produisit, qui ne fut pas sans importance.

Les vieux annalistes racontent que Clovis reçut, peu après son baptême, par l'entremise de sainte Clotilde, une communication, et comme un message du ciel.

Cet événement, petit en lui-même, aurait peut être passé inaperçu et ne serait pas arrivé jusqu'à l'Histoire, c'est-à-dire jusqu'à nous, s'il n'avait pas eu lieu en un temps où la grande hérésie arienne régnait et ravageait les âmes dans presque toutes les provinces des Gaule ; et si encore il n'avait point provoqué le changement immédiat des armoiries de la France, par ordre de Clovis.

En voici le récit dans la charmante naïveté du langage de l'époque, et tel qu'il nous a été transmis par le pieux

Ribadénéyra, reproduit et confirmé par les Bollandistes, dont on connaît la valeur historique :<sup>1</sup>

« Il arriva une chose fort mémorable à sainte Clotilde, « depuis le baptesme de Clovis. Elle avait coutume de fréquenter un lieu de dévotion, un bois près d'une fontaine, « en la Chastellerrie de Poissy, proche de Paris, où estait « un saint hermite, serviteur de Dieu, vivant en grande « pénitence ; lequel estant en oraison, apperçut qu'un « Ange descendit du ciel, et portat un escusson, en champ « d'azur, avec trois fleurs de lis d'or, disant que Dieu « envoyait à sainte Clotilde pour être offertes à son mary, « et à tous les roys de France ses successeurs.

« La Reyne, grandement joyeuse de cette apparition, le « présenta à son mary, qui quitta les premières armes des « François, qui estaient trois crapauds,<sup>2</sup> ou, selon quelques-uns, trois couronnes de gueule, en champ d'argent.

« Le lieu de l'hermitage fut érigé en un monastère de « saints religieux, et s'appelle encore *Joyen-Val*, à cause « de la joye que reçurent le roy et la reyné dans cette « vallée.

« Depuis cette faveur du ciel, sainte Clotilde se sentit « obligée à poursuivre, de tout son pouvoir, l'avancement « de l'honneur de la Très-Sainte Trinité, le mystère de « laquelle ces armes représentent fort bien contre les « Arriens, qui s'avançaient fort par tout le pays de « Guyenne, sous Alaric, roi des Wisigoths ; et elle exhortait le roy de chasser cette hérésie des limites de son « royaume ; car ils s'étendaient depuis Orléans jusques

(1) Ribadénéyra : *Fleurs des vies des Saints*, 2 grands in-folios, *Vie de Sainte Clotilde*. Bollandistes : au 3 juin.

(2) Quelqu'étrange que paraisse la représentation de ces trois crapauds sur l'étendard de la France alors, elle ne doit pas étonner quand on se souvient que la tribu franque était païenne et que le crapaud était un des animaux symboliques du paganisme. On comprend donc que Clovis, devenu chrétien, se soit hâté de l'enlever. Constantin y mit la croix, Clovis, les trois lis, par le motif indiqué plus haut.

« aux Monts Pyrénés, et avaient quasi infecté, de leur venin, toutes les contrées d'entre le Loir et le Rosne. »

Quelque pensée que l'on ait sur cette manifestation surnaturelle, ce qui est incontestable, c'est qu'aussitôt Clovis fit placer sur ses étendards les trois fleurs de lis d'or.

Pendant plus de six cents ans les Français marchèrent au combat sous la bannière qu'ils appelaient *Chape de Saint-Martin*, parce que l'étoffe — qui était *bleue* — portait, au milieu, l'image de saint Martin ; mais entourée des trois fleurs de lis d'or.

Plus tard, le drapeau s'appela : *la Bannière de Saint-Denis*, faite d'étoffe rouge, suspendue à une lance dorée ; d'où lui est venu le nom d'*Oriflamme*, en latin *Auri flamma* ; toujours avec ses lis emblématiques. Louis VI la fit déployer ainsi en 1124, à la tête des armées.

Sous Henri IV, le drapeau devint : *la Cornette blanche des Bourbons*.

Mais quelle qu'ait été la couleur de l'étoffe : bleue, rouge ou blanche, les trois lis d'or en ont été toujours l'ornement officiel et les armoiries nationales.

Il a fallu la Révolution, avec sa rage de destruction, pour les en arracher. Elle était dans son rôle.

Ces trois fleurs de lis, acceptées par Clovis, furent tout à la foi une *protestation* et un *symbole* : une *protestation* de catholicisme contre l'envahissante et terrible hérésie arienne — ainsi que l'indiqua la révélation au moine de Joyen-Val — contre cette hérésie dévastatrice de la vraie foi en Orient, et si répandue déjà en Occident, et qui dénaturait, niait le dogme fondamental du Christianisme, la Sainte-Trinité. Ces trois fleurs de lis furent aussi un *symbole* de la pureté doctrinale que la nation franque entendait conserver pieusement.

Et de fait, elle l'a conservée toujours. Jamais, malgré les vicissitudes des temps postérieurs et les crises terribles qu'elle a eues à subir, elle n'a accepté officiellement l'hé-

résie, ni aucune erreur dogmatique ; à ce point qu'Henri IV dut rentrer dans le giron de l'Église pour pouvoir monter sur le trône de France.

Ce fut donc, pour le dire en passant, un acte de réparation qu'accomplit Louis XVIII, fils de notre monarchie séculaire, quand, remontant sur le trône de ses ancêtres, il s'empressa de reprendre les fleurs de lis, armoiries traditionnelles de ses pères et de son royaume.

On comprend, par là aussi, pourquoi le dernier de sa race a fait de la conservation de ce glorieux et pieux symbole, une des conditions de son avènement au trône. La couleur du drapeau est chose libre, mais les trois lis nous paraissent donc une obligation nationale.

Ajoutons, pour être complet sur les variations du drapeau français, qu'une autre modification aurait bien dû avoir lieu, qui, pour le malheur de la France, ne s'est pas réalisée. C'est celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même réclama le 17 juin 1689 à Louis XIV, juste un siècle — quelle coïncidence — avant notre grande apostasie nationale, quand Il fit à la Bienheureuse Marguerite Marie la révélation de son Sacré-Cœur.

Entre autres volontés expresses, Notre-Seigneur la chargea de faire savoir au roi qu'Il voulait que l'image de ce Cœur divin fût placée sur le drapeau de la France ; Il l'assurait qu'en retour, Il promettait à cette nation, qu'Il considérerait toujours comme sa Fille aînée, sa toute-puissante protection.

Mais, hélas ! ni Louis XIV, ni plus tard Louis XV, bien qu'ils ne doutassent pas de la réalité de la manifestation divine, ne surent obéir à cette volonté ; chacun des deux pensa plus opportun d'en différer l'exécution.

A l'avènement de Louis XVI, la grande piété de ce monarque avait fait espérer que des démarches nouvelles seraient mieux accueillies. Mais les grondements de la Révolution le firent hésiter ; il eut peur de trop froisser la

grande impiété du moment. On sait combien il s'en repentait dans sa prison du Temple, et quel vœu sincère et touchant il fit, sur ce point, à Notre-Seigneur, dès qu'il serait rendu à la liberté.

Mais, c'était trop tard. Là, d'ailleurs, il n'était plus souverain que de nom ; et la France dévoyée, qui ignorait le serment du royal captif, n'était certes pas non plus en état de s'y associer.

Dès lors, il ne restait plus à Jésus-Christ qu'à pleurer sur la France comme Il l'avait fait autrefois sur Jérusalem, et à laisser la justice divine suivre son cours. Le châtement fut terrible. Les horreurs de 1793, les journées de 1830, la Révolution de 1848, la guerre de 1870, la commune qui suivit, furent la juste punition de l'entêtement de la France à rester sourde aux appels de Notre-Seigneur. Après les désastres de l'année terrible (1870), elle a bien sans doute traduit son repentir par la construction d'une basilique sur les hauteurs de Montmartre ; mais cela n'a pas suffi, à en juger par les maux de toutes sortes dont notre pauvre pays est accablé depuis cette époque sinistre. Et, hélas ! il est à craindre que l'heure de la miséricorde divine ne sonne pour nous, que lorsque, par la présence de l'image du Sacré-Cœur, nos étendards proclameront *officiellement* les droits de Dieu sur notre patrie. Appelons de tous nos vœux, et hâtons, par tous nos efforts, l'avènement d'un gouvernement — quelque nom qu'il porte — qui répondra enfin au désir dont Notre-Seigneur a attendu jusqu'ici vainement la réalisation.

Clovis se fit un vrai bonheur de faire partager à ses sujets la joie et la grâce dont jouissait son cœur de chrétien. Il prêta donc son concours pour l'évangélisation de sa France, et, même dans la mesure de la prudence, aussi pour celle des nations voisines, par ses excellents rapports avec leurs évêques.

Bientôt après lui naquirent deux autres fils. Il nomma

l'un Childebert et l'autre Clotaire. Ces naissances le comblèrent de joie.

Les années qui s'écoulèrent ensuite jusqu'en 506 furent un vrai temps de paix pour les Gaules. Il les employa à organiser toutes choses. Il créa ou améliora les administrations qui lui parurent utiles, réglementa celles qui existaient, disciplina encore mieux et aguerrit son armée, son gouvernement étant essentiellement militaire ; et, pour régulariser sa conquête, il chercha à assimiler, autant que possible, ces peuples soumis à celui sur lequel il régnait déjà et que lui avait légué son père.

Il accorda aux églises *le droit d'asile*, mesure qui intéressait peu l'Église pour elle-même, mais d'une très grande utilité sociale dans un pays encore sans bonne police, et où il était nécessaire de trouver un moyen de soustraire à la première fureur de la vengeance des malheureux innocents ou même coupables.

Enfin, convaincu, depuis son baptême surtout, que la religion est la meilleure sauvegarde de l'ordre dans les États et la plus sûre condition d'un bon règne, il la favorisa de tout son pouvoir, sans persécuter cependant, le moins du monde, les païens qui restaient.

Nous ne prétendons point cependant qu'il devint aussitôt un monarque parfait. Parfois même la rudesse et les instincts de sa vieille nature de demi-barbare auraient reparu ; mais les évêques, ses conseillers, lui furent d'un puissant secours pour son amélioration personnelle.

Il manquait à cette âme la souffrance qui aide puissamment au perfectionnement moral de l'homme ; Dieu la lui envoya : Clovis fut atteint d'une fièvre lente et douloureuse, qui débilita ses forces. C'était un frisson continuel, joint à des douleurs de tête parfois intolérables ; et, en plus, une langueur si pénible, que les médecins les plus expérimentés désespérèrent de le guérir. Or, cet état dura deux ans. C'est dans ces pénibles circonstances surtout que la

reine Clotilde montra, par ses soins et par son incessante sollicitude, tout ce qu'il y avait, dans son cœur d'épouse, de délicatesse et d'amour.

Le médecin principal, Tranquillus, voyant que les ressources de son art n'aboutissaient à rien, persuada au royal malade d'avoir recours à Dieu surtout.

Il lui raconta les merveilles de sainteté et de guérisons nombreuses qu'opérait un grand serviteur de Dieu, saint Séverin, alors abbé du célèbre monastère d'Agaune, en Bourgogne où, de tous les points de la Germanie et des Gaules, les malades venaient implorer sa bénédiction et revenaient presque toujours guéris : « Envoyez-le chercher, grand prince, lui dit donc Tranquillus ; peut-être que Dieu vous rendra la santé par son intercession. » Clovis suivit ce conseil, et envoya un de ses principaux officiers nommé Transvarius. Saint Séverin le suivit en effet à Lutèce, et le guérit miraculeusement.<sup>1</sup>

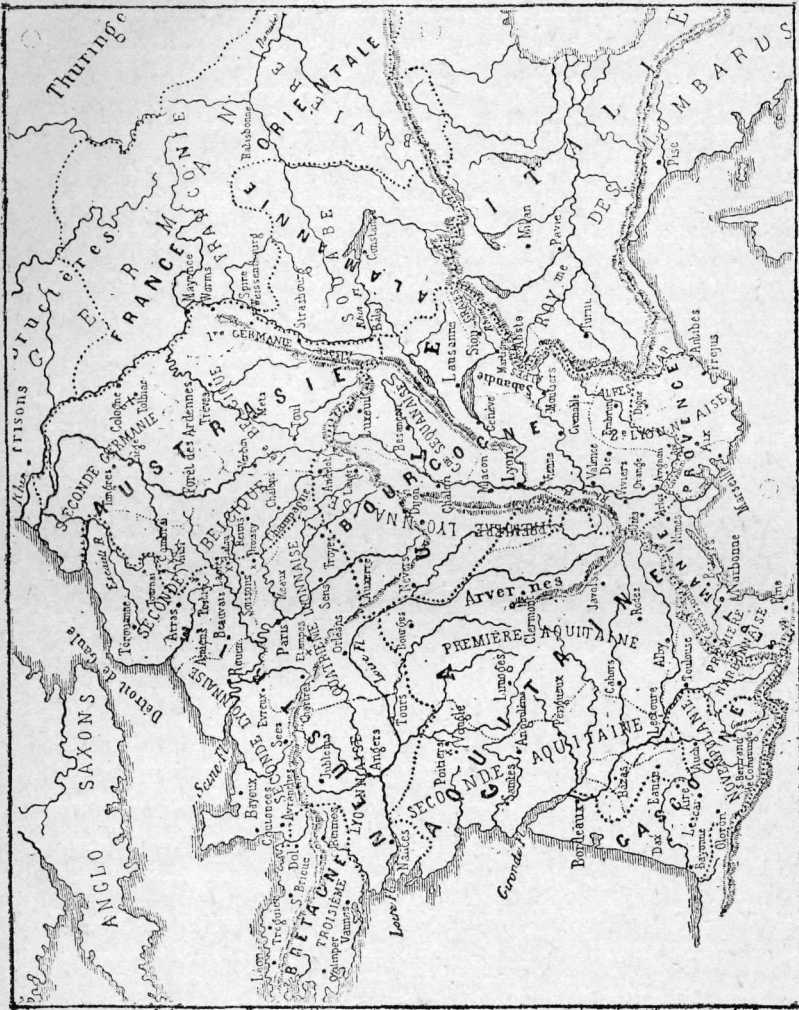
Revenu miraculeusement à la santé, Clovis s'adonna plus activement aux soins de son royaume ; mais il reprit aussi ses goûts belliqueux. Cette longue inaction de deux ans avait dû peser beaucoup, en effet, à sa nature si active.

Alaric II, roi des Wisigoths, dont la capitale était Toulouse, lui en fournit traitreusement une légitime occasion.

Ce prince, fier de son vaste royaume, était d'une nature orgueilleuse et d'une âme déloyale. Quoique entiché de son arianisme, il avait, depuis la conversion de Clovis, adopté une politique plus conciliante qu'autrefois envers les évêques de ses États. Il redoutait que leur estime profonde pour le roi franc devenu catholique ne se changeât en une véritable affection.

Déjà dans plusieurs circonstances il avait eu envers son royal et redoutable voisin diverses contestations qui, cepen-

(1) Ce récit est tiré des Bollandistes : *Acta Sancti Severini*, Agam... Chap. I, au xi février.



Carte de la Gaule après le partage de Clovis à ses fils

dant, s'étaient arrangées tant bien que mal. Or, il lui vint la pensée de faire avec lui un traité de paix, sans vouloir y apporter la franchise et la loyauté nécessaires. Le piège qu'il lui tendit mit le feu aux poudres. Il fut cause de sa perte.

Il lui proposa donc une entrevue, dans une île de la Loire, en face du *Vicus Ambiacensis* (Amboise) ; et il y mit la condition que Clovis viendrait, en personne, lui présenter ses hommages, et lui toucher la barbe comme signe d'amitié et de paix ; le reconnaissant ainsi pour son *patrinus* ou parrain.<sup>1</sup>

Clovis y consentit, mais, à son tour, il y mit une autre condition : c'est qu'Alaric, ainsi que lui aussi et toute leur suite, y viendraient absolument sans armes.

Or, comme il savait par l'expérience qu'il en avait faite plusieurs fois, qu'Alaric ne méritait aucune confiance, il flaira un guet-apens de sa part ; et le matin du jour fixé, au lieu d'y aller en personne, il envoya, à sa place, sous un prétexte quelconque, un de ses premiers officiers, pour agir en tout en son nom.

Il avait bien jugé. Quand son ambassadeur, nommé *Paternus*, se présenta à Alaric, il vit sur les traits de ce prince la déception qu'il éprouvait, et s'aperçut en même temps qu'il tenait dans sa main, ainsi que tous les officiers Goths de sa suite, des bâtons. Il en saisit un rapidement. Or, à son grand étonnement, il vit qu'ils étaient creux, et renfermaient, chacun, un fer de lance.

Que voulaient-ils en faire ? Était-ce pour tuer le roi désarmé, et aussi ceux de son cortège ? Était-ce pour lui

(1) Saint Grégoire de Tours : *Histoire des Francs*, livre II, chap. xxvii.  
Dom Ruinart : *Notes sur l'Histoire des Francs*.  
*Patrologie latine*, tome 71, colonne 702.

Ce détail sur les mœurs du temps est fort curieux. Aujourd'hui nous nous touchons la main en signe d'amitié, et nos vieux ancêtres, pour cela, se touchaient la barbe ! La barbe était comme un appendice sacré de leur personne. *Par ma barbe*, juraient aussi les dieux païens, disait le vieux Homère !

imposer, sous menace de mort, de dures conditions ? Paternus ne cacha point son indignation et repartit.

Clovis, instruit de la trahison, eut la sagesse de n'en pas tirer vengeance immédiatement, comme il en aurait eu le droit ; il aima mieux en appeler au jugement arbitral de Théodoric, roi d'Italie, qui était tout à la fois son beau-frère et le beau-père d'Alaric.

Or, le jugement rendu fut qu'Alaric, félon à sa parole, payerait à Clovis, dans son propre palais de Toulouse, en la personne du même ambassadeur Paternus, une somme qui fut déterminée, et en *solidis* d'or.

Paternus partit donc pour Toulouse. Alaric l'y reçut avec de grands honneurs, et lui assigna un des plus beaux appartements de son palais. Mais voici l'odieux stratagème qu'il inventa pour se dispenser de tenir sa parole.

Le plancher avait été si ingénieusement préparé que, pendant la nuit suivante, alors que cet officier dormait tranquillement, il s'effondra tout à coup, l'entraînant dans sa chute, de la hauteur d'un étage. Ce fut miracle qu'il n'en fut pas tué ou dangereusement blessé.

Le rusé monarque essaya bien de mettre cette catastrophe sur le compte d'un accident imprévu ; mais personne n'y crut, Clovis surtout ; et la guerre fut déclarée.<sup>1</sup>

Certainement elle ne contrariait pas outre mesure les goûts belliqueux de notre prince franc ; mais c'était une question d'honneur de faire justice de cette double trahison.

Un coup d'éventail donné, en 1830, à l'ambassadeur de Charles X par le Bey d'Alger, fit sursauter d'indignation notre vieux monarque, qui, immédiatement, malgré la

(1) Cet épisode ne peut guère être révoqué en doute, car il est affirmé par trop d'auteurs. Il est raconté dans la *Chronique de Moissac*, dite du moine Rorico, (*Gesta franc...* livre IV) ; dans la *Patrologie latine*, (tome 139, colonne 609) ; par *Aimoin* : *Histoire des Francs*.

*Frédégair*e dit aussi que « Clovis fut forcé d'en appeler aux armes contre Alaric qui, par félonie et trahison, s'était joué de son ambassadeur Paternus, lors des pourparlers d'un traité de paix ». *Frédégair*e : *Chronique*, chap. XXV.

jalouse et menaçante Angleterre, envoya la flotte française bombarder la ville et conquérir l'Algérie; et une félonie subie par le premier chef de sa race doubla, et bien au delà, le territoire de la jeune France, ainsi que nous allons le voir bientôt.

Ah ! c'est que, dans tous les temps, nos rois de France n'entendaient point raillerie quand il était question de l'honneur national.

Quand, bientôt, Clovis annonça la guerre prochaine et en raconta le motif, il s'écria : « Il m'ennuie, d'ailleurs, de voir ces hérétiques maudire mon Dieu, et occuper les plus belles provinces des Gaules. A moi, mes Francs ! En avant contre l'arianisme ! En avant, au nom du Seigneur. »

Et une immense acclamation répondit à son appel : « Oui, en avant ! »

Cependant cette guerre ne laissait pas que de le préoccuper vivement. Il comprenait qu'elle serait plus périlleuse encore que celle de Tolbiac, où cependant sans l'intervention de la Providence il aurait été vaincu. Il comprenait qu'elle pouvait amener des conséquences absolument désastreuses. C'est qu'Alaric était, en effet, un adversaire redoutable, et ses soldats Goths, très bien aguerris d'ailleurs, étaient beaucoup plus nombreux que les siens ; tout aussi ardents, fanatiques même. Il lui fallait donc tâcher de mettre Dieu de son côté. Aussi s'empressa-t-il de la préparer, non seulement en capitaine intelligent et prévoyant, mais aussi en chrétien.

A cet effet, il envoya ses principaux officiers prier, en son nom, sur le tombeau glorieux de saint Martin, regardé, à bon droit, comme le patron de la France chrétienne, et y déposer de riches offrandes, en attendant qu'il pût y aller lui-même.

En outre, il écrivit aux évêques de son royaume une lettre touchante par laquelle il sollicitait le secours de leurs

prières et de celles de leurs fidèles pour le bon résultat de son expédition.

De leur côté, Clotilde et saint Rémi, justement préoccupés, implorèrent aussi Notre-Seigneur par un redoublement de supplications, de bonnes œuvres et de pénitences. Tout cela ne suffit pas encore à Clovis.

Il connaissait, par lui-même, depuis son baptême, et par l'opinion publique aussi, le grand crédit sur le Cœur de Dieu de la vierge Genevofa, — sainte Geneviève — la protectrice, la patronne de la capitale, Lutèce. Il la savait l'objet comme d'un véritable culte.

La vie de cette angélique vierge est assez connue ; nous nous dispensons donc d'en donner ici des détails ; d'autant plus que nous aurons l'occasion d'en parler encore plus loin.

Bien avant donc de la voir, il connaissait son histoire et les merveilles qu'on racontait d'elle : comment elle avait sauvé Paris des fureurs d'Attila d'abord, et puis ensuite d'une horrible famine qui en décimait les habitants. Et lorsqu'il la vit d'ailleurs, pour la première fois, après qu'il eut conquis cette capitale, elle avait fait sur lui une profonde impression en lui parlant de miséricorde, de clémence, avec des accents si pénétrants, qu'il en avait été absolument ravi. Depuis lors, elle exerça sur lui un ascendant tel, qu'elle en obtenait tout ce qu'elle désirait, c'est-à-dire toujours le pardon de quelques coupables ou la liberté des captifs. Il voulut donc lui parler personnellement, avant de commencer son expédition, et implorer son secours. Il alla la voir.

Au reste, la sainte avait été si heureuse d'apprendre la conversion de ce prince et de ses Francs, qu'elle lui promit, surtout dans une conjoncture aussi grave, d'intercéder de tout cœur auprès de Notre-Seigneur pour que tout tournât à la gloire de Dieu et à la conversion des âmes. Elle fit plus encore : de concert avec la pieuse reine Clotilde et avec saint Rémi — dont elle avait fait son directeur spirituel —

elle persuada le roi de construire, à Paris même, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, une basilique, afin de les intéresser à sa cause, et qui deviendrait l'ex-voto de sa reconnaissance.

Peu d'années auparavant, elle en avait fait bâtir, elle aussi, une autre, encore à Paris, en l'honneur de saint Denys, le premier apôtre des Gaules, pour lequel elle avait une dévotion particulière.

Clovis écouta son conseil; et sans retard, posa lui-même la première pierre du monument.

Ainsi armé du côté du ciel, l'âme pleine de confiance, ne doutant pas du succès dans une entreprise aussi difficile, il partit pour le combat. On était en l'an de grâce 507.

Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Poitiers, à Voclada, aujourd'hui Vouillé.

Le récit que nous allons faire de cette célèbre bataille, nous l'empruntons aux *Gesta Francorum*. Nous ne saurions mieux dire que l'illustre chroniqueur. C'est une véritable photographie, où se trouvent, avec des détails d'un intérêt palpitant, des circonstances qui font admirablement ressortir combien ce prince, vrai lion sur le champ de bataille, était devenu aussi un chrétien convaincu. Nous traduisons :

« Clovis, fort de la protection du Christ, parcourait les rangs de son armée, distribuant les postes, exhortant les plus vaillants à se montrer dignes de leur passé, et les plus jeunes à égaler les vétérans. Il recommandait surtout de ne pas se laisser emporter par une impétuosité trop bouillante, d'attendre le signal avant de s'élancer sur l'ennemi, et de ne pas oublier dans la mêlée de se servir du glaive.

« Enfin, après avoir invoqué les bienheureux Pierre et

(1) Ce qu'on appelle : *la furia* française a donc été de tous les temps, et semble une caractéristique de notre race!

Martin, appuyé sur sa lance, il se retourna vers ses Francs, fit le signe de la croix sur son armée, et s'écria : « *En avant, au nom du Seigneur. En avant!* »

« En ce moment, toutes les trompettes retentirent; une clameur immense s'éleva vers les cieux; les traits volaient dans l'air; la lutte s'engagea, et la terre se rougit de sang.

« Clovis, au plus fort de la mêlée, faisait vibrer sa lance, frappait à droite, frappait à gauche, jonchant son chemin de cadavres. On l'entendait, d'une voix éclatante, invoquer le nom de Dieu, et animer les siens au combat.

« Il aperçut de loin Alaric. Il poussa vivement son cheval dans cette direction, et fondit sur lui, essayant de le frapper d'un coup de lance.

« Puis il mit l'épée à la main.

« Un véritable et grandiose duel s'établit entre les deux princes, animés d'une égale fureur. La foule des guerriers fit cercle autour d'eux, et les regarda en silence, sans intervenir dans la lutte. Habiles dans la science du combat, les deux rivaux se portaient réciproquement des coups que paraît leur bouclier. Leurs casques furent bientôt entamés.

« Enfin, Clovis se rappelant les exploits presque incroyables qu'on attribuait à ses aïeux, leva sa lourde épée et la brandit d'un bras si puissant que, d'un seul coup, il fit tomber le menton d'Alaric, son épaule gauche, avec le bras qui était encore passé dans le bouclier. Puis, se rejetant en arrière, il allait trancher la tête de son rival, quand deux soldats Goths s'élançant à l'improviste, l'attaquèrent à droite et à gauche, se disposant à lui percer les flancs du fer de leur lance.<sup>1</sup> D'un bond rapide imprimé à son cheval, Clovis passa entre les deux. Sa cuirasse amortit le double

(1) C'était une coutume générale, comme une loi de la guerre que dans ces duels corps-à-corps, personne ne devait intervenir tant qu'ils duraient. Celui qui l'aurait fait eut été disqualifié. Les assistants se contentaient d'admirer ou de frémir, selon leurs désirs personnels. L'intervention de ces deux Goths fut une violation flagrante et coupable des lois des combats à cette époque; et, par conséquent, les deux partis devaient les blâmer.

coup qui lui fut porté. Il n'eut pas de peine à mettre ces deux lâches ennemis hors de combat.

« Couvert ainsi d'une triple gloire, il descend vers Alaric, le prit aux cheveux de la main gauche, brandit énergiquement son glaive, et, d'un seul coup, lui trancha la tête.

« Les Goths épouvantés se débandèrent, jetant leurs armes et ne songeant qu'à fuir. Il s'en fit un carnage tel que le mot de l'Écriture se renouvela en ce jour : « *Un seul guerrier en poursuivait mille; deux en mettaient dix mille en fuite.* »

« Ceux des Goths qui échappèrent au glaive des Francs passèrent en Espagne, avec le jeune Alaric, fils du vaincu.

« Les auxiliaires Arvernes qui, sous la conduite d'*Apollinaire*, étaient venus se ranger sous les drapeaux d'Alaric, furent presque tous taillés en pièces. A peine en resta-t-il un pour porter à leurs femmes la nouvelle de cette défaite. »<sup>1</sup>

Telle fut la fameuse bataille de Vouillé, un des plus hauts faits d'armes de la France. Nous allons voir, au chapitre suivant, quelles en furent les conséquences, et comment Clovis en témoigna à Dieu sa grande reconnaissance.



(1) *Gesta Francorum*, liv. 4. Saint Grégoire de Tours : *Histoire des Francs*, II, ch. 37.





## CHAPITRE VII

# La Fin du Règne

SOMMAIRE : Actions de grâces : à saint Hilaire de Poitiers au tombeau de saint Martin (charmant épisode) ; à saint Déodat ou saint Dyé, près de Blois. — Il achève de soumettre les provinces vaincues. — Ses œuvres pies : il fonde le monastère de Saint-Pierre-le-Vif pour sa fille Théodéchilde; cadeau royal à Sainte Geneviève; il fonde l'abbaye de Saint-Pierre-de-Moissac; il revise la loi salique, dans le sens chrétien. — La grande question des rapports de l'Église et de l'État posée, pour la première fois, en France. — Théorie catholique. — Théorie révolutionnaire. — Comment la comprit Clovis et la pratiqua. — Parole du comte de Chambord. — Quelques considérations sur cette loi salique. — Ce que doit être une Constitution; en particulier celle de la France. — Pensée de Taine.— Clovis, d'accord avec les évêques ses conseillers, réunit un concile à Orléans; ce fut le premier concile national, en 511. — Noms des Pères. — Leurs travaux. — Clovis fait à ses fils le partage de ses États pour après sa mort. — Peu après le concile d'Orléans il meurt à Paris, en 511. — Ses funérailles. — Son épitaphe par saint Rémy. — A-t-il persévéré jusqu'à sa mort? — Que faut-il penser de ses dernières années et de certains actes de sa politique ambitieuse?



LA manière dont la bataille avait eu lieu, et les incidents qui l'avaient mouvementée démontrèrent à Clovis que c'est à Dieu, et, après Dieu, à ses saints Protecteurs qu'il devait surtout attribuer cette brillante et complète victoire.

Dans la persuasion qu'il en avait, il s'occupa, sans retard, de leur témoigner ses plus sincères actions de grâces.

Et tout d'abord, à l'illustre pontife, saint Hilaire de Poitiers, sur le territoire duquel ce grand fait d'armes s'était accompli. Aussi donna-t-il à son église le champ où la bataille avait eu lieu.

Mais cela ne lui parut pas suffisant. A la prière de l'évêque d'alors, *Adelphius* et du saint moine *Fridolinus* — saint Fridolin — dont la réputation des vertus et des miracles était si grande qu'il voulut le connaître personnellement, il fit élever, à ses frais, une magnifique basilique sur le tombeau du glorieux patron des Pictavii.

Mais celui auquel il tenait particulièrement à rendre grâces, c'était à saint Martin de Tours, de tous les saints celui qu'il aimait le plus et en qui il avait une confiance sans bornes. Clovis se rendit donc au tombeau du saint évêque, le saint le plus populaire de ces contrées, dont la vie dans ses moindres détails était connue de tous, et surtout l'acte héroïque de sa charité qu'il avait accompli, étant encore soldat, lorsque, dans un hiver très rigoureux, il avait partagé son manteau avec Jésus-Christ, caché dans la personne d'un pauvre mendiant.

« Monté sur son beau et vaillant cheval de bataille, revêtu d'une magnifique tunique de pourpre et d'or, le front ceint du diadème, il se dirigea vers la basilique. Une foule immense, avide de contempler ses traits, l'acclamait sans cesse, et lui répondait à ces hommages en jetant à pleines mains des pièces d'argent. Il déclara aux trésoriers de l'église qu'il offrait, comme reconnaissance, son coursier au bienheureux Martin, mais qu'il le rachèterait au prix de cent solidis d'or.

« Puis, il pria longtemps, avec ferveur, sur le saint tombeau ; y déposa de riches offrandes ; compta, en outre, la somme convenue pour le rachat de son coursier royal — son cher cheval du combat — et le monta de nouveau pour repartir.

« Alors il se passa un détail qui étonna tout le monde et égaya même la foule présente.

« Impossible de faire avancer la bête, si docile, si souple d'ordinaire sous la main de son royal maître. Clovis étonné, réfléchit un instant, puis se prit à sourire. Il eut la pensée

de doubler la somme du rachat, et en donna l'ordre immédiatement. Or, voilà qu'aussitôt la bête repartit, douce comme auparavant.

« *En vérité*, dit le roi, égayé de ce fait surprenant, *Monseigneur le Bienheureux Martin est un puissant, mais il est un peu cher dans ses comptes* » ; et la foule de rire avec lui. »<sup>1</sup>

En partant pour son expédition contre Alaric, il avait eu l'occasion de rencontrer dans le pays de Blois un vénérable ermite, nommé *Déodatus* — saint Dyé — originaire du territoire de Bourges, qui, renouvelant les austérités des ascètes de la Thébàide, vivait dans une grotte, sur le bord de la Loire. Or il s'était recommandé à ses prières, il voulut aussi le remercier en personne.

A cet effet, il lui fit don, par diplôme, signé de son sceau de la vallée qui était à ses pieds devant sa solitude, ajoutant 26 livres d'or et autant d'argent, afin de l'aider à nourrir les pauvres et les malades qui venaient le visiter. A la place de cet ermitage, se trouve maintenant une toute petite ville nommée *Saint-Dyé-sur-Loire*, environ à trois lieues de Blois.<sup>2</sup>

Nous pourrions citer encore bien d'autres ex-votos de sa reconnaissance qu'il sema royalement pendant ses diverses courses dans son royaume ; mais vraiment nous devons nous borner sous peine d'élargir beaucoup trop les limites de notre étude.

La victoire de Vouillé eut des conséquences immenses. A part qu'elle grandit considérablement la renommée de ce prince, celle de sa vaillante armée, et imprima aux rois voisins une véritable terreur, elle augmenta aussi d'un territoire considérable l'étendue de la France. Ce ne fut plus dès lors cette petite tribu franque, aux limites restreintes,

(1) *Patrologie latine*, tome CXXXIX, colonne 615,

(2) Bollandistes : *Acta sanctorum*, 24 avril.



Saint Martin partage son manteau avec Jésus-Christ  
caché dans la personne d'un pauvre mendiant. (Page 125)

à l'armée peu nombreuse aussi. Peu à peu, elle déployait ses frontières ; et maintenant elle apparaissait cette grande et puissante nation qui a su toujours se faire respecter, marchant à la tête de la civilisation, le bras droit de l'Église de Dieu, la protectrice des opprimés.

Par ces éloges que nous donnons à son existence à travers les siècles, nous ne prétendons pas assurément qu'elle ait toujours suivi, sans dévier jamais, le droit chemin, et soit restée constamment fidèle à sa vocation originelle et à son Dieu. Mais, chose digne de remarque et qu'on ne voit que chez nous, français, nos vicissitudes politiques, le long de ces quinze siècles de l'histoire nationale, nos alternatives si diverses, si étonnantes parfois, de grandeurs et de décadences, de prospérités et de revers, nous montrent que quelqu'un, malgré tout, a veillé sur elle. Elles justifient clairement cette parole de l'empereur *Charles-Quint* aux prises avec notre *François premier* : « Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la française, et néanmoins tout lui tourne à salut, Dieu ayant en sa protection particulière le Roy et le Royaume. »

Espérons donc que, malgré la secousse si grande d'impiété qu'on lui imprime de nos jours, elle survivra, avec l'aide constante de son Dieu protecteur, pour des prochaines et meilleures destinées.

La victoire de Vouillé assura donc à Clovis : les trois Aquitaines — Albi — le pays des Ruthènes ou de Rodez — Bordeaux — Toulouse, capitale du vaincu — Cahors, et recula les limites de son royaume jusqu'à la Provence.

Il était trop fin politique, et maintenant trop bon chrétien, pour tirer une vengeance inexorable de l'alliance, et du concours effectif que les Arvernes — ou pays de Clermont — avaient donnés à Alaric, en combattant pour lui, dans son armée. Il fit mieux, il annexa ce pays à son royaume, et chercha à l'assimiler, du mieux possible, à tous les autres conquis auparavant.

Sans retard, il expédia dans toutes les provinces vaincues, ses principaux officiers, afin d'en prendre possession, en attendant qu'il pût les visiter lui-même. Ce fut surtout son fils Thierry, celui qu'il avait eu de sa concubine, avant son mariage avec Clotilde, qui fut son principal chargé d'affaires.

Lui, alla passer l'hiver à *Burdigala* — Bordeaux — dont l'importance méritait, de sa part, une attention spéciale. C'est là aussi qu'il se fit apporter les trésors considérables qu'Alaric avait entassés à Toulouse.

On peut fixer à cette époque le plus grand nombre des innombrables fondations pieuses qu'il créa si généreusement dans ses États, soit en églises qu'il fit construire, et qu'il dota; soit en monastères dont il assura l'avenir; soit en aumônes de toutes sortes, dont il règlementa lui-même la distribution.

En voici une que nous nous reprocherions de ne point signaler, car c'est son cœur paternel qui l'y détermina. Une de ses filles, nommée *Théodéchilde* — sainte Telchide — avait déjà quitté le monde et embrassé la vie religieuse à Sens. Or, sur sa prière, Clovis lui fit construire un monastère qui, bientôt, fut peuplé d'un pieux essaim. Il était situé dans un des faubourgs de la ville et reçut le nom de *saint Pierre-le-Vif*; dédié par conséquent au prince des apôtres, envers lequel la famille royale professait une grande dévotion. Clovis le dota richement. Il venait parfois y visiter sa fille bien-aimée, s'y reposer, un peu de temps, du rude labeur de sa charge de roi, et se recommander à ses prières, ainsi qu'à celles de sa pieuse Communauté.<sup>1</sup>

Les Bollandistes reproduisent de longs extraits du diplôme de fondation signé par Clovis lui-même et marqué de son cœur.

(1) Cet exemple de Clovis fut imité, dans la suite, par plusieurs de ses successeurs, parmi lesquels, Louis XV, qui se plaisait à aller visiter l'Ange de sa famille, Madame Louise de France, religieuse carmélite au couvent de Paris (1737, morte en 1787).

Sainte Telchilde gouverna son monastère jusqu'à sa mort qui fut des plus édifiantes. La voix populaire, approuvée par l'Église, la plaça au catalogue des saints français. Elle fut inhumée dans son pieux sanctuaire. En 1743, on pratiqua des fouilles, et son corps fut parfaitement retrouvé. On pût même lire facilement la belle inscription qui avait été gravée sur une plaque de marbre.<sup>1</sup>

Une autre Œuvre-pie à signaler encore, celle-ci en faveur de sainte Geneviève. C'était aussi après sa victoire de Vouillé. Il cherchait une occasion de lui témoigner personnellement sa grande vénération et sa profonde reconnaissance.

Il avait appris que cette très pieuse vierge allait souvent à Reims — à pied par conséquent — pour conférer, malgré la grande distance, avec le saint évêque Rémi, qui était devenu le directeur de sa conscience depuis la mort de saint Germain d'Auxerre.

Or, la route était bien longue, bien pénible, pour Geneviève très avancée en âge. Clovis eut la pensée de lui faire don de deux métairies qui se trouvaient sur son chemin, où elle pourrait se reposer, pour reprendre courage. Et, afin de bien assurer ce don, il en fit dresser acte public qu'il signa de sa main.

Geneviève, craignant, si elle refusait, de trop contrarier son royal bienfaiteur, accepta. Mais elle aimait trop la pauvreté pour garder longtemps ce riche présent; et, dès qu'elle comprit qu'elle pouvait en disposer, à son tour, elle passa ces deux terres à saint Rémi, qui les attribua à son église de Reims. Ce charmant épisode, saint Rémi le raconte, lui-même, dans son testament, en des termes de la plus grande vénération pour sainte Geneviève qu'il appelle: « *sa chère et sainte fille* ».

Puisque nous parlons des très nombreuses fondations

(1) *Acta Sanctorum*, au 27 juin.

pieuses de Clovis, on nous pardonnera d'en citer une, même avec quelques détails, qui intéressa grandement la contrée que nous habitons, et y eut jusqu'au dernier siècle une influence considérable : Nous voulons parler de l'Abbaye de Moissac.

Pour la notice qui va suivre, nous allons nous servir de la très importante *Chronique d'Aymeric de Peyrac*, un des plus illustres de ses abbés, qui la gouverna depuis 1377 jusqu'à 1406, et nous aider aussi d'un travail des plus documentés, sur ce monastère et sa superbe basilique, par M. le Chanoine Pottier, le savant président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, travail qu'il a très aimablement mis à notre disposition.

Moissac — de l'hébreu *Moys*, qui signifie eau, comme Moÿse signifia sauvé des eaux — est une fort agréable petite ville de 9.200 habitants, située au fond de la riche et luxuriante vallée du Tarn, qui arrose ses murs, et de la Garonne, qui passe tout près ; le premier, déjà grossi de l'Aveyron et autres affluents ; et la seconde qui, un peu plus loin, les réunira tous dans ses larges bords.

A l'époque de Clovis, ces deux fleuves étaient le grand chemin de communication entre Bordeaux et Toulouse, et, depuis longtemps déjà, il y avait en ces lieux une superbe villa gallo-romaine.

Clovis, visitant cette contrée — c'était durant le long séjour qu'il fit à Bordeaux — fut frappé de la beauté et de la fécondité de ce pays de Moissac, assis au pied de côteaux des plus fertiles, qui lui servaient, pour ainsi dire, de contreforts.

Or, Aymeric de Peyrac raconte que le roi y eut, près de l'embouchure du Tarn, une vision surnaturelle qui l'impressionna vivement. Quelle en fut la nature et quelles en furent aussi les circonstances ? sa *Chronique* ne le dit point. Toujours est-il qu'il y vout aussitôt, à Notre-Seigneur, un monastère et une église, et, sans retard, il accomplit son

vœu : « *Hanc tibi, Christe Deus, rex instituit Clodevœus.* »

L'acte de fondation a disparu, sans doute par suite des secousses et révolutions qu'eut à subir ce monastère dans les siècles suivants ; mais la tradition locale est toujours restée fidèle à cette croyance. Le fait de la vision était reproduit en mosaïque devant l'autel majeur. Les moines faisaient mémoire de Clovis aux heures canoniales ; deux cierges brûlaient en son honneur dans le sanctuaire ; de plus, une distribution de pain et de vin, et la nourriture quotidienne de trois pauvres se continuèrent longtemps en son nom.

Le peuple désigne encore le Christ couronné, figuré au tympan du portail, sous ce nom : *Réclovis*, le roi Clovis ; une inscription du cloître portait :

*L'an de grâce cinq cent six,  
Céans fonda le roi Clovis.*

Ce monastère prit bientôt une importance extraordinaire, et fut mêlé aux grands événements des siècles. Les religieux y furent très nombreux, et les donations affluèrent.

Mais la vocation de Clovis ne consistait pas seulement à devenir chrétien et à s'employer, de son vivant, à la conversion de son peuple. Lorsque Dieu honore l'homme d'une mission, il lui donne aussi toutes les qualités et les grâces nécessaires pour la bien remplir.

Or, le roi des Francs était destiné à fonder une dynastie chrétienne, une nation à gouvernement chrétien, un peuple soutien et défenseur de son Église. Si, comme Alexandre, par exemple, il n'avait été qu'un courageux capitaine, un concurrent heureux, il fut resté un monarque bien incomplet ; et son œuvre, quelque belle qu'elle eût été, aurait péri avec lui, comme périt bientôt celle du grand roi de Macédoine.

Il devait donc être, et il le fut, en effet, un organisateur; car, par la grâce de Dieu, il avait reçu un esprit possédant les ressources et la prévoyance nécessaires à un fondateur de dynastie, à un chef de race chrétienne. Donc il fallait qu'il fut aussi législateur ; et il le devint.

C'est ce qui préoccupa principalement sa pensée, après les grands événements que nous avons racontés. Par conséquent, son premier soin fut de s'employer à l'unification de toutes les provinces.

Chacune de celles qu'il avait conquises avait, en effet, ses lois particulières, ses coutumes, ses traditions civiles comme religieuses. Elles formaient donc autant de parties disparates, bien de nature, s'il ne parvenait à les fondre en un tout homogène, à lui créer, même de son vivant, de grandes et continuelles difficultés, et à engendrer des tendances séparatistes qui, tout au moins après sa mort, amèneraient une dislocation. Sa grande œuvre de création d'une vaste et puissante nation — rêve de sa vie et suprême ambition de son âme — échouerait presque fatalement.

Aussi, profitant des intervalles d'accalmie qui se produisirent après sa campagne contre Alarie, il s'employa de son mieux à réformer l'ancienne loi salique qui avait, jusque-là, gouverné les Francs ; à leur donner une nouvelle *Constitution*.

Mais l'important consistait à la mettre en harmonie avec les temps présents, avec les circonstances du moment ; à la rendre uniforme et également praticable pour ses sujets, tant anciens que nouveaux.

Or, la situation était certes bien changée depuis le commencement de son règne. La France n'était plus cette petite tribu barbare, aux mœurs barbares aussi, livrée à des croyances absurdes, à des superstitions ridicules et universellement pratiquées par ses sujets ; enfin aux pratiques grossières du paganisme.

La religion catholique avait pénétré dans son royaume

avec sa foi lumineuse et essentiellement civilisatrice; elle était répandue dans tous les rangs du peuple; beaucoup, le plus grand nombre, la pratiquaient à son exemple. Elle répandait déjà, un peu partout, sa bienfaisante influence. Même ceux qui restaient encore païens la respectaient et l'estimaient. Les évêques qui la prêchaient et dirigeaient, étaient l'objet d'une vénération générale, tant à cause de leurs éminentes vertus, qu'à cause de leur dévouement, de leur charité et de leur ardent patriotisme.

Donc, avec la foi catholique s'infiltraient peu à peu la civilisation et la vertu; car, selon la parole de l'apôtre saint Paul: « *Elle est utile à tout; elle a les promesses pour la vie présente et pour la vie éternelle.* »<sup>1</sup>

Clovis le constatait avec bonheur. Et, au reste, n'en était-il pas lui-même une preuve irrécusable? Il comprenait donc qu'il devait avoir la sagesse de faire entrer ces divers enseignements dans les lois; en même temps que l'habileté d'utiliser la grande puissance de sa céleste et nouvelle religion pour perfectionner et rendre durable l'œuvre régénératrice qu'il méditait et qu'il avait mise en si bonne voie.

C'est ainsi que se posa, pour la première fois dans notre France, aux yeux de ce jeune et intelligent monarque, la grande, perpétuelle et inévitable question des rapports de l'Église et de l'État, comme elle s'était posée pour Constantin au lendemain de sa conversion; comme elle se posera toujours pour tous les chefs de peuples, sérieux et soucieux de réaliser pour leurs sujets la plus grande et durable somme de bonheur. La supprimer, cette importante question, ce n'est pas la résoudre, c'est faire preuve d'inintelligence ou de passion, et, fatalement, amener de dissolvantes querelles.

Honneur donc à ce jeune roi, hier encore barbare, mais

(1) Ad Timothéum, iv. 8.

maintenant éclairé par la lumière de la foi, d'avoir compris qu'on ne peut rien établir de bon et de stable sans le secours de la religion; à plus forte raison contre elle; et qu'à côté de la puissance civile, il y en a une autre plus grande encore et plus féconde pour le bien. La première a la garde des intérêts temporels et matériels de la société; elle doit les gouverner dans la justice et l'impartialité, les faire prospérer dans une sage liberté. Voilà son rôle, sa mission.

L'autre agit sur les âmes, les enseigne, les éclaire de sa lumière céleste, les préserve de l'erreur et du vice; et, enfin, les conduit, avec l'aide de Dieu qui lui a promis son éternelle assistance, et par les motifs les plus sacrés qui puissent influencer le cœur humain, dans les difficiles sentiers de la vertu, ainsi que de l'obéissance à toutes les lois *justes* de leur pays; procurant de la sorte la paix sociale et le bonheur dans le temps et dans l'éternité. Telle est sa mission.

Le jeu de ces deux *Forces* forme la trame de toute l'Histoire. Lorsqu'elles vivent en bonne harmonie, se prêtant un mutuel appui, c'est la paix, le calme, la prospérité, le bonheur pour la société tout entière. Les consciences respirent à l'aise, sans crainte du lendemain; et leurs efforts réciproques concourent admirablement à établir le règne heureux du progrès et de la liberté.

Mais lorsque, au contraire, le Pouvoir civil commet l'odieuse et criminelle brutalité de vouloir mettre la main sur la Religion et foule aux pieds les droits de la conscience, pour les dominer, les asservir; à part qu'il se prive d'un très puissant auxiliaire pour contenir les passions de la multitude, c'est alors une ère de tyrannie, de violences qui révoltent toutes les âmes même simplement honnêtes, de désordres de tous genres et de viles persécutions.

Le droit disparaît sous les coups de la force aveugle; l'iniquité triomphe; elle se répand partout; accumule les ruines; et presque toujours, presque fatalement, entraîné

par la fascination du mal, ce Pouvoir déséquilibré, aveuglé même par ses succès, en arrive jusqu'à l'effusion du sang ; il fait des Confesseurs, des Martyrs.

C'est là l'histoire de toutes les persécutions. Commencées — qu'on le remarque bien — par la jalousie, l'ambition ou l'intérêt, elles finissent toujours par les pires violences. Mais comme, après tout, l'iniquité n'a qu'un temps et que « le sang des martyrs est une semence de chrétiens », un jour vient enfin où cette Puissance persécutrice trouve sa fin dans ses excès même. La conscience ainsi opprimée, avilie, se lasse, reconquiert sa liberté, et la Religion retrouve toujours ses droits.

Ni confusion, ni séparation, mais union dans la distinction des deux Pouvoirs, telle est la condition nécessaire de la félicité des peuples et de la prospérité des nations.<sup>1</sup>

Cette vérité indéniable que proclame, avec la Raison, l'expérience de tous les siècles, un de nos princes français, dernier rejeton de la branche aînée de nos rois, prince à l'âme si patriotique et si belle, que Dieu a retiré de ce monde parce que notre Société actuelle ne le méritait pas, l'a ciselée admirablement dans son magnifique manifeste à la France, au lendemain de nos désastres inouïs de 1870, par ces paroles :

« La Liberté de l'Église est la première condition de la  
« paix des esprits et de l'ordre dans le monde. »<sup>2</sup>

Eh bien ! Clovis, inspiré par sa foi ou par sa sagesse de législateur — et tout nous dit que ce fut par l'une et l'autre, car la première donne la seconde — Clovis, disons-nous,

(1) Ce qu'on appelle aujourd'hui *neutralité*, mais dont le véritable nom est *impiété*, est un outrage à Dieu, à la Raison même, et à l'Histoire de tous les peuples. Ce sera le ver rongeur de tous les gouvernements qui l'essaieront. Ils en mourront. C'est la leçon de l'Histoire comme du bon sens. La neutralité est une chimère ; elle n'est pas pratiquement possible.

Nos vieux Gaulois, qu'on se plaît à regarder comme des barbares, étaient assurément plus civilisés que certains de leurs arrières descendants, et surtout plus patriotes.

(2) Manifeste du comte de Chambord à la France en date du 8 mai 1871.

voulant créer pour ses peuples une Constitution, s'appliqua à l'impreigner d'esprit chrétien, et s'inspira des lois de l'Évangile. Il regarda, à bon droit, la Religion comme l'arôme céleste, comme un sel divin qui, seuls, peuvent conserver et perfectionner une institution humaine.

Pour faire donc une œuvre bonne et durable, Clovis choisit un groupe d'hommes estimés, les plus sages et les plus compétents de son royaume qui, unissant leurs lumières à celles de ses conseillers ordinaires, étudieraient la loi salique encore en vigueur, la réviseraient et la mettraient en harmonie avec les temps et les besoins du moment, avec le tempérament de ses peuples et les lois sacrées de la religion chrétienne.

On se mit à l'œuvre. L'étude fut longue, laborieuse et patriotique. Puis, quand l'accord fut unanime, la nouvelle loi fut formulée en quatre-vingt-un titres. Clovis la sanctionna de son autorité souveraine, y plaça le sceau royal, et, promulguée devant la Nation réunie en ses comices, le peuple la couvrit et la sanctionna de ses acclamations, jurant, sur ses étendards, de l'accomplir avec fidélité.

Voilà quelle fut notre première Constitution française.

Les limites et la nature de ce travail ne nous demandent point d'en reproduire tout le texte ; nous allons nous contenter de citer quelques phrases du prologue ; elles suffiront pour nous donner une idée de l'importance que nos Francs y attachaient et de leur enthousiasme à l'avoir formulée.

*Augustin Thierry*, qui en parle longuement dans ses intéressantes et savantes *Études Historiques*, laisse percer toute son admiration. C'est, dit-il, le souffle chrétien qui l'anime ; elle revêt une forme poétique, et comme un chant destiné à se graver dans toutes les mémoires. Il y a quelque chose qui la caractérise, c'est un esprit de douceur, inconnu jusque-là, qui tranche sur les coutumes des autres tribus barbares encore, comme aussi sur celles que

les Francs eux-mêmes avaient pratiquées. On sent que la loi de la charité évangélique y avait déjà laissé une forte empreinte. Et cette douceur, si publiquement professée, ne contribua pas peu assurément à leur attirer la sympathie générale et, par suite, à rendre plus faciles les conquêtes qu'ils allaient encore réaliser dans les Gaules.

« La nation des Francs, illustre, fondée par Dieu son auteur, forte sous les armes, profonde en conseils, ferme dans les traités de paix, noble dans sa taille élancée, d'une blancheur et d'une beauté singulières, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, pure de toute hérésie, lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu recherchant déjà la clef de la science et aspirant à la piété, adopta la loi salique dictée par les chefs qui étaient alors juges du peuple.

« Puis, lorsque avec l'aide de Dieu, Clovis, le Chevelu, le Beau, l'illustre roi des Francs, eut, le premier de sa race, reçu le baptême catholique, tout ce qui dans le pacte primitif était jugé peu convenable, fut amendé avec clarté, et ainsi fut dressé cette Constitution sainte.

« Vive quiconque aime les Francs !

« Que le Christ garde bien leur royaume et remplisse leurs chefs de lumière et de grâce. Qu'Il protège l'armée, Qu'Il munisse le peuple du rempart de la foi et leur accorde les joies de la paix et les jours de la félicité, Lui qui est le Seigneur des conquérants et le maître des rois.

« Cette nation, petite par le nombre, mais grande par le courage, a brisé par la force des armes le joug que les Romains faisaient peser sur sa tête.

« Ce sont les Francs qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, ont accueilli pieusement et enchâssé dans l'or et les pierreries les corps des saints martyrs que jadis les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés par le fer et jetés à la dent des bêtes féroces. »

Et le texte continue, sur ce ton, de chanter les gloires de

la patrie. Puis il passe à l'énumération des lois et règlements divers qui allaient désormais gouverner la nation. Tout y était prévu, marqué avec soin et grande sagesse. Les quatre-vingt-un titres qui formaient cette loi sont vraiment remarquables.

Nous ne prétendons pas cependant que cette Constitution française ait été absolument parfaite, en ce sens qu'elle pût suffire, telle quelle, aussi pour les temps qui suivirent. Le prétendre serait une puérité.

Il n'y a de parfait, de complet en ce monde que ce qui vient de Dieu même.

Seul le Décalogue est une *Constitution* qui ne puisse rien laisser à désirer.

Seul, il s'adapte à tous les temps, à tous les peuples, à tous les lieux, ainsi qu'à toutes les circonstances de la vie de l'humanité, par la raison qu'il est de Dieu.

Les lois de la sainte Église catholique sont parfaites, immuables, éternelles pour les dogmes et la morale, parce qu'elles sont l'œuvre de Dieu, participant conséquemment à son infailibilité. L'Église n'en a que la garde, sans pouvoir y toucher d'un seul *iota*.

Mais ces lois disciplinaires elles-mêmes, toujours bonnes, toujours opportunes au temps où l'Église les promulgue, et obligeant alors les consciences catholiques, sont sujettes à perfectionnement, suivant les circonstances et les lieux qu'elle seule a le droit de juger. Voilà pourquoi dans ces grandes Assises qu'on nomme les Conciles, surtout les Conciles généraux, il y a presque toujours, comme au grand Concile de Trente par exemple, un chapitre intitulé : *De la Réformation ; De Reformatione*.

Nous redisons donc que, dans la mesure du possible et vu les circonstances, la Constitution dressée par les soins de Clovis, fut admirable et digne de tout éloge.

De ces nombreux articles, nous nous contenterons d'en citer un, parce qu'il est des plus connus, qu'il a traversé

les siècles, et qu'il est resté inscrit dans toutes les Constitutions subséquentes, en vigueur même encore. C'est l'article 6 du titre LVIII<sup>e</sup> :

« Aucune part d'héritage de la terre salique ne sera faite à la femme ; mais tout entière elle sera réservée à l'homme. Le royaume de France ne tombe pas de lance en quenouille. »

Si, dans nos temps modernes, notre législation a modifié la première partie de cet article, elle n'a jamais touché à la seconde ; et, dans notre France, les femmes restent toujours exclues de la succession au trône. Elles ont pu être régentes de rois mineurs, jamais on n'a permis qu'elles occupassent le trône même.

Et dans ce fait, on a eu raison. Quand Dieu a créé la femme, il l'appela : « *L'aide de l'homme : Faciamus homini adjutorium simile sibi,*<sup>1</sup> pour le seconder, mais non pour prendre le premier rôle dans la famille. » Elle n'est pas l'humble servante, encore moins l'esclave, selon la loi païenne. Elle est le cœur dans la famille, l'amour, le dévouement, la mère faite de prévoyance, de sollicitude, de tendresse, et, quand il le faut, même d'héroïques sacrifices.

Certes, sa part est belle ; et lorsqu'elle sait bien la remplir, elle contribue puissamment à la prospérité et au bonheur de sa maison. C'est, a-t-on dit avec raison, la femme qui fait la famille, comme aussi c'est elle qui la défait.

Mais quelle que puisse être son intelligence, même nos vieux Gaulois comprirent que sa mission n'était point de gouverner un État, de régner sur une nation.

Saint Augustin, commentant le texte de la Genèse, dit : « Quand Dieu créa la femme, il ne l'a point tirée de la tête de l'homme, parce que sa mission n'est point de commander ; encore moins de ses pieds, parce qu'elle ne doit pas

(1) Genèse, II, 18.

être l'esclave, mais du plus près possible de son cœur, pour marquer que ces deux cœurs ne doivent plus en faire qu'un, et que son rôle doit être d'aimer et de gouverner par l'amour. »

Voilà donc un léger aperçu de notre première Constitution française.

Notre nation en a reçu bien d'autres depuis, assurément, et on lui en fabrique encore tous les jours. Qu'on nous cite, en effet, une législature où on ne parle point de reviser la Constitution ? Nous sommes peut-être le peuple du monde qui a le plus légiféré. Nos codes sont un fouillis ou les plus habiles jurisconsultes eux-mêmes ont tant de peine à se reconnaître ; ils s'y perdent.

Taine constatait avec esprit, il y a déjà plus de trente ans, que depuis quatre-vingts ans on avait démoli la Constitution de la France treize fois pour la refaire, et qu'on a beau la refaire, nous n'avons pas encore trouvé celle qui nous convient. Et nous ajoutons qu'il est à craindre qu'on ne la trouvera jamais.

C'est que la meilleure n'est certainement pas celle qui promet le plus la liberté, mais celle qui la donne sagement. Et qui donc a le plus crié : *liberté, égalité, fraternité*, que ces prétendus législateurs, contempteurs des quatorze siècles de notre Histoire, il y a 115 ans ; eux qui avaient la prétention ridicule de vouloir renouveler la face de la terre ; ces hommes qui, de 1789 à 1800, tinrent sous le joug la pauvre France désorganisée, pantelante, et l'accablèrent sous la plus odieuse et la plus sanglante des tyrannies ?

Cinq fois, durant ces dix années terribles, ils lui fabriquèrent une Constitution, et cinq fois ce fut encore pour resserrer plus durement ses chaînes, la pressurer davantage jusqu'à complet épuisement, si Dieu enfin n'y avait mis bon ordre.

(1) Taine : *Les origines de la France contemporaine*, tome I, page 4.

Et encore à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'est-ce pas aussi au nom de la liberté, dont ils ont plein la bouche, que nos maîtres du jour la refusent à tous les gens de bien, et à toutes les œuvres sociales du bien ? Au nom de la liberté qu'ils veulent tuer l'Eglise, c'est-à-dire l'*immortalité* ! Pauvres insensés !

Il ne faut donc pas juger une Constitution par les mots qui lui servent d'étiquette.

D'ailleurs, continue le même écrivain, c'est une grande erreur de croire que la forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut *entrer* et doit *rester*, puisse être livrée à l'arbitraire, au caprice soit de la multitude, soit même uniquement de ses représentants.

Les suffrages du nombre peuvent assurément être une puissance légale, bonne, légitime ; mais à la condition qu'ils soient : **éclairés, désintéressés, libres et honnêtement pratiqués.**

« Dix millions d'ignorances, dit-il encore, très judicieusement, ne font pas un savoir. Un peuple consulté peut, à la rigueur, dire la forme de gouvernement qui lui plaît, mais non celle dont il a besoin. Il ne le saura qu'à l'usage... Or, d'avance, la nature et l'histoire ont choisi pour nous. »<sup>1</sup>

Elle est déterminée par son caractère et par son passé. Il faut nécessairement que, jusque dans ses moindres détails, sa Constitution soit moulée sur son tempérament national et sur son histoire, sinon elle s'effondrera et tombera misérablement.

Or, inutile de le contester, la Constitution de la France est comprise tout entière dans la tradition chrétienne de son origine et de sa vie séculaire.

C'est sagesse de vouloir perfectionner, améliorer, fortifier un tempérament ; mais c'est folie très dangereuse de

(1) Taine : *Les origines de la France contemporaine*, tome I, page 4.

vouloir le supprimer, n'en tenir aucun compte, et lui en substituer un autre.

Tout gouvernement qui, en France, tentera d'exclure la religion de ses lois, à plus forte raison faire des lois contre elle, répudie ses traditions nationales les plus sacrées, se condamne fatalement lui-même, et croulera inévitablement, à l'heure marquée par la justice de Dieu, sous les coups de la force brutale qui s'appelle : *Anarchie* ou *Despotisme*.

Chez nous donc, Français — comme d'ailleurs chez tout autre peuple — mais chez nous surtout, en dehors de l'idée chrétienne, la France fera et défera sans cesse, comme la Pénélope de la fable, son pénible travail ; ou, comme aussi le pauvre malade, épuisé par la souffrance, qui se tourne et se retourne en vain sur sa couche, sans jamais trouver le repos désiré, elle végètera dans une perpétuelle et périlleuse instabilité.

Gloire donc au jeune roi franc et à nos premiers ancêtres d'avoir eu l'intelligence de ces grands et salutaires enseignements.

Lorsque Clovis eut accompli cette œuvre si importante de la révision de la loi salique, il voulut, avec raison, la corroborer par une autre aussi bien nécessaire. Il demanda aux évêques de son royaume de se concerter entr'eux pour l'amélioration de leurs fidèles. C'est que, en effet, dans ce temps de guerres et de luttes incessantes il s'était glissé, malgré le zèle et la vigilance des évêques, des abus parfois bien regrettables ; et cela non seulement parmi leurs simples fidèles, mais aussi jusque dans les rangs du clergé, ainsi que parmi les moines qui vivaient, souvent à leur guise et sans règle dans leur existence anachorétique, n'ayant d'autre direction que celle qui leur était inspirée par leurs goûts particuliers ou par leur piété individuelle, souvent mal comprise ou exagérée. Il y avait des réformes

à faire, des lois disciplinaires à porter, et enfin à concerter, entre évêques, les moyens les plus utiles pour le salut de cette masse considérable de convertis du paganisme.

Un concile national fut donc résolu ; Clovis en fixa le siège à Orléans, et la date de la première session fut marquée au 10 juillet 511. Il se fit un honneur et un devoir d'y assister en personne.

L'État venait d'arrêter et préciser toutes choses, en vue du bien public ; l'Église de France, réunie pour la première fois, allait, de son côté, avec la permission du Saint-Siège, délibérer sous l'œil de Dieu, examiner les abus à réformer, codifier officiellement sa discipline ecclésiastique, tracer soit aux prêtres, soit aux moines, soit même aux évêques, des règles et lois en rapports avec les saints Canons de l'Église universelle ; et, entrant jusque dans le détail de la vie du clergé comme des simples chrétiens, indiquer à tous la voie qu'il fallait suivre sans dévier.

Les chroniqueurs font, au sujet de Clovis, une remarque qu'il faut noter ; c'est qu'il assista à ce premier Concile national, non pour y avoir voix délibérative, car il laissa aux Pères de cette Assemblée la plus entière liberté tant pour la discussion que pour les résolutions à prendre et les décrets à porter ; mais, pour les encourager dans leurs travaux, les protéger au besoin, montrer à la nation entière quel vif intérêt il y portait, et quel respect il fallait avoir pour les vénérables pontifes de Dieu. Grande leçon, mais bien rarement suivie, hélas ! dans la suite des siècles, par les princes, dont certains cependant se disaient bons catholiques.

Trente évêques y assistèrent.

Lorsque cette auguste assemblée fut réunie, il arriva un incident qui ne contribua pas peu à mettre en plus beau relief la sainteté de saint Rémi, ainsi que l'estime profonde que ses vénérés collègues professaient pour lui.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la doctrine impie d'Arius avait pénétré jusque dans les provinces récemment conquises par Clovis. Or, ce Concile était convoqué non seulement pour régulariser et perfectionner la vie chrétienne des catholiques — c'était sans doute son but principal — mais aussi pour chercher les moyens d'arriver à la conversion des dissidents. Voilà pourquoi même les évêques ariens pouvaient y venir. Il faut ajouter cependant que peu s'y rendirent. L'histoire n'en signale qu'un, sans doute à cause de l'incident qu'il occasionna,

Quand saint Rémi entra dans l'assemblée des Pères, tous se levèrent pour lui faire honneur. Un seul, l'arien, très connu par sa suffisance, son orgueil et son esprit chicaneur, affecta de rester assis et ne voulut pas même le saluer.

Or, Dieu le punit sur-le-champ ; il resta muet. Impossible à lui, auparavant si loquace, de pouvoir prononcer un seul mot, quelques efforts qu'il fit.

Ce châtement de l'orgueilleux impressionna vivement toute l'assemblée et jeta le coupable lui-même dans une tristesse profonde.

Il reconnut ses torts, se précipita aux genoux du saint, et le supplia, par signes, d'intercéder auprès de Dieu pour lui, et de lui obtenir miséricorde.

Saint Rémi ne lui refusa point certainement le secours de ses prières ; mais, il exigea auparavant de cet hérétique, comme moyen de fléchir la colère du ciel, l'entière rétractation de ses erreurs. Il l'écrivit aussitôt et la signa.

Alors le saint pontife, et les évêques avec lui se mirent en prières et aussitôt la langue de ce pauvre malheureux se délia. Plein de joie et de reconnaissance, il fit publiquement adhésion à la foi catholique, fut relevé des censures de l'Église, et, sans plus de retard, le Concile se mit à son œuvre divine.

On y étudia toutes les questions disciplinaires ayant

trait à la hiérarchie ecclésiastique dans la nation française : droits et devoirs des évêques envers leurs prêtres, envers les religieux et les moines de toutes sortes ; devoirs des prêtres séculiers et réguliers envers leurs évêques. On traça des règles pleines de sagesse pour la vie cénobitique si diversement comprise et aussi si diversement pratiquée jusqu'alors. On fixa et délimita le droit d'asile, consacrant ainsi ce que venait d'établir la loi salique, et lui donnant la sanction sacrée d'une loi religieuse. En outre, de concert avec Clovis, qui était là présent, et par conséquent avec la nation entière dont il était le représentant autorisé, on établit l'exemption du service militaire pour les clercs à partir du moment où ils recevraient les ordres sacrés ; et cette immunité, qui ressort même du simple bon sens, a été, disons-le en passant, respectée et pratiquée par tous les peuples, par les païens eux-mêmes, à plus forte raison par toutes les Constitutions françaises jusqu'à la Révolution. Tous ont compris, en effet, que le prêtre se doit exclusivement et entièrement au ministère des âmes ; que la vie des camps et des casernes ne se concilie pas avec le caractère surnaturel de ses fonctions saintes, et que cette exemption, enfin, est indispensable au recrutement du corps sacerdotal et au maintien de l'esprit ecclésiastique dans ce Corps sacré.

Il a fallu l'impiété contemporaine pour la supprimer parmi nous.

On y régla encore toutes les questions relatives au mariage, et les empêchements marqués par le droit canonique ; en particulier, qu'on ne pourrait admettre au sacerdoce que les célibataires ou les veufs, ou encore ceux dont l'épouse se consacrerait préalablement à la vie religieuse *par un vœu perpétuel*, car ils rentreraient de la sorte dans la catégorie des veufs.

On précisa, avec plus de soin que par le passé, les règles concernant les dons et les legs faits aux églises et aux

monastères, et on prit les mesures nécessaires pour que les fidèles eussent, à ce sujet, la plus entière liberté.

Fut arrêtée aussi la conduite à tenir, pleine de bonté et d'entière miséricorde, envers ceux qui rentreraient de l'arianisme dans le giron de l'Église catholique, prêtres ou laïques, n'importe, leur facilitant le plus possible cette conversion si désirable.

On réglementa, sérieusement et d'une façon très précise, l'administration des biens et des revenus ecclésiastiques; car, en ces temps de demi-civilisation surtout, il était urgent de ne rien laisser à l'arbitraire.

Le jeûne et l'abstinence des trois jours des Rogations, dont la création, encore récente, s'étendait déjà à presque tous les diocèses de France, furent rendus obligatoires en même temps qu'on rappela de nouveau la sainteté du Carême et les pénitences à y observer.

Enfin, les superstitions si diverses et les pratiques divinatoires si répandues alors parmi le peuple furent encore une fois condamnées et sévèrement punies.

Toutes ces réformes, dont nous ne donnons qu'un résumé très succinct, furent libellées en 31 canons qui, souscrits par les 32 prélats présents, reçurent leur promulgation immédiate et solennelle, et communiqués au Saint-Siège pour être revêtus de sa sanction.

Afin de leur donner, s'il se pouvait encore, plus de notoriété, et, ce semble, plus de poids, le Concile les communiqua officiellement à Clovis, bien que ce prince eût assisté à toutes les délibérations et eût tout approuvé verbalement.

Voici la teneur de la lettre qui lui fut présentée par les évêques :

« A leur Seigneur, fils de l'Église catholique, à Clovis, très glorieux roi, tous les évêques réunis par ses ordres en Concile.

« L'ardeur de votre zèle pour la religion chrétienne vous

a porté à nous rassembler pour répondre aux diverses questions qu'il vous a plu de nous soumettre.

« Voici les définitions qui ont été prises d'un commun accord :

« Nous vous les transmettons dans l'espoir qu'elles obtiendront votre sanction royale. Elles se présenteront ainsi au peuple chrétien, revêtues de la double majesté du sacerdoce et de l'empire. »

Suivent les trente et un canons signés par tous les Pères du Concile.

Et Clovis y apposa, en effet, sa signature, en faisant, de la sorte, une loi pour tous ses sujets.

Tel fut le Concile d'Orléans, premier Concile national de la France.

Voilà, bien que d'une façon absolument incomplète, le récit de la conversion de notre premier roi chrétien et de ses œuvres, ainsi que celui du travail si intelligemment conduit et si persévérant des évêques, de saint Rémi surtout, pour amener à la foi catholique ce prince et sa nation avec lui.

L'œuvre de Clovis était finie et la France était en voie pour rentrer tout entière dans le giron de la véritable Église de Dieu.

Comprenant donc qu'il touchait au terme, Clovis, en homme prévoyant qu'il était, ne voulut pas exposer son royaume, qu'il avait fait si grand, au péril d'une dislocation après sa mort. La maladie très longue qu'il avait eue et dont Dieu l'avait guéri miraculeusement par le ministère de saint Séverin, le célèbre abbé d'Agaune, les grandes fatigues de sa vie toujours si mouvementée, — qu'un corps, quelque robuste qu'il soit ne subit pas impunément — tout lui faisait croire que peut-être la fin n'était pas loin. Il régla donc lui-même sa succession et assigna à chacun de ses fils la part qui devait lui revenir plus tard.

Ce fut là, en effet, son dernier travail. Et c'était sage, comme on le verra plus loin.

*Thierry*, l'aîné, eut le lot le plus considérable. Au Midi, les Ruthènes (Rodez), les Arvernes (Clermont), le terrain d'Albi, contrées désignées plus tard sous le nom de Première Aquitaine.<sup>1</sup> A l'Est, le territoire au-delà du Rhin, ainsi que ceux de Trèves, Mayence, Cologne, ou Première Belgique. Il fixa sa résidence à Metz, et son royaume commença à prendre le nom d'Austrie (*Oster-rike*, royaume de l'Est).

*Clodomir* occupa la Gaule centrale, c'est-à-dire les provinces des Carnutes (Chartres), des Cenomanni (Mans), des Andegavi (Angers), des Turones (Tours) et des Bituriges (Bourges). Il séjourna à Orléans.

*Childebert* reçut l'ouest de la Gaule, la Neustrie (*Ni-oster-rike*, royaume de l'Ouest), c'est-à-dire les territoires compris dans les seconde, troisième et quatrième lyonnaise et une partie de la seconde Belgique, appelée aussi l'Ile-de-France; la Picardie, la Normandie, la Haute-Bretagne et l'Aquitaine Occidentale. Il résida à Paris.

*Clotaire*, le plus jeune, fut le moins bien partagé. Sa domination ne comprit guère que l'autre partie de la seconde Belgique et de la seconde Germanie, en un mot, les territoires, depuis Soissons, sa capitale, jusqu'à l'embouchure de la Meuse.

En outre, Clovis avait deux filles : Sainte Telchide, dont il a été question plus haut, consacrée à la vie religieuse dans son monastère à Sens, et qui y mourut en odeur de sainteté. Une autre, nommée Clotilde, comme sa mère, dont elle était, paraît-il, le portrait physique et frappant.

Plus tard, c'est-à-dire bien après la mort de son père,

(1) Voir notre carte page 114. Bien qu'elle soit postérieure à l'époque qui nous occupe, et par suite plus compliquée dans ses classifications, elle ne sera pas sans utilité pour se rendre un compte au moins approximatif des Etats de Clovis. Nous ne sachons pas, d'ailleurs, qu'il existe un document plus précis pour ce temps là.

le roi d'Espagne, Alaric II, fils d'Alaric I<sup>er</sup>, le vaincu de Vouillé, la demanda en mariage aux rois ses frères. Il était arien et son peuple aussi.

On la lui accorda ; ses frères y consentirent avec la pensée qu'Alaric deviendrait plus facilement leur allié pour les guerres qu'ils pouvaient entreprendre ; et sainte Clotilde n'y mit point d'empêchement dans l'espoir que sa fille dont, plus que personne, elle connaissait la douceur et la grande piété, remplirait peut-être la même mission qu'elle avait elle-même accomplie chez les Francs, et aiderait puissamment à la conversion de son époux arien et de sa nation. Lors de son mariage, on lui fit de riches présents.

Mais les Alaric n'avaient certes pas la nature franche, loyale et bonne de Clovis. La pauvre enfant n'y fut pas heureuse ; elle y trouva, au contraire, le martyre qu'elle subit courageusement pour sa foi catholique. L'Église l'a mise au nombre des saints.

Peu de jours après le partage de ses États, Clovis mourut dans sa résidence de Paris, en 511, en l'année même du Concile d'Orléans.

Il n'était âgé que de quarante-cinq ans et en avait régné trente.

Bien que les annalistes ne nous aient rien dit de particulier sur sa mort, nul doute, qu'à ses derniers moments, il n'ait été assisté non seulement par son angélique épouse, mais aussi par les saints pontifes, ses amis ; aidé encore des prières de sainte Geneviève qui, elle aussi, habitait Paris, et qui l'aimait tendrement.

Ses funérailles furent un deuil national. Il fut inhumé très solennellement au milieu des pleurs unanimes de son peuple, de ses guerriers surtout. On déposa son corps dans la basilique Saint-Pierre et Saint-Paul, dont il avait fait commencer la construction, au moment de partir en guerre contre Alaric, à Vouillé.

Sainte Clotilde continua cette œuvre et la termina même.

Plus tard, ainsi que nous le dirons bientôt, cette église fut dédiée à sainte Geneviève et consacrée par saint Rémi, en présence de ses fils, les nouveaux rois.

Il semble inutile de donner une longue appréciation du règne de Clovis et de ses œuvres. Nous pensons que les événements que nous avons racontés l'ont mis en assez complet relief.

Au point de vue politique, il domine son époque. Il a fait la France, il l'a aimée de toute son âme et servie avec le plus grand dévouement.

Une des choses qui étonnent, c'est que dans ces temps barbares où tout était à créer, il ait pu trouver, dans son âme, une intelligence assez éclairée, une volonté assez énergique, assez puissante, un caractère assez persévérant, pour accomplir, malgré tant d'obstacles et des difficultés de toute nature, les grandes choses qu'il a opérées.

Il est vrai que Dieu lui vint admirablement en aide en l'éclairant bientôt des lumières de la foi catholique, et surtout en lui donnant, dès les premières années de son règne, jusqu'au dernier de ses jours, ces saints et augustes personnages dont nous avons parlé, qui furent toujours des amis intelligents, absolument dévoués, et des conseillers précieux. Mais lui, en retour — ce qui se rencontre rarement chez les princes — eut le bon esprit d'écouter leurs avis, d'apprécier leur dévouement et d'utiliser le tout pour lui-même et pour le bien de son peuple.

Donc, quelle éternelle reconnaissance ne doit pas la France à ce grand monarque !

Comme il arrive souvent pour les grands hommes, ses fils, tout en partageant son patriotisme, ne furent pas toujours dignes de lui. Nous n'avons pas à en faire l'histoire ; cela n'entre point dans notre sujet, et d'ailleurs ce serait trop long. Qu'il nous suffise de dire qu'après la mort de leur père ce fut toute une période de discussions, de jalousies et de querelles très regrettables qui suivit.

Leur histoire peut se résumer par cette légende connue :

On dit que Basine, la mère de notre héros, et qui allait l'élever avec un soin jaloux, dit, peu de temps après son mariage, à son époux Childéric : « Je vous donnerai bientôt un fils fort comme un lion, mais ses descendants ne seront que des loups et des lièvres dégénérés. »

La légende a dit vrai pour la première partie de ces deux prévisions, car Clovis fut, en effet, un lion intrépide qui ne redouta jamais le danger ; il semblait même s'y complaire.

Quant à ses fils, non, ils n'eurent point la lâcheté d'un lièvre — le sang français ne la connaît point — mais certains eurent la voracité du loup. En preuve, particulièrement l'horrible massacre que Childebert et Clotaire firent des fils de leur frère Clodomir, après la mort de ce prince né à la bataille de Véséronce, en Dauphiné, l'an 524.

On trouvera au chapitre VIII le récit de cet épouvantable forfait.

De ces trois petits garçons un seul fut sauvé, ce fut le plus jeune, nommé Clodoald.

Voici l'épithaphe qui fut gravée sur le tombeau de Clovis. On l'attribue à saint Rémi.

*Dives opum, virtute potens, clarusque triumpho,  
Condidit hanc Sedem, rex Clodoveus, et idem  
Patritius magno sublimis fulsit honore.*

« Riche en œuvres, puissant par son courage, illustre par ses triomphes, Clovis, roi en même temps que Patrice, a fondé cette basilique, et brille de la plus grande gloire. »

Avant de terminer ce chapitre, il nous semble utile de répondre à cette question : *Clovis persévéra-t-il jusqu'à sa mort dans ses bons sentiments chrétiens ? Que faut-il penser de ses dernières années ?*

Par tout ce que nous venons de raconter, voulons-nous prétendre, qu'après sa conversion, Clovis soit devenu un saint ? et qu'il faut tout louer en lui ? Non, certes.

Constatons cependant que l'Histoire, ni aucun annaliste, n'ont rien dit de défavorable sur ses mœurs depuis son baptême. C'est bien quelque chose déjà.

Il était cependant beau, tout puissant, très adulé ; il avait un tempérament ardent, une vigueur peu ordinaire, une nature qui supposait des passions vives, bien capables de l'entraîner à des écarts regrettables qu'on a constatés, hélas ! dans beaucoup de rois, même de sa race. Et, pourtant, il n'en a été nullement fait mention dans les récits du temps, ni dans aucun historien de l'époque, ni des époques suivantes.

Rien non plus de défavorable concernant sa foi catholique. Il la conserva jusqu'à la fin, pure, entière, et humblement soumise à l'Église. Bien plus, il s'en fit un apôtre, et aida puissamment les évêques et le clergé à la propager dans son vaste royaume. Il en protégea la liberté au point que le pape Anastase II l'avait décoré du titre de « *Défenseur de la foi* ».

Mais il faut avouer cependant que l'ardent désir qui l'animait de faire de sa France une grande et puissante nation, la plus grande de toutes, d'étendre ses limites jusqu'à l'extrémité des Gaules, c'est-à-dire le plus loin possible, l'entraîna, dans les dernières années de sa vie, à commettre des actes d'une déloyauté notoire, des guets-apens fort blâmables, et, disons-le, des cruautés révoltantes.

Dans son ambition patriotique, il n'épargna pas même des parents, petits rois voisins, pour agrandir ses États. Il employa, pour arriver à ses fins, jusqu'à la trahison, malgré la tristesse qu'en éprouvaient et sa sainte épouse, et ses fidèles amis ; malgré les conseils paternels de saint Rémi.

Il donnait, pour excuse, le bien de son royaume, ce que nous appellerions aujourd'hui : *la Raison d'État*.

Ah ! la raison d'État ! que de crimes, que de félonies n'a-t-elle pas fait commettre dans tous les temps. Le nôtre est, certes, bien loin d'en être exempt. C'est un manteau commode qui a, si souvent, caché des vilénies.

Mais, qu'on nous permette ce mot, manteau bien usé qui ne trompe plus personne, et ne trompera jamais que ceux qui sont inintelligents, ou naïfs, ou intéressés à y croire, ou complices.

Ces actes, nous catholiques éclairés par les enseignements du Décalogue qui ne change point, ni ne transige jamais, nous les appelons, avec la Sainte Église : des vols, des crimes.

Quand il ne faisait que de la politique et n'écoutait point ses saints conseillers, Clovis se ressentait beaucoup trop des maximes et du droit du paganisme, en un temps de civilisation à peine commencée, en un temps où les mœurs et les esprits ne s'effarouchaient pas du tout de pareils actes.

En preuve, la conduite scélérate de Gondebaud envers son vertueux frère et sa famille ; en preuve encore, la déloyauté et le guet-apens d'Alaric dont il avait failli être victime lui-même, et dont il tira une si rude vengeance par sa dernière guerre.

Clovis les regardait aussi comme des habiletés, des ruses, excusées par la politique de l'époque, inspirées par l'amour de son pays, et légitimées par le succès. Évidemment il se trompait.

Cependant, ils ont bien tort, les historiens ou écrivains, modernes surtout, quand ils en prennent prétexte pour révoquer en doute la sincérité de la conversion de ce prince, et prétendent que c'est un motif politique seulement qui l'y déterminait, alors que, par ailleurs, tout prouve le con-

traire et démontre qu'il sut garder sa foi catholique dans la plus parfaite intégrité.

Et d'abord, c'est bien peu connaître vraiment le fond de la nature humaine ou vouloir absolument l'ignorer, que de dire, qu'après son baptême, il aurait dû *nécessairement* être un prince parfait, entièrement enlevé aux ambitions du Pouvoir et aux mœurs barbares et païennes de son temps.

A moins d'un miracle extraordinaire de la Providence, à l'instar de celui qui, renversant Saül sur le chemin de Damas, le transforma entièrement de persécuteur en apôtre et en fit l'incomparable saint Paul, il ne faut pas oublier que le sacrement de Baptême ne détruit point notre pauvre nature déchue ni ses tendances mauvaises.

Par sa grâce si puissante, il l'améliore, lui donne une sainte énergiénaturelle qu'elle n'avait point et ne peut avoir par elle-même, grâce toujours bien suffisante assurément pour notre sanctification.

Mais cette sanctification dépend aussi de nous ; elle n'est pas non plus l'œuvre d'un jour ; nous gardons toujours notre libre arbitre pour la rendre efficace ou non. Il faut donc *nécessairement* notre coopération personnelle et notre vigilance constante.

Donc, il n'est pas du tout vrai que, par le seul fait de son baptême, Clovis devait *nécessairement* être parfait et si, dans ses dernières années, il y a eu des actes très répréhensibles, on n'a pas le droit de conclure que sa conversion n'a pas été sincère.

Sa vieille nature de païen n'était point morte en lui, son éducation de famille, le milieu social où il se trouvait encore, et son ambition pour la grandeur de son royaume, nous font suffisamment comprendre que ces actes, très blâmables assurément, le furent moins, au fond, que s'il avait agi en pleine civilisation chrétienne et après une longue pratique de l'Évangile.

C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'il convient de juger la politique des dernières années de son règne.

Et maintenant retournons-nous un instant vers ces puritains, vers ces esprits pharisaïques si prompts à blâmer et à condamner ce jeune roi, le converti de la veille. Qu'ils veuillent bien nous permettre de leur demander de jeter un simple regard sur eux-mêmes.

Nés en plein christianisme, la plupart nourris dès l'enfance, de la sève divine; élevés certainement avec toute la tendresse de l'Église, et probablement aussi sur les genoux d'une mère pieuse; qu'ils nous disent donc comment il se fait que leur vie ne soit si fréquemment que ce qu'elle est?...

Ajoutons une autre réflexion qui se présente naturellement à l'esprit :

Pourquoi une pruderie si sévère contre Clovis, tout répréhensible qu'il ait pu être, quand on est si indulgent, si conciliant, silencieux même, pour tant de personnages dont l'Histoire est remplie; et — ce qui nous peut intéresser davantage, puisque c'est plus récent — pour des entreprises même contemporaines, pour des guerres modernes, pour des annexions au moins autant criminelles car elles ont été accomplies en pleine civilisation chrétienne?

Oui, dénigreur de notre premier roi catholique, que dites-vous, par exemple, de l'assassinat de la *Pologne*? de celui de l'*Irlande*? de tant de guerres du premier Empire, qui faisait disparaître, sans autre motif qu'une coupable ambition, des nationalités entières? de certaines guerres du second Empire? de ces annexions scandaleuses perpétrées par l'Italie, par la Prusse, par l'Angleterre, entreprise avec une déloyauté manifeste? Que dites-vous de l'écrasement des Philippines? de ce petit peuple héroïque du Transvaal? Quelles excuses trouvez-vous à tout cela? Pourquoi donc deux poids et deux mesures?

Nous savons bien qu'afin de gazer l'horreur de ces injustices, celui qu'on a appelé : *le chancelier de fer*, a ressus-

cité, du paganisme ancien, une maxime odieuse, qui est la maxime fondamentale de la force brutale, de la barbarie, et nous serions tenté d'ajouter : la maxime des voleurs, comme ce serait celle des fauves dans leurs forêts s'ils savaient parler. Il a dit : « La force prime le droit ». Mais la conscience individuelle, comme la conscience sociale ne l'admettront jamais.

Vous appliquez sévèrement au jeune roi franc le *non furaberis — tu ne voleras point* — du Décalogue que Dieu fit entendre au genre humain du haut du Sinai ; soit. Mais appliquez-le donc aussi — et vous serez encore plus dans la logique — à tant d'autres qui l'ont mérité davantage.

Et, chose vraiment étonnante, nos sociétés modernes ne se sont pas effarouchées, outre mesure, de cette odieuse maxime de Bismarck ; ce serait presque à craindre qu'elle ne finisse par faire partie du code des nations.

Redisons-le : pour Clovis, il y a eu beaucoup de circonstances atténuantes ; mais pour tous ces spoliateurs, couronnés ou non, où pourrait-on les trouver ?

Terminons ces réflexions par une remarque ; afin de pallier ces injustices, on a inventé un prétexte qui fait sourire le bon sens : on a mis en avant une prétendue consultation populaire du peuple annexé, consultation faite d'ailleurs après coup. Mais pour tout homme sérieux, elle n'a jamais été qu'une ridicule comédie, à laquelle personne ne se laisse prendre, pas même et surtout les envahisseurs. Comment croire, en effet, à la liberté du vote de populations déjà sous le joug du vainqueur. Comment croire surtout à l'honnêteté de ce vote ? Le vol est et sera toujours le vol ; et la loi divine, comme la conscience publique, ne l'approuveront jamais.



## CHAPITRE VIII

# Derniers récits sur les trois anges gardiens de Clovis

**A**PRÈS les événements que nous venons de raconter, notre récit demande que nous donnions quelques détails sur les trois personnages que nous appelons *les anges gardiens de Clovis* : sainte Geneviève, saint Rémi et sainte Clotilde.

Leur mission providentielle auprès de ce prince était terminée, et nous avons vu avec quel zèle ils l'ont accomplie.

Il nous semble tout naturel que nous complétions en disant : quelles furent leurs dernières années ; en racontant leur sainte mort ; et comment ils sont restés, à juste titre, toujours vivants dans la mémoire nationale.

### I

## Sainte Geneviève

La sainte patronne de Paris survécut peu de temps à Clovis.

Un jour, à son retour à Paris, de son pèlerinage accoutumé au tombeau de saint Martin — à Tours — pour lequel

elle professait une particulière dévotion, elle se trouva absolument exténuée de fatigue; ce qui lui fut un indice que sa fin pourrait bien être prochaine.

Et en effet, bientôt, pendant son oraison — nous devrions dire son extase — Dieu lui révéla qu'Il allait la rappeler à lui.

Or, cette nouvelle la remplit d'une indicible joie. Il y avait si longtemps qu'elle soupirait après cet heureux jour! Son âme ne désirait rien tant que d'aller enfin jouir, pour l'éternité, dans le ciel, de ce Dieu si bon qui l'avait comblée de tant de grâces, depuis sa première enfance; de ce Dieu qu'elle avait toujours aimé de toutes les forces de son cœur séraphique.

D'ailleurs, — n'eut-elle point reçu ce précieux et surnaturel avertissement — son corps si faible, brisé par sa grande vieillesse, épuisé par tant d'austérités et de travaux entrepris pour le salut des âmes, aurait suffi pour lui faire comprendre que la fin approchait, et, avec elle, la récompense tant désirée. Avec quels transports elle dût répéter alors ces paroles du psalmiste qui avaient été si souvent sur ses lèvres : « Le cerf altéré soupire avec moins d'ardeur après l'eau vive des fontaines que mon âme vers vous, ô le Dieu de mon cœur. J'ai soif de vous, source divine! Ah! quand donc viendrai-je? quand donc apparaîtrai-je en votre présence? » « Venez, mon Dieu, venez, ne tardez plus. »<sup>1</sup>

Sa première pensée fut donc d'adresser à Dieu de ferventes actions de grâces de cette heureuse nouvelle : « *Plus de tristesses, ô mon âme, pourquoi seriez-vous dans l'anxiété? Espérez dans le Seigneur. Son jour est proche.* » « *Réjouissons-nous donc à la parole qui vient de m'être dite : je vais aller dans la maison de mon Dieu.* »<sup>2</sup>

Puis, ne pensant plus qu'au ciel, elle mit tous ses soins

(1) Psaume XXXXI.

(2) Isaïe XIII et psaume CXXI.

à préparer son âme pour la visite de son bien-aimé Seigneur ; reçut avec des ardeurs encore plus séraphiques la sainte Communion, se munit du sacrement de l'Extrême-Onction, des prières et autres secours spirituels de la Sainte Église ; et enfin, tout doucement, sans secousse, comme dans une extase, sa belle âme quitta son enveloppe mortelle, pour s'en aller à Dieu, et entrer, pour toujours, dans la gloire de son éternité.

C'était le 3 janvier 512. Elle avait 89 ans. Ce même jour a été consacré par l'Église, qui en a fait sa fête. La France l'a toujours conservé avec un filial respect et une grande dévotion.

La nouvelle de sa bienheureuse mort se répandit, comme un éclair, dans Paris d'abord, puis bientôt dans la contrée entière, et produisit la plus profonde émotion.

Aussitôt les foules accoururent pour voir la sainte, une dernière fois ; et, chose digne de remarque, personne ne songea à prier pour elle ; mais tous célébraient, à l'envie, ses louanges, exaltaient ses vertus, et se recommandaient à son intercession.

En la frappant, la mort avait laissé sur ses traits une empreinte de béatitude céleste qui émerveilla tous les visiteurs ; et, de son précieux corps sortait un parfum de la plus délicieuse odeur ; toutes choses qui marquaient de quelle gloire cette vierge très pure jouissait déjà dans le ciel.

Les funérailles furent un véritable triomphe. La foule des assistants fut immense, composée de tous les rangs de la société et d'un clergé très nombreux ; c'était plutôt une apothéose qu'un deuil.

C'est dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, commencée par Clovis, sur son conseil, qu'eut lieu l'inhumation. On plaça ses saintes reliques près du tombeau même de ce prince, comme pour protéger encore après sa mort celui dont elle avait été un des anges tutélaires pendant sa vie.

Lorsque cette église fut terminée, par les soins de sainte Clotilde, et consacrée par saint Rémi, on la dédia à la sainte bergère, et elle prit son nom.

Or, la voix populaire ne se trompait point dans ses acclamations et ses enthousiastes louanges, car Dieu lui-même les confirma aussitôt par de nombreux et éclatants miracles. La sépulture n'était pas encore faite que les prodiges et guérisons extraordinaires s'accomplirent. Alors commencèrent ces pèlerinages incessants et si affectueux qui ont continué durant de longs siècles. On accourut en foule à son tombeau; on venait de partout, des provinces même les plus reculées du royaume. Si, pendant sa vie, la bienheureuse avait toujours accueilli les prières et les demandes qu'on lui adressait, à peine retournée à Dieu, elle devint et a voulu rester le refuge le plus aimé de toutes les douleurs humaines physiques et morales. Il faut même ajouter qu'ils furent rares ceux qui s'en retournaient sans voir leurs vœux exaucés; ou, tout au moins, sans garder au fond de leur cœur le ferme espoir d'obtenir bientôt, par sa puissante intercession, ce qu'ils désiraient. Le tombeau de notre Bienheureuse acquit bientôt une popularité presque égale à celle de saint Martin de Tours, le grand apôtre des Gaules, son saint préféré.

Au reste, même de son vivant, la réputation de sainteté de sainte Geneviève avait franchi, et bien au-delà, les frontières de la France. On peut dire qu'elle était universellement connue dans le monde chrétien; on savait partout qu'elle avait sauvé Paris plusieurs fois: une première fois des cruautés d'Attila, puis de la famine qui le décimait, et enfin quel précieux concours elle avait donné à Clovis.

Voici un trait à l'appui de ce que nous disons.

Un jour, saint Siméon, le stylite d'Asie, cette merveille de pénitence, l'étonnement du monde d'alors, reçut la visite de quelques marchands parisiens. Ils s'étaient détournés

de leur route afin de venir l'admirer sur sa colonne et recevoir ses conseils ainsi que sa bénédiction.

Le saint ayant appris qu'ils étaient de Paris, le pays de Geneviève, se répandit en magnifiques éloges sur leur compatriote, et leur recommanda instamment de la saluer en son nom, et de demander, pour lui, le secours de ses prières.

Les temps suivirent et les siècles aussi sans diminuer en rien la popularité de son culte, ni l'efficacité de sa puissance sur le cœur de Dieu.

Elle en donna souvent des preuves manifestes. Citons une circonstance si mémorable que l'Église, pour en perpétuer le souvenir, institua une fête tout exprès, après informations canoniques prises par le pape Innocent II. C'était au XII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis VI.

Une épidémie étrange et terrible, appelée : *le mal des ardents*, sévit sur Paris et y fit rapidement de très nombreuses victimes. Un feu intérieur, inexplicable et subit, se traduisant par des gangrènes, dévorait les pauvres malades. Les entrailles brûlées leur occasionnaient d'horribles douleurs. Presque toujours les soins les plus intelligents, les remèdes et l'habileté des plus savants médecins se trouvaient impuissants. Le peuple était affolé, la terreur régnait partout. On comprit qu'il fallait avoir recours à Dieu et s'efforcer d'apaiser sa justice irritée. Pour cela, on eut la pensée d'implorer la protection de celle, qu'à bon droit, on regardait comme la patronne de la ville et du royaume.

L'évêque ordonna une procession solennelle de pénitence, qu'il présida lui-même, et dans laquelle on porterait, avec la plus grande dévotion, les reliques de sainte Geneviève. Le roi, le clergé tout entier, et un peuple immense y assistèrent. Or, voilà qu'au moment où la sainte châsse entra dans l'Église de Notre-Dame, où on avait transporté déjà de nombreux malades, et jusqu'à des mourants, plus

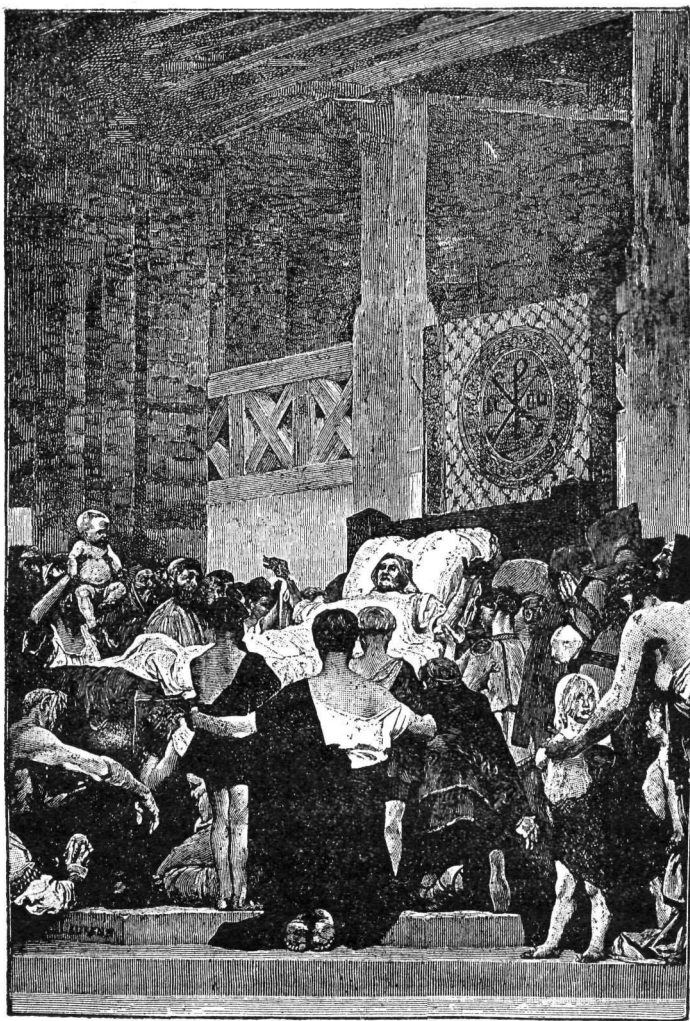
de cent de ces malheureux se trouvèrent subitement guéris, et firent retentir, de leurs cris de reconnaissance envers leur sainte libératrice, l'édifice sacré. La foule, profondément émue, fit écho à ces publiques actions de grâces. Il faut même ajouter que le fléau disparut complètement.

Or, pour perpétuer ce glorieux souvenir, le Souverain Pontife autorisa l'Église de Paris à instituer une fête qui fut appelée : la fête de Notre-Dame des Ardents, et dont un office particulier entra désormais dans le bréviaire du diocèse. Plus que cela, on ajouta au nom de l'église Sainte-Geneviève, ce mot : *Sainte-Geneviève-des-Ardents*. Chaque fois que dans la suite des âges des fléaux survenaient à Paris ou que des malheurs menaçaient la monarchie française, toute la capitale s'empressait de venir implorer sa puissante protectrice. Alors, après une neuvaine de prières préparatoires, on portait, en solennelle procession, les saintes reliques ; tous, depuis le roi jusqu'aux plus humbles, y participaient avec ferveur, et il était extrêmement rare qu'on ne fut point exaucé.

Faisons remarquer en passant que nos rois, en qui devait logiquement s'incarner la reconnaissance de la France envers cette grande sainte, ont toujours su garder pour elle la plus grande vénération.

C'est Dagobert I<sup>er</sup> qui fit faire par son très habile orfèvre — qui était en même temps son trésorier royal — saint Éloi,<sup>1</sup> cette magnifique châsse en or, toute enrichie de pierres, pour y enfermer les précieuses reliques, et qui les a, en effet, gardées si longtemps. Nous dirons bientôt ce que devint cette merveille d'art et de piété. On peut en toute vérité appliquer à ces restes bénis de notre virginale protectrice ces paroles de nos Livres sacrés : « L'apostolat

(1) Comme on le sait, saint Éloi était, lui-même, un dévot de sainte Geneviève; aussi s'estima-t-il heureux d'avoir à sculpter ce travail commandé par le roi, son maître. Il devint plus tard et mourut évêque de Noyon.



Sa belle âme quitta son enveloppe mortelle pour s'en aller à Dieu.  
(Page 159)

des saints ne finit pas avec leur vie ; leurs ossements gardent, jusque dans la tombe, une divine fécondité ».<sup>1</sup>

Comme nous l'avons vu, sainte Geneviève fut, durant sa très longue vie, l'apôtre de la France, son initiatrice à la foi chrétienne, et est restée toujours sa protectrice dans les siècles suivants. Nul doute que son amour si tendre pour elle ne continue encore dans le ciel, où tout ce qui est bien grandit et se perfectionne.

Or, plus que jamais, la pauvre France a besoin d'elle. Elle la sauva, un jour, de la fureur d'Attila, un autre de la famine, et un autre encore de la peste ; prions-la de lui conserver cette foi divine qu'elle aida puissamment à lui obtenir. Que son amour patriotique fasse instances auprès de Dieu et la défende contre les impiétés, les apostasies et les persécutions de l'heure présente.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église de Sainte-Geneviève, bâtie sur la colline de Paris, menaçait ruine. Or la Providence, toujours bonne, fit arriver un événement qui pourvut à sa restauration. Louis XV se trouvant à Metz, fut saisi, soudain, d'une grave maladie qui aurait pu facilement le conduire au tombeau. Les médecins les plus expérimentés n'étaient certes pas sans crainte. Dans cette perplexité, ce prince se souvint de la puissante protectrice de ses aïeux et de son royaume ; et il fit vœu, s'il obtenait sa guérison, de restaurer ou de rebâtir même son église, s'il en était besoin. Il guérit, en effet. Aussi, de retour à Paris, il s'empressa de tenir parole. Au lieu de réparer seulement ce vieux sanctuaire, il le reconstruisit à neuf, à côté de l'ancien. Cela se passa en 1757.

Voilà un aperçu des affectueux et fidèles sentiments de reconnaissance et d'amour de la France catholique envers sa sainte patronne.

(1) Ecclésiaste, xxxvii, 4.

Et maintenant, disons, aussi, comment l'a traitée la France de la Révolution.

Nous passerons rapidement sur ce triste sujet, car ces sauvages et sataniques impiétés font monter la rougeur au front de tout bon français.

Le 6 novembre 1793, la riche et magnifique châsse fut enlevée officiellement de l'église et portée à la Monnaie pour y être fondue. Le 21 du même mois, la Convention prit un second arrêté par lequel elle ordonna que « *les ossements de la ci-devant sainte Geneviève seront brûlés en place de Grève* ».

Et, en effet, cette épouvantable et satanique sentence fut exécutée publiquement le 3 décembre suivant, au milieu des cris de haine, de blasphèmes et de saturnales impiétés. Les bons, terrorisés, étaient dans la consternation et se contentèrent de gémir en silence. C'est toujours un rôle si facile! On dirait qu'il tend à s'acclimater. Quelles horreurs!

Mais ce qui en augmente, selon nous, la gravité, c'est que cette œuvre de démon ne fut pas un crime isolé, c'est-à-dire accompli par un groupe sans mandat, par une bande de ces sauvages exaltés, comme il s'en rencontrait tant durant ces jours de malheur, uniquement pour satisfaire leurs mauvais instincts. Non, non. C'est *officiellement*, au nom de la France, par la Convention, c'est-à-dire par le Gouvernement, et en exécution de deux décrets! Or, cela ne suffit pas encore à ces démons à face humaine.

Un troisième décret compléta le tout, en vertu duquel la basilique de Sainte-Geneviève, ce temple vénéré, où tant de générations étaient venues prier, gémir sous le poids de la souffrance du corps comme de la souffrance de l'âme, solliciter le secours de la céleste et virginale patronne de la patrie, lui fut ravie. On effaça publiquement son nom béni. On détruisit ses autels et on en arracha enfin toute marque chrétienne. Et, comme de ce magnifique édifice, il fallait en

faire un emploi, la Révolution triomphante en fit le temple de ses grands hommes, de ses dieux à elle. On l'appela : *le Panthéon*.

Le premier de ses dieux nouveaux qu'elle y porta fut Mirabeau, le tribun. C'était justice de sa part, car il avait aidé plus que beaucoup d'autres à l'accréditer à Paris. Par sa parole habile, redondante, à effet, il en avait semé les idées dans la multitude dévoyée et poussé ses représentants à des excès de tout genre. Je sais bien que lorsqu'il vit le gouffre épouvantable où la France allait tomber, il aurait voulu ralentir le mouvement. Mais on n'arrête pas la tempête une fois déchaînée, pas plus qu'on ne muselle le tigre quand on l'a lâché. Cet homme néfaste avait donc sa place marquée au Panthéon nouveau ; et on l'y porta.

Cependant, il ne l'occupa point longtemps. Son prestige de clinquant disparut bientôt. Il dut céder son *immortalité* à un autre. Aussi, en juillet de la même année 1793, ses vilains restes en furent arrachés et jetés, par un ordre officiel, à... la voirie ! Il fut remplacé par un autre plus digne encore que lui de ces honneurs insensés et païens.

Le poignard homicide de Charlotte Corday venait de donner un second dieu à la Révolution ; c'était l'horrible et féroce lépreux Marat, dont la laideur morale dépassait encore de beaucoup la laideur physique.

Oh ! celui-là méritait plus qu'une place au Panthéon nouveau ! il lui fallait bien un culte, un vrai culte. Il l'eut. On lui dressa un autel — nous ne parlons pas au figuré, mais à la lettre — oui, un autel.

Là, où la séraphique Geneviève avait reçu l'encens de la prière, Marat reçut l'encens de l'adoration. Montmartre ne fut plus le Mont-des-Martyrs, mais le Mont-Marat. Des harangues et des discours officiels lui furent adressés, dans lesquels on poussa le cynisme jusqu'à mettre en parallèle le Cœur de Jésus et le cœur de Marat ; et ce ne fut

certes pas le Cœur de Jésus qui avait la préférence, ce fut le *divin* Marat.

C'était alors bien véritablement le parallèle de la Passion entre Jésus et Barrabas ; et, comme à Jérusalem, ce peuple affolé, ivre de sang et de carnage, s'écria aussi : « *non hunc, sed Barrabam.* »

Quelles sacrilèges folies ! Or, la France entière reçut l'ordre de célébrer des fêtes en l'honneur du dieu nouveau et de chanter des hymnes à sa gloire. Les histoires des Provinces nous racontent des choses inouïes à ce sujet ; l'impiété avait rendu fou ce pauvre peuple, réputé cependant le plus spirituel du monde.

Bientôt d'autres dieux vinrent se joindre à celui-là dans le Panthéon. Ils en étaient dignes aussi. Nommons entr'autres : le dieu Voltaire ; le dieu Rousseau ; ceux-là, les vrais ancêtres de la Révolution française.

De nos jours, la collection va se complétant sans cesse, car les *grands hommes* ne manquent point aujourd'hui. A défaut de talents ou de services éminents rendus à la patrie — ce qui était nécessaire autrefois pour glorifier quelqu'un — une place occupée sans grandeur seulement par le fait des circonstances ou même l'impiété peut suffire.

Il est à croire qu'il se lèvera bientôt quelqu'un pour demander que le dernier de nos romanciers, Zola, ce pornographe qui a vécu et a fini dans la déjection, y trouve aussi une place. Et pourquoi pas lui aussi ?

O Geneviève ! si bienfaisante et si pure ! ô sainte et puissante patronne de Paris ! voilà donc ceux que vous a préférés la France contemporaine ! Vous, dehors de ce temple, qui est bien le vôtre pourtant, bâti pour vous par l'amour et la reconnaissance de nos aïeux ! Ah ! de grâce, ne faites point retomber sur la patrie les châtimens que mériteraient tant d'impiétés et une si odieuse ingratitude.

(1) On vient de le décréter.

Ajoutons que cette abominable spoliation de la basilique de la sainte dura jusqu'en 1822. Alors Louis XVIII en chassa les spoliateurs, et l'archevêque de Paris, Monseigneur de Quélen, fit, le 3 janvier, jour de la fête de la bienheureuse, une solennelle cérémonie réparatrice, et la rendit de nouveau au culte.

Après bien des recherches, il avait réussi à trouver cinq reliques, pieusement détachées de son corps sacré pendant la période du moyen-âge, pour quelques églises de province. Il les plaça donc avec honneur dans un nouveau et superbe reliquaire. Cet état de choses dura sept ans.

Mais, pas plus que le Diable, la Révolution ne meurt pas. En 1830, elle déposséda encore la sainte de son église, et le Panthéon fut paganisé une seconde fois.

En 1870, à la veille du bombardement de Paris par les Allemands, la France sembla se souvenir qu'elle avait au ciel une puissante patronne en sainte Geneviève, car le gouverneur rédigea une proclamation dans ce sens à la population assiégée : mais les autres membres du gouvernement s'opposèrent à ce qu'elle fut affichée. Mieux valait sans doute la défaite due à l'impuissance de l'homme, que le salut assuré par l'intervention d'une sainte. O folie de l'impiété!

Enfin, en 1885, un nouveau décret compléta l'ingratitude de la France à l'égard de sainte Geneviève en abolissant définitivement le culte dans la basilique qui lui avait été consacrée. On projetait même d'en arracher la croix qui la domine, perpétuelle protestation contre cette iniquité, mais on recula devant le chiffre de dépense (40.000 francs).

Depuis, c'est à l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris) qu'il faut aller pour vénérer ces saintes reliques. On y conserve aussi son tombeau primitif.

## II

**Saint Rémi**

Le saint pontife de Reims vécut longtemps encore après Clovis.

Par la conversion de ce prince, à laquelle il concourut si puissamment, il avait obtenu un résultat immense. Mais quelque importante qu'ait été cette mission que la divine Providence lui avait confiée, elle ne se bornait point à cela. Il fallait consolider ce bien déjà acquis, le répandre, le perfectionner, le faire pénétrer dans les masses du peuple franc, les appeler à la foi catholique et, enfin, les éclairer, le plus possible, des lumières si moralisatrices qu'elle porte avec elle.

Cette jeune royauté chrétienne avait donc besoin de lui ; et surtout ces jeunes princes encore si inexpérimentés. Il fallait aider Clotilde et les Leudes à les former au bon gouvernement de la nation ; d'autant plus que, déjà, on entrevoyait en eux un caractère bouillant, batailleur, ambitieux.

Or, plus que personne, saint Rémi pouvait, vu son passé et l'influence si considérable que ses services et ses vertus lui avaient acquise, être utile pour cette œuvre difficile et délicate.

C'est, à notre avis, la raison providentielle de sa longue vie. De nombreuses années lui étaient donc encore nécessaires.

Inutile d'ajouter qu'il s'y employa avec tout le zèle dont il était capable. — Dieu, au reste, sembla indubitablement que tels étaient encore ses desseins sur lui, car Il lui accorda, pour l'aider, le don des miracles.

Servir de père à ces orphelins, de guide, de conseiller,

de consolateur, au besoin, à leur sainte mère, et d'apôtre éclairé ainsi que vigilant, pour cette nation en marche vers le progrès social et religieux, voilà, redisons-nous, le motif du prolongement de son existence déjà longue. Et l'histoire l'a prouvé.

Son influence sur les seigneurs et les grands du royaume, la vénération dont tous l'entouraient, lui créaient une place à part. Nous l'avons déjà constaté par l'épisode qui arriva lors du Concile d'Orléans. Le peuple le regardait comme un *demi-dieu*, disent les chroniqueurs.

Le souverain pontife, saint Hormisdas, au courant de toutes ces choses, voulut lui donner un témoignage éclatant de la grande estime qu'il avait pour lui et de sa particulière affection. Il le nomma, par lettre, en date de 514, son légat, son représentant pour tout le royaume de Clovis.

Cette éminente dignité et ce titre de vicaire apostolique dans le royaume des Francs, le saint pontife les exerça jusqu'à sa mort et les transmit ensuite à ses successeurs qui, comme lui, ont été maintenus dans cette charge par tous les papes. Aussi, c'est à l'archevêque de Reims qu'incombent, entr'autres détails, l'honneur et le soin de sacrer nos rois.

C'est le cardinal archevêque de Reims qui, il y a quelques années, fut délégué par notre saint Père le pape Léon XIII, pour le représenter à Jérusalem.

Saint Rémi trouva dans cette charge apostolique une raison et un devoir de plus pour veiller à la défense de la Sainte Église, aux bons choix d'évêques, à l'épuration du clergé, à la correction des mœurs, enfin à l'extension du règne de Dieu dans notre patrie.

C'est dans ces saints travaux que se passa ce que nous appellerons la seconde partie de sa vie.

Mais Dieu l'avait en trop grande prédilection pour ne pas lui envoyer l'épreuve et la souffrance avant de l'appeler à l'éternelle et divine récompense qu'il méritait tant

et qui était l'objet de ses ardents désirs. Il envoya la souffrance à son corps et l'épreuve à son cœur. La souffrance à son corps, par une cécité complète qui, à part les tristes et douloureuses conséquences qu'elle produisait, lui rendit bien pénible l'administration de son grand diocèse. Et le saint aveugle accepta, non seulement avec une résignation parfaite cette infirmité, mais il en bénissait le Seigneur.

Il occupait son temps à la prière, à la méditation, à de pieux colloques avec Dieu et avec ses familiers ; il dirigeait de son mieux quand même son diocèse, par ses ordres et ses sages conseils.

Hincmar raconte qu'on le vit même souvent unir sa voix chevrotante à celle de ses prêtres et de ses clercs pour le chant des psaumes et des hymnes sacrés. Ainsi, pendant cette dure infirmité il fut encore, plus qu'en santé, d'une édification et d'un exemple admirables. Or, ce pénible et douloureux état durait déjà depuis bien quelques années, quand, un jour, la vue lui fut subitement et miraculeusement rendue, à la joie et à l'étonnement de tous. Il en offrit avec son peuple, au Seigneur, de solennelles actions de grâces. Il l'avait béni dans la souffrance, il le bénit dans sa miséricorde.

Reprenant aussitôt un nouveau courage, il se dévoua encore mieux, si ç'eut été possible, à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Mais cette infirmité corporelle fit place, en disparaissant, à des souffrances plus pénibles ; aux épreuves du cœur ; car, dans ses dernières années, il fut abreuvé d'amertumes et de tristesses.

Voici la première, et peut-être aussi la plus cuisante :

Clovis, avant de mourir, lui avait recommandé un jeune homme qu'il aimait, tant à cause de sa vive intelligence, qu'à cause de certaines autres qualités, extérieures surtout ; il se nommait Claude. Le pontife accepta avec joie ce

don d'un roi ; l'aima à son tour et le garda auprès de sa personne.

Plus tard, croyant discerner en lui de la piété, il lui donna les saints ordres. Mais quand ce jeune homme fut prêtre, voilà que, peu après, se prévalant de l'affection que le saint vieillard lui témoignait, il en abusa. Et alors, le fond de son caractère prit le dessus. Il fut violent, querelleur, orgueilleux, brouillon, insupportable à son entourage, et même intempérant. Il mettait le désordre et la division un peu partout. Sa conduite devint des plus répréhensibles. Saint Rémi, qui l'aimait toujours, essaya, pour le ramener, tous les moyens que la douceur pouvait lui inspirer. Ce fut inutile.

Alors, ne pouvant se résoudre cependant à le frapper des peines ecclésiastiques, il l'envoya dans un monastère, espérant que la vie de prière, la réflexion, les exemples de sainteté qu'il aurait sous les yeux, la grâce, enfin, le lui ramèneraient converti.

Vaine illusion. Un jour, l'ingrat, fatigué de cette atmosphère qui n'allait guère à son âme dévoyée, s'évada, emportant même tout ce qu'il put dérober, et s'en alla porter dans les diocèses voisins l'exemple de ses scandales et de son apostasie.

Grande et très grande fut la douleur du saint vieillard, au cœur si bon. Il pleura amèrement ce fils ingrat, dont il n'osait presque plus espérer. — Mais Dieu permit que cette dure épreuve devint bien plus pénible encore. Voilà que les évêques de Paris, de Sens et d'Auxerre, prirent prétexte de cette apostasie pour lui écrire une lettre collective, toute pleine de reproches. En vrai saint, Rémi s'en humilia d'abord devant Dieu. Puis il leur répondit une lettre fort digne et très claire, leur demandant depuis quand Notre-Seigneur Jésus-Christ était responsable de l'apostasie de Judas ; et s'ils pouvaient, eux-mêmes, répondre d'être à l'abri de la fourberie et de l'inconduite d'un ingrat.

Cette querelle ne fit aucun mal à Saint Rémi dans l'opinion publique. Clergé, seigneurs, peuple, eurent pour lui la même vénération et le même attachement, si non plus encore.

Et quand cette épreuve fut passée, il en survint plus tard une autre. Notre-Seigneur avait fait connaître à son grand serviteur qu'après une année de grande abondance il en arriverait une de grande disette.

A l'exemple du patriarche Joseph, saint Rémi, profitant de cet avis du ciel, recueillit dans une des villes de sa mense épiscopale (à Cernay-Celtum) une très considérable provision de froment. Il voulait devenir, ainsi, aux jours de famine, la providence de son peuple, de ses pauvres surtout. Or, les habitants de cette bourgade étaient, dit Hincmar, des gens à caractère difficile, hargneux, ne respectant rien et séditieux même. Au reste, il eut lui aussi plus tard, durant son épiscopat à Reims, l'occasion de le constater à son tour.

Un dimanche ayant bu outre mesure, — ce qui leur arrivait fréquemment — ils s'imaginèrent que saint Rémi avait accaparé une si grande provision de blé pour le leur faire vendre à des prix exorbitants ; et alors, poussés par leur mauvais esprit, ils s'excitèrent les uns les autres, et y mirent le feu. Tout brûla.

Le saint, prévoyant les conséquences inévitables de cet acte criminel, et que la famine les décimerait, en fut profondément affligé. Les pauvres surtout le préoccupèrent vivement.

Il aurait pu — on le lui conseillait même — faire saisir les nombreux coupables, les livrer à la justice du roi, ou les châtier par la sienne propre, puisqu'ils relevaient de lui. Il n'en fit rien, et se contenta de leur annoncer que Dieu interviendrait pour les punir.

En effet, bientôt survint un mal étrange, inconnu jusque-là (le goître) qui s'abattit sur eux. Il passa même à

leurs descendants et dura des siècles dans ce pays. Il a été ainsi comme la marque éclatante de la justice de Dieu. Le saint pontife recevait très souvent des dons et des legs de la piété des fidèles. Il les employait entièrement à construire des églises ou des monastères ainsi qu'à les doter. Il établissait de nouveaux évéchés, à mesure que s'augmentait le nombre des conversions. Le soin des pauvres, des orphelins, et le soulagement de toutes les misères étaient sa grande préoccupation.

Eufin, l'heure de la récompense arriva.

C'est le 12 janvier 533 qu'il s'endormit dans la paix du Seigneur, laissant une mémoire immortelle, bénie de Dieu et des hommes. Le bien qu'il avait fait était si grand, ses vertus si éminentes, sa sainteté si éclatante, qu'on peut lui appliquer, très justement, ces paroles de nos livres sacrés : « Son souvenir vivra éternellement ; il n'a rien à craindre même de la langue des méchants. — Le Seigneur l'a aimé d'un amour de prédilection. Il a orné son âme de toutes les vertus ; l'a revêtu d'un vêtement de gloire ; et, enfin, l'a magnifiquement couronné dans les cieux. »<sup>1</sup>

Il eut à peine rendu le dernier soupir que Dieu se plût à montrer, par de nombreux miracles, quelle avait été sa sainteté et quelle serait aussi sa puissance d'intercession. Un des plus célèbres est celui que rapporte saint Grégoire, de Tours.

La peste, après avoir dépeuplé l'Allemagne et l'Italie, ravageait les provinces françaises. Les Rémois, pour empêcher que l'horrible fléau n'entrât dans leur ville, tirèrent du sépulcre un drap dont le corps du saint était couvert et le portèrent en procession autour de leurs murs. Le secours du saint ne se fit pas attendre. La peste approchant jusqu'au cercle que la procession avait fait n'osa jamais

(1) *In memoria aeterna erit justus ; ab auditione mala non timebit*, Ps. CXI, 7.

franchir ces limites, et, bien que les oiseaux même mourussent à trois pas de là, personne n'était frappé dans l'enceinte de ce cercle mystérieux.

En reconnaissance de ce bienfait, les habitants de Reims voulurent transporter le corps du saint dans l'église principale de la ville. Les hommes chargés de la translation s'étant approchés du cercueil, le trouvèrent si pesant qu'ils ne purent même pas le soulever. Après plusieurs heures d'inutiles efforts, un doux sommeil les assoupit et les anges exécutèrent ce qu'ils n'avaient pu faire. A leur réveil, ils trouvèrent les reliques au lieu qui leur était destiné et l'église parfumée d'une odeur céleste que celles du lis et des roses de la terre ne peuvent jamais égaler.

Né en 437, puis sacré évêque de Reims en 459 — à 22 ans par conséquent, chose presque inouïe dans les annales de l'Église, — il mourut en 533 ; son épiscopat avait donc duré 74 ans. C'est le plus long signalé dans l'histoire ecclésiastique. Par conséquent il a vécu 96 ans.

Avec raison, la reconnaissance populaire et les siècles l'ont proclamé : « *le père de la Patrie française.* »

L'Église a fixé sa fête au 1<sup>er</sup> octobre, jour de la translation de ses reliques.

### III

## Sainte Clotilde

Voici quelques détails sur les années du veuvage de sainte Clotilde et sur sa glorieuse mort.

Après avoir assisté au partage des États de Clovis entre ses fils, qu'elle aida de ses conseils maternels, afin que tout se passât dans l'union et dans la paix, Clotilde, dégoûtée du monde, quitta Paris et se retira à Tours, auprès du tombeau de saint Martin. Ses enfants venaient l'y voir fré-

quemment ; et c'est de là qu'elle continua à les diriger, autant du moins qu'ils voulurent se prêter à ses tendres et sages avis. Rarement elle allait à Paris : il fallait une raison sérieuse pour l'y appeler.

Auprès du saint tombeau, sa vie prit le caractère d'une vie de religieuse. Elle partageait son temps entre la prière, l'exercice de la pénitence, l'aumône, le soin des pauvres, la bonne tenue des autels et la fondation de monastères ou d'églises. Voilà où elle employait tous les revenus qu'elle pouvait posséder. Mais comme nous venons de le dire au sujet de Saint Rémi, bientôt vinrent les épreuves et les tristesses, car il fallait bien que son âme, déjà si sainte, s'épurât encore, et entièrement, par la souffrance, comme l'or s'épure au creuset.

La première croix lui vint de la mort de son cousin Sigismond, roi de Bourgogne et fils de Gondebaud. Fait prisonnier à une bataille que lui livrèrent les trois fils de Clovis, en 523, Clodomir le fit passer au fil de l'épée, avec sa femme et ses deux enfants, et ensuite jeter dans un puits, à Coulmier, près d'Orléans, avant même que la campagne ne fût terminée. Cruelle précaution de sa part. Sainte Clotilde en ressentit un profond chagrin.

Mais cette grande douleur n'était que le prélude d'une plus grande encore. Nous racontons la scène tragique qui va suivre, d'après le récit de saint Grégoire, de Tours.

Quelques jours après, Childebert, qui résidait à Paris et s'était partagé avec Clotaire, roi de Soissons, les domaines de Clodomir, céda à une pensée de cupidité vraiment infernale. Il envoya en secret un messenger à Soissons et fit dire à Clotaire : Hâte-toi de venir à Paris. Nous déciderons du sort des enfants, soit pour les mettre à mort, soit pour leur couper les cheveux et les rendre inhabiles à occuper un trône. On sait, en effet, que la chevelure longue était le privilège des seuls Mérovingiens et l'emblème de leur dignité royale. Clotaire accourut en toute hâte. En même

temps, Childebert avait fait répandre le bruit que son entrevue avec son frère avait pour but de délibérer sur l'élévation de ses jeunes neveux au trône. Or, à ce moment, la reine Clotilde et les trois jeunes princes, Théodebald, Gonthier et Clodoald étaient venus à Paris, sans doute pour rendre visite à Childebert. La pieuse reine habitait avec ses petits-fils l'enclos de la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul — aujourd'hui Sainte-Geneviève. — Elle reçut sans défiance, et même avec joie, le message que ses fils lui firent tenir, et qui était conçu en ces termes : « Envoyez-nous les enfants et nous les ferons rois. » Pleine d'allégresse, elle donna à boire et à manger aux petits princes, les revêtit de leurs plus beaux ornements et les remit aux mains des envoyés, en leur disant : « Il me semblera que je n'ai pas perdu mon fils, si je vous établis sur son trône ». Les enfants partirent avec l'allégresse naturelle à leur âge, se persuadant qu'ils allaient ceindre la couronne.

Hélas ! pourquoi la vénérable aïeule n'accompagna-t-elle point en personne les tendres victimes que ses mains venaient de parer pour le sacrifice ? Mais sainte Clotilde avait renoncé au monde. Fidèle à tous les devoirs de la profession religieuse, elle ne paraissait plus aux pompes de la royauté. D'ailleurs, pouvait-elle supposer tant de perfidie dans le cœur de ses fils ? Elle demeura donc seule à prier pour l'heureux événement qui allait lui coûter tant de larmes.

A peine le cortège était arrivé au palais que les trois jeunes princes furent séparés de leurs précepteurs et des adolescents qui les avaient accompagnés. Les personnes de l'escorte furent soigneusement enfermées et gardées à vue dans un appartement séparé de celui où l'on retenait les trois orphelins. Peu de temps après, les deux rois envoyèrent un nouveau message à leur mère. Ils avaient fait choix, pour cette triste besogne, d'un personnage qui comptait parmi les plus nobles de la Gaule entière. Arcadius,

c'était son nom, était petit-fils de Sidoine Apollinaire et arrière petit-fils de l'empereur Avitus ; sa famille était la plus illustre de la vieille Auvergne ; Arcadius s'était fait le servile adulateur des nouveaux maîtres de sa contrée et ne reculait devant aucune bassesse pour conquérir leur faveur. Il se présenta donc à Clotilde, tenant en main une épée nue et une paire de ciseaux : « Très glorieuse reine, dit Arcadius, vos fils, nos maîtres, demandent ce que vous préférez qu'on fasse des enfants ? Voulez-vous qu'on leur coupe la chevelure avec ces ciseaux, ou qu'on les égorge avec ce glaive ? » Folle de douleur et d'épouvante, la malheureuse femme, qui voyait se dissiper, dans une révélation si terrible, ses douces illusions, laissa échapper dans son délire ces paroles irréfléchies : « S'ils ne sont point élevés au royaume, j'aime mieux les voir morts que tondu ! » Arcadius ne lui laissa pas le temps de reprendre ce propos : il retourna aussitôt auprès des rois, en leur disant : « Achevez votre œuvre, la reine y consent et approuve votre projet. »

Aussitôt Clotaire saisit l'ainé des enfants par le bras, le jeta à terre et lui plongea le couteau dans les flancs. Aux cris de Théodebald, Gonthier se prosterna fondant en larmes aux pieds de Childebart. De sa voix enfantine, il lui criait : « Secourez-moi, mon bon père, que je ne meure pas comme Théodebald ! » Childebart se laissa attendrir. La face toute baignée de pleurs, il conjure Clotaire de l'épargner ; il va jusqu'à offrir de lui payer la rançon de l'enfant. « Lâche-le, s'écria Clotaire, écumant de rage, sinon je te tue à sa place. C'est toi qui as organisé le complot et tu recules ! » Childebart, à ce mot, repoussa l'enfant ; Clotaire le saisit et lui fait subir le même sort qu'à l'ainé. Après quoi, par un inutile raffinement de cruauté, le gouverneur et toute la suite des jeunes princes furent également massacrés. L'une des deux victimes était âgée de dix ans, l'autre de sept.

Leur frère Clodoald échappa, comme par miracle, au poignard des assassins couronnés. L'histoire se borne à nous dire, en termes obscurs, qu'il fut sauvé par des hommes de cœur, mais ne nous apprend pas dans quelles circonstances.

Pendant longtemps, ce pauvre enfant fut caché près de Paris. Plus tard, il se fit moine, fonda un monastère — non loin de là — qui prit son nom, y vécut et mourut saintement. Saint Cloud est resté, à bon droit, une des plus chères et populaires gloires de France.

On conçoit l'immense douleur de sainte Clotilde quand elle fut informée du forfait épouvantable que venait d'accomplir ses propres enfants, mais nulle plume ne saurait la dépeindre.

Le crime perpétré, les deux assassins n'osèrent pas affronter le regard de leur malheureuse mère; ils s'enfuirent, l'un dans son royaume de Soissons, l'autre dans une des villas du voisinage. Elle surmonta sa mortelle douleur pour rendre les derniers devoirs à ses malheureux petits-enfants. Elle fit prendre leurs cadavres dans le palais abandonné, elle les mit dans des cercueils et suivit le convoi qui les transporta, au chant des psaumes et au milieu de la consternation générale, jusqu'à la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul. Elle leur donna la sépulture dans le même tombeau. Le cœur brisé, elle se hâta à son tour de fuir Paris et de regagner son cher asile de Tours, auprès du tombeau de saint Martin. Elle ne revit que rarement la capitale de la France, dont le séjour lui était devenu insupportable. <sup>1</sup>

Mais tant d'épreuves n'avaient pas épuisé l'amer calice de ses douleurs.

Vers ce même temps, on apporta, un jour, à la pauvre

(1) Nous avons raconté en détails ce fait, bien qu'il soit si connu; il nous a semblé que quelques mots seulement n'auraient pas satisfait nos lecteurs.

et sainte veuve, du pays d'Espagne, un linge tout rouge de sang. C'était pour lui annoncer que Clotide, sa fille bien-aimée, qu'elle avait mariée à Amalaric III, roi des Wisigoths, espérant qu'elle obtiendrait sa conversion et celle de son peuple, venait de se laisser martyriser plutôt que d'apostasier sa foi catholique.

C'est ainsi que les peines presque incessantes et si cruelles oppressaient son cœur.

Mais il y en a une autre qui aurait mis le comble, si Dieu n'avait point cédé à ses instantes prières par un prodige public de son infinie bonté.

Les deux fils qui lui restaient, Childebert et Clotaire, se prirent de querelle à ce point que, poussés par l'ambition et la jalousie, ils prirent les armes l'un contre l'autre.

Elle employa tous les moyens que son amour maternel pût lui suggérer pour les calmer. Inutile. Malgré l'affection qu'ils avaient cependant pour elle, ils ne voulurent point céder; bientôt leurs armées, en présence l'une de l'autre, allaient donc se livrer à un combat fratricide. Or voilà qu'au moment d'en venir aux mains, une épouvantable tempête éclata; au milieu du fracas effrayant de la foudre, on vit tomber du ciel des flots de soufre, de feu, et une grêle très épaisse de pierres qui dispersèrent les armées, emportèrent les campements, épouvantèrent les chevaux au point que, se débarrassant de leurs cavaliers, ils s'enfuirent éperdus dans tous les sens. En grand nombre, les soldats furent tués, et, chose remarquable, absolument miraculeuse, aucun de l'armée de Clotaire ne périt; celle de Childebert, seule, fut ainsi terriblement frappée, parce que c'est lui qui était l'agresseur et qui avait obstinément refusé la conciliation.

Tous y virent la main de Dieu. Elle y était en effet, car la pauvre mère affligée, éconduite par ses fils, venait d'avoir recours au Seigneur par l'intermédiaire de saint Martin.

A l'heure où ces choses se passaient, elle, éplorée, pros-

ternée, et toute en larmes, se répandait en une ardente prière.

Les deux princes, apaisés par ses prodiges, reconnurent leurs erreurs et vinrent se réconcilier sur le cœur de leur mère.<sup>1</sup>

En actions de grâces, celle-ci fit de nouvelles fondations de monastères et d'églises. Les lieux qui ont le plus profité de ses pieuses largesses sont : Paris, Rouen, Tours, Chelles, Laon, les Andelys.

Mais les épreuves étant finies, c'était signe que la récompense approchait. Un jour, Dieu lui en fit apporter la nouvelle par un ange. Elle lui en offrit sa plus sincère reconnaissance et s'y prépara par un redoublement de ferveur.

Elle manda près d'elle les rois, ses deux fils, leur fit ses pressantes et maternelles recommandations et prophétisa bien des choses qui arrivèrent en effet. Enfin, munie des derniers sacrements, elle bénit tendrement ses enfants, ses petits-fils, toute sa famille accourue auprès de sa couche, ainsi que toute sa domesticité, prononça, encore une fois, ces belles paroles du psalmiste qu'elle avait dites si souvent : « *Seigneur, j'ai levé mon âme vers vous ; venez et retirez-moi ; je me réfugie en vous ;* »<sup>2</sup> puis rendit le dernier soupir. C'était le trentième jour après l'avis que l'ange lui avait apporté, le 3 juin 545, à minuit.

Veuve depuis trente-quatre ans, elle en avait environ soixante-quinze.

Aussitôt se produisit un spectacle merveilleux aux yeux de cette très grande assistance.

Son corps devint si lumineux que la nuit disparut ; on ne se serait point douté qu'il était minuit. Sa figure revêtit une éblouissante beauté, plus belle encore qu'aux jours de

(1) Saint Grégoire de Tours : *Histoire des Francs*, livre III, chap. XXVIII.

(2) Psaume XX.

sa jeunesse ; et une odeur suave se répandit, embeaumant la maison entière.

L'émotion de tous ceux qui étaient là fut extrême.

Or, ce prodige dura deux jours, constaté par les foules qui arrivèrent en larmes, tout avides de contempler, une dernière fois, cette auguste reine si vénérée et si aimée de tous.

Et, en effet, à peine le bruit de sa mort se fut répandu, qu'aussitôt accoururent de tous côtés de pieux visiteurs, nous devrions dire de pieux pèlerins, car on revit alors cette émotion si populaire qui s'était produite à Paris, à la mort de sainte Geneviève. Au reste Dieu manifesta combien sa grande servante était environnée de gloire dans les cieux. Son corps reposait encore sur son lit funèbre que les miracles éclatèrent ; des guérisons nombreuses eurent lieu, et, certes, bien avant que l'Église ne lui accordât un culte, la voix unanime du peuple proclamait ses vertus, et invoquait efficacement son intercession.

Ses funérailles prirent un caractère extraordinaire de solennité. On aurait dit que chacun de ceux qui composaient cette foule immense était frappé personnellement, tant la tristesse était générale. C'était vraiment le deuil d'une mère qu'ils conduisaient tous. Les pauvres surtout et les malheureux se répandaient en d'unanimes et touchantes louanges. Ils comprenaient quelle perte ils venaient de faire ; elle était si bien, pour eux, une maternelle providence !

La sépulture devait avoir lieu à Paris ; et c'est là quelle se fit en effet. Le convoi se mit en marche. Il fut présidé par l'évêque : puis venaient les deux rois, Childébert et Clotaire, abîmés de douleur ; leurs enfants, les princesses, les serviteurs, tous les grands du royaume qui avaient pu se rendre : chevaliers, barons, gentils-hommes, officiers des deux Cours et un très grand nombreux clergé. Au départ, déjà le cortège était immense. Il s'accrut encore sur tout le parcours, car sur

tous les chemins les foules accouraient, avides de s'associer à ce deuil national, ou plutôt à ce triomphe.

Or, disent les chroniqueurs, il se produisit, comme aux funérailles de sainte Geneviève, qu'au lieu de chanter des hymnes funèbres, tous étaient si bien convaincus que leur sainte reine était déjà dans la gloire du paradis, qu'on n'entendit que des saints cantiques en son honneur, mêlés cependant aux pleurs et aux regrets d'avoir perdu la mère de la patrie.

Partout, le long de la route — et certes il y a loin de Paris à Tours — beaucoup avaient porté des malades, des infirmes ; la plupart s'en retournèrent guéris.

Cette manifestation inouïe, cet enthousiasme universel, ces pleurs, cette apothéose de la foule, ces miracles presque incessants, firent sur les deux rois et sur toute la famille royale la plus vive impression.

Ils comprirent, plus que jamais, quelle merveille avait été leur mère ; leur estime pour elle s'en accrut davantage, et leur amour se changea en un culte dont, toute leur vie, ils savourèrent la douceur jusqu'au plus intime de leur âme. Ces nobles, ces beaux sentiments, ils s'efforcèrent de les faire passer dans le cœur de leurs enfants. Aussi, dans la race de nos rois, il n'y eut peut-être pas de saint plus aimé que celui de leur glorieuse ancêtre ; ils se firent une joie de donner son nom béni à beaucoup de leurs filles, comme aussi, plus tard, celui de saint Louis — autre grande et pure gloire de leur famille — à beaucoup de leurs fils.

Et le peuple les imita en cela. Jusqu'à la Révolution, point de nom plus répandu, plus en honneur parmi les femmes que celui de Clotilde, et parmi les hommes que celui de Louis. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter les registres publics.

Il est profondément regrettable que cette belle tradition patriotique tende à se perdre, et qu'à ces noms glorieux, à

ces noms français et protecteurs on en préfère quelquefois d'autres d'une mignardise absolument ridicule.

Le corps de la sainte reine fut déposé, en grande pompe, dans un magnifique tombeau, à côté de celui de Clovis, son époux, et non loin de celui de sainte Geneviève, son angélique amie, selon ses désirs, dans le chœur de la basilique Saint-Pierre qu'elle avait fait achever d'abord, puis la consacrer et la dédier à cette sainte patronne de Paris. Plus tard, on l'exhuma pour le placer dans une magnifique et riche châsse.

« Ainsi la fille des rois prit sa place dans la tombe à côté de la fille du peuple, et l'auréole sacrée réunit dans la mort, comme dans la vie, deux âmes sœurs, entre lesquelles les vaines distinctions sociales de ce monde ne subsistaient plus. La gloire de la reine ne fut pas éclipsée par la gloire plus éclatante de la vierge. Clotilde ne cessa d'être pour ainsi dire associée aux honneurs dont sainte Geneviève était l'objet. »

Les religieux Génovéfains emportèrent dans leur église abbatiale, près de Vernon, en Normandie, sa belle et précieuse tête, enfermée dans un superbe et très riche reliquaire, qu'ils exposaient à la vénération des fidèles. Inutile d'ajouter que son tombeau fut odieusement violé pendant la Révolution. Ces misérables, dont la haine infernale alla jusqu'à fouiller, à Saint-Denis, les sépulcres de nos rois, à en brûler les ossements, et jeter les cendres au vent, après les avoir ignoblement profanées, n'eurent pas plus de respect pour les reliques sacrées de cette sainte reine, une des plus pures gloires de notre patrie française. Nous ne croyons pas pas qu'il se soit jamais rencontré une autre nation, au monde, où de si sauvages, de si sacrilèges, de pareils vandalismes aient été commis. L'enfer seul a pu les inspirer. L'impiété n'a point de patrie. Aujourd'hui, ce qui peut rester des reliques de sainte Clotilde se trouve dans l'église de Saint-Leu, à Paris.

O glorieuse et sainte reine, vous qu'avec raison les siècles ont proclamée : « *la Mère de la France* », unissez vos prières à celles de saint Rémi et de sainte Geneviève, afin que Notre-Seigneur prenne en pitié ce beau et cher pays que vous avez gagné à la vraie foi. Qu'Il le sauve des machinations et des assauts des impies ! Qu'Il daigne lui faire retrouver ces nobles sentiments chrétiens, si combattus à cette heure ; ces sentiments qui ont fait sa gloire, et, avec eux, par eux, il reprendra aussi ses grandes et magnifiques destinées.

Mais si l'impiété, en détruisant les restes mortels de la sainte, avait cru faire disparaître son culte et sa mémoire, elle s'est trompée : ils sont restés vivants dans toute la France, particulièrement dans les divers endroits qui ont reçu ses reliques par suite des modifications que les circonstances ont rendu nécessaires pendant cette longue série de siècles. Qu'il nous suffise d'indiquer les Andelys, Vivières, Chambourcy, etc. Paris, de son côté, a voulu faire réparation à la mère de ses rois, en lui érigeant, en 1863, une des plus belles églises modernes — Sainte Clotilde — qui attire l'attention par ses deux flèches gothiques finement dentelées, et dont l'intérieur est orné de chefs-d'œuvre rappelant l'histoire de la sainte.

Nous avons étudié jusqu'ici l'action de la Providence dans les origines de la France chrétienne pour le royaume de Clovis. Mais ce travail resterait une œuvre tronquée, incomplète, si nous l'arrêtons là. Il faut nécessairement étendre notre regard sur le reste de ce vaste territoire des Gaules.

C'est ce à quoi vont être consacrées les deux chapitres suivants.

Dans le premier nous montrerons, dans un coup d'œil d'ensemble, le rôle magnifique des évêques dans les provinces qui ne faisaient pas partie du royaume spécial de

Clovis; quelle salubre et puissante influence ils exercèrent et sur les rois et sur les peuples. Et dans le second chapitre nous tracerons, mais à grands traits seulement, le portrait des plus célèbres d'entr'eux, nous bornant *exclusivement*, pour ne pas sortir de notre cadre, à ceux qui furent les contemporains du vainqueur de Tolbiac.





## CHAPITRE IX

# L'Apostolat de l'Église dans les provinces des Gaules au temps de Clovis

SOMMAIRE : Limites de la France après la victoire de Vouillé. — Obstacles à l'apostolat des évêques : matériels, religieux. — Deux périodes dans l'évangélisation des Gaules. — Première période, celle des apôtres-martyrs : saint Lazare et sa famille ; envers de Rome ; martyrs de Lyon ; saint Saturnin à Toulouse. — Deuxième période, du V<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup> : apostolat proprement dit. — Pourquoi presque toujours, les évêques de cette époque étaient choisis dans les grandes familles du pays ? — Vie anachorétique précédant souvent l'appel à l'épiscopat. — Combien il est regrettable qu'en France, depuis la Révolution de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les classes dirigeantes ne donnent plus leurs fils à l'Église. — Signes caractéristiques ou *air de famille* de l'évêque catholique. Quelques exemples. Reconnaissance des peuples. — Jugement incomplet quoique favorable de la part des historiens sceptiques : Taine.



APRÈS la victoire si importante de Vouillé, la jeune France venait de dilater singulièrement ses frontières. Alaric mort, et son fils ayant fui en Espagne, Clovis prit, par son fils aîné Thierry, possession des États de son vaincu. On peut donc dire qu'il ne restait dans les Gaules que deux royaumes : celui, si considérablement agrandi de Clovis, et celui de Bourgogne établi dans la plantureuse et belle vallée du Rhône, qui devait bientôt aussi disparaître par les victoires des enfants de notre grand et premier roi chrétien.

C'est sur cette Gaule ainsi constituée — la magnifique France de nos aïeux — que nous allons porter notre regard.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour voir qu'elle était plus grande que notre France actuelle. Charlemagne et Napoléon la rétablirent plus tard dans les limites de cette primitive époque ; mais après eux, elle les perdit encore, et probablement pour toujours.

Elle était donc bornée : au *Nord* et à l'*Ouest* par l'Océan et la Belgique ; et encore s'avancait-elle beaucoup dans la Belgique actuelle ; à l'*Est*, par le Rhin et les Alpes : elle possédait une grande partie de la Suisse ; au *Sud*, par les Pyrénées et la mer Méditerranée. Il y avait aussi au *Nord-Est*, quelques provinces ou petits royaumes, aujourd'hui appartenant à l'Allemagne ; mais, ainsi que nous l'avons dit, Clovis, par ruse ou par d'autres moyens peu légitimes, les avait annexés à ses États.

Eh bien ! c'est cet immense pays, idolâtre encore en grande partie dans ses contrées du Nord, mais surtout arien dans le reste, qu'il fallait convertir et civiliser.

Grande œuvre ! Œuvre souverainement difficile ! Difficultés provenant de la topographie des lieux : difficultés à cause des mœurs dissolues, du fanatisme religieux et des coutumes rudes et même sauvages des habitants.

1° *Difficultés topographiques.* — Si, de nos jours, ces pays forment une des plus belles contrées de l'Europe, baignée par deux mers, d'un climat des plus tempérés, arrosée par des fleuves majestueux et de nombreux cours d'eaux, appuyée à de hautes montagnes, qui, au besoin, lui servent de remparts, alors, c'est-à-dire avant que le catholicisme l'eût véritablement pénétrée et enrichie de tous les bienfaits de la civilisation religieuse, intellectuelle et matérielle même qu'il porte avec lui, elle présentait en beaucoup et beaucoup d'endroits l'aspect d'un pays sauvage presque sans culture, couverts d'immenses maréca-

ges ou de landes désertes ; hérissé d'épaisses forêts, où abondaient les fauves : sangliers, buffles, aurochs, loups, ours, renards, et autres animaux destructeurs, tous à la grande joie de ses habitants si passionnés pour la chasse, surtout la plus émouvante, étant eux-mêmes de mœurs aussi agrestes et aussi rudes que leur territoire.

Sur ce vaste pays ainsi constitué, apparaissaient çà et là quelques villes et châteaux, solidement établis en état de défense, dans ces temps de querelles, de guets-apens, et de combats continuels. En dehors de ces lieux de concentrations, les autres habitants étaient répandus un peu partout, comme ils l'entendaient. Ce furent surtout les monastères que créèrent la plupart des villes, en groupant autour d'eux les habitants, attirés qu'ils étaient par les secours matériels et spirituels dont on les comblait, et auxquels les bons moines donnèrent, avec la foi chrétienne, le goût de l'agriculture, des lettres humaines, et l'habileté de savoir se concerter pour se défendre. Les routes étaient très rares, mauvaises ; les fleuves et rivières étaient leurs principaux moyens de communications.

Ces détails nous font donc comprendre déjà combien la topographie de ces pays présentait des difficultés considérables pour les ouvriers de l'Évangile. Ils ne réussirent à s'y répandre qu'au prix des plus grandes fatigues, de peines énormes, de sacrifices de toutes sortes, et souvent même au péril de leur vie.

Mais, pour les missionnaires catholiques, en ces temps-là, comme toujours au reste, peines, fatigues, privations, et la mort aussi, quand les circonstances l'exigent, comptent pour peu lorsqu'il s'agit d'âmes à sauver, de Jésus-Christ à faire connaître et aimer, du ciel enfin à peupler d'élus. L'héroïsme a toujours été et sera jusqu'à la fin des temps la note caractéristique des apôtres catholiques.

A part les obstacles matériels, topographiques que nous

venons de signaler, il y en avait encore contre eux de bien plus pénibles. Nous les appellerons.

2<sup>o</sup> *Difficultés morales, religieuses.* — C'était en premier lieu :

Le *paganisme* à combattre, le paganisme avec ses superstitions grossières, si invétérées et passées à l'état de nature chez ses adeptes, avec ses pratiques barbares, ses mœurs dissolues, sa morale si commode qui flattait toutes les passions et les instincts les plus dépravés du cœur.

Or, cet obstacle était immense ; nous avons vu que, pour le vaincre, chez Clovis et ses Francs, il fallut le miracle de victoires inespérées et l'intervention indéniable du ciel.

Il y avait un second obstacle beaucoup plus redoutable que le paganisme même. Dans presque toutes les provinces régnait une hérésie — que nous allons faire connaître en quelques mots — formidable, insinuante, subtile, se dérobant sans cesse, bien de nature à tromper par ses faux-fuyants la bonne foi des âmes simples surtout ; hérésie dont la caractéristique — particulièrement chez les chefs — était de rendre ses sectaires ennemis jurés et fanatiques de la religion catholique. Alarie surtout se distinguait parmi les persécuteurs. Nous voulons parler de l'*Arianisme*.

Cette hérésie, qui tire son nom d'Arius, son fondateur, — dont la doctrine fut condamnée au Concile de Nicée, en 325, — cette hérésie, disons-nous, attaquait le catholicisme dans son essence même, dans son dogme fondamental de la divinité de N.-S. Jésus-Christ, et dans le dogme aussi de la Très Sainte-Trinité. D'après cette doctrine, Jésus-Christ n'avait qu'une nature humaine, perfectionnée sans doute, que Dieu le Père avait produite avant tous les siècles et dont Il s'était servi pour créer le monde : qu'ainsi, ce Fils de Dieu était bien inférieur au Père ; par conséquent qu'il ne peut être appelé le Fils de Dieu que d'une manière et dans un sens impropres. N'étant pas réellement

Fils de Dieu par nature, la religion qu'il a instituée n'est donc pas, toute belle qu'elle soit, la religion divine. Par suite, négation de la Sainte-Trinité et des mystères de l'Incarnation, ainsi que de la Rédemption.

Or, pour traduire en une simple phrase la désastreuse puissance de cette hérésie, répandue dans la Gaule entière, dans l'Italie, et une grande partie de l'Espagne, il suffira de rappeler cette parole bien connue de saint Jérôme : « L'univers s'étonna de se trouver arien. » Dans les Gaules, Gondebaud et Alaric en avaient fait leur principal moyen de domination ; ils concentraient dans leurs mains le pouvoir civil et religieux, et ils entendaient bien le posséder entièrement par tous les moyens possibles. Le nord de la Gaule, c'est-à-dire le royaume proprement dit de Clovis, malgré la conversion du roi, y avait conservé encore un grand nombre d'adeptes.

Donc, les apôtres catholiques devaient combattre à la fois et le paganisme et l'arianisme.

*« Les évêques ont fait la France, comme les abeilles font leur ruche. »*

Cette parole célèbre du protestant Gibbon est venue souvent à notre pensée pendant que nous étudions cette première époque de notre histoire chrétienne. Elle est tellement vraie qu'on peut lui donner le titre d'axiome historique.

Les réflexions générales, objet de ce chapitre, montreront la vérité de ce qu'a dit l'auteur que nous venons de citer.

En lisant ensuite dans le chapitre XI l'œuvre des Conciles en Gaule, où l'on trouvera certains détails qui reçoivent des événements contemporains un intérêt particulier, nos lecteurs se sentiront pris de la plus haute estime pour tout l'épiscopat catholique, mais spécialement pour celui des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles.

On peut diviser en deux périodes l'évangélisation de la Gaule. La première, nous l'appellerons celle des apôtres-

martyrs ; la seconde celle des évêques missionnaires et organisateurs, et nous restreignons celle-là à la fin du V<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du VI<sup>e</sup>, c'est-à-dire à l'époque de Clovis.

Pendant les trois siècles qui ont précédé la naissance de la monarchie française, les Gaules avaient déjà reçu dans leurs diverses contrées la semence chrétienne.

Dès les premiers temps, en effet, avant même que saint Pierre eût définitivement fixé son siège de pontife suprême dans la capitale du monde païen, Notre-Seigneur avait fait conduire par ses anges et aborder à Massilia (Marseille) cette pauvre nacelle sur laquelle ses persécuteurs avaient exposé à la fureur des flots de la Méditerranée, sans voile et sans gouvernail, ses amis de Béthanie, les témoins trop vivants et trop irrécusables de sa divinité. Lazare, le ressuscité, Marthe et Marie ses sœurs, et un nombre assez important de disciples, compagnons de leur infortune, portèrent sur nos côtes de Provence le nom et la foi du divin Sauveur : tous en devinrent les premiers apôtres.

Bientôt accoururent aussi de l'Orient d'autres saints missionnaires, et un des premiers soins de saint Pierre fut d'envoyer des hommes de son choix porter ainsi la lumière de l'Évangile dans nos belles provinces, qui formaient la partie peut-être la plus choisie de l'empire romain. Les papes, ses successeurs immédiats, eurent aussi le même zèle.

Or, ces premiers hérauts de la parole sainte en engendrèrent d'autres incessamment, non moins animés de l'Esprit de Dieu et du plus saint des prosélytismes.

Presque tous, après un bien pénible apostolat, sanctionnèrent, par un glorieux martyre, la religion divine qu'ils étaient venus annoncer.

Si quelques-uns — ils furent fort rares — ne purent obtenir cette belle couronne, c'est que, épuisés de fatigues,

de privations, de souffrances de toutes sortes, la mort se hâta plus que les bourreaux.

Cette première époque de l'apostolat, qui dura trois cents ans, fut donc, plus particulièrement, la période des apôtres-martyrs.

Il est aisé de comprendre, en effet, que la persécution qui sévissait à l'état continu dans tout l'Empire romain ne les épargna guère. Elle fut terrible, particulièrement dans la Gaule lyonnaise, où elle revêtit un raffinement extraordinaire de cruauté. Admirables furent la constance et l'héroïsme de nos chrétiens.

Les actes des martyrs de Lyon font frémir ; et, chose triste à constater, le public était à ce point fanatisé de paganisme, qu'il excitait encore la cruauté des bourreaux.

Si nous ne craignons pas d'allonger outre mesure ce travail, nous citerions quelques exemples très émouvants, et nommerions les plus illustres du moins parmi ces premiers apôtres-martyrs dans les Gaules, à la suite de saint Irénée, de saint Pothin, de sainte Blandine ; et on verrait, comme nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il n'y eut pas une seule ville, une seule église importante que son fondateur n'ait arrosé de son sang.

Il en est un qui nous touche de trop près pour que nous voulions qu'il passe inaperçu. C'est saint Saturnin, ou saint Sernin, évêque de Toulouse et martyr.

Il fut envoyé dans les Gaules par le pape saint Fabien, vers l'an 245. Il évangélisa les peuples du Languedoc et opéra en peu de temps de nombreuses conversions. C'est vers l'an 250 qu'il fixa son siège épiscopal à Toulouse, où il avait fondé une église. Pour se rendre à l'assemblée des fidèles, lorsqu'ils se réunissaient dans cette église, il était obligé de passer devant le Capitole, qui était le principal temple des dieux. C'est là que les démons rendaient leurs oracles ; mais le saint évêque les rendit muets. Les prêtres, persuadés que ce silence extraordinaire ne devait

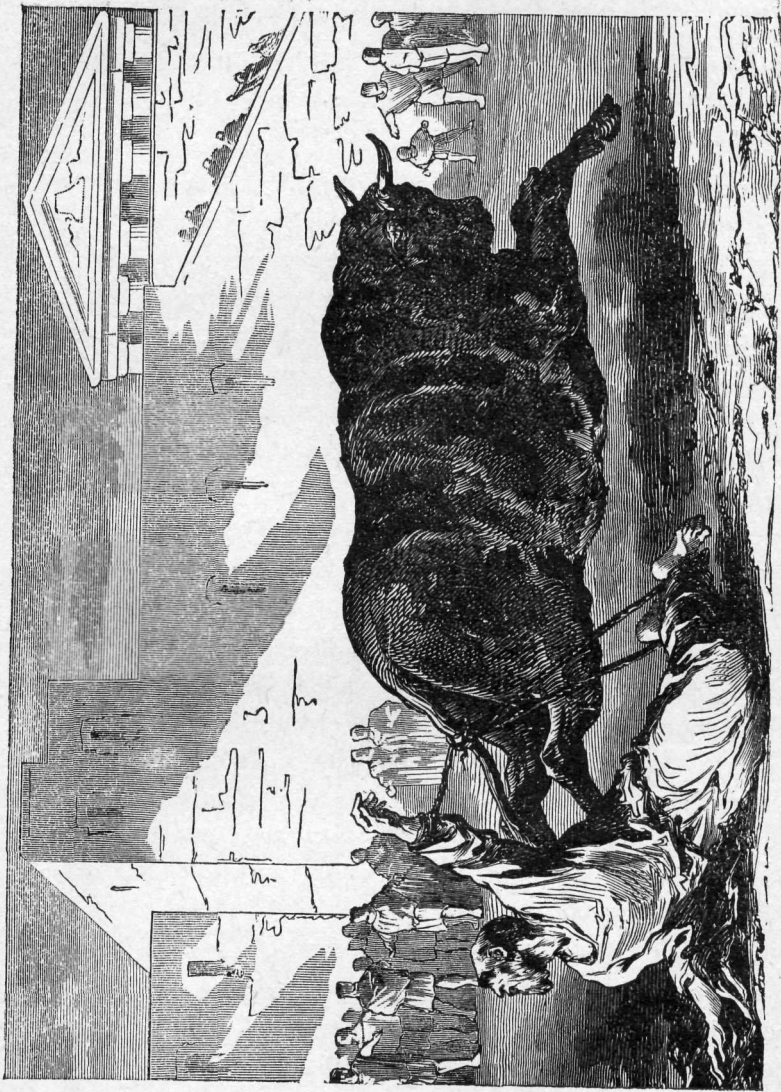
être imputé qu'à Saturnin, se saisirent de lui au moment où il passait et le conduisirent dans leur temple, en lui déclarant qu'il fallait qu'il sacrifiât ou qu'il subit la mort.

« J'adore un seul Dieu, répondit Saturnin, je suis prêt à lui offrir un sacrifice de louanges. Quant à vos dieux, ce ne sont que des démons. Au reste, comment voulez-vous que je les craigne, puisque vous avouez vous mêmes qu'ils tremblent devant moi? »

Cette réponse irrita les idolâtres, à ce point qu'ils se jetèrent sur lui et l'attachèrent par les pieds à un taureau qu'on était sur le point d'immoler. L'animal, qu'on venait d'irriter, devint furieux, et il traîna le martyr avec tant de violence, que bientôt il eut le crâne enfoncé et la cervelle répandue sur le pavé. Il avait déjà cessé de vivre, et son corps n'était plus qu'un cadavre mutilé, que le taureau continuait à traîner ses restes sanglants, lorsque la corde se coupa. Deux femmes chrétiennes, ayant ramassé les membres épars, les mirent dans un cercueil en bois et leur donnèrent la sépulture. Le corps de saint Saturnin resta dans la fosse où elles l'avaient déposé. Saint Hilaire, un des successeurs de Saturnin, fit environner, sous le règne de Constantin, ces précieux restes d'une voûte en briques, sur laquelle on éleva une petite chapelle. Saint Sylvius, son successeur, commença une grande basilique destinée à recevoir ses reliques, qui ne fut terminée, après sa mort, que par saint Exupère, lui aussi évêque de Toulouse au début du V<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup>

Cette période du martyre cessa, ou à peu près, à la conversion de Constantin. Puis les nationalités diverses se formèrent sur les ruines de l'Empire ! et bientôt apparut la monarchie française. Avec elle commença la seconde période, celle d'une conversion beaucoup plus générale et de l'organisation chrétienne.

(1) *Dictionnaire hagiographique de Migne.*



Taureau continuant à trainer les restes sanglants de saint Saturnin (page 194).

« Le sang des martyrs avait été une semence de chrétiens », suivant la parole que nous avons déjà citée plus haut. Or, Dieu allait la faire germer merveilleusement.

Il envoya, pour cela, à la jeune France, un choix d'évêques vraiment remarquables et doués de toutes les qualités et vertus qui font les apôtres.

Notre-Seigneur communiqua même au plus grand nombre le don des miracles, comme récompense de leurs grandes vertus, mais aussi comme un puissant moyen de donner à leurs travaux une plus grande fécondité.

Lorsqu'on considère la vie de ces saints pontifes dans une vue d'ensemble, on est tenté de se demander si, dans les siècles qui suivirent, il s'est rencontré une collection aussi choisie. Nous ne voulons pas dire pourtant qu'il n'y ait eu, même alors, de regrettables exceptions ; mais elles furent si rares ! Ah ! certes, seuls les anges du ciel forment une collectivité sans alliage.

Quoiqu'il en soit, les évêques de cette époque furent presque tous à la hauteur de leur laborieuse et divine mission. Ce qui le démontre encore, c'est que, presque tous ont été placés par l'Église sur nos autels. Leurs tombeaux comme leurs noms sont restés glorieux et bénis du peuple.

Ajoutons que leur amour pour Dieu et leur zèle pour le salut des âmes ne furent point l'unique passion de leurs cœurs généreux ; ils eurent aussi la passion de leur patrie terrestre, la passion de la France.

Gibbons n'a donc dit que la plus lumineuse vérité : ils ont fait la France tant au point de vue national qu'au point de vue chrétien. Tout en travaillant les âmes, ils régénèrent la société de leur temps ; ils firent son éducation, la débarrassèrent, dans la mesure possible, des grossièretés de la barbarie païenne ; tempérèrent, par la douceur évangélique, la rudesse, la sauvagerie d'un naturel indompta-

ble, et la préservèrent enfin d'erreurs et d'écarts qui eussent été très funestes même au progrès social.

Saint Rémi nous en a déjà fourni un magnifique exemple par l'ascendant heureux et si salutaire qu'il exerça sur Clovis et ses Francs. Avant lui, il y avait eu le grand saint Hilaire de Poitiers que ses contemporains appelaient : *la perle du sacerdoce, gemma sacerdotum* ; l'illustre saint Martin, dont le nom et la gloire ont traversé les siècles, nimbé toujours d'une auréole de vénération nationale ; saint Sidoine Apollinaire à Clermont, ancien préfet de Rome sous l'empereur Authénius ; saint Eucher à Lyon, que Bossuet appelle le « Grand Eucher » ; saint Paul, à Saint-Paul-trois-châteaux ; saint Mamert à Vienne ; saint Sernin et saint Exupère à Toulouse ; saint Phébadé à Agen ; saint Jacques à Tarentaise ; saint Corentin à Quimper ; saint Salvi à Albi ; saint Faust à Tarbes ; saint Rustique à Narbonne, et tant d'autres enfin que nous devons regarder, à bon droit, comme les pères de la patrie, et dont l'épiscopat fécond mériterait d'être raconté en détail.

Mais, pour rester dans les limites de notre thèse, nous devons concentrer notre attention exclusivement sur les pontifes contemporains de Clovis.

Il y a dans ces saints personnages un point commun de ressemblance, qui a particulièrement fixé notre regard : c'est que, à de très rares exceptions près, ils sortaient des plus grandes familles de leur temps ; certains étaient même de races princières, habitués par conséquent à toutes les aises de la vie, aux honneurs et aux richesses. Eh bien ! pourquoi le choix de la part de Dieu et des fidèles ? De la part de Dieu, il y avait une raison providentielle qui ressortira de l'explication qui va suivre ; de la part des fidèles, ce fut, non pas seulement à cause du renom de sainteté et d'estime générale de l'élu, mais le plus souvent aussi à cause des grands services qu'ils pouvaient leur rendre.

N'oublions pas qu'à cette époque il y avait en présence, dans les Gaules, trois peuples divers : les Francs, qui dominaient sur les rives de la Seine ; les Burgondes, sur les rives du Rhône ; et les Wisigoths, sur les rives de la Garonne et qui allaient être refoulés bientôt jusqu'au-delà des Pyrénées.

Or, les chefs, qui dirigeaient ces peuples, ne se ressentaient que trop encore des mœurs barbares dans leurs administrations ; et leur joug était parfois dur et capricieux.

Qui donc aurait pu, par une influence salutaire, en tempérer la sévérité et les injustices ? Les magistrats de l'Empire avait disparu devant l'invasion. Les populations n'avaient plus d'autres protecteurs que leurs évêques ; c'était la seule autorité qui restât debout.

D'autant plus que Constantin, depuis sa conversion, les avait établis dans les provinces, comme ses représentants, et avait habitué les chrétiens à avoir recours à eux, dans tous leurs différends. Or, quand, à cette autorité morale, si importante déjà par sa majestueuse fonction, très souvent même rehaussée par une véritable sainteté et par le don des miracles, venait s'adjoindre l'influence d'un grand nom, d'une famille puissante ou d'une race justement considérée dans le pays, avec laquelle le roi ou les chefs auraient eu à compter, oh ! alors on comprend que des évêques pareils étaient un précieux secours pour leurs peuples.

On comprend aussi que ces pontifes, dont Dieu inspirait le choix aux fidèles, qu'Il faisait approuver par leurs collègues dans l'épiscopat, et qu'Il assistait toujours par sa grâce, pouvaient opérer un bien immense. Et, de fait, ils n'hésitaient jamais à défendre leurs diocésains avec grand zèle et, s'il en était besoin, avec une inlassable énergie.

Que de droits n'ont-ils point redressés ! Que d'injustices n'ont-ils point ou empêchées ou fait réparer ! Ils furent,

non seulement les apôtres des âmes, mais aussi, dans toute la mesure de leurs forces, les organisateurs de cette pauvre société qu'il fallait créer.

Nous comparerons volontiers les barbares qu'ils avaient à convertir et à régénérer à des sauvageons vigoureux, pleins d'une sève exhubérante, excellents pour recevoir cette greffe divine qui devait leur faire produire des fruits merveilleux.

Or, ces grands évêques, nous les voyons presque tous, conduits tout d'abord par l'esprit de Dieu dans la solitude, s'adonner à la rude vie anachorétique, toute de pénitence, de méditation, de prière, et préluder ainsi, à leur insu, à la mission apostolique que la Providence allait leur imposer pour le salut de ses chrétiens.

Puis quand cet appel se fit entendre, le plus souvent par une circonstance tenant du miracle, quand ils ne purent plus en douter, les voilà sacrifiant leur repos, leur désert qu'ils aimaient tant, et où ils pensaient bien mourir en gagnant la couronne céleste, entrer dans la lice pour le bien des âmes et de la patrie, sans se soucier des périls qu'ils pourraient rencontrer.

On aurait dit alors que l'huile sainte de leur consécration épiscopale, en humectant leur front, les avait trempés comme dans un bain d'acier.

Oh ! nous comprenons très bien que la barbarie ait reculé ses limites, à mesure que s'avançaient contre elle ces héros de la foi, du dévouement et du sacrifice. Honneur à eux ! Honneur, au nom de la religion et de la patrie !

Mais la douce contemplation de ces illustres et saints pionniers de la France, à son origine, provoque, en nos cœurs, une réflexion toute de tristesse, si nous la comparons au temps actuel.

D'où vient qu'à l'heure présente notre société se désagrège ? que la foi antique de nos pères oscille ? et que, sur la pente effrayante où l'ont placée la Révolution et la Franc-

Maçonnerie triomphante, nous courons à d'effroyables catastrophes ?

Cela tient à bien des causes assurément. Mais qui donc aura une grande part — une part bien trop méritée — de responsabilité dans l'Histoire, devant Dieu, et devant la Patrie ?

Que font aujourd'hui les fils de famille en présence des flots de ces barbares modernes qui nous envahissent ? Combien y en a-t-il qui, à l'exemple de ces grands évêques, quittent leur vie commode, luxueuse, facile, entrent dans les rangs du clergé pour aider à refouler de nouveau la barbarie menaçante ? Combien s'en trouve-t-il même qui se dévouent au moins à seconder les évêques et les prêtres dans leur pénible et bien laborieux travail ?

Le peuple de France descend et se perd tous les jours, entraîné et trompé par les mensonges les plus odieux et les plus saugrenus des ennemis de tout bien ; et ils restent, eux, les bras croisés, continuant à jouir tranquillement des aises de la vie ! Ah ! sans doute, il y a de louables exceptions : mais qu'elles sont rares !

O grands et saints pontifes, qui avez tout sacrifié pour vous vouer à Dieu et à la France, daignez obtenir aux fils de nos classes appelées autrefois dirigeantes de reprendre enfin les glorieuses traditions de leurs pères. Qu'ils retrouvent, avec la dignité de leur vie, la foi vive de leur âme et leur admirable et chevaleresque dévouement à la patrie. Ils ont écrit, avec leur sang, les fastes de la France et nimbé son histoire d'une auréole d'honneur et de gloire. Preux, gentilhommes, c'étaient leurs noms. Puissent donc leurs descendants porter dignement celui qu'ils leur ont laissé !

Donc, soit à cause de leur mérite personnel, soit à cause de la noblesse de leur origine, les évêques jouissaient d'une puissante influence auprès des populations.

Et, chose digne de remarque, elles avaient tellement

confiance en leur amour et en leur grand crédit sur le cœur de Dieu que, même après leur mort, c'est à leur tombeau qu'elles accouraient pour demander secours.

Un jour, raconte saint Grégoire de Tours, dans son livre : *La Gloire des Confesseurs* (page 67), l'esclave d'un certain Maurus, homme violent et terrible dans sa colère, s'était enfui et réfugié près du tombeau du grand évêque de Troyes, saint Loup, afin d'échapper au châtiment dont ce maître si dur le menaçait. Il pensait que les églises et surtout le tombeau des saints étant regardés comme des lieux sacrés et inviolables, il pourrait se trouver là en sûreté.

Mais l'autre, furieux, entra quand même dans le sanctuaire, sur les pas de sa victime, en s'écriant : « Est-ce toi, Loup, qui vas m'enlever mon esclave et m'empêcher de le châtier ? » Et se précipitant sur lui, il le saisit avec colère et ajouta : « Ce Loup ne sortira certes pas sa main de son sépulchre pour s'arracher à ma vengeance. »

Non, il ne sortit point sa main ; mais le bras de son maître cruel et blasphémateur du saint évêque retomba à l'instant inerte. Un mal subit et d'une violence extrême saisit toute sa personne ; et, lâchant, par force, son esclave qui s'enfuit, il se mit à courir dans toute l'église en mugissant comme un bœuf. Trois jours après, il était mort.

On comprend que de pareils faits ou des faits analogues contribuassent puissamment à impressionner le peuple sur le respect dû à ses saints évêques et rendaient efficace leur ministère sacré. Et certes les annales de ce temps sont remplies de semblables prodiges.

C'est bien le cas de répéter la belle parole de nos livres sacrés : « La gloire des saints ne passe point. Leur souvenir sera éternellement béni. Leurs ossements garderont, jusque dans la tombe, une divine fécondité. » (Eccl. XLVI, 14.)

Beaucoup d'infidèles ou de païens furent ainsi amenés à établir d'eux mêmes une comparaison entre leurs prêtres

et les évêques dont tout proclamait leur sainteté et la divinité de la religion qu'ils prêchaient ; et ce ne fut certes point une mince considération pour les déterminer à l'embrasser.

Ces saints pontifes étaient tous des caractères parfaitement trempés, incapables de céder à des calculs d'intérêt humain ou personnel. Pas un d'eux qui n'ait pu dire aux rois hérétiques des contrées qu'ils habitaient cette parole si simple, mais si belle de saint Basile de Césarée à un arrogant préfet du prétoire, qui lui reprochait de lui parler comme personne n'avait encore osé le faire : « C'est que vous n'aviez pas sans doute encore rencontré un évêque. »

Dans ces temps difficiles et périlleux que nous étudions, les ambitieux de la crosse et de la mitre passaient dans les rangs des ariens dont les principes accommodants et les mœurs faciles concordaient si bien avec les bas instincts de leurs cœurs cupides et devoyés.

Mais Dieu, qui voulait sauver ce monde troublé et en créer un nouveau, garda les saints pour son Église.

Ceux-là seuls font son œuvre divine. Il en sera toujours ainsi.

Chacun de ces évêques avait sans doute son caractère particulier, ses signes distinctifs, et les vertus et qualités admirablement appropriées à la divine mission que la Providence lui confiait, ainsi qu'au lieu, au diocèse et aux circonstances où il devait exercer son apostolat ; mais en les contemplant dans leur ensemble, en les rapprochant l'un de l'autre, on s'aperçoit qu'ils avaient tous aussi comme un certain *air de famille* par lequel ils se rassemblaient, qui les isolait dans une sphère à part, qui les marquait d'une auréole surnaturelle, au milieu des dégradations du siècle dans lequel ils exercèrent, avec un ensemble merveilleux, leur saint ministère et leur salutaire influence.

Or, cet air de famille commun à tous, fut : une vocation divinement manifestée ; l'intégrité du caractère ; une

pureté de vie indiscutable et reconnue de tous les fidèles ; un zèle admirable, ne se lassant jamais ; un amour pour Dieu qui, pour un grand nombre, alla jusqu'à la sainteté la plus éclatante, flamme toujours vivifiante de leur cœur ; une énergie qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne connaissait ni périls, ni fatigues, ni concessions coupables, ni compromissions imprudentes, quand il s'agissait d'affirmer la vérité ou de défendre les droits de Dieu et de la Sainte Église.

Avec une collection d'hommes pareils on peut renouveler un monde, à l'exemple des apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et c'est ce qui eut lieu en effet.

Oui ! gloire à Dieu ! Cet air de famille que nous signalons en ces pontifes a toujours formé et formera toujours l'idéale beauté des véritables évêques catholiques ; c'est à ces traits qu'on les distingue ; voilà bien les signes qui les détacheront durant tous les siècles, avec une pure lumière, sur le fond terne et parfois bien triste de la société.

De tels évêques ont toujours été la gloire de notre Mère la Sainte Église catholique ; à l'exclusion des sectes auxquelles Notre-Seigneur ne les accordera jamais, car ce serait approuver les erreurs.

Elle, n'en a jamais manqué et n'en manquera point ; elle les aura en abondance dans tous les temps, mais plus particulièrement aux jours sombres de crises religieuses ou sociales, quand l'enfer déchaîné fera rage pour perdre les âmes. C'est la parole de l'Évangile ; c'est la leçon de l'Histoire.

Le véritable évêque catholique ! quelle grandeur ! et aussi quelle puissance spirituelle ! Toujours aimé des bons, redouté et haï des méchants, mais universellement estimé de tous. Docteur, pasteur, père des âmes, ambassadeur autorisé de Dieu parmi les hommes ! Providence des petits et des pauvres !

Quand sa carrière est finie, on peut le coucher dans la

tombe, en attendant que son corps épuisé des saintes fatigues retrouve l'immortel et glorieux réveil. Mais son âme ne vit pas seulement dans le ciel, elle vit aussi dans la mémoire des peuples, entourée d'un perpétuel souvenir fait de respect, de reconnaissance et d'amour.

Au reste, cette reconnaissance même et ce culte persistant du souvenir, qui ont bravé le temps et traversé les siècles, sont, aux yeux de qui veut réfléchir, une preuve manifeste des services rendus.

Ne croyons pas en effet que l'homme soit reconnaissant à faux et sans motif incontestable ; il est, par nature, trop égoïste et trop envieux pour cela. Les contemporains qui observent le clergé — évêques ou prêtres — ne sont pas de mauvais juges. Quand ils lui accordent leur amour et leur estime ce n'est qu'en proportion de leurs mérites ; et la grandeur du souvenir peut donc mesurer et dire l'immensité des bienfaits.

Mais avant de terminer cette vue d'ensemble, il est une autre considération que nous devons faire, ne fut-ce qu'afin de mettre à point l'appréciation de certains historiens.

Dès la première page de son livre, d'ailleurs si intéressant : *L'Ancien Régime*, Taine paraît se complaire à mettre en lumière les services immenses rendus par le clergé, par les évêques surtout, à la France, particulièrement à son origine.

« Des trois assises superposées de la société, dit-il, la plus ancienne et la plus profonde était l'ouvrage du clergé. Il y a travaillé comme architecte et comme manœuvre ; d'abord, seul ; puis, presque tout seul. »

L'écrivain se répand ensuite en des détails très intéressants assurément sur les bienfaits reçus. Mais il parle en historien rationaliste qui ne s'occupe que du côté humain, social. Ces évêques, il les représente à ses lecteurs comme de grands patriotes, des organisateurs intelligents, dévoués, précieux.

« Parmi les chefs de guerre, aux longs cheveux, à côté des rois vêtus de fourrures, l'évêque mitré et l'abbé au front tondu siègent aux assemblées. Ils sont les seuls qui tiennent la plume, qui sachent discourir. Secrétaires, conseillers, théologiens, ils participent aux édits. Ils ont la main dans le gouvernement ; ils travaillent par son entremise à mettre un peu d'ordre dans le désordre immense ; à rendre la loi plus raisonnable et plus humaine ; à rétablir ou à maintenir la piété, l'instruction, la justice, la propriété et surtout le mariage.

« Certainement on doit à leur ascendant la police telle- quelle, intermittente, incomplète, qui a empêché l'Europe de devenir une anarchie mongole.

« Jusqu'à la fin du douzième siècle, si le clergé pèse sur les princes, c'est surtout pour réfréner en eux et au-dessous d'eux les appétits brutaux, les rébellions de la chair et du sang, les retours et les accès de sauvagerie irrésistible qui démolissaient la société. »

Puis, Taine continue à démontrer que le clergé, par les moines surtout, a conservé, fait progresser et répandre le plus possible les lettres, les sciences, les arts, le bien-être même matériel, et groupé autour des couvents ses contemporains, attirés par les services immenses et de toute sorte qu'il leur rendait. De là, l'origine de la plupart des villes de France. Eh bien ! tout cela est vrai, très vrai ; et il serait difficile de le nier. Mais, c'est incomplet ; cet historien ne touche qu'au côté humain de son sujet. L'utilité civile, sociale, semble seule l'intéresser.

Le côté religieux, où est-il ? Ces grands pontifes, n'eussent-ils pas été évêques ; ces abbés, eussent-ils été de simples laïques, auraient pu, à la rigueur, opérer au moins un peu de ce bien immense avec leur intelligence distinguée et leur ardent amour pour leur pays.

Mais il y avait en eux plus qu'un grand citoyen, il y avait l'évêque, le consacré à Dieu, souverainement passionné

pour le salut éternel de leurs concitoyens. Ils savaient que le meilleur moyen, le moyen indispensable pour opérer le plus grand bien social, était d'arracher les âmes au paganisme abject ou à l'hérésie si complaisante pour tous les instincts pervers de la nature déchue, et de les donner à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont la loi évangélique, toute de vérité, éclairerait leurs esprits de douceur qui calmerait l'effervescence de leur brutalité et de pureté qui corrigerait leurs mœurs dissolues.

Il y avait en eux aussi la sainteté qui, pour ces peuples barbares, était un exemple précieux, une prédication vivante, leur montrant combien la vertu est possible, en même temps qu'elle est belle, attrayante, aimable et souverainement civilisatrice.

Il y avait encore que cette sainteté Dieu la récompensait et l'aidait puissamment par le don des miracles.

Ils connaissaient, tous, la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « *Cherchez avant toutes choses le règne de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît.* »<sup>1</sup>

Or, ce *reste*, si désirable, si utile, si nécessaire à toute société qui veut vivre, prospérer et grandir, était bien certainement l'objet de l'ambition de leur cœur de français ; mais comptant, à bon droit, sur la promesse du divin Maître, ils savaient qu'en répandant, parmi leurs concitoyens, son règne, ils l'obtiendraient de cette bonté infinie qui ne promet jamais en vain.

Voilà ce que le rationaliste Taine n'a pas voulu constater dans ces augustes personnages. Il a ignoré le ressort surnaturel qui animait leur apostolat et n'a su voir qu'un côté de leur grandeur.

Aussi, fait-il silence sur leurs œuvres spirituelles, ne mettant en relief que leurs œuvres sociales, leurs services

(1) *Querite primum regnum Dei; omnia adjicientur vobis.* — En saint Matth. vi, 33. — Saint Luc, xii, 31.

purement humains; comme si, aux yeux d'un historien éclairé et complet, les unes ne sont pas inséparables des autres; mais, incontestablement, les secondes découlent des premières.

Nous venons de contempler, par une vue d'ensemble, ces illustres pontifes, apôtres de notre jeune France, aussi grands français qu'ils étaient grands chrétiens. On ne doit pas les dédoubler, car s'ils ont tant aimé leur patrie terrestre, au point de forcer l'admiration même des sceptiques, c'est qu'ils aimaient Dieu sans mesure.

En finissant ce chapitre, qu'on nous permette cette réflexion!

Que de statues ne dresse-t-on pas aujourd'hui un peu partout, et qui font sourire de pitié l'histoire, le bon sens, et parfois — trop souvent hélas! — le patriotisme et la vertu. Ne serait-il pas plus juste que la France payât par des honneurs officiels et par des monuments de marbre ou de bronze la dette de reconnaissance qu'elle a contractée à l'égard de ces illustres pontifes qui, dans tous les siècles passés, ont été ses plus grands bienfaiteurs? L'Église a acquitté la sienne et les a immortalisés en les inscrivant en grand nombre dans le catalogue des saints. La patrie à son tour ne devrait-elle pas avoir à cœur de montrer qu'elle a su garder le culte du souvenir? Hélas! nos gouvernements ne paraissent guère disposés à comprendre cette loi de justice et d'honnêteté!







## CHAPITRE X

# Quelques belles figures d'Evêques dans les provinces des Gaules

SOMMAIRE : Saint Avit, archevêque de Vienne (450-525). — Saint Césaire, archevêque d'Arles (470-542). — Saint Médard, évêque de Noyon (457-545). — Saint Aubin, évêque d'Angers (468-549). — Saint Quintien, évêque de Rodez (450-527). — Saint Amans, évêque régional (585-675).

### I

#### Saint Avit

Archevêque de Vienne en Dauphiné (450-525)

**L**E premier que nous voulons mentionner est saint Avit, dont nous avons transcrit au chapitre VI la belle lettre à Clovis après sa conversion.

Il fut l'apôtre le plus influent du royaume de Bourgogne. Alcimus Ecditius Avitus naquit à Vienne, en Dauphiné, en 450. Sa famille, originaire d'Auvergne, était la plus considérable de la province.

Il était frère de saint Apollinaire, évêque de Valence, et fils de saint Isique, qui, après la mort de saint Mamert, en 447, et l'entrée de sa femme Audentia dans un monastère,

avait été choisi par le peuple pour occuper le trône épiscopal de Vienne.

C'était un orateur merveilleux, un vif et ardent génie, un exégète consommé, maniant les Saintes Ecritures avec un à-propos et une science remarquables. Ses ouvrages montrent qu'il aimait beaucoup la littérature et la poésie. Il nous reste de lui un poème à la louange de la divinité, des homélies sur les Rogations et sur d'autres sujets, la conférence contre les ariens et plusieurs lettres. La manière dont ces ouvrages sont traités font regretter vivement la perte de ceux qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Il était surtout un saint à l'âme embrasée d'amour pour la gloire de Dieu et la conversion de son peuple, dont la majeure partie pratiquait l'arianisme, à l'exemple de leur roi Gondebaud, de la Cour et des principaux du royaume.

Son immense talent et sa sainteté avaient, depuis longtemps, franchi les frontières de la Bourgogne, lui attirant l'estime et la sympathie de tout ce qu'il y avait d'important dans les Gaules, de Clovis en particulier.

Gondebaud, tout arien qu'il était et voulait rester, l'avait en grande vénération. Le zélé pontife essayait, depuis de longs jours, d'en profiter pour l'amener à la conversion; mais toujours sans succès.

La Providence lui en fournit une occasion extraordinaire. Les évêques ariens, redoutant son influence, avaient une telle animosité contre lui, qu'ils fondèrent l'imprudent et puéril projet de le confondre. A cet effet, ils lui proposèrent une conférence publique et contradictoire.

Le saint pontife accepta, et des deux côtés on fixa le jour. Mal leur en prit. Notre saint s'y prépara surtout par le jeûne et la prière, comptant beaucoup plus sur Dieu que sur ses propres lumières. La conférence eut lieu à Lyon. Gondebaud, son fils, toute sa Cour, et un très grand nombre des plus marquants y assistèrent.

Saint Avit y déploya une telle science, une logique si

serrée, une si grande habileté scripturaire et une dialectique si puissante, le tout admirablement servi par une superbe éloquence et une visible sainteté, qu'il impressionna profondément son auditoire. Ces audacieux et présomptueux contradicteurs furent absolument couverts de confusion à ce point que certains de ces évêques de la secte n'attendirent pas la fin de la conférence et disparurent. Plus jamais aucun n'eut envie de tenter de nouveau l'expérience.

Ce triomphe du saint eut le meilleur résultat. Gondebaud en sortit l'âme troublée, convaincue même de la fausseté de l'arianisme, et il le déclara au saint pontife. Celui-ci le pressa alors vivement d'abjurer.

Par peur de contrarier les partisans de la secte et de se les aliéner, le roi n'eut pas le courage de se convertir ; il se contenta d'accorder au saint plus de vénération encore qu'auparavant et de le consulter davantage pour son administration.

Ce qu'il crut d'utile politique de ne pas accomplir, son fils Sigismond, qui devait lui succéder plus tard, le réalisa publiquement avec ses deux fils et beaucoup d'autres, même de la Cour.

C'est de cette célèbre conférence que date le mouvement des conversions qui s'accrurent d'année en année dans le royaume de Bourgogne. Au reste, le grand pontife s'y consacra entièrement et y poussa vigoureusement son clergé.

Son influence et sa popularité devinrent immenses et se firent sentir jusqu'à Constantinople, où il aida le pape saint Hormisdas à apaiser les discordes religieuses suscitées par les défenseurs de Zénon ; à Rome même, où il écrivit au Sénat une magnifique lettre pour le déterminer à faire cesser le schisme scandaleux de l'antipape Laurent, révolté contre le pape légitime, saint Symmaque, et dans laquelle il déclare que le souverain Pontife ne relève d'aucun tribu-

nal terrestre, mais de Dieu seul, et que tous, fidèles et évêques, doivent lui obéir.

C'est à lui, et à lui seul, que Théodore-le-Grand, qui s'honorait de son amitié, envoya saint Epiphane de Pavie pour négocier un échange de prisonniers burgondes.

L'épiscopat de saint Avit dura trente-cinq ans, et réalisa un bien immense. Ce que fit saint Rémi dans le royaume de Clovis, saint Avit le fit, dans une mesure au moins aussi grande, dans celui de Bourgogne.

La reconnaissance populaire grava sur son tombeau, qui devint bien vite glorieux, cette épitaphe qui résume admirablement son apostolat :

*Il écrivit, parla, fut fidèle à la loi,  
Ecrasa l'hérésie et défendit la foi.*

Pendant ce même temps, son frère, saint Apollinaire, était, comme nous l'avons déjà dit, évêque de Valence, et se distinguait aussi par son zèle et sa sainteté pour mériter d'être inscrit dans le catalogue des saints.

## II

### **Saint Césaire**

**Archevêque d'Arles (470-542)**

Il était fils du comte de Châlon-sur-Saône. Par sa naissance, en 470, il appartenait donc au royaume de Bourgogne.

Dès son jeune âge, il montra un amour extraordinaire pour les pauvres. Un jour — il n'avait encore que sept ans — il rentra demi-nu au château de son père. Pressé de questions par sa mère, il répondit ingénument qu'il avait donné ses habits à de pauvres enfants qui n'en avaient

point. Cet amour des malheureux fut la note caractéristique de sa sainte vie.

Après avoir fait ses études avec succès, il résolut de renoncer au monde ; et, à l'âge de dix-huit ans, il alla se présenter à saint Sylvestre, évêque de Châlon, pour lui demander la tonsure et l'habit clérical. L'évêque l'admit dans son clergé et l'attacha au service de son église.

Deux ans après, le désir d'une plus grande perfection le porta à quitter secrètement sa patrie, et il alla au monastère de Lérins. Il y devint un modèle de vertu. Ayant été fait cellérier, quelques moines l'accusèrent d'une excessive sévérité. Pour faire cesser leurs plaintes, il quitta, avec l'assentiment de Porcaire, abbé du monastère, son emploi, ce qui lui laissa plus de temps pour vaquer à la contemplation et aux pratiques de la pénitence. Il porta si loin ses austérités qu'il tomba dans un épuisement qui fit craindre pour sa vie. Alors l'abbé se décida à l'éloigner de Lérins ; et, pour lui faire respirer un air plus pur, il l'envoya à Arles. C'était providentiel. Arles était alors une ville très importante ; on l'appelait la *Petite Rome des Gaules* ; elle remontait, en effet, à une haute antiquité ; elle avait été fondée vers l'an 2000, avant l'ère chrétienne, colonisée par les Grecs, et élevée par César au rang de colonie Julienne. Elle possédait un luxe inouï de monuments ; entr'autres un des plus vastes amphithéâtres du monde, construit 43 ans avant Jésus-Christ.

Là, Césaire eut l'occasion de voir saint Eone, évêque de cette ville, son parent, et son compatriote, qui le retint près de lui, du consentement de l'abbé de Lérins, lui conféra la prêtrise, et lui confia ensuite le gouvernement d'un monastère, situé dans une île fermée par le Rhône, aux portes de la ville.

Eone, se sentant près de sa fin, demanda Césaire pour son successeur.

Celui-ci n'en fut pas plutôt informé, qu'il alla se cacher

dans des tombeaux romains qui se trouvaient près d'Arles ; mais, y étant été découvert, on le força d'acquiescer aux vœux du peuple et du clergé qui voulaient l'avoir pour pasteur. Césaire avait trente ans quand il fut élevé à l'épiscopat.

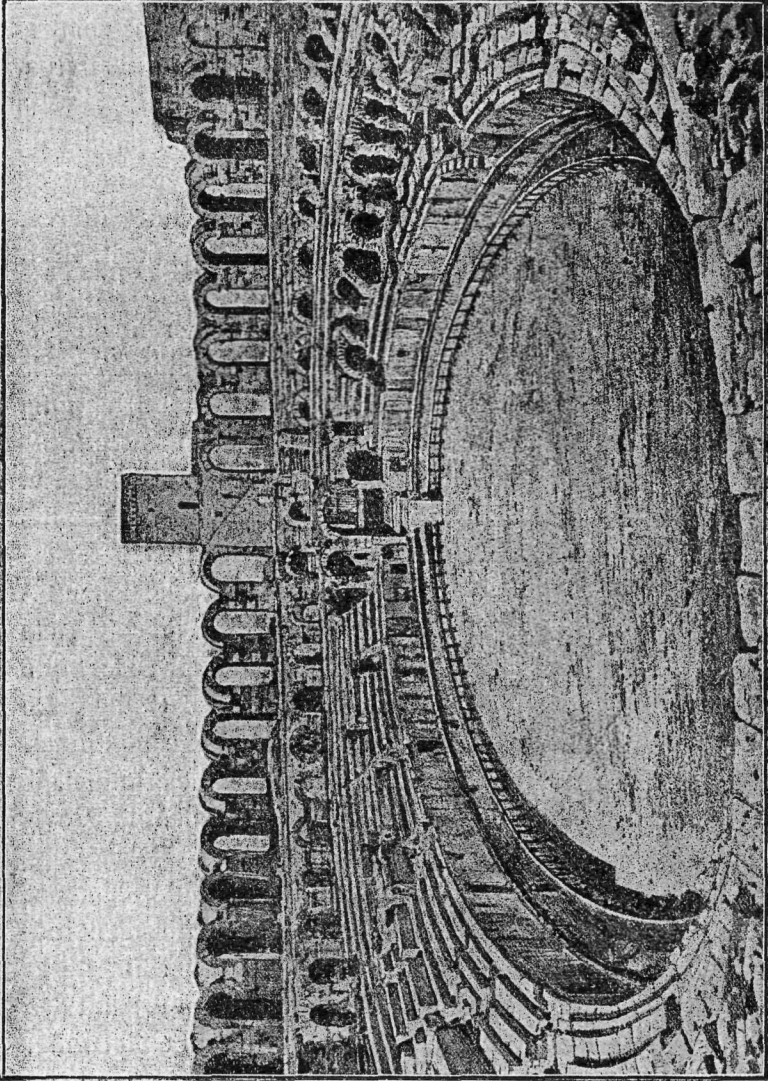
Les grandes espérances qu'on avait conçues de lui, comme évêque, furent dépassées. Sa charité pour les pauvres, pour les malheureux de toutes sortes, surtout pour les captifs et les prisonniers si nombreux dans cette région continuellement ensanglantée par la guerre, fut portée à un degré incroyable. Il y dépensait tout, non seulement toutes ses ressources personnelles — se réduisant au plus grand dénûment — mais jusqu'aux vases sacrés de son église.

« Il fut, dit avec raison, Montalembert, pendant près d'un demi siècle, le plus illustre et le plus influent des évêques de la Gaule méridionale ; il présida quatre Conciles et dirigea les grandes controverses de son époque. Il maintint noblement l'autorité indépendante et tutélaire de l'épiscopat à l'encontre des souverains barbares qui occupèrent tour-à-tour la Provence et dont la grande influence sur les populations éveillait la jalousie. Il fut exilé par Alaric, roi des Wisigoths à Bordeaux, où il éteignit miraculeusement un incendie — ce qui fit éclater son innocence en même temps que sa sainteté — et aussi emprisonné à Ravenne par Théodoric, roi des Ostrogoths. Mais ces deux princes finirent par lui rendre justice et hommage. Il fut passionnément aimé de ses ouailles ; il régnait sur les cœurs par l'éloquente charité, dont les cent trente sermons qu'il a laissés ont conservé l'empreinte. »<sup>1</sup>

« Mais il resta toujours moine par le cœur, par la vie et par la pénitence. »<sup>2</sup>

(1) Guizot en a donné de beaux et curieux extraits, *Histoire de la civilisation en France*, leçon XVI.

(2) Moines d'Occident, tome I<sup>er</sup>, livre III.



Arènes d'Arles

Nous avons dit que Théodoric, reconnaissant la calomnie dont avait été victime le saint évêque, lui rendit justice ; il fit plus : pour réparer son erreur, il lui envoya, sans le moindre retard, un bassin d'argent du poids de 60 livres, et 300 sous d'or pour l'indemniser des frais du voyage qu'il avait dû subir. Saint Césaire, qui n'usait jamais de ces objets précieux, vendit le bassin publiquement et en distribua le prix, ainsi que les 300 sous d'or, aux pauvres, ou en racheta les captifs. Quand Théodoric l'apprit, il en fut dans l'admiration, et avec lui toute sa Cour. Alors, seigneurs et autres grands personnages, rivalisèrent de générosité envers les pauvres et prièrent le saint d'être le distributeur de leurs aumônes. De Ravenne, où, comme nous l'avons vu, le roi des Ostrogoths l'avait fait emprisonner, saint Césaire alla, dès que la liberté lui eût été si triomphalement rendue, à Rome, où l'avait précédé depuis longtemps, la grande renommée de ses vertus et de sa charité. Le pape Symmaque fut heureux de le voir. Pour lui témoigner toute l'estime qu'il avait pour lui, il lui conféra le *pallium* et le nomma archevêque. C'est la première fois que cette dignité était accordée à un évêque des Gaules. Le temps qu'il y passa fut pour lui un triomphe continu. Ainsi, conduit en Italie comme prisonnier et criminel, il s'en retourna comblé d'honneurs. Voilà comment la Providence déjoua les trames de ses ennemis.

Les luttes politiques qui troublèrent si considérablement la Provence, son diocèse en particulier, et réagissaient inévitablement sur la tranquillité dont il avait besoin, ne le détournèrent jamais cependant de son zèle pour le salut des âmes, soit de son clergé, soit du peuple qui lui était confié. On aurait dit qu'au contraire elles excitaient davantage son dévouement. Comme il savait que, selon la parole de saint Paul, la foi vient aux âmes par la parole sainte — *fides ex auditu* — ses prédications furent infatigables. Il prêchait matin et soir, et toujours avec une grande science, une

piété exquise et avec grande éloquence. Quand il ne pouvait le faire lui-même, il en chargeait ses meilleurs prêtres et ses diacres.

Il possédait au suprême degré le culte de la Papauté.

Aussi, dans un des Conciles qu'il présida — celui de Vaison — il décida la sainte assemblée à porter la règle que, désormais au Canon de toutes les messes qu'on célébrerait, même aux messes des morts, on ajouterait le nom du pape vivant. L'Église a pratiqué depuis, partout et en tous lieux, cette sainte coutume ; elle est devenue universelle et obligatoire.

Mais les âmes des simples fidèles et de ses prêtres n'étaient pas l'objet exclusif de sa sollicitude. Il y en a d'autres qui intéressent vivement le cœur d'un évêque, qui lui sont d'un secours immense pour attirer les bénédictions du ciel sur ses travaux apostoliques, et qui arrêtent, comme des paratonnerres sacrés, la foudre de la justice de Dieu, trop méritée par les crimes des hommes prévaricateurs ; nous voulons parler des religieux et des religieuses. Et ne le savait-il pas lui-même ? n'avait-il pas, toujours, au plus intime de son cœur, la vive affection et le souvenir de son monastère de Lérins ? Donc, à l'exemple de ses collègues dans l'épiscopat, et plus encore peut-être que beaucoup d'autres, il favorisa dans son diocèse l'éclosion de ces saintes maisons religieuses, et profitait de toutes les occasions pour les créer ou les développer. En voici une entre bien d'autres :

Le roi des francs, Childebert, avec lequel il était uni d'une étroite amitié, et qui l'avait fait son conseiller d'État, chassait, un jour, au nord-ouest de son diocèse. Il arriva près du rocher de Montmajour, exténué de fatigue et de faim. Or, voilà que, s'arrêtant, pour se reposer, dans une solitude humide et sauvage, l'écho lui apporta le murmure d'une psalmodie qui l'étonna et l'émut. C'était celle de quelques moines, vivant, dans ce lieu retiré, dans la pau-

vreté, la prière et la pénitence, et chantant, avec amour, les louanges de Dieu.

Le roi leur demanda un instant d'hospitalité. Les bons moines la lui donnèrent de tout cœur ; mais ils n'eurent à lui servir, pour calmer sa faim, que des fruits sauvages et le repas champêtre qui étaient leurs seules ressources, ainsi que l'eau pure de leur fontaine. Le prince les reçut avec bonheur, y trouvant même, dit-il, une suavité plus grande qu'à sa table royale. Sa suite fut bien aise aussi de cette maigre pitance ; car tous avaient grand faim. Il conta cet épisode à son ami saint Césaire, et lui demanda de quelle manière il pourrait remercier ces saints religieux. On comprend quelle fut la réponse de l'évêque. Ces remerciements se traduisirent en la fondation de l'abbaye de Montmajour, qui faite par ce prince généreux, se peupla bientôt d'un essaim de moines et acquit même une certaine célébrité. Il fit lui-même une règle de vie religieuse d'une grande sagesse, qui porte son nom, et dont plusieurs fondateurs de communautés s'inspirèrent en la fusionnant avec celle de saint Benoît, lorsque cet illustre patriarche des novices d'Occident eut, plus tard, fait son œuvre divine.

Signalons une autre œuvre de sa charité. Une des créations aussi très aimée du pontife, fut un hôpital ; oui, un véritable hôpital ; et c'est peut-être le premier mentionné par l'histoire en France. Lui qui avait toujours aimé tendrement les pauvres, les malades, les captifs, se faisait un vrai bonheur, surtout dans les dernières années de son épiscopat, d'aller les y voir fréquemment. Il les soignait même parfois de ses mains consacrées, — à la grande édification de son peuple. — C'est Jésus-Christ, disait-il, qu'il voyait en eux. Et comme sa sollicitude pour ces malheureux était pleine de tendresse paternelle, il avait fait ménager des ouvertures ou fenêtres, afin que les malades pussent, de leur place, entendre la messe et les autres offices divins, unis ainsi à ceux qui étaient dans l'intérieur même de l'église.

Quels hommes ! quels cœurs ! quels saints, ces pontifes ! quels ouvriers admirables de civilisation, de moralisation chez nos vieux ancêtres ! Montalembert, qui a fait une étude des plus sérieuses et des plus intéressantes sur ces temps reculés, dit, avec toute la compétence qu'il faut lui reconnaître, que ces évêques « *régnèrent sur les cœurs* ». Certes nous le croyons sans peine. Mais du moins les cœurs de leurs contemporains savaient reconnaître de pareils dévouements, et les chefs du peuple, ou bien les aidaient ou leur laissaient la plus bienveillante liberté. La rougeur monte au front en écrivant ces lignes. Quels temps donc que les nôtres ! Barbares du V<sup>e</sup> siècle, vous étiez autrement civilisés que beaucoup de nos français du XX<sup>e</sup>. C'est vous les vrais amis du peuple, les vrais démocrates ! car alors la charité avait une grande puissance sur les âmes ; aujourd'hui elle est incomprise. Elle était en honneur ; elle est insultée, bafouée, chassée ignominieusement des asiles qu'elle a créés pourtant, qu'elle a purifiés. Il n'y a plus, à cette heure sombre, de liberté pour la vertu ; il la faut tout entière pour le vice. Quelle honte pour un pays ! et peut-être quels châtiments à l'horizon !

Ce fut dans l'église du monastère de Sainte-Césaire, que le pontife — quand il comprit sa fin prochaine — se fit porter pour bénir et consoler ses filles. Ses adieux avec sa sœur furent à la fois majestueux et touchants.

Il mourut, comme il l'avait annoncé et bien désiré, le 27 août 542, c'est-à-dire en la veille de la fête de saint Augustin, pour lequel il professait une grande dévotion. Il avait 72 ans.

On comprend que son nom soit resté populaire, en Provence, et que pas mal d'églises et d'autels lui soient consacrés.

Terminons cette notice, déjà longue, par un dernier détail.

On attribue à saint Césaire une prophétie sur la France,

et dans laquelle les événements de la période épouvantable de la Révolution de 1789 et 1793, furent prédits avec une netteté et des détails qui ont fait douter de son authenticité par certains. On la connaissait cependant auparavant. Elle parle aussi des derniers temps du monde. Si nous y touchons, il faut convenir qu'ils ne sont pas rassurants, car ce serait alors une persécution terrible.<sup>1</sup>

### III

## Saint Médard

évêque de Noyon (457-545)

Passons maintenant de l'autre côté des Gaules et admirons encore un illustre pontife qui est resté un des saints les plus populaires et dont le culte a été toujours en grande faveur parmi nos ancêtres; nous voulons parler de saint Médard.

La caractéristique de sa sainteté fut d'employer son grand zèle, non pas seulement à convertir, mais surtout à faire progresser les âmes dans la piété; et, comme les jeunes filles sont l'avenir de la religion dans un pays, l'espoir des familles chrétiennes, il mit tous ses soins à assurer leur persévérance. De là la pieuse invention de la Rosière dont saint Venance Fortunat va nous fournir, plus loin les détails, et qu'on lit dans la vie de ce saint.

Médard appartenait, par sa naissance, à la forte race des francs. Son père, Nectardus, était un des principaux leudes du roi Childéric I<sup>er</sup>; sa mère, Protagie, sortait d'une famille romaine, établie depuis longtemps dans les Gaules. Elle avait apporté en dot à son mari un domaine très consi-

(1) En voir le texte — en partie — dans la *Biographie universelle* de Feller, art. saint Césaire.

dérable, dans le Vernandois, près Noyon, appelé le : *pagus de Salency*. Ils y habitaient.

Nectardus était païen ; mais, sa très pieuse épouse le convertit, et il resta toujours un excellent chrétien.

De ce mariage naquirent de nombreux enfants, parmi lesquels deux jumeaux, dont l'un saint Médard, et l'autre saint Godard ; celui-ci devint aussi évêque — à Rouen — et fut un homme de grande vertu. Ne parlons ici que du premier.

Avec une mère aussi pieuse que Protagie, il est facile de comprendre que le jeune Médard, qui d'ailleurs avait reçu une excellente nature, montra, dès son bas-âge, des dispositions exceptionnelles pour la piété ; on le regardait comme un vrai petit saint.

Nous passons sur tous les détails de sa jeunesse, bien qu'il y en ait eu de charmants, et que Dieu se plût à les souligner par des miracles éclatants.

Pendant qu'il fréquentait la *scola* de Veromandius, il se lia d'étroite amitié avec un de ses condisciples, très pieux aussi, nommé Eleuthère. Un jour, il lui annonça qu'après avoir brillé à la Cour de Childéric, parmi les comtes francs, Dieu le ferait évêque à trente ans. Et la prédiction de Médard se réalisa de point en point.

Il ajouta même à son jeune ami que c'est à Tournai qu'il serait évêque, et puis martyr des ariens.

C'est l'évêque de Vermand, Alomer, qui compléta l'éducation de Médard.

Il l'engagea ensuite dans la cléricature et l'ordonna prêtre.

Il venait de finir trente ans quand moururent son père et sa mère, ce qui lui causa une grande affliction. Alors, il se retira sur ses terres de Salency où, aidé par sa sœur, il consacra sa vie aux bonnes œuvres. Sa sainteté et sa charité sans limites lui acquirent bientôt l'estime et l'affection de tous. Ce fut à ce point qu'à la mort d'Alomer, le clergé

et le peuple le choisirent, par acclamations unanimes, pour lui succéder.

Alors on vit se produire ce que nous avons constaté déjà dans ceux que nous avons nommés, comme une lutte entre l'humilité de ce jeune prêtre qui refusait absolument cet honneur et les désirs ardents de tout le peuple de Vermand accouru à sa demeure seigneuriale pour l'enlever. Mais, comme presque toujours aussi, le peuple finit par avoir gain de cause.

C'est l'illustre évêque de Reims, saint Rémi, qui lui donna la consécration épiscopale, tout heureux de procurer à Dieu et à sa province un pontife de si grande vertu et sur lequel on pouvait fonder les plus belles espérances.

Or, la cité de Vermand, où était son siège épiscopal, ayant été dévastée par les Vandales et les Huns, à ce point qu'elle n'était plus qu'une ruine, Médard alla se fixer à Noyon, à la joie unanime des habitants de cette ville.

Il réalisa admirablement tout ce qu'on pouvait attendre de lui.

Il fut un pontife éclairé, plein de sagesse, d'un zèle admirable, d'une charité débordante qui donnait, donnait toujours, et, tout à tous.

Quelques années après, il eut la douleur de voir se réaliser la prédiction de son jeune âge à son ami Eleuthère, devenu en effet évêque de Tournai. Ce saint pontife, qui était de la noble famille de saint Irénée, le grand martyr de Lyon, venait d'être massacré par les ariens, au sortir et presque sur le seuil de sa cathédrale. Médard accourut à ses funérailles et les présida, ne se doutant certainement pas de ce qui allait lui arriver.

Il avait prescrit au peuple un jeûne de trois jours et un triduum de prières pour préparer l'élection nouvelle. Lui-même donna à tous l'exemple de la plus grande ferveur à ce sujet.

Or, voilà qu'à l'expiration de ce triduum, le clergé et les

fidèles étant assemblés à l'église principale, tous s'écrièrent comme d'une seule voix : « Médard, évêque de Noyon et de Tournai; nous voulons Médard évêque de Noyon et de Tournai. »

C'était là une innovation sans exemple; c'était contre toutes les règles de l'Église, contre les canons. Et le même cri fut répété, et répété encore.

Médard pâlit au vu de tous. Il tremblait; il voulut s'enfuir. Impossible. Alors le roi, qui était présent avec ses leudes, s'unit au peuple, et on redit encore : « Oui, oui, Médard, évêque de Noyon et de Tournai. »

L'affaire fut portée au métropolitain saint Rémi qui, en vertu de ses pouvoirs de légat du pape dans le royaume de Clovis, crut devoir céder à tant de vives instances et, officiellement, accordant les dispenses nécessaires, ratifia cette élection.

Force fut donc à notre saint d'accepter ce double fardeau de deux diocèses à la fois.

Or, les difficultés étaient bien grandes, car dans son nouveau diocèse de Tournai il y avait encore beaucoup d'idolâtres et aussi beaucoup d'hérétiques, plus fanatiques même que les païens. La fin si cruelle de saint Eleuthère en était une preuve manifeste.

Eh bien! saint Médard ne regarda ni à la fatigue, ni aux dangers; le martyre lui-même lui souriait et aurait comblé ses vœux d'apôtre de N.-S. Jésus-Christ.

Il se mit à l'œuvre sans retard. Une croix à la main, il parcourut, à pied, toutes ces contrées, souvent inhospitalières, au péril de sa vie, répandant partout, avec sa parole d'apôtre, la connaissance de la vraie foi, ainsi que les secours matériels dont il pouvait disposer; soulageant toutes les misères. Aussi, dans cette œuvre divine, Notre-Seigneur l'aida par de nombreux miracles.

Ses succès furent très consolants; beaucoup d'âmes lui durent leur conversion.

Bientôt ce pays changea de face.

Mais il fallait asseoir, assurer, perpétuer ce grand bien, dont il avait été le zélé promoteur. Alors il sema un peu partout des écoles chrétiennes, des monastères, des églises, et multiplia les prêtres selon tout son pouvoir.

L'histoire de la diffusion du christianisme, depuis sa première heure jusqu'à nos jours, et l'expérience de tous les apôtres et de tous les missionnaires dans l'univers entier, nous montrent que c'est là, en effet, le grand moyen, le moyen nécessaire d'une bonne évangélisation. Voilà pourquoi le diable, qui le sait bien, quand il veut détruire quelque part le catholicisme, s'emploie, de tout son pouvoir, à fermer les écoles chrétiennes et les monastères.

Hélas ! n'en avons-nous pas la preuve à l'heure présente ?

Pour saint Médard, ce travail accablant dura quinze ans ; jusqu'à ce qu'enfin épuisé, à bout de forces, il s'éteignit à Noyon même, le 8 juin 547. Il avait quatre-vingt-huit ans.

Un de ses derniers actes avait été de donner le voile de religieuse à sainte Radegonde, du vivant même du roi Clotaire, son mari ; il la consacra diaconesse. On sait quelles furent la grandeur et l'influence de cette âme d'élite.

Dès que ce prince apprit la mort de notre illustre pontife, il accourut à Noyon, de Soissons où il habitait, avec sa Cour. Il voulut donner à ses funérailles tout l'éclat d'un deuil national. Mais Dieu se complut à les rendre plus belles, car les miracles éclatèrent aussitôt par ce saint corps, avec une abondance inouïe. Le roi s'empressa de lui faire faire une châsse merveilleuse de beauté, toute revêtue à l'intérieur de précieuses étoffes, enrichie, à l'extérieur, de diamants et ornées de plaques d'or.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, saint Médard donna à son apostolat une note spéciale ; il s'appliqua à développer la piété dans les âmes, afin d'avoir, dans ces âmes même des auxiliaires pour mieux répandre le règne

de Dieu ; et, comme il voyait ce que peut une femme vraiment chrétienne, par l'exemple de sainte Clotilde, de sainte Radegonde et de sa propre mère Protagie, il créa, dans ses terres, la grande œuvre connue sous le nom de la *Rosière*.

A cet effet, il détacha de ses biens patrimoniaux un petit domaine, dont les revenus devaient être consacrés, annuellement et à perpétuité, à doter de 25 solidis d'or, la jeune fille reconnue, dans son pays natal de Salency, comme la plus pieuse et notoirement exemplaire.

Par le titre de fondation, absolument officiel et hors de toute conteste, il fallait que, non seulement la jeune fille *Rosière* eût une conduite irréprochable, mais aussi que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, sa famille enfin, en remontant jusqu'à la quatrième génération, fussent irréprochables à leur tour.

Le seigneur de Salency choisissait la *Rosière* entre trois filles du village que le peuple lui présentait, un mois auparavant. Quand le choix était ainsi arrêté, on l'annonçait le dimanche, au prône de la paroisse, afin que les autres filles eussent le temps d'examiner ce choix, et, au besoin, d'y contredire s'il n'était pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Cet examen, on veillait à ce qu'il se fit avec une absolue impartialité. Ce n'était qu'après ce que nous appellerons ce plébiscite, que l'élection devenait définitive.

Le 8 juin, en la fête de saint Médard, vers les deux heures après-midi, la *Rosière*, vêtue de blanc, poudrée et la chevelure flottant en boucles sur ses épaules, accompagnée de sa famille et de douze filles, aussi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu en baudrier, se rendait au château de Salency, au son de joyeux instruments. Le seigneur et son bailli, précédés aussi d'instruments et suivis d'une nombreuse assistance, conduisaient l'élue à la paroisse : Elle y entendait les vêpres, sur un prie-Dieu placé au milieu du chœur.

Après cet office solennel, on conduisait tout le cortège à la chapelle de Saint-Médard. Là, le curé ou l'officiant bénissait la couronne, placée sur l'autel du saint ; couronne qu'on appelait : *chapel de roses* ; elle était entourée d'un ruban bleu et garnie, sur le devant, d'un anneau d'argent.

Il adressait ensuite à l'élue un discours de circonstance, lui mettait la couronne sur la tête, et lui donnait enfin les 25 solidis d'or. Après cela, la procession se reformait et l'on allait à la paroisse chanter le *Te Deum* d'actions de grâces, ainsi qu'une antienne à saint Médard.

La première qui fut ainsi couronnée était la sœur même du saint.

On ne saurait croire, écrivait plus tard *saint Fortunat*, et, comme lui, tous les meilleurs chroniqueurs des temps postérieurs, combien cette charmante institution contribua à maintenir pures les mœurs du pays. Toutes les familles rivalisaient de vigilance et de zèle pour obtenir cet insigne honneur d'avoir eu, au moins une fois, une rosière dans leur lignée. On n'avait pas souvenance qu'il se fût produit dans cette paroisse un seul cas de vice, pas plus que d'écart de mœurs dans les personnes du sexe.

Le bien qui en résulta porta d'autres localités à pratiquer ce pieux usage.

De cette fête gracieuse et populaire, sanctifiée par les bénédictions de l'Église, on recueillit pendant de longs siècles les résultats les plus heureux.

Les troubles et les guerres qui bouleversèrent la France, et parfois si profondément, interrompirent, à certaines époques, la pratique de cette salutaire institution, mais ne la détruisirent point. Toujours le fief de la rosière resta respecté, et fut sauvegardé par tous les Pouvoirs publics qui gouvernèrent la France.

Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution, car elle, qui, par nature, est impie et voleuse, supprima cette œuvre chrétienne et en vola le fief.

Mais, en ces jours sataniques, le diable que Tertullien appelle : « *le singe de Dieu* » voulut aussi avoir sa rosière ; non assurément pour récompenser la vertu, mais pour glorifier le vice. Une, même, ne lui suffit point ; il en voulut aussi dans chaque église, dans chaque paroisse. Alors, on vit — chose inouïe ! qui rappelait les fêtes ignobles des mystères païens d'Adonis — l'on vit conduire ces rosières d'un nouveau genre dans les églises polluées. Leur costume n'était certes plus le blanc, symbole de la vertu et de l'innocence ; leur couronne n'était plus la rose, emblème de l'amour divin ; mais la nudité la plus éhontée, couronnée de lierre ou de laurier. Ces rosières de Satan furent installées sur l'autel du Dieu trois fois saint, et ce pauvre peuple en démente se prosterna et adora « *ce marbre vivant d'une chair publique.* »<sup>1</sup> Voilà quelle fut la vengeance de Satan contre la rosière de Dieu.

Notre-Seigneur n'a pas permis cependant que cette pieuse institution d'un grand saint ait disparu du sol français. En certaines contrées, elle a été reprise dès que l'horrible tempête fut passée. Mais il faut avouer néanmoins que ce n'est qu'une pâle imitation des beautés d'autrefois.

Ajoutons, que de nos jours, le zèle des prêtres a cherché d'y suppléer aussi en beaucoup d'endroits, dans les pieuses congrégations paroissiales de jeunes filles, placées, pour la plupart, sous la protection et le vocable de la Très Sainte Vierge, et que l'on couronne solennellement au moment de leur mariage, au pied de l'autel de la divine Mère.

(1) Parole du Père Lacordaire : *Conférence de Paris XXIII<sup>e</sup> sur la chasteté*, année 1844.

## IV

**Saint Aubin****Evêque d'Angers (468-549)**

Albinus, évêque d'Angers, né en 468, sortait d'une famille noble, anglaise d'origine, et qui était venue s'établir en Bretagne. Son épiscopat se distingua surtout par une fermeté des plus courageuses à condamner les vices de son temps, surtout des Seigneurs et des Grands, qui facilement et scandaleusement violaient les saintes lois du mariage par des unions incestueuses.

Dès son enfance, comme presque toutes les âmes prédestinées au sacerdoce, et surtout à l'épiscopat, il montra beaucoup d'inclination pour la vertu et beaucoup de ferveur pour les exercices de la religion. On ne le vit jamais se livrer aux amusements et aux plaisirs du monde, mais consacrer tout son temps et toutes ses affections à Dieu. Ce fut dans la vue de le servir d'une manière plus parfaite encore qu'il se retira dans le monastère de Cincillac, nommé depuis Tintillane, près d'Angers. Il y fut un modèle accompli de prière, d'obéissance, de mortification des sens et d'austérités. Tous les religieux, pénétrés de vénération pour sa sainteté, l'élirent pour abbé en 504; sous sa direction, et surtout par la puissante influence de ses exemples, ce monastère s'éleva à la plus grande ferveur.

Il n'en fallait pas tant pour que le peuple et le clergé d'Angers songeassent à lui pour en faire leur évêque, à la vacance du siège. A son cœur défendant, il fut contraint d'accepter.

Aussitôt après son sacre, il se mit à travailler au réta-

blissement de la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Respecté de tous, même des rois, il n'en était que plus humble et se regardait comme le dernier des hommes.

Il fut favorisé du don des miracles à un point extraordinaire. Citons-en deux seulement des plus remarquables pour ne pas allonger démesurément ce chapitre.

Une pauvre dame, nommée Éthérie avait été mise en prison pour dettes, et exposée à la merci de quelques soldats dissolus; le saint Prélat, à la première nouvelle qu'il en eut, se rendit aussitôt à la prison et l'en fit sortir, en vertu de l'autorité que lui donnaient sa dignité et sa réputation de sainteté.

Un soldat cependant, plus audacieux que les autres, voulut s'y opposer et vomit contre le saint mille injures. Aubin se contenta de souffler sur le visage de cet insolent, et il tomba mort à ses pieds. Il satisfit ensuite les créanciers de cette dame et la laissa libre.

Si un seul souffle d'Aubin était assez puissant pour ôter la vie à celui qui en était indigne, une seule de ses paroles aussi avait assez de force pour la redonner à celui qui en devait user pour son bien. C'est ce qu'il fit pour un jeune homme du nom de Məlabande, dont la mort prématurée avait rendu les parents inconsolables. Ému à la vue de leur douleur, il les exhorte à la résignation, puis leur dit d'espérer en la miséricorde du Seigneur qui dispose de la vie et de la mort, comme il lui plaît.

Il ordonne ensuite aux assistants de se mettre en prières, et lui-même se prosternant auprès du cadavre, y reste fort longtemps en oraison. Tout à coup un cri d'admiration et de joie s'échappe de toutes les poitrines. La froide pâleur du cadavre a disparu, un rose tendre colore de nouveau ses traits; enfin il se lève plein de vie, et le saint se retire en toute hâte pour se soustraire aux bénédictions et aux hommages qui auraient pu blesser la délicatesse de son humilité.

Ces éclatantes vertus de notre saint, accompagnées de tant de miracles, portèrent aisément son nom dans toutes les parties du royaume. Childebert, troisième fils de Clovis, roi de Paris, l'avait fait prier de venir à sa cour. Le saint Évêque, envisageant le bien qui pouvait résulter des bonnes dispositions du roi, s'y rendit avec empressement, malgré une grave infirmité qui le faisait beaucoup souffrir.

Dès que le roi apprit son arrivée, il voulut, par respect, aller au devant de lui. Il fit seller un cheval et partit en toute hâte sans même s'informer par quelle voie venait le saint. Arrivé dans un endroit où trois routes s'ouvraient devant lui, il s'engagea dans une direction qui n'était pas celle par où venait le saint Évêque. Mais après quelques pas, son cheval refusa d'avancer. Childebert le frappe, l'animal reste immobile : il change de monture, mais en vain, il ne peut aller plus loin. Comprenant alors l'avertissement du ciel, il tourne bride, laisse aller son cheval à son gré, et il ne tarde point à rencontrer le vénérable Prélat.<sup>1</sup>

Saint Aubin mit à profit le crédit que Dieu lui avait ménagé auprès du prince franc et l'amena à convoquer tous les évêques du royaume en concile à Orléans, afin de remédier aux abus qui s'étaient glissés chez le clergé et les fidèles. Nous avons déjà dit plus haut sa fermeté contre les Grands au sujet des unions illégitimes. En cela, il ne fit que tenir la main à l'exécution des décrets portés au concile d'Orléans, donnant ainsi l'exemple à certains évêques, qui parfois s'étaient montrés trop complaisants en cette matière.

Il mourut à 80 ans, au retour d'un voyage qu'il venait de faire, malgré son grand âge, à Arles, où il avait voulu s'entretenir avec l'illustre évêque, saint Césaire, l'oracle de son temps, au sujet des affaires de son Église. Son

(1) Le récit des deux miracles que nous venons de raconter et de l'épisode du voyage de Childebert est emprunté à la vie de saint Aubin, parue dans les *Vies des Saints* de la Bonne Presse.

peuple conserva un pieux et immortel souvenir de ses vertus, que le ciel du reste se plut à proclamer dès après sa mort par de nombreux miracles qui s'opérèrent à son tombeau. Quantité de bourgs et de villages l'ont pris pour patron et ont tenu à porter son nom. On le conçoit, car c'est une des plus belles figures de cette époque.

## V

**Saint Quintien****Evêque de Rodez (450-527)**

Son épiscopat fut l'âge d'or de la vie religieuse, comme nous l'expliquerons plus loin ; c'est sa note distinctive.

Il était africain de naissance et quitta sa patrie vers la fin du V<sup>e</sup> siècle pour se soustraire à la persécution des Vandales. Ayant passé la mer, il se réfugia dans les Gaules et se fixa dans le Rouergue. Après la mort de saint Chamand, premier évêque de Rodez, il fut élu par le clergé et le peuple pour occuper le siège de cette ville, vers l'an 487. Il se fit admirer par la sainteté de sa vie et par l'ardeur de son zèle. En 506, il assista au concile d'Agde, présidé par saint Césaire d'Arles, et en 511 au premier concile d'Orléans, dont nous avons parlé dans la précédente notice.

Quand il fut de retour à Rodez, il se passa le fait extraordinaire que voici. Il voulut exhumer le corps de son saint prédécesseur : mais celui-ci, lui ayant apparu, le reprit de ce qu'il avait remué ses ossements, et lui prédit qu'il serait lui-même ôté de sa place, sans toutefois cesser d'être évêque.

Peu de temps après, la ville de Rodez fut divisée par le parti des Wisigoths et par celui des Francs. Comme Quintien paraissait pencher pour ces derniers, parce qu'ils étaient catholiques, les Wisigoths, qui étaient ariens, se prononcè-

rent contre lui, et ils se disposaient à le tuer, lorsqu'il fut averti du danger qui menaçait ses jours. Il se réfugia auprès de saint Eufraise, évêque de Clermont, en Auvergne, dont il avait fait la connaissance l'année précédente au concile d'Orléans, et qui l'accueillit de la manière la plus honorable. Saint Eufraise étant mort en 515, Quintien fut choisi pour lui succéder; ainsi se réalisait la prophétie de son saint prédécesseur. Là il eut beaucoup à souffrir d'un prêtre nommé Rocule, qui, par dépit de n'avoir pas été élu lui-même, usurpa les revenus de l'évêché, dont il ne se dessaisit qu'après y avoir été forcé par les magistrats de la ville.

Le roi Thierry, qui avait repris la ville sur les Wisigoths, avait juré de la démolir, et il eût exécuté cette menace, si le saint évêque n'était parvenu à le fléchir.

Saint Quintien fonda à Clermont cette célèbre école, dite école d'Auvergne — comme si toute la vie intellectuelle de cette nationalité eût été concentrée là. — C'est que, elle jouissait d'un renom tel, que, de tous côtés, les évêques venaient lui demander des prêtres de talent et de grande vertu pour leur confier leurs monastères ou les plus hautes fonctions de leurs diocèses, et les princes, des conseillers instruits et fidèles pour les aider dans l'administration de leurs États.

Cet évêque donna à sa province une si grande célébrité que Montalembert a cru pouvoir la surnommer : « *Le cœur de la France.* »

Cette science de créer des savants et des saints était accompagnée d'une énergie admirable pour la défense des droits de Dieu et de son Église. Le roi Thierry eut l'occasion d'en faire la pénible expérience, quand il le vit soutenir contre sa cupidité intolérable et avec un courage inlassable les intérêts et la liberté de sa ville et de son peuple.

C'était enfin une âme fortement trempée. Heureux les

pays qui en possèdent de pareils, surtout dans les temps de troubles et de persécutions ! Les tyranneaux, grands ou petits, ont à compter avec de tels pontifes ; ou ils leur cèdent ou ils en font des martyrs.

Saint Quintien mourut le 13 novembre 527, après un épiscopat de 28 ans à Rodez, et de 12 ans à Clermont. On célèbre sa fête le 14 juin.

## VI

### Saint Amans

Evêque régional (585-675)

Saint Amans naquit en Aquitaine, le 7 mai 549. Il fut le fils unique du duc Sérénus et de la pieuse et noble Amanthia. Ils séjournèrent habituellement au pagus d'*Herbaticus*.

C'était une des plus illustres Maisons gallo-romaines.

Nous passons sous silence tout ce qui regarde son enfance et sa jeunesse.

Après avoir débuté dans la vie cénobitique dans ce qu'elle avait de plus pénible, la vie de *reclus*, Dieu l'appela, durant une extase qui dura une heure, à l'évangélisation des peuplades idolâtres de sa patrie tout d'abord.

Il partit pour Rome ; le pape Honorius, ravi des entre-

(1) On appelait *évêques régionnaires* des missionnaires revêtus du caractère épiscopal et qui n'avaient point de siège particulier, mais qui allaient prêcher en divers lieux et exercer les fonctions de leur ministère où il était besoin. Cette institution semble avoir été spéciale à ces temps d'évangélisation difficile et d'organisation religieuse, car nous ne la retrouvons guère qu'à l'état d'exception dans les siècles suivants. Elle fut un très puissant moyen d'extension de la foi chrétienne dans les Gaules. Ces évêques parcouraient un grand nombre de contrées, à l'instar des premiers apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fondant des églises là où il n'y en avait pas encore, et y laissant des prêtres pour les diriger. Les autres évêques, non seulement n'en tiraient point jalousie, mais avec la foi et le zèle de conversions qui les animaient, ils étaient heureux de ces concours précieux et si efficaces que Dieu leur accordait.

tiens qu'il eut avec lui, crut à la communication que Notre-Seigneur lui avait faite, et confirma cette divine mission de sa suprême autorité.

C'est l'évêque saint Achaire, de Noyon, qui lui conféra la consécration épiscopale, en vertu des pouvoirs spéciaux reçus du Saint-Siège, en 629. Amans venait de finir trente-quatre ans.

Aussitôt il se mit à l'œuvre. Les distances s'effaçaient devant l'activité dévorante de son zèle. Il débuta par le pays qui lui parut le plus difficile à convertir : la Morinie, le Brabant, la Frise, le nord de la Gaule, espérant d'ailleurs cueillir la palme du martyr dans ces contrées païennes et fanatiques. Il fut déçu sur ce point ; mais le bien qu'il y fit fut immense.

Alors, revenant sur ses pas, il pénétra jusqu'aux deux versants des Pyrénées, se répandit ensuite au pays de l'Adour, prêcha les Vascons, les Auscitains. Arrivé à Moissac, alors petite ville gallo-romaine, à l'embouchure du Tarn, il s'arrêta pendant quelque temps dans ce monastère célèbre que Clovis avait fait bâtir et doté. Sa sainteté et sa parole d'apôtre ravivèrent la ferveur des nombreux religieux. Son nom et son culte sont restés populaires dans la contrée.

Puis, s'élançant de nouveau, ce furent Bordeaux, Rouen, Beauvais, Arras, qui recueillirent de sa bouche les enseignements de la foi, semant partout des églises et des monastères, à ce point que les Bollandistes lui ont donné le glorieux surnom de *bâtitteur de monastères*. C'est incroyable, en effet, comme il contribua à répandre la vie religieuse. Il était persuadé qu'il ne pouvait mieux assurer le bien que Dieu lui avait fait produire sur son chemin d'apôtre, qu'en y laissant un essaim de moines ; et il avait raison.

Après toutes ces contrées, il porta ses vues sur le pays des Slaves, encore sauvages et païens : Anvers et Gand.

Les habitants de cette dernière localité étaient si barbares qu'aucun ouvrier évangélique n'osait aller les instruire de notre sainte religion. Amans s'y rendit et commença ses prédications. Il eut à en souffrir les plus mauvais traitements; on alla jusqu'à l'accabler de coups et le jeter à l'eau. Dieu le sauva. C'est alors surtout que les miracles nombreux, et particulièrement la résurrection d'un mort qu'il opéra devant la foule de ces barbares idolâtres, réussirent tellement à les convaincre de la fausseté de leurs cultes, qu'ils abjurèrent en grand nombre, et bientôt la foi catholique y devint en honneur. Après avoir établi des prêtres parmi eux, il visa Maestrich. Là, Dieu l'arrêta; le bien qu'il y produisit et l'estime reconnaissante de ce peuple, converti par son zèle, furent tels, qu'il fut contraint d'en accepter, à son cœur défendant, le siège épiscopal.

Il y resta donc, achevant de consolider son Église naissante et de la former à la vie chrétienne qu'il lui avait donnée. Mais comment cette âme ardente, avec ce feu divin qui la dévorait, aurait-elle pu rester stationnaire? A l'exemple du grand apôtre dont il était, dans la Gaule entière, un si fidèle imitateur, Amans soupirait sans cesse après de nouveaux combats, après de nouvelles conversions. Il se démit donc du siège de Maestrich au bout de trois ans, et laissa à sa place, pour son successeur, son ami et son compatriote d'Aquitaine, Saint Renacle, qui l'avait accompagné et partagé ses travaux et ses dangers.

Reprenant donc avec joie ses courses apostoliques auprès des infidèles, il les continua jusqu'à ce qu'enfin ses forces et son grand âge le contraignirent au repos. Il se retira alors au monastère d'Elnon, une de ces nombreuses abbayes dont il avait jalonné sa route de missionnaire. Il la gouverna encore quatre ans, et y mourut en saint, à l'âge de 90 ans, en 675. C'est là aussi que ses religieux gardèrent avec un soin jaloux ses précieuses reliques. On célèbre sa fête le 6 février.

Ajoutons à ces six évêques, choisis parmi les plus remarquables, — simplement pour mémoire — les suivants, pris dans toutes les parties de la Gaule : Saint *Lubin*, à Chartres ; saint *Didier*, à Vienne ; saint *Ferjus* ou *Ferréol*, à Grenoble ; saint *Sacerdos* ou *Sardos*, à Limoges ; saint *Mamert*, à Vienne ; saint *Exupère*, à Toulouse ; saint *Venance-Fortunat*, à Poitiers ; saint *Grégoire*, de Tours (qui assurément aurait bien mérité que nous relations sa vie au moins en abrégé) ; saint *Patient*, à Lyon (le saint Vincent-de-Paul de la seconde partie du V<sup>e</sup> siècle) ; saint *Brieux*, à Brieux ; saint *Salvi* ou *Salve*, à Albi ; saint *Magloire*, à Dol ; saint *Rustique*, à Narbonne ; saint *Ló* ou *Laudus*, à Coutances ; saint *Fauste*, à Tarbes ; saint *Pair* ou *Paterne*, à Avranches, etc., etc.

Par ces notices et cette pléiade d'évêques dont nous pourrions allonger la liste, si nous n'étions pas obligés de nous borner, on peut facilement se convaincre de quel puissant secours fut pour la France, cette admirable collection de pontifes que Dieu lui envoya pour la rendre chrétienne et lui infuser cette civilisation et ces bonnes mœurs, dont l'Évangile a seul le secret. Oui, ils furent vraiment des hommes providentiels ; nous ne saurions trop le redire.

Gloire donc encore une fois et reconnaissance à jamais à ces héros, connus ou inconnus, de la foi et de la patrie française.

Nous allons maintenant, dans le chapitre suivant les voir concerter leurs efforts, afin de donner à leur apostolat l'ensemble et l'unité nécessaires, capables d'en augmenter l'efficacité.

Ce fut le but des conciles si nombreux que l'Église de France tint dans ce VI<sup>e</sup> siècle surtout, qui devait avoir une importance capitale pour toute notre histoire nationale.



## CHAPITRE XI

# L'œuvre des Conciles dans les Gaules au siècle de Clovis (V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles)

SOMMAIRE : Ce que c'est qu'un Concile. — Combien de sortes de Conciles. — Nécessité des Conciles. — Origine des Conciles. — Leur œuvre d'organisation religieuse. — Quelques-unes des décisions des Conciles : 1<sup>o</sup> La liberté des élections des évêques ; 2<sup>o</sup> La question du budget du culte : *La dime* ; 3<sup>o</sup> Le recrutement ecclésiastique, les écoles épiscopales ; 4<sup>o</sup> Défense aux clercs de porter les armes.



LE mot **concile** vient du latin et signifie *assemblée*. Un concile est en effet une assemblée d'évêques réunis, selon les règles canoniques, pour traiter des choses de la religion et de celles qui intéressent le salut des âmes et de la société.

Il y a trois sortes de conciles : les conciles *provinciaux*, composés des évêques d'une province ecclésiastique ; les conciles *nationaux*, réunissant tous les évêques d'une nation ; enfin les conciles *œcuméniques* ou *généraux*, comprenant tous les évêques de l'univers.

N'ayant pas ici à traiter cette question *ex-professo*, nous passons sur les conditions qui sont indispensables pour que ces divers conciles soient légitimes, et que leurs décisions obligent la conscience des fidèles. Dans l'institution de l'Église et la pratique de son gouvernement, les conciles

ont été voulus et prédestinés par le Fils de Dieu fait homme comme un des moyens les plus puissants pour faire répandre et faire triompher la foi, pour réprimer les erreurs, et enfin tenir le clergé et le peuple dans la sainteté.

Les évêques qui ont présidé à la formation de la France chrétienne étaient, comme nous venons de le voir, trop animés de l'esprit de sagesse, trop éclairés et trop zélés à la fois, pour ne pas comprendre la nécessité de se concerter entr'eux souvent, de mettre en commun, sous l'œil de Dieu, leurs lumières et leur expérience personnelle.

La nécessité d'ailleurs s'en faisait sentir. Que d'abus à réformer! Que d'autres à prévenir, en cette époque de transition sociale, avec ces tempéraments rudes, raboteux, et trop souvent à demi-barbares! Ils avaient à implanter, à la place de ces législations païennes, si commodes pour ces natures en effervescence, celle de l'Évangile, douce et fortifiante sans doute, mais aussi crucifiante et pénible pour les instincts non encore assouplis de ces âmes à convertir, ou nouvellement converties. Or, chaque évêque isolé, livré à sa seule sagesse, pouvait peu de chose et risquait de se tromper; tandis qu'en s'éclairant mutuellement, en unissant leurs efforts, ils acquéraient une force énorme de résistance et d'influence devant les pouvoirs civils, parfois si mal disposés. De plus, ne se réunissant qu'avec l'autorisation du Saint-Siège, ils ne risquaient plus de tomber dans l'erreur. Au reste, en tenant leurs nombreux conciles, ils ne firent que suivre la constante tradition de l'Église catholique.

Les conciles sont, en effet, aussi anciens que l'Église elle-même. Mieux que cela: on peut dire, en toute vérité, que dans son origine l'Église se confond avec eux, car il y eut un moment où elle tenait tout entière, dans le Cénacle, son premier concile. A partir de ce moment, les conciles avaient été une pratique constante soit en Orient, soit en Occident.

Et quel bien énorme ils avaient produit! Pas une ques-

tion doctrinale, morale, religieuse, sociale même — en tant qu'elle intéressait les âmes — qui n'y ait été débattue; pas un encouragement qui n'ait été donné aux œuvres de bien, ainsi qu'aux institutions saintes et utiles. Les conciles furent comme les indomptables champions du droit, de la vérité et de la vertu. Et que serait devenue, grand Dieu ! la société, surtout dans l'époque que nous étudions, sans leur puissante intervention? alors que les rois, princes et seigneurs francs, aux passions si vives, aux instincts qui ne se ressentaient que trop encore du sang de barbare qui coulait dans leurs veines, se croyaient tout permis pour les assouvir?

L'excommunication qui, hélas ! ne fait plus peur à nos impies et à nos sectaires modernes — mais que la justice de Dieu ne laisse cependant jamais tomber inutilement — était dans ces siècles de foi une puissance redoutable. Il se rencontra rarement qu'on osât la mépriser; le peuple, au reste, l'aurait vu de mauvais œil!

Les conciles des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles furent donc, non seulement les guides et les protecteurs de la société chrétienne, mais les redresseurs des torts des princes et des rois, et le contrepoids éminemment précieux et salutaire contre les abus, souvent capricieux et despotiques du pouvoir royal.

A cette considération qui, certes, a bien sa valeur, ajoutons-en une seconde encore plus importante; nous voulons parler de l'œuvre d'organisation religieuse qu'ils accomplirent. Quelques lignes nous suffiront pour expliquer cette pensée.

C'est surtout par les conciles que l'Église catholique, chez nous comme au reste chez tous les peuples en formation, créa et développa sa hiérarchie, et, peu à peu, selon que le besoin s'en faisait sentir, porta ses lois et ses règlements, toujours sous l'œil et la direction du Souverain Pontife romain. Ces règlements, ces lois ont formé, de la

sorte, ce que nous appelons le *droit canonique* et *canons disciplinaires*.

Alors les diocèses se multiplièrent ou se dédoublèrent à mesure que le nombre des conversions augmentait.

Les diocèses eux-mêmes se divisèrent en diverses parties que les évêques confiaient à des prêtres de leur choix, et qui furent appelées *paroisses*.

Ce fut, disent les historiens et les canonistes, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle seulement que commença la création des paroisses, après la conversion de Constantin, vu alors l'augmentation rapide des fidèles, et, dans les Gaules, surtout après le baptême de Clovis.

Vint ensuite l'institution des *métropolitains* ou *archevêques*, centre d'union des divers diocèses d'une même province.

Au sommet de cette hiérarchie ecclésiastique était toujours le Pontife suprême de Rome, le Pape, sans l'approbation duquel rien n'était fait, rien n'eût été légitime.

Rendons, en passant, un juste éloge à notre Église des Gaules, et de la France entière plus tard. Elle a toujours été pour le pape une fille admirable de respect et de soumission. Lorsque, durant le cours des siècles, mais surtout dans les premiers temps, des dissentiments se produisaient entre les évêques, c'est à Pierre de Rome qu'ils eurent recours.

Il était, aux yeux de tous, le guide infaillible de la foi, le juge souverain des mœurs et de la discipline, le dépositaire incontesté des paroles, des promesses et de l'assistance du divin Maître; et, quand il avait dit son dernier mot dans une controverse, tous, d'un commun accord, disaient cette parole qui est devenue un axiome dans l'histoire de l'Église : *Roma locuta est causa finita est* : Rome a parlé, la cause est finie.

Voilà comment fut formée notre Église de France, et quels sentiments de piété filiale envers la papauté la firent

toujours distinguer envers les autres peuples ; de là le titre de *filles aînées de l'Église catholique*, que les Souverains Pontifes se sont plu à lui donner, et qui est une de ses plus belles gloires.

Nous ne pouvons pas évidemment parler de tous les travaux des Conciles de cette époque. Nous allons en signaler seulement quelques-uns : plus particulièrement nous dirons comment ils jugèrent et réglèrent les questions que nos sectaires ou prétendus libéraux du jour attaquent ou détruisent.

On a dit que « l'Histoire se recommence toujours ». C'est très vrai : particulièrement quand il s'agit de faire la guerre à l'Église catholique.

## I

### **La liberté des élections des évêques énergiquement défendue par les Conciles dès cette époque**

Tant qu'en Gaule l'Église ne fut pas reconnue comme institution sociale, évêques, prêtres, religieux de toute sorte, et fidèles, tous enfin étaient regardés comme des citoyens, aux mêmes titres que tous les autres, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs sociaux indistinctement. Il n'y avait point de privilèges en leur faveur, mais non plus aussi des lois d'exception contre eux. C'était à la lettre la pratique de cette maxime si chère au libéralisme moderne, mais qu'il n'a *jamais* voulu même essayer de faire passer dans les faits : « *L'Église libre dans l'État libre.* » L'Église donc se gouvernait comme elle l'entendait.

Il faut même ajouter que les princes francs : Mérovée, Childéric et Clovis — avant son baptême — tout païens qu'ils étaient, professaient pour les évêques un grand res-

pect et une profonde estime à cause, soit de leur intelligence, soit surtout de leurs vertus.

Ils regardaient, d'ailleurs à bon droit, les catholiques comme leurs meilleurs sujets, et ne se mêlaient aucunement de leur organisation religieuse.

C'est un point d'histoire incontestable, et nous défions de prouver le contraire.

Les prêtres et les fidèles choisissaient, *par une concession des Souverains Pontifes*, leurs évêques en toute liberté ; mais il fallait que cette élection fut contrôlée et approuvée par le métropolitain, ou, à son défaut, par l'évêque auquel le pape en donnait le droit. La juridiction de l'élu ne commençait que dès ce moment.

Il ne faut pas oublier, en effet, que, de droit divin, le pape *seul* a le droit et le pouvoir de créer et d'instituer les évêques ; de lui *seul* émane la juridiction épiscopale. Les Concordats que les papes ont pu consentir, dans la suite des siècles, *ne les dépouillent nullement* de ce pouvoir souverain et divin.

Nous disons donc que, par la volonté du pape, le peuple du diocèse, de concert avec le clergé, choisissait le candidat, et le métropolitain contrôlait cette élection ; ou si le siège du métropolitain même était vacant, c'est le chapitre de l'église métropolitaine qui avait ce droit de contrôle.

Aussitôt qu'une église venait à vaquer, il était immédiatement ordonné, par le chapitre de la Cathédrale, des processions, des prières publiques et particulières dans tout le diocèse, afin que le clergé et le peuple obtinssent de Dieu un bon pasteur ; et tous les prêtres avaient le devoir de rappeler à tous ceux qui allaient participer à l'élection la grande importance de l'acte qu'ils accompliraient, et qu'ils « pécheraient mortellement s'ils n'apportaient point un soin tout particulier pour choisir celui qu'ils jugeraient le plus digne et le plus utile à l'Église, sans se laisser influen-

cer par des prières ou inclinations humaines, à plus forte raison par sollicitations ou brigues de prétendants ».<sup>1</sup>

Jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, ce mode d'élection fut unanimement pratiqué ; et grâce à la vigilance, ainsi qu'à la fermeté de l'épiscopat, sur lequel veillaient aussi avec zèle le Souverain Pontife et ses légats en Gaule, on évita assez généralement les abus.

Mais les discordes, les querelles, les factions de toute sorte éclatèrent plus tard ; le peuple en fut gravement troublé ; sa foi en souffrit beaucoup. De là, il s'ensuivit que les élections épiscopales ne devinrent plus libres, ou pas assez sérieuses. Alors l'Église se vit contrainte de retirer aux fidèles cette concession d'élire leurs évêques. Elle fut réservée peu à peu au clergé seul, et même plus tard encore, au clergé représenté seulement par le chapitre de l'église Cathédrale.

Soit avant sa conversion, soit surtout après, Clovis fut d'une tenue parfaite envers le gouvernement des évêques, et leur laissa la plus entière liberté dans le choix de leurs collègues. Mais, parmi ses fils et ses successeurs, il s'en rencontra qui n'eurent point la même délicatesse. Il y eut des choix d'évêques regrettables, faits pour leur plaisir, ou sous la menace et l'intimidation.

Il en résulta des inconvénients très graves ; alors, les évêques de ces provinces se réunirent en Concile, et s'épaulant l'un sur l'autre, cassèrent ces élections et déposèrent ces indignes. C'est sous le gouvernement des fils et petits-fils du grand roi que commença donc l'ingérence du Pouvoir civil, c'est-à-dire cette grande, sacrilège et troublante question des *investitures*, qui a toujours compromis les rapports entre l'Église et l'État.

Eh bien ! que firent, dès l'apparition de cette main-mise

(1) Ce sont les paroles du plus grand Concile de l'époque.

du Pouvoir civil, ces illustres et saints pontifes dont nous avons admiré l'intelligence et la chrétienne énergie ?

Si, pour éviter des conflits et s'épargner des représailles pénibles, ils avaient laissé nommer les évêques, par les princes, rois, ou seigneurs de leur temps, c'en était fait déjà non seulement de la liberté de l'Église si nécessaire au bien des âmes, mais aussi de la possibilité des conversions et de la bonne direction du peuple, car à la place d'un clergé comme il le fallait pour le grand-œuvre qu'ils avaient à accomplir, ils n'auraient eu bientôt que des évêques mercenaires, courtisans, indignes ; et, par suite, un clergé fait à leur image. Donc, quelles conséquences désastreuses pour les mœurs et la foi catholique s'ils avaient faibli. Or, ils n'hésitèrent point.

Chaque fois que ces abus eurent lieu, ils se réunirent en Concile sur les points du territoire où ils se produisirent. Citons-en quelques-uns : A Clermont, en 535, où 35 évêques assistèrent ; — à Orléans, en 549, Concile national, où le roi Childebart assista avec 50 évêques et 21 délégués d'évêques ; — à Paris, en 557, où étaient présents 15 évêques.

Or, tous ces Conciles, dans les divers points du territoire, revendiquèrent énergiquement l'entière liberté de l'Église, dans une affaire de si grande importance. Ils firent plus ; ils frappèrent, selon les lois canoniques, de nullité, toute élection épiscopale faite sous l'ingérence ou la pression des Pouvoirs civils, quels qu'ils fussent ; fulminant, en outre, l'excommunication contre cet élu sacrilège ou simoniaque, ainsi que contre ceux qui lui avaient donné l'investiture, et déclarèrent l'Église interdite par le fait même, *ipso facto*.

Ces dépositions, suivies d'excommunication et d'interdit de l'Église, dont la nouvelle se répandait rapidement dans tout le royaume, furent une leçon longtemps salutaire, soit pour les princes, soit aussi pour les ambitieux de la mitre.

Et vraiment, avouons que les évêques auraient forfait à leurs engagements sacrés s'ils n'avaient pas agi avec cette fermeté; car, qui ne voit que les conséquences de cette intrusion du Pouvoir civil et de la nomination de sujets indignes, auraient été pires que celles de la persécution.

Mais, c'est assez sur cette question, qui assurément comporterait beaucoup plus de développements; ce que nous venons de dire suffit pour la nature de notre ouvrage.

## II

### **La question du budget du culte traitée par les Conciles de France au VI<sup>e</sup> siècle, en particulier**

Une autre question aussi d'une grande importance fut traitée et réglée dans ces Conciles du VI<sup>e</sup> siècle; nous voulons parler de l'entretien du clergé et des églises, ce qu'on nomme aujourd'hui : le *budget du culte*.<sup>1</sup> Voilà déjà longtemps que les sectaires faussent l'esprit des masses à ce sujet. Eh bien, rétablissons la vérité sur ce point. Voyons : 1<sup>o</sup> Sur quels principes elle repose; et 2<sup>o</sup> Combien sagement et chrétiennement l'ont comprise nos premiers aïeux.

Pour en avoir une notion exacte, il faut bien distinguer la différence qui existe entre un paiement, une aumône et un honoraire.

Le *Paiement* est le prix qu'on donne d'une chose. Il est, par sa nature et son importance la compensation de la valeur de cette chose.

(1) Que le lecteur veuille bien se souvenir que cette étude a été écrite avant la loi dite de *Séparation*. Le budget du culte a été supprimé, comme on le sait, par une loi inique; les considérations ci-dessus n'en ont donc que plus de valeur.

L'*Aumône* est un don gratuit ; on la fait à un pauvre par charité et très bénévolement.

L'*Honoraire* est une compensation, une reconnaissance, en nature ou en argent — peu importe — accordée à quelqu'un qui a prêté son emploi, son concours, soit à quelqu'un en particulier, soit au public, quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette occupation. C'est ainsi qu'on appelle *honoraire* la rétribution donnée à un médecin, à un magistrat, à un notaire, à un juriconsulte, à un savant, à un professeur, à un artiste, à tout homme qui s'emploie au service du public ou des particuliers ; sans prétendre même payer ou compenser *adéquatement* la valeur de leurs services ou la grandeur de leurs talents. L'*honoraire* est donc une reconnaissance obligée pour un service rendu ; et c'est manquer aux lois de la justice de le refuser, aussi bien qu'on est injuste quand on ne paie pas une dette contractée.

Ces notions élémentaires étant rappelées, il est facile de comprendre quelle est la *nature* et la *raison* du budget du culte.

Il n'est ni un paiement ni une aumône.

Il n'est pas un paiement, car les dons de Dieu, les choses saintes, les grâces sont d'une nature inappréciable ; on ne les achète pas à prix d'argent ; les prêtres n'en sont pas les propriétaires mercantiles, mais les distributeurs consacrés. Comme saint Pierre, répondant à Simon le Magicien, leur conscience indignée répondrait de même : « Retirez-vous, sacrilèges ! et que votre argent périsse avec vous ».<sup>1</sup>

Quand Notre-Seigneur eut conféré aux apôtres leur mission divine, et les merveilleux pouvoirs qui en découlent, Il leur dit : « Ces dons que vous avez reçus gratuitement vous les donnerez de même ». Il voulait, par là, les prémunir contre le vice infect de simonie et contre l'avarice ;

(1) Actes VIII, 18.

mais Il ajouta aussitôt, pour bien compléter sa pensée et marquer le devoir qui incomberait aux fidèles, à leur sujet : « *Ne vous mettez pas en peine d'avoir de l'or ou de l'argent ou d'autre monnaie dans votre bourse; ne préparez pas pour vos voyages ni sacs, ni plusieurs habits et chaussures, ni provisions pour votre nourriture: car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse; ainsi ceux à qui vous annoncerez la parole de Dieu seront chargés de votre subsistance* ». <sup>1</sup>

Voilà donc marqués parfaitement, par le divin Maître, et le devoir des prêtres envers les fidèles, dans l'exercice du saint ministère, et aussi clairement le devoir rigoureux des fidèles de pourvoir aux besoins de leurs pasteurs.

L'apôtre saint Paul, écrivant aux Corinthiens, explique, à son tour, les ordres de Notre-Seigneur sur ce point :

« *Le Seigneur a réglé que ceux qui annoncent l'Évangile doivent vivre de l'Évangile* ». <sup>2</sup>

Ces paroles que nous venons de rapporter doivent suffire pour nous convaincre que, même en dehors de toutes considérations et lois humaines, le budget du culte est, pour les catholiques, une loi évangélique qui leur impose un devoir rigoureux envers leurs prêtres.

Ajoutons maintenant une simple réflexion qui s'impose naturellement :

Si tout service public a droit à une subsistance convenable — ce qui est universellement et partout admis — quel est donc le service public qui puisse être comparé, non seulement par son excellence, mais aussi par ses bienfaits sociaux, à celui du ministère sacré?

Prêcher aux hommes la morale et les vertus chrétiennes; éduquer les âmes; instruire les ignorants; ramener dans la voie droite les égarés et les vicieux; assister les pauvres, les malades, les mourants; verser dans les âmes les

(1) En saint Mathieu x, 10.

(2) I Corinth. ix.

grâces de la Rédemption et les sacrements du divin Sauveur; soutenir les faibles; consoler les cœurs affligés et brisés par la douleur ou le malheur; inculquer à l'enfant, par des soins paternels et de chaque jour, ces principes divins qui seront la puissante sauvegarde de sa vie; rappeler à tous, dans la famille, ces grands devoirs, seuls capables de la maintenir ce qu'elle doit être; se dévouer enfin, même au péril de sa vie, à tous, et même, s'il le faut, dans les circonstances les plus pénibles; n'est-ce pas là le service le plus éminent, le plus nécessaire aux individus comme à la société?

Il faut vraiment que les simples notions de la justice et de la reconnaissance soient outrageusement foulées aux pieds, pour que certains osent nier ce droit du clergé catholique à un budget qui puisse lui assurer une situation matérielle convenable dans la société, et ne le mette point dans l'odieuse nécessité de négliger les divins et si importants devoirs de son ministère, pour employer son temps à pourvoir, par ailleurs, aux besoins de sa vie?

Eh bien! par la connaissance que nous avons faite des sentiments de bon sens et de piété de nos premiers ancêtres des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, nous pouvons comprendre que ces cœurs droits et religieux jugèrent et pratiquèrent sagement cette très importante question. Ni Clovis, ni les rois ses successeurs, ne pensèrent autrement, ils y employèrent même leur autorité. Voyons donc comment l'Épiscopat de cette époque procéda pour la régler. Il eut, sur ce point, une double préoccupation qui montre toute sa sagesse.

La première ce fut d'abord d'assurer à l'Église de France une situation de vie convenable, non transitoire. Il la fallait régulière surtout.

Tous, pontifes et princes, voulurent, d'un commun accord, que le clergé fût à l'abri du besoin; mais ils cherchèrent aussi à l'enlever, pour le nécessaire auquel il avait droit, à la merci et aux caprices toujours aléatoires

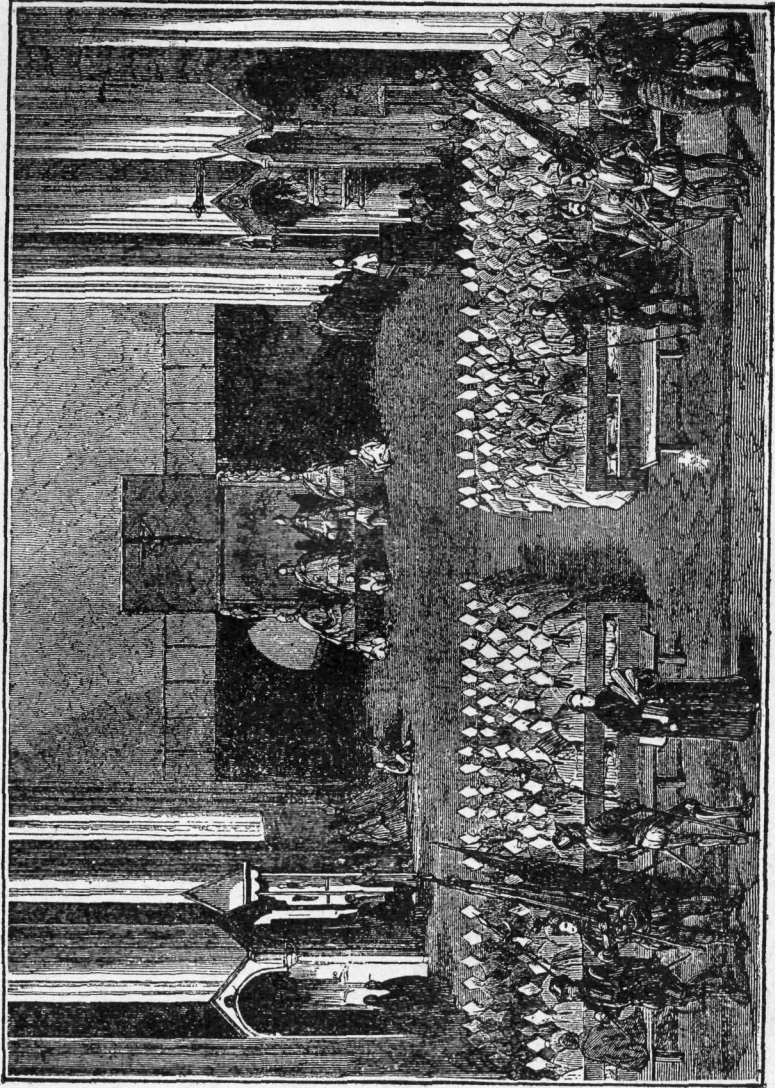
des fidèles. On devait, avant tout, garantir la liberté du ministère pastoral. Comment un curé, un ecclésiastique quelconque, eussent-ils été libres de reprendre le vice, de corriger les abus, de faire d'utiles ou nécessaires remontrances aux âmes coupables, si la subsistance qui leur était due avait dépendue du bon vouloir de ses mêmes personnes ? Voilà le premier but qu'il fallait atteindre.

*Leur seconde préoccupation* était de préserver le clergé du danger et de la tentation de la richesse, au cas où la ferveur des fidèles et leur nombre augmentant, les dons pieux et les offrandes auraient abondé plus qu'il n'était utile.

Si le clergé doit être, en effet, à l'abri du besoin, s'il doit être dispensé de se détourner de ses saintes occupations pour se procurer le pain de chaque jour, il n'est pas moins utile qu'il ne risque point de perdre, par la possession des richesses, l'esprit de sa divine vocation, le zèle qui doit l'animer pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. Le bien-être, la grande abondance, seraient une séduisante tentation de vie mondaine, et, probablement, la cause de mœurs répréhensibles.

On obvia donc au premier inconvénient en centralisant les dons volontaires des fidèles. Jusque-là, il n'y avait rien de bien régulier sur ce point. Ces secours étaient l'unique ressource des ecclésiastiques et des églises. Parfois, et pour certains, c'était même l'excès ; d'autres fois, et pour d'autres, c'étaient le dénûment, la misère. Cet état de choses présentait donc beaucoup d'inconvénients.

Quand Constantin eut rendu à l'Église sa liberté, le clergé obtint bientôt une situation moins précaire, soit pour lui, soit pour ses édifices sacrés. Tout paraissait annoncer une ère des plus favorables. Mais, comme la paix et le calme ne sont, pour la Sainte Église catholique, que quelques moments de répit, survint, quelques années après, Julien l'Apostat avec son astucieuse et sa terrible persé-



Évêques réunis en Concile

cution, qui lui fit perdre, vite, ce terrain conquis. Ce César odieux lui vola ses églises, les transforma en temples païens, replongea les prêtres qui survécurent dans la misère et le plus absolu dénûment; puis après, les excursions des Barbares achevèrent la ruine. La situation devint donc lamentable. Des jours plus calmes se levèrent ensuite.

Sous le règne des Mérovingiens, l'épiscopat des Gaules retrouva, en grande partie, sa liberté perdue; et quand Clovis fut devenu chrétien, il obtint de ce prince une entière faveur. Cette âme loyale commença par lui rendre les églises que la persécution n'avait pas détruites; l'aida à en construire d'autres partout où le besoin se faisait sentir, favorisa de son mieux le recrutement du clergé, la conversion de son peuple, et dota, même de ses ressources personnelles, un grand nombre de monastères et de temples sacrés. C'était donc une nouvelle situation pour l'Église catholique.

D'un commun accord, les évêques provoquèrent alors des dons, soit en nature, soit en argent; mais plus facilement et presque généralement en nature. Par leurs décrets conciliaires, ils réglèrent la bonne gestion de ces biens sacrés, spécifiant clairement que les prêtres et clercs n'en étaient point les propriétaires, mais simplement les usufruitiers; qu'ils ne pouvaient ni les donner, ni les vendre, sous peine d'excommunication; qu'ils en répondaient, en outre, sur leurs biens propres, et par tous les moyens que les lois permettaient contre eux. Telle fut l'origine des *bénéfices ecclésiastiques*.

En outre, ils ordonnèrent que, quand un leude, un comte ou un prince voudrait fonder, sur ses terres, une paroisse, on ne lui en accorderait l'autorisation qu'à la condition formelle qu'il la doterait et ferait au curé et aux clers qui y seraient attachés, des ressources *suffisantes et régulières*. Ce fut là l'origine des *patronages ecclésiastiques*.

Mais le *bénéfice*, le *patronage*, n'étaient qu'une institu-

tion locale, particulière à certaines églises, à certains prêtres; il fallait un secours plus généralisé, auquel tout le clergé et toutes les églises puissent avoir part, selon leurs besoins et leur importance; un secours enfin régulier, administré publiquement et contrôlé de même.

Ce mode, l'épiscopat n'eut pas besoin de le créer; il existait depuis de longs siècles; c'est Dieu lui-même qui l'établit dans l'ancienne loi, pour son peuple d'Israël, et Il en avait fait une loi absolument obligatoire: c'est la *dîme*, contre laquelle nos modernes rationalistes ou sectaires ont écrit tant d'insanités.

Voici comment elle se pratiqua donc, *par l'ordre de Dieu*:

Nous lisons au livre du Deutéromane — chapitre XVII, 1-2 — que dans le partage de la Terre Promise Dieu fit mettre à part la tribu de Lévi et se la réserva pour qu'elle fût consacrée uniquement au service des autels. Afin donc qu'elle y pût vaquer plus librement, Il ne lui attribua aucun territoire. Elle reçut seulement, pour y habiter, quarante-huit villes choisies dans les différentes tribus, avec une banlieue de deux mille coudées à l'entour.

Quant à ses moyens de subsistance, Il voulut qu'ils fussent fournis par la *dîme*. Tous les Israélites sans exception étaient *obligés* d'offrir, chaque année, en faveur des lévites, le *dixième* de leurs revenus en produits agricoles et en bestiaux.

Les lévites payaient, à leur tour, un *dixième* de leur dîme pour l'entretien des prêtres. Ces derniers avaient en plus une part dans beaucoup de sacrifices; les objets consacrés par eux devenaient leur propriété, ainsi que l'argent d'un certain nombre d'amendes.<sup>1</sup>

Les évêques des Gaules rappelèrent donc, dans leurs

(1) On a généralement regardé ce détail des secours supplémentaires qui s'ajoutaient à la dîme des prêtres comme l'origine de ce que nous nommons le *casuel* dans l'Eglise catholique, qui aide les prêtres des paroisses à suppléer à l'insuffisance de leur traitement officiel par trop parcimonieux.

Conciles, cette antique loi et la remirent en vigueur. Ils firent remarquer que le peuple d'Israël ne l'avait jamais laissée tomber en désuétude. Nous voyons, en effet, par l'Évangile que même ceux des juifs qui ne se piquaient guère de fidélité à bien des prescriptions mosaïques, se faisaient gloire de ne jamais manquer à celle-là.<sup>1</sup>

Voilà donc inspiré par la Sainte-Ecriture et par la conduite de Dieu même, le moyen de pourvoir aux nécessités justes du clergé et des églises. Il fut donc accepté, sans la moindre difficulté, par tous les catholiques, comme le plus équitable, le plus pratique même. Il devint la règle universelle ; les rois, les princes et bientôt tous les États catholiques en firent, à l'exemple de Clovis, une loi civile, sanctionnant, en cela, les décrets des Conciles, et en garantissant l'application par leur autorité souveraine, au besoin par leurs tribunaux.

La dîme entra si bien dans les mœurs et les coutumes de la nation française, qu'elle a été pratiquée, sans interruption aucune, durant les treize siècles suivants, sous tous les régimes et règnes divers, jusqu'au jour où la Révolution, aux instincts impies et rapaces, se rua sur les biens des églises et du clergé : dîmes, fondations ou bénéfices de toute sorte, comme un vautour, aux griffes crochues, se précipite sur une proie plus faible que lui, et par conséquent facile à dévorer.

Par un reste de pudeur — car on aurait dit qu'elle avait presque honte du crime et du vol qu'elle commettait en dépouillant, jusqu'à la misère, son clergé national — elle s'obligea, dans ce même décret d'expropriation, de fournir annuellement aux prêtres un traitement convenable ; elle ajouta que : « *Sous aucun prétexte, les fonds nécessaires à l'acquittement de cette dette nationale, ne pourront être refusés, ni suspendus. Les traitements des ministres*

(1) Luc, xviii, v. 12.

*du culte catholique pensionnés, conservés, élus ou nommés en vertu des décrets de l'Assemblée Constituante, font partie de la dette nationale.* »<sup>1</sup> Et lors du Concordat, l'État français renouvela cette loi.

On sait comment la Révolution tient ses promesses ; avec quelle bonne grâce d'abord elle sert cette mince et insuffisante restitution — moindre même que le traitement qu'elle donne aux ministres des autres religions, qu'elle se garde bien cependant de dépouiller — et puis, si elle ne commet point l'impudeur de la supprimer, selon son bon plaisir, sans le moindre contrôle ni judiciaire, ni même administratif.

Mais, comme le bien mal acquis ne profite jamais, remarquons que les finances nationales n'en furent certes pas plus prospères ; au point qu'on dût créer, même après ces sacrilèges spoliations, le fameux *papier-monnaie* méprisé de tous, refusé par tous et qui ne servit à rien : les assignats !

Loi de l'Église, loi de l'État, c'est ainsi que la dime devint le budget du culte catholique en France ; et, à la satisfaction de tous, commença aussitôt à fonctionner régulièrement. Elle réalisa le double but qu'on s'était proposé : 1<sup>o</sup> celui de fournir assez pour sustenter le clergé et pourvoir aux besoins des édifices sacrés ; et 2<sup>o</sup> celui aussi de ne lui pas donner la richesse, par laquelle il aurait pu déchoir de sa divine vocation. Cette loi avait donc pour caractéristiques : la *justice* et la *sagesse*. Aussi, rien d'étonnant que les Conciles aient veillé constamment à maintenir cet état de choses. Nous n'en citerons qu'un seul exemple entre tant d'autres : celui de Macon — en 585 — quatre-vingts ans après son institution : 43 évêques y assistèrent, signèrent ses décrets, et, avec eux, le roi Gontran, qui y adjoint une Ordonnance royale :

(1) Constitution de 1791, titre V, article 2.

« Il est ordonné de payer exactement la dîme aux ministres de l'Église, *suivant la loi de Dieu*, ajoutèrent les Pères, et *la coutume immémoriale* des chrétiens, sous peine d'excommunication. »

Pour donner à cette loi une autorité souveraine, les papes en firent aussi une loi générale, et la mirent au nombre des commandements de l'Église, en ces termes :

« *Payeras les dîmes justement.* »

Et le Pape Gélase porta en 494, une Décrétale approuvant ces décisions des Conciles.

Elle entra dès lors dans tous les formulaires des prières que récitaient, tous les jours, encore nos grands-pères.

Mais ces ressources annuelles, l'Épiscopat était trop sage pour n'en pas régler l'administration et l'emploi ; on ne pouvait laisser ces choses à l'arbitraire, ni des curés, ni même des évêques. Si toute institution est sujette à voir se glisser en elle des abus, à plus forte raison dans le cas où elle ne serait point régie par des règles sages et bien précises.

Il fut établi qu'on en ferait quatre parts distinctes :

La première, pour l'Évêque et sa Maison épiscopale ;

La seconde, pour les prêtres et les clercs ;

La troisième, pour les pauvres, et le rachat des prisonniers et des captifs ;

La quatrième, pour l'entretien ou la construction des bâtiments sacrés.

Dans la situation actuelle, les bureaux de bienfaisance ont pris la place de cette troisième partie ; avec cette différence que l'État ou les communes administrent les biens des pauvres et des hôpitaux, en se servant des fonds et legs pieux, que les fidèles confiaient à l'Église pour cela ; les prêtres mêmes sont exclus de ces commissions. Ce qu'on appelle *l'altruisme* a pris la place de la charité, qui était toujours indistinctement bonne, douce, consolante, sur-

tout *désintéressée*. La laïcisation a, ici encore, chassé et dépouillé l'Église catholique. Chacun peut juger aussi ce qui y ont gagné les malheureux, les malades, les pauvres.

### III

## Le recrutement ecclésiastique Les écoles épiscopales

« Les évêques établiront des écoles, où les clercs apprendront les bonnes Lettres et les saintes Écritures, pour être capables d'instruire les peuples (Concile de Chalon-sur-Saône). Ils auront grand soin d'instruire les prêtres qu'ils ordonnent pour les paroisses, c'est-à-dire les curés. » (Concile d'Arles).

« Afin de pourvoir à l'instruction des pauvres clercs, en chaque église Cathédrale, il y aura un Maître à qui on assignera un bénéfice suffisant, et qui enseignera gratuitement; et on établira cet usage dans les autres églises et dans les monastères. » (Concile d'Arles.)

Quelques-unes de ces écoles épiscopales ou monastiques devinrent fort célèbres. Signalons spécialement celle de Clermont, sous l'épiscopat de saint Quintien, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Les évêques d'autres diocèses venaient y chercher des prêtres savants et pieux, pour leur confier des postes de choix; et les rois même s'y pourvoyaient d'ecclésiastiques distingués pour en faire leurs conseillers. Elle servit longtemps de modèle aux autres.

Citons encore, à l'autre bout des Gaules, la célèbre abbaye de Lérins, véritable pépinière d'illustres et saints pontifes.

Mais, ces écoles épiscopales ou abbatiales ne parurent pas suffisantes pour pourvoir aux besoins de l'Église et au

recrutement du clergé. L'Évangile se répandait, en effet, de plus en plus ; le nombre des conversions s'accroissait sans cesse ; il fallait multiplier par conséquent aussi celui des pasteurs. Alors, les Conciles prirent une mesure efficace ; ils exhortèrent fortement les curés à recueillir dans leurs presbytères et à élever avec le plus grand soin les enfants et aussi les jeunes hommes qui ne seraient point mariés, en qui ils verraient de véritables signes de vocation ecclésiastique. L'essai réussit très-bien et l'Église trouva bientôt là une véritable ressource. (Concile de Vaison, 529 et autres.)

On peut regarder, à bon droit, ces diverses écoles curiales, éparpillées dans les diocèses, comme l'origine de nos *petits séminaires*, et les écoles épiscopales comme l'origine de nos *grands séminaires*.

On fixa même l'âge où les ecclésiastiques pourraient recevoir les saints Ordres, car les Conciles voulurent aussi, sur ce point, une règle unanime pour tous les diocèses : ce fut 22 ans pour les sous-diacres, 23 pour les diacres, et 25 pour les prêtres.

Est-ce qu'une réflexion ne s'impose pas tout naturellement à l'esprit du lecteur ? C'est celle-ci : Donc, dès cette époque éloignée de nous, l'Église se préoccupait de ne pas laisser le peuple dans l'ignorance ; c'est donc une insigne mauvaise foi de la part de ses ennemis de lui faire ce reproche.

#### IV

### **Défense aux clercs de porter les armes Loi de l'Église, loi de l'État**

L'ordination ne changeait pas toujours, dans les prêtres gaulois, la nature bouillante, exubérante, belliqueuse de leur tempérament national. Comme on le sait, les Francs avaient, au suprême degré, la passion des armes : la guerre

et la chasse. Ils soupiraient, chaque année, après les premiers jours du printemps, afin de se livrer à quelque expédition militaire; et, durant les mauvais jours de l'hiver, ils guerroyaient contre les bêtes de leurs forêts. Plus ces chasses étaient fatigantes, périlleuses, plus ils avaient d'attrait pour elles; nous l'avons dit plus haut. Or, sous la robe de lévite ou de prêtre, même d'évêque quelquefois — mais plus rarement cependant — on retrouvait fréquemment les mêmes tendances du tempérament gaulois. Comme il fut difficile de les en corriger!

Cependant, dans tous les temps, l'Église défendit aux ecclésiastiques le port des armes.

Aux ministres sacrés du Dieu de paix et d'amour, de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui se glorifiait lui-même d'être « doux et humble de cœur », l'Église ne peut point permettre, ni laisser sans répression, de verser, même dans une guerre juste, le sang humain. Leur guerre à eux, c'est la guerre au mal; leurs armes, la prière, le dévouement et la charité.

Clovis, devenu chrétien, avait compris quel est le vrai caractère du sacerdoce catholique; aussi par une ordonnance royale il voulut que tous les ecclésiastiques de son royaume fussent exempts du service militaire dès leur entrée dans les Ordres sacrés.

Or, les en dispenser ne put point suffire; il fallut le leur défendre absolument; et, qui plus est, corroborer, par une véritable loi de l'État, la loi même de l'Église à ce sujet.

Les successeurs de Clovis la renouvelèrent fréquemment dans la suite; Gontran surtout. Cette défense, qui contrariait les goûts de certains, dût être sanctionnée même par les grands moyens dont disposait l'Église, par la peine d'excommunication.

Plus tard, un concile de Reims, et un autre de Mâcon — en 582 — ajoutèrent à ce châtiment déjà sévère celui d'une pénitence publique pendant trois Carêmes et durant trois

ans, contre des ecclésiastiques qui avaient pris part à une bataille.

Disons cependant que, pour ne pas demander à ces rudes natures un sacrifice trop pénible, on leur toléra la chasse; mais non pas celle que les saints Canons appelaient : « *clamorosa et strepitosa* », qui se faisait avec des chiens, des éperviers, des faucons. (Conciles d'Epaone en 517, de Montpellier, de Nantes, d'Angers.)

Il ne leur fut permis de se mêler aux soldats que pour exercer envers eux les devoirs de leur ministère, et encore sans armes.

« Les clercs ne porteront point d'armes, ne combattront point et n'iront pas à la guerre, si ce n'est ceux qui sont choisis pour y célébrer la messe et porter les saintes Reliques, savoir un ou deux évêques que le prince pourra mener avec leurs chapelains et leurs prêtres. »<sup>1</sup>

Si les ecclésiastiques se trouvent dans une ville assiégée, comme ils sont les ministres de l'autel de J.-C., qu'ils distribuent son corps et son sang, et qu'ils touchent les vases sacrés qui sont du ressort de leur ordre, qu'ils ne versent aucunement le sang humain, pas même celui de l'ennemi; que, s'il leur arrive d'enfreindre cette défense, ils seront, pendant deux ans, suspens et privés de la Communion ecclésiastique, et lorsque au bout de ce temps, on les aura fait rentrer dans leur ordre ou dans la Communion, ils ne pourront, dans la suite monter à un degré plus élevé. (Concile de l'an 544, canon I.)

Mais en voilà assez pour montrer que, sur cette question, l'Église ne transigeait point; et lorsque, dans le cours des siècles, quelque infraction à la loi se produisit, aussitôt

(1) Ce détail nous indique donc que l'institution des *aumôniers militaires* a été, de tout temps, pratiquée dans les armées catholiques. Il était donné à nos gouvernants contemporains d'obliger nos pauvres soldats d'être exposés à mourir sans aucun secours de religion. Ainsi l'exige l'impunité des Loges maçonniques. Que dire aussi de ce soin de porter, au milieu des combats, les Reliques des saints?

quelque concile intervint pour la réprimer. Même les peuples les moins chrétiens, les moins policés, ont toujours compris que les ministres sacrés doivent être, avant tout, des hommes de paix, de prière et de douceur.

Quelle leçon pour nos modernes législateurs !

Il y a bien d'autres questions qui furent réglées par les conciles, et qui auraient mérité au moins que nous les signalions. Mais ce serait par trop allonger ce chapitre déjà bien étendu. D'ailleurs elles n'offriraient qu'un intérêt secondaire au plus grand nombre des lecteurs que nous avons en vue.

Terminons par cette réflexion qui va occuper le chapitre suivant : A quoi auraient abouti tant de peines de la part de cet admirable épiscopat, tant de travaux de la part des conciles, si Dieu ne les avait pas fécondés par sa grâce ? « J'ai planté, disait saint Paul... mais c'est Dieu qui fait germer et croître la semence. »<sup>1</sup>

L'Église fit donc appel à la puissance d'expiation et d'intercession de toutes ces âmes d'élite qui vivaient dans la vie monastique. C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.



(1) I Corinthiens III, 6.



## CHAPITRE XII

# Monastères de la Gaule aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles

SOMMAIRE : Considérations générales : La vie religieuse est surtout une grande puissance d'intercession. — Aperçu historique sur l'origine et l'extension de la vie religieuse. — Principaux monastères des Gaules : Ligugé. — Marmoutier. — Lérins. — Condat (aujourd'hui Saint-Claude). Agaune (Saint-Maurice en Valais).

**L**A réflexion par laquelle nous avons terminé le précédent chapitre précise le point de vue spécial sous lequel nous voulons présenter les ordres religieux en Gaule après la conversion de Clovis; à savoir : l'appui qu'ils prêtèrent aux évêques pour obtenir de Dieu, par les mérites surnaturels de leur vie de prière, de pénitence, de perfection évangélique, les grâces de conversion pour les âmes, et de vertus éminentes pour les apôtres de l'Évangile, condition indispensable pour le succès. Ils exercèrent la fonction de Moïse, priant sur la montagne, tandis que Josué bataillait dans la plaine, et comme le Législateur hébreux, cause principale de la victoire de son peuple, bien qu'il ne combattit pas lui-même, les moines à genoux dans leurs cellules et les bras levés au ciel, contribuèrent pour une grande part au triomphe de la vérité chrétienne.

Assurément, bien des esprits trouveront peut-être étrange notre affirmation, et non pas seulement les esprits comp-

tenteurs de mauvaise foi et par système, mais même des âmes respectueuses de la religion, qui ne la connaissent que superficiellement. Pour bon nombre de chrétiens, même bien intentionnés, les ordres religieux doivent être appréciés surtout par l'utilité publique qu'ils peuvent offrir, et suivant les services visibles qu'ils rendent à la société.

Nous sommes certes tout le premier à ne pas vouloir leur ravir la reconnaissance qui leur est due pour le bien immense qu'ils réalisent par les œuvres multiples de charité auxquelles ils se dévouent. Oui, nous les admirons dans les orphelinats élevant avec la tendresse d'une mère des enfants qui ne sont pas les leurs ; dans les asiles de vieillards dont les infirmités ne les rebutent jamais ; dans les hôpitaux au chevet des pestiférés et des mourants ; dans les écoles populaires où ils forment avec une patience qui ne se lasse pas l'esprit et le cœur de l'enfance ; dans les prisons où les maisons de correction où ils réapprennent la vertu à des âmes dévoyées ; jusque dans les champs de bataille soignant les blessés, et relevant ceux qui sont morts pour la patrie.

Nous les avons admirés autrefois pénétrant au plus profond des forêts qu'ils disputaient aux bêtes fauves, les défrichant par un labeur pénible, opiniâtre ; desséchant les étangs, foyers permanents de maladies mortelles ; transformant ces contrées sauvages en terres fertiles, et les plateaux de montagnes très élevées en sites ravissants, faisant ainsi de notre France le plus beau pays du monde.

Nous les admirons encore dans leurs riches bibliothèques, courbés sur d'admirables manuscrits, œuvres merveilleuses de science par ce qu'ils renferment, et d'art par les magnifiques enluminures qui les encadrent. Nous les avons contemplés d'un œil ravi dans les monumentales Cathédrales qu'ils ont érigées, et que leur pinceau habile, ou leur marteau délicat ont enrichies de chefs-d'œuvre qui, malgré l'injure des siècles, proclament encore l'ardeur de

leur piété et la grandeur de leur génie. Enfin, pour résumer toute notre admiration, nous proclamons qu'il n'est pas, pour ainsi dire, un coin de notre beau pays qui ne garde encore le souvenir du passage bienfaisant d'un ou plusieurs ordres religieux.

Non ! on ne saurait trop admirer leurs œuvres, et quelque reconnaissance qu'on garde pour eux, elle sera toujours au-dessous des bienfaits que nous en avons reçus.

Et pourtant nous osons dire, que si les moines ont mérité le titre de bienfaiteurs de leur pays, c'est surtout par leur vocation d'intercesseurs auprès de Dieu. S'il est beau d'agrandir le domaine des sciences, des lettres et des arts pour la satisfaction de la vie présente, il est plus beau de rendre les âmes meilleures et de contribuer à leur assurer les biens impérissables de la vie éternelle.

C'est le sens qu'il faut attacher à cette parole bien connue du divin Maître approuvant l'attitude adoratrice de Marie-Madeleine, tandis que sa sœur Marthe se préoccupait, outre mesure, de le recevoir : « *Marie a choisi la meilleure part* ». Parole bien mal comprise d'un très grand nombre, qui s'imaginent que la vie du cloître est une vie de repos, de tranquillité, d'oisiveté. Comme si prier, lire, méditer, chanter les louanges de Dieu, rendre service à ses frères, vaquer aux différents offices d'une maison, se livrer aux rudes mortifications de la chair, pendant tout le cours de l'existence, la nuit souvent aussi bien que le jour, esclaves, volontaires sans doute, mais esclaves, quand même, et sans tenir compte des réclamations de la volonté propre, d'une règle sévère, admettant rarement des exemptions : comme si tout cela, disons-nous, ne constitue pas une occupation autrement pénible et crucifiante que la plupart des travaux auxquels sont employés le reste des humains. D'ailleurs, quiconque a eu le moindre contact avec les âmes vivant en religion sait que, dans la règle qui gouverne des ordres monastiques, dont le but princi-

pal est la prière, la contemplation, le travail matériel y entre pour une part importante.

« Soyez fatigué quand vous gagnerez votre couche », disait la règle de saint Macaire; et saint Antoine avait comparé l'âme du paresseux, envahie par les passions, à une ruine qui devient bientôt le repaire des ordures et des infections.<sup>1</sup>

De cette vérité, les évêques de la Gaule avaient acquis la certitude, soit par la grâce de leur ordination qui leur avait donné l'intelligence à un très haut degré de l'économie de la Providence dans la conversion des âmes, soit par la connaissance intime qu'ils avaient de la ferveur des Ordres religieux, l'ayant, pour la plupart, pratiqué eux-mêmes avant leur élévation à l'épiscopat.

Aussi eurent-ils soin d'entretenir les meilleures relations avec les nombreux monastères situés dans leur territoire, les visitant souvent, non seulement pour y apporter leurs bénédictions, mais pour s'y reposer des fatigues de leurs courses apostoliques et des soucis de leur administration, pour s'y retremper dans leur ferveur et y puiser même des conseils auprès des saints qui les habitaient ou les gouvernaient.

(1) Pour donner plus d'autorité à notre opinion, nous empruntons à Montalembert une magnifique page tirée de son ouvrage hors pair : *Les Moines d'Occident*. « Quand on recherche, dit-il, les raisons qui ont mérité aux ordres religieux, dès leur origine et pendant tout le temps qu'a duré leur faveur, un rôle si important dans les destinées de l'Eglise et une si belle place dans le cœur de tous les peuples chrétiens, il semble facile de les reconnaître dans la fonction commune à tous les ordres et à toutes les branches : la Prière.

« Le premier de tous les services que conféraient les moines à la société chrétienne, c'était donc de prier, de prier beaucoup, de prier toujours pour tous ceux qui prient mal ou qui ne prient point. La chrétienté honorait et estimait en eux cette immense force d'intercession, ces supplications toujours actives, toujours fréquentes, ces torrents de prières sans cesse versées au pied du Dieu qui veut qu'on l'implore. Ils détournaient ainsi la colère de Dieu ; ils allégeaient le poids des iniquités du monde ; ils rétablissaient l'équilibre entre l'empire du ciel et l'empire de la terre. Aux yeux de nos pères, ce qui maintenait le monde dans son assiette, c'était cet équilibre entre la prière et l'action, entre les voix suppliantes de l'humanité craintive ou reconnaissante et le bruit incessant de ses passions et de ses travaux. C'est le maintien de cet équilibre qui a fait la force et la vie du Moyen-Age. Quand il est troublé, tout se trouble dans l'âme comme dans la société. »

Pour ces pontifes, les monastères étaient comme des Thabors où ils aimaient à venir, et où ils auraient volontiers demandé au Seigneur d'y dresser de nouveau leur tente.

C'est ainsi que s'explique le grand nombre de maisons religieuses d'hommes et de femmes qui couvraient déjà à cette époque le sol de la Gaule, et qui, dans la suite, sont devenues plus nombreuses encore.

Parmi cette multitude de monastères, il y en a qui ont occupé une place considérable et dont l'histoire nous a plus fidèlement conservé le souvenir : Ligugé, Lérins, Marmoutier, Condat, Agaune sont trop célèbres pour qu'ils ne méritent pas une notice particulière. Nous la présenterons un peu plus loin.

Auparavant, nous croyons qu'un exposé historique de l'origine et du développement de la vie religieuse à travers les âges ne sera pas sans quelque profit pour un grand nombre de nos lecteurs. Nous allons le faire très succinctement.

Dans tous les temps, non seulement après Jésus-Christ mais même avant sa venue, il s'est rencontré des âmes d'élite qui, animées du désir d'une vie parfaite, se sont dépouillées des biens matériels qu'elles possédaient, se sont séparées du commerce des hommes, et se sont retirées au désert, pour s'y livrer avec plus de facilité à la prière, au travail et aux pratiques de la pénitence. De là est venu le nom de *moine*, tiré du grec *monos*, *solitaire*.

« Cette vie de solitude et de privation, dit Montalembert, si contraire en apparence à tous les penchants de l'homme, elle a ses racines dans la nature humaine. Tous les hommes, à un instant donné de leur vie, ont ressenti cet attrait mystérieux et puissant vers la solitude, vers la pénitence religieuse, vers les dévouements singuliers et douloureux. Tous les peuples l'ont reconnu et honoré. Toutes les religions l'ont adopté et sanctionné. Les philosophes, les mo-

ralistes du paganisme lui-même ont glorifié à l'envi cet enthousiasme du sacrifice. Les traditions scandinaves et germaniques en conservent de nombreuses empreintes. Le monde oriental s'y est livré avec passion. L'Inde a, depuis trois mille ans, ses ascètes, qui poussent jusqu'au délire la science de la mortification et la pratique des châtiments volontaires; on les retrouve, errant par le monde ou vivant en vastes communautés dans toutes les nations qui reconnaissent la loi de Bouddha.

« A côté de cette origine purement humaine et naturelle de la vie religieuse, il faut encore lui reconnaître une origine surnaturelle et céleste. Dans l'ancienne loi, où tout est figure ou symbole de la loi nouvelle, on trouve des modèles d'une vie solitaire et tranquille, consacrée tout entière à la culture de l'âme. Samuel, en qui proprement commence la chaîne des prophètes; Elie surtout; puis saint Jean-Baptiste ont été regardés par plusieurs, et non sans raison, comme les types et les premiers maîtres de la vie monastique. »<sup>1</sup>

Puis Jésus-Christ est venu et a donné lieu à ce genre de vie par les quarante jours qu'il passa dans le désert, par l'habitude qu'il avait de se retirer dans la solitude pour prier, et par l'éloge qu'il fit de la vie solitaire de saint Jean-Baptiste.

A son exemple, on vit plus tard un certain nombre de chrétiens de l'Égypte et du Pont, au moment des persécutions, fuir et se cacher dans des lieux inhabités pour se soustraire aux recherches et aux tourments. Ils y prirent goût, et, même le calme revenu, ils y demeurèrent. Saint Paul, premier ermite, se retire dans la Thébàide, vers l'an 259, pour se dérober à la persécution de Dèce; il habite dans une caverne jusqu'à l'âge de 114 ans, se nourrissant des fruits d'un palmier qui en couvrait l'entrée. Saint An-

(1) Montalembert : *Moines d'Occident*, livre II, pages 43-44.

toine, Égyptien comme lui, embrasse le même genre de vie, et est bientôt suivi par d'autres; tous vivaient dans des cellules séparées à quelques distances les unes des autres. Mais, dans le siècle suivant, saint Pacôme les rassemble en différents *monastères* et en communautés de trente ou quarante *moines*, et leur impose une règle commune. De là est venue la distinction entre les *cénobites* ou *moines* qui vivaient en communauté, et les *ermites* ou *anachorètes* qui vivaient seuls.

Dès l'an 306, saint Hilarion, disciple de saint Antoine, établit dans la Palestine des monastères semblables à ceux de l'Égypte. Saint Basile, à son tour, rédige une règle, qui est trouvée si sage et si parfaite, que tous l'adoptent; elle est encore suivie par les moines d'Orient.

De l'Orient, la pratique de la vie religieuse s'étend en Occident par le zèle de saint Athanase, vers 350, qui apporte en Italie la *Vie de Saint Antoine*, qu'il avait composée; et dès lors, dans la Péninsule, apparaissent les premiers monastères. —

Sur la fin de ce même siècle, la vie monastique est introduite dans les Gaules par l'apostolat de saint Martin, et il en fait profession lui-même; et enfin, pour terminer ce coup d'œil historique, ajoutons que, quand Clovis reçut le baptême, à Reims, de nombreuses maisons religieuses d'hommes et de femmes couvraient déjà le sol de toutes les provinces des Gaules.

Telles sont, tracées, à grandes lignes, la nature, l'origine et l'extension de la vie religieuse.

Nous allons maintenant faire l'histoire de ceux, parmi les monastères des Gaules, qui nous paraissent avoir été les plus célèbres.

## I

**Monastère de Ligugé**

Le premier monastère fondé dans la Gaule est celui de Ligugé (au diocèse de Poitiers).

C'est saint Martin qui le fit construire en 360.

Saint Martin était né en Pannonie, en 316 ; son père, païen, était tribun miliaire des armées de Galérius. L'enfant avait cinq ans quand un changement de garnison amena le légionnaire à Pavie. D'une raison supérieure à son âge, Martin, quoique idolâtre, se montrait épris de la religion chrétienne, dont il avait l'occasion d'entendre parler par les visites qu'il faisait aux églises qui venaient d'être réouvertes par Constantin. A dix ans, il obtint de son père l'autorisation de se faire inscrire comme catéchumène. Dès l'âge de douze ans, ayant entendu raconter les merveilles de sainteté accomplies par les moines de la Thébaïde, il aurait voulu se faire lui-même anachorète, mais son père s'y refusa. A quinze ans, sur les désirs trop ardemment exprimés de recevoir le baptême et de s'employer comme simple clerc au service des autels, son père, pour couper court, l'envoya, malgré lui, dans les armées césariennes.

Martin, voyant, dans ce refus, la volonté de Dieu, se soumit, et embrassa sa carrière avec la conscience qu'un chrétien doit mettre à l'accomplissement du devoir. Bientôt il devient officier : il est aimé de ses chefs, estimé par ses égaux, loué pour sa grande bravoure, et admiré pour ses vertus, particulièrement pour son héroïque charité envers les pauvres. C'est ici que se place l'acte, que nous avons raconté dans un autre chapitre, et qui se traduit par le partage de son manteau.

A l'âge de 38 ans, et après en avoir passé 23 sous les drapeaux, il obtient la grâce du baptême que lui confère l'évêque d'Amiens. Il ne pense plus dès lors qu'à abandonner

le service militaire pour se consacrer entièrement à Dieu. Il se dirige alors vers Poitiers, attiré par la réputation de sainteté de l'évêque Hilaire. Il se présente à lui, en est accueilli paternellement, et marche désormais sous sa direction. Saint Hilaire ne met pas longtemps à apprécier le trésor que la Providence lui a envoyé, et il veut ordonner diacre son cher disciple. Celui-ci s'y refuse par humilité, et consent seulement à accepter l'ordination d'exorciste. Mais voilà que l'évêque de Poitiers est envoyé en exil par la faction arienne triomphante, et relégué au fond de la Phrygie. Martin prend alors la route d'Italie pour revoir ses parents, et tâcher de les amener à la foi chrétienne. Il n'y réussit qu'à demi, car son père reste sourd à ses instances. Toujours sollicité par son attrait pour la vie solitaire, il se fixe d'abord à Milan, puis sur une île de Ligurie. Il y reste peu de temps, car ayant appris que saint Hilaire, rendu à la liberté, est parti pour Rome, il part lui-même pour aller l'y rejoindre. Ne l'y trouvant plus, il vole vers Poitiers, où déjà le saint évêque était revenu, et où le maître et le disciple — est-il besoin de le dire? — se donnèrent les marques de la plus tendre affection. Tout entier au pieux désir de Martin, saint Hilaire le conduit dans un domaine épiscopal, situé à une courte distance de la ville, et dans la belle vallée du Clain, où toute liberté lui est facilitée de fonder le monastère rêvé depuis si longtemps.

« Saint Martin ne se retira pas seul dans sa retraite, mais il y fut accompagné, dès le premier jour, par un disciple que son saint protecteur lui adjoignit, lequel fut suivi bientôt d'un grand nombre d'autres. Martin s'occupa tout d'abord avec ses disciples de construire de petites cellules de bois, qui firent peut-être donner à ce monastère, par les Gaulois des environs, le nom de *Locotegiacum*, *Locogiacum*, d'où s'est formé plus tard le nom de *Légugey* ou *Ligugé*. Cette collection de cabanes distinctes pour chaque solitaire était une imitation des *laures* d'Orient.

Le travail imposé par la règle aux religieux de ce monastère était de copier des livres, travail qui leur fournissait les frais de leur subsistance, et qui, pour nous, a eu le précieux avantage de conserver à travers les siècles les trésors inestimables de l'antiquité. »<sup>1</sup>

Saint Martin demeura onze ans seulement dans cette chère retraite : la Providence avait d'autres desseins sur lui. Il dût céder aux instances des chrétiens de Tours qui voulurent l'avoir pour évêque. C'est, pour ainsi dire, la fin de Ligugé.

Ce monastère fut détruit en 865 par les Normands : il ne se releva jamais qu'imparfaitement de ses ruines. Cet antique berceau de la vie monastique a été restauré au siècle dernier par Monseigneur Pie, l'illustre évêque de Poitiers, et est devenu, en 1855, un prieuré des Bénédictins de Solesme. Enfin le 25 novembre 1866, un abbé y a été canoniquement établi.

## I

### Monastère de Marmoutier

Saint Martin fut encore le fondateur de ce célèbre monastère. Voici dans quelle circonstance. Nous en empruntons le détail à la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère, contemporain, comme on le sait, du grand évêque de Tours. « Après son élévation à l'épiscopat, l'homme de Dieu ne changea rien à sa vie, à son habillement, ni à ses mœurs. C'était toujours la même humilité de cœur, la même simplicité, ou pour mieux dire le même oubli de tous les soins extérieurs. La dignité d'évêque, qu'il savait porter cependant sans lui rien faire perdre, ne semblait qu'avoir ajouté à la modestie du novice. Il résida quelque temps dans une cellule attenant à l'église de Tours. Mais bientôt la mul-

(1) Migne : *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, vol. I, page 375.

titude des visiteurs fut telle que cette modeste habitation devint insuffisante.

Il établit alors, à deux milles de la cité un monastère — Marmoutier, *Martini monasterium* — ou suivant une autre interprétation : *majus monasterium*. —

Le site répondait pleinement à tous ses goûts de solitude. D'un côté, la brusque élévation d'une montagne formait un rempart naturel ; de l'autre, le fleuve Liger — la Loire — resserrait dans ses replis une plaine solitaire où s'élevait le cloître. On ne pouvait communiquer avec la ville que par un seul chemin, étroit et raboteux.

Là, Martin entrelaça lui-même des branchages pour se construire une cellule ; les frères, en grand nombre, qui vinrent se mettre sous sa direction, firent de même. Quelques-uns pourtant entaillèrent les flancs de la montagne, afin de s'y creuser des retraites. Le nombre des disciples groupés autour de l'illustre maître était de 80.<sup>1</sup>

Saint Martin occupait dans ce monastère deux cellules : l'une était creusée dans le roc et était appelée son *lit de repos* — *lectulus* — parce qu'il y dormait la nuit et y demeurerait habituellement le jour ; l'autre, qui est celle dont parle Sulpice Sévère, était formée de branchages entrelacés ; elle était moins retirée que la première ; c'est là que l'évêque recevait les personnes qui recouraient à lui.

(1) Nul ne possédait rien en propre. Tout était commun entre eux. Il ne leur était permis ni de vendre ni d'acheter, ainsi qu'il se pratiquait dans les autres communautés religieuses.

Le seul art qu'il leur fût loisible d'exercer était la copie des manuscrits, encore étaient-ce les plus jeunes à qui l'on accordait cette distraction ; les autres vaquaient exclusivement à la prière.

Rarement un moine sortait de sa cellule autrement que pour venir prendre part à l'oraison ou au repas, qui se faisaient l'un et l'autre en commun.

Le jeûne était obligatoire pour tous jusqu'à l'heure indiquée ; on ne connaissait l'usage du vin que pour les malades.

Les habits étaient tissés de poils de chameau, comme dans la Thébaïde ; c'eût été un crime de montrer, sous ce rapport, un goût plus délicat. Nul n'y songeait d'ailleurs, et le fait est d'autant plus remarquable que la plupart des religieux, appartenant à de nobles familles, avaient tenu dans le siècle un rang très distingué. J'ai connu, ajoute l'auteur cité, un grand nombre d'évêques qui sortent de cette école fameuse. Quelle église, en effet, quelle cité n'aspiraient alors au bonheur d'avoir pour évêque un disciple du bienheureux Martin. (Voir Sulpice Sévère : *Vie de saint Martin*, ch. x.)

Saint Grégoire de Tours nous dit que saint Martin avait fait construire à Ligugé une église — qui de son temps n'était probablement qu'un oratoire — et qu'il l'avait dédiée aux apôtres Pierre et Paul; dans la suite, voulant l'agrandir on respecta son plan primitif, et on se contenta d'y faire des adjonctions successives.

Après la mort de saint Martin, l'abbaye eut plusieurs siècles de prospérité; puis elle fut ruinée par les Normands, au IX<sup>e</sup> siècle. Ces cruels pirates égorgèrent alors la plupart des religieux, mais quelques-uns se cachèrent dans les souterrains et les pirates, craignant quelque piège, n'osèrent pas les y poursuivre. Ces moines se relachèrent malheureusement de leur ferveur : heureusement que bientôt les moines de Cluny vinrent s'y établir, et y firent reflourir les vertus monastiques.

A partir de ce moment cette abbaye, soit par les privilèges des papes, soit par la bienveillance des rois, s'éleva à un degré de prospérité, qu'aucun autre n'égala jamais, croyons-nous, à part peut-être celle de Lérins, dont nous parlerons tout à l'heure. Les moines y vinrent de partout; les pèlerins s'y jetèrent de toutes les contrées de la Gaule. Par suite elle acquit une immense richesse, grâce surtout aux générosités des seigneurs qui dotèrent de nombreux prieurés qu'ils offrirent ensuite à Marmoutier. En même temps que ces trésors matériels, elle acquit — ce qui valait bien mieux — une grande réputation de sainteté, et on la vit souvent céder aux princes des essaims de religieux aussi savants que vertueux pour fonder de nouveaux monastères. Tant de célébrité lui attira la visite de plusieurs papes, en particulier celle d'Urbain II, qui, en 907, y vint de la cathédrale de Clermont, pour prêcher la croisade; c'est sur les collines de Marmoutier que le cri guerrier autant que chrétien de *Dieu le veut*, retentit pour la première fois.

Nous passons sous silence les siècles suivants qui offrent peu de détails intéressants, et, — pour finir, — nous arrivons

à la Révolution française. Elle ne respecta pas plus évidemment cette abbaye que tant d'autres monuments chrétiens; elle fut démolie. Depuis cette triste époque, il ne reste plus de ce monastère célèbre que quelques débris, qui, par leur beauté, disent éloquemment aux archéologues la splendeur de l'édifice auxquels ils ont appartenu.

## III

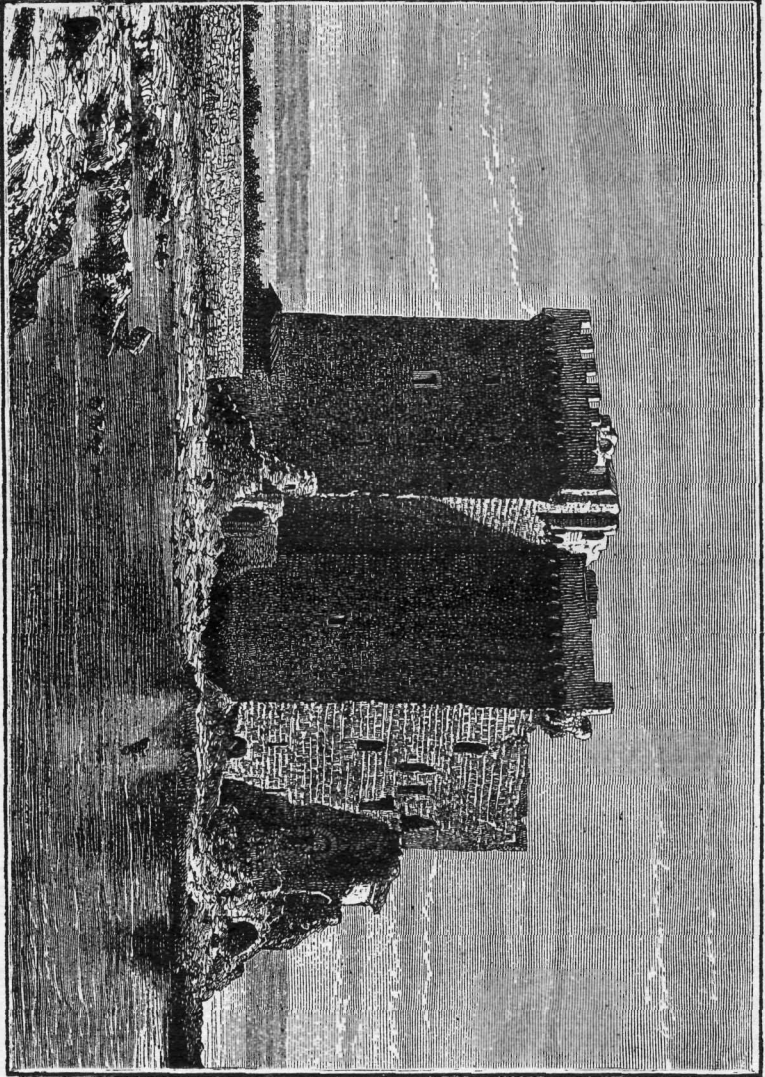
**Abbaye de Lérins**

Quel nom convient-il de choisir de préférence pour dépeindre l'abbaye de Lérins? Est-ce celui d'*Aigrette de la mer*, qui lui a été donné par certains historiens? ou bien celui d'*Ile des saints*? ou bien encore celui de *Pépinière de l'épiscopat*? Tous ces noms lui conviennent également. Elle est l'*Aigrette de la mer*. « C'est le Paradis que cette île bienheureuse, — a écrit saint Eucher qui y avait vécu, et qui en sortit pour devenir évêque de Lyon — c'est le Paradis aux sources vives, aux gazons verts, aux vignes fertiles, aux fleurs et aux fruits parfumés. »

Vue de loin avec sa triple rangée d'arbres qui l'entourent de tous côtés, les eaux de la mer à ses pieds reflétant l'azur du ciel, elle est pour l'œil ravi un des plus beaux panoramas qui soient au monde.

Elle est aussi l'*Ile des saints*. « Elle méritait, dit encore saint Eucher, d'être choisie pour devenir le théâtre d'une discipline céleste. Elle méritait de fixer le choix d'Honorat, ce père des saints, ce fondateur en qui revit la majesté des patriarches et des apôtres. Maintenant Honorat est devenu le pontife d'Arles. Mais Lérins a gardé Maxime : grand par cela seul qu'il fut jugé digne de succéder à Honorat dans le gouvernement des monastères. Elle possède Lupus, ce cœur plein de mansuétude, sous le nom redoutable qui rappelle le loup de la tribu de Benjamin.

« Elle possède le frère de Lupus, Vincent, cette perle in-



Monastere de Lérins

comparable. Elle possède le vénérable vieillard Caprisius, l'égal des plus illustres pères du désert. Elle possède enfin cette légion d'anachorètes, reclus dans leurs cellules, et qui retracent sur la terre des Gaules les merveilles des solitaires de l'Égypte. O bon Jésus ! quels saints, quels anges j'ai vus là ! Le parfum répandu du vase d'albâtre évangélique n'exhalait pas une plus suave odeur. C'était comme une atmosphère de vie céleste. Le rayonnement de l'homme intérieur illuminait les visages. On eut dit un bataillon de l'armée des anges... »

Lérins est aussi la *pépinlière de l'épiscopat*. Il suffit de nommer, parmi tant d'autres pontifes qui en sont sortis : d'abord saint Honorat lui-même ; après lui, saint Maxime, évêque de Riez ; saint Hilaire, d'Arles ; saint Jacques, de Tarentaise ; saint Faust, évêque de Riez ; saint Valérien, de Cimiez ; saint Loup, de Troyes ; saint Eucher, dont nous venons de citer les enthousiasmes, etc., etc. Qui ne voit donc quels immenses services ce monastère a rendus à l'Église, particulièrement à l'époque qui nous occupe ? Sous ce rapport, il n'a été égalé par aucun autre.

Voici son histoire en abrégé :

Au midi de la Gaule, vis-à-vis de la cité actuelle de Cannes, deux îles, séparées l'une de l'autre par un étroit bras de mer, portaient alors le nom de *Lerinae* (Lérins). Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, abordèrent sur les plages désertes un ermite et une vierge de Jésus-Christ. C'était Honoratus (Honorat) et Margareta (Marguerite), sa sœur. L'une et l'autre avaient sous leur direction une colonie de religieux et de femmes consacrées au Seigneur. Marguerite s'établit dans l'île qui porte aujourd'hui son nom, et son frère se fixa avec ses religieux dans l'île voisine. En se séparant, il fut convenu que Marguerite et ses religieuses ne mettraient jamais les pieds dans l'île occupée par Honorat, et que celui-ci ne viendrait visiter sa sœur qu'une fois par an, à l'époque où les cerisiers étaient en fleurs.

Cette décision parut bien sévère à Marguerite; néanmoins elle s'y soumit, mais espérant bien, au fond de son cœur, que Dieu serait moins inflexible.

Elle obtint, en effet, du ciel, qu'un cerisier du rivage fleurit tous les mois. Honorat vit dans ce prodige la volonté manifeste du Seigneur. Chaque mois, étendant, comme jadis Élisée, son manteau sur les ondes, il traversait le détroit et venait parler du ciel à l'heureuse Marguerite.

Au moment où Honorat aborda dans ces îles, elles n'avaient rien de bien séduisant; au contraire, on n'y voyait que des ruines avec quelques plantes sauvages; les reptiles y pullulaient. Honorat pria le Seigneur, et une tempête s'étant élevée aussitôt, les flots couvrirent le sol des deux îles et balayèrent les hôtes venimeux. Dès lors ce séjour se transforma comme par enchantement.

Honorat ne demeura pas longtemps isolé; son frère aîné, Venantius, vint le rejoindre, et des disciples lui arrivèrent de tous côtés. Honorat exerça sur eux une influence toute paternelle, et il conquit tous les cœurs par sa grande charité. Aussi saint Eucher disait que « si la charité voulait se faire peindre, elle devrait emprunter les traits d'Honorat ». Ainsi, tandis que les Barbares, dans ce triste V<sup>e</sup> siècle, ébranlaient l'ancien monde, Lérins était le calme asile de la prière, de l'étude et de toutes les vertus.

La règle, qui gouverna ces monastères, fut inspirée par celle de saint Pacôme; quelques-uns des religieux vivaient en communauté, et les plus parfaits dans des cellules séparées.

Saint Honorat fut tiré de sa chère solitude en 426 pour être placé sur le siège d'Arles. Après son départ, Lérins sut se maintenir dans sa ferveur première; sa réputation s'accrut tellement dans la suite, que deux siècles après, en 690, il ne comptait pas moins de trois mille sept cents religieux.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, les Sarrasins envahirent ces côtes, firent

souffrir le martyre à cinq cents de ces moines et ruinèrent les deux monastères, qui furent rebâtis au Moyen-Age.

Après avoir traversé alternativement des crises pénibles et des relèvements providentiels, Lérins est passé, au siècle dernier, entre les mains des religieux de l'Ordre de Cîteaux. Leur établissement a failli subir, ces dernières années, le sort de tant d'autres monastères fermés et vendus à la suite d'une loi inique. Mais grâce au zèle et à l'habileté de son dernier supérieur, le R. P. Colomban, l'autorisation légale a été accordée par le gouvernement français, et aujourd'hui les fils de saint François y recueillent de pauvres enfants orphelins, qu'ils occupent aux travaux manuels de l'agriculture et à l'impression d'œuvres intellectuelles.

#### IV

#### Monastère de Condat

Le mot *condat*, en langue celtique, signifie *confluent*, parce que ce monastère fut bâti au confluent de deux ruisseaux : le Tacon et la Bienne, qui se réunissent à cet endroit. Son fondateur a été saint Romain, qui naquit vers 390 ; il était fils d'une honnête famille, dans la province séquanaise, qui était limitée par le Jura, et qui comprend aujourd'hui le département de l'Ain.

Romain, ayant entendu la voix de la grâce qui lui disait de quitter le monde, vint trouver l'abbé Sabin, supérieur du monastère d'Ainay, pour s'y instruire dans l'art sublime de la perfection chrétienne. Il avait alors trente-cinq ans. La *Vie des Pères* du désert faisait ses délices, et désireux de sacrifices et de pénitences, il se résolut à se retirer dans une profonde solitude pour y vivre comme les Paul, les Antoine et les Hilarion.

« Il se dirigea alors vers les forêts inhabitées du Jura, et il s'y choisit un lieu resserré entre trois sommets escar-

pés. Les pentes qui y conduisent sont impraticables. Les bêtes fauves y ont établi leurs repaires rarement inquiétées par de hardis chasseurs... Il n'avait emporté avec lui que quelques outils grossiers, de l'orge et des semences de légumes. Le sol qu'il se disposait à défricher était pauvre et ingrat. Mais la solitude profonde exerçait sur son esprit une séduction irrésistible. »<sup>1</sup>

Cependant, Romain avait laissé dans le siècle un frère bien-aimé : Lucipin. Après avoir perdu coup sur coup sa femme et son père, Lucipin comprit que c'était un avertissement du ciel pour qu'il aille rejoindre son frère. Sans plus hésiter, il vient se jeter aux pieds de Romain, qui l'accueille avec joie et l'admet en sa compagnie. Dès lors, les deux frères rivalisent de zèle, et ensemble ils prient, veillent, jeûnent, chantent les psaumes et les hymnes sacrées, faisant retentir la solitude de la louange du Seigneur. Leur genre de vie est celui des solitaires de la Thébéaïde. Mais l'air vif des montagnes, un travail rude et l'appétit proverbial de la race gauloise leur rendent quelques adoucissements indispensables. Ils s'habillent de vêtement fabriqués avec des peaux de bêtes, qui les protègent sans doute contre la pluie, mais pas suffisamment contre la rigueur extrême du froid dans ce pays couvert d'une épaisse couche de neige pendant une grande partie de l'année.

Ils font des progrès tellement rapides dans la perfection, que le démon veut les détourner de cette sainte vie; et, à plusieurs reprises, il les assaille à coups de pierres, et couvre leurs corps de blessures. Et ces attaques deviennent tellement fréquentes, et les prières qu'ils adressent à Dieu pour en être délivrés ont si peu de succès, qu'ils finissent par croire que la Providence veut qu'ils changent de résidence. Ils partent donc. Le soir même de leur départ, une pauvre femme, qui leur a donné l'hospitalité, inspirée

(1) Bourassé : *Abbayes et Monastères de France*, page 72.

du ciel, leur reproche leur lâcheté. Ils reviennent alors à leur retraite. Quelques jours après, ils étaient délivrés des tentations du démon, et ils reprirent leur vie de prière et de pénitence.

Or, la Providence les avait amenés là surtout pour qu'ils devinssent les pères d'une nombreuse postérité de religieux.

Un jour, éclairé d'une lumière divine, Romain dit à Lucipin : « Préparons vite sur cette colline voisine une habitation pour les Frères que la Providence nous envoie. »

« En effet, le nombre des disciples devint bientôt si considérable, que les deux frères se résolurent à construire un monastère régulier. Le terrain fut nivelé, les bois avoisinants furent abattus et l'humble ermitage se transforma en un vaste couvent. Ainsi fut fondée l'abbaye de Condat. »<sup>1</sup>

A partir de ce moment, ce fut une sainte contagion. Une quantité considérable de malades, ayant recouvré la santé, grâce aux prières de nos saints fondateurs, voulurent rester avec eux et embrasser leur vie. L'affluence fut telle que saint Romain dût bâtir un nouveau monastère, à quelque distance du premier, à Lauconne, qui est aujourd'hui la ville de Saint-Lucipin.

« Les femmes, comme toujours, ne voulurent pas rester en arrière, et, sur une roche voisine, suspendue comme un nid au bord d'un précipice, la sœur de nos deux abbés gouvernait cent cinq vierges si sévèrement cloîtrées, qu'une fois entrées au couvent, nul ne pouvait les entrevoir, si ce n'est pendant le trajet de leur corps du lit de mort au cimetière.<sup>2</sup> On appelle ce monastère *La Baume*, parce qu'il est situé sur une caverne, c'est la signification du mot *balme* en langue celtique. A la mort de saint Romain, on y comptait cinq cents religieuses. »

La règle des divers monastères établis par les deux frères était tirée des observances de Lérins et des *Institu-*

(1) *Vie des Saints de la Bonne Presse* : Saint Romain.

(2) Montalembert : *Moines d'Occident*, tome I, page 248.

tions de Cassien, avec quelques modifications empruntées aux moines orientaux, à la règle de saint Basile et à celle de saint Pacôme. Les moines cultivaient la terre, ne mangeaient jamais de viande et ne se nourrissaient que d'œufs, de laitage et de légumes. Quelques années plus tard, sous l'administration de saint Eugende ou Oyant, quelques modifications furent apportées : au lieu d'habiter les cellules séparées, les religieux furent placés en dortoir commun, et le travail matériel ne fut plus leur seule occupation, mais ils se mirent à cultiver les lettres latines et grecques; et cela, avec un tel succès, que Condat devint une des plus célèbres écoles de la Gaule. On construisit, peu à peu, à l'ombre des murailles du monastère, une petite ville qui, plusieurs fois, changea de nom : celui qui lui est resté jusqu'à aujourd'hui est Saint-Claude.

En 1743, le pape Benoit XIV érigea Saint-Claude en évêché et l'église abbatiale reçut le titre de Cathédrale. C'est cet édifice seul qui demeure de toute la gloire d'autrefois; les bâtiments de l'abbaye ne sont plus qu'un souvenir.

## V

### Monastère d'Agaune

Ce monastère ne saurait être oublié, moins encore que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, car plus que les autres il a accompli l'œuvre d'intercession par une institution qui lui est propre, comme on le verra plus loin, et qui lui assigne une place à part dans la thèse, objet de ce chapitre. Aussi sera-t-il notre dernier mot touchant les monastères.

L'origine du monastère d'Agaune remonte à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il fut érigé par l'évêque Austremoine, l'un des sept pontifes que le pape Fabien avait envoyés dans les Gaules pour les évangéliser. Issoire fut la première fondation que ce saint évêque fit dans la contrée de l'Auvergne,

au sein de ces forêts conservées et consacrées par la superstition druidique. Agaune suivit bientôt après, et dans ce même temps un certain nombre d'autres : Randan, Brioude, Thiers, Combroude, Mauriac, Menat, Ebreuil, etc., qui ont été ensuite l'origine de quantités de villes et de villages de l'Auvergne.

L'histoire ne nous a guère conservé de documents sur la première période du monastère d'Agaune. Tout ce que l'on peut tenir pour certain c'est que, par suite des invasions des Barbares, il fut détruit environ un siècle après son érection. Quoiqu'il en soit de toutes les incertitudes qui planent sur cette première période, nous savons que Sigismond, après avoir renoncé à l'arianisme et rendu la liberté à l'Église, voulut relever ses ruines, et que ce fut à Condat en même temps qu'à Lérins qu'il demanda des religieux pour le peupler — 515-532. — Comme l'ancien monastère, la construction de Sigismond fut élevée à l'entrée du principal passage des Alpes, dans les gorges du Valais. Le jeune roi des Burgondes avait voulu, par cet acte de piété, célébrer la mémoire de saint Maurice et de la légion Thébéenne qui avaient été massacrés en cet endroit. Leurs reliques y furent recueillies et déposées dans une église qui fut plus d'une fois écrasée par les éboulements de rochers entre lesquels roule le Rhône. Agaune prit alors le nom de Saint-Maurice qu'il a encore aujourd'hui. Il devint par là la métropole monastique du royaume de Bourgogne. Viventiole, évêque de Lyon, ancien abbé de Condat, présida la cérémonie d'inauguration et fixa, dans un discours qui nous a été conservé, la règle qui devait être suivie, et qui n'était autre que celle de Condat.

Ce qui lui fut particulier, et qui a marqué d'une note spéciale le monastère d'Agaune, c'est l'institution du *Laus perennis, la louange perpétuelle*. En effet, grâce aux donations royales, les religieux se trouvèrent en peu de temps jusqu'à neuf cents : divisés en neuf chœurs, ils pratiquaient

alternativement et sans interruption les louanges de Dieu et des martyrs. Cette institution du *Laus perennis* s'étendit plus tard à d'autres monastères, mais c'est à celui d'Agaune que revient le mérite de l'avoir fait entrer dans les pratiques monastiques.

Vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, dit une chronique, cette célèbre abbaye ayant été ruinée par la fureur des guerres des Lombards, elle fut rebâtie par les libéralités de Charlemagne et de son fils Louis le Débonnaire.

On voit encore les débris de hautes et fortes murailles qui protégeaient l'abbaye et la ville de Saint-Maurice qui l'entourait. L'église abbatiale ayant été détruite en 1611 par un éboulement, une autre église fut érigée et consacrée le 20 juin, en 1627, par le nonce Scapius. C'est l'église actuelle dont le riche trésor fait l'admiration des savants.

Que de notices historiques nous pourrions ajouter à celles que nous venons de dresser ! Que de monastères nous laissons volontairement dans l'ombre, qui mériteraient tout au moins d'être mentionnés ! Mais ce serait un travail sans limites qui n'entre pas dans notre cadre.

Nous pensons que, par ces modèles que nous avons présentés, nous aurons atteint suffisamment notre but, qui était de montrer qu'en même temps que l'Église agissait par le zèle et le travail des évêques, il y avait aussi l'Église priante et pénitente par les maisons religieuses : deux Églises qui n'en ont fait qu'une en réalité, parce qu'elles ont été animées du même désir : la conversion de la Gaule ; et que démarches apostoliques de l'une et prières de l'autre ont été inspirées par le même amour sans bornes pour les âmes et pour la patrie.



# Conclusion

## Leçons qui se dégagent de cette étude pour tous les enfants de France

En terminant notre étude, il nous paraît nécessaire d'ajouter, en forme de conclusion, la réflexion suivante :

Les événements, que nous avons racontés, renferment des leçons pour tous les enfants de la France, quelle que soit leur situation particulière. A chacun de les recueillir, en reproduisant, dans sa vie, le modèle spécial que Dieu lui propose.

La première leçon s'adresse aux *Hommes* de France. Leur modèle, c'est Clovis. Ils doivent aimer la France autant que Clovis l'a aimée, et de toutes les façons qu'il l'a aimée.

Or, il l'a aimée, non seulement par un courage indomptable qui, imité par ses Francs, a fait du soldat français le type incontesté de la bravoure ; non seulement par ses victoires nombreuses et éclatantes qui reculèrent les frontières de la France, au point de la mettre à la première place parmi les nations ; non seulement par la sagesse de ses lois et la justice de son administration ; mais il l'a aimée surtout en conformant ses sentiments et ses actes aux saints engagements contractés, au baptistère de Reims, à l'égard de Dieu et de l'Église.

Hommes de France, soyez de dignes fils de Clovis. Soyez-le sans doute sur les champs de bataille, quand la patrie vous appelle à la défendre, mais soyez-le surtout, soit en contribuant, dans la mesure où sa constitution actuelle vous le permet, à lui faire une législation respectueuse de la justice et de la liberté, soit dans vos vertus et

tous vos actes privés. C'est à votre action énergique et persévérante qu'il appartient de rendre à notre patrie, hélas! si dégénérée aujourd'hui, cette antique noblesse qui lui avait valu son titre de *Fille aînée de l'Église*.

La seconde leçon s'adresse aux *Femmes* de France : jeune fille, épouse ou mère. Sainte Clotilde est leur modèle à toutes.

Elles sont appelées à exercer, à son exemple, une grande influence autour d'elles : ce serait un crime, en ce moment surtout où la famille et la société courent à leur ruine, de se dérober à ce très grave devoir.

Or, qu'elles le sachent bien, ce n'est pas par une vie d'indifférence religieuse, de goûts mondains, d'habitudes de luxe, d'oisiveté qu'elles aideront au relèvement de leur pays ; mais par les sublimes vertus que nous avons admirées dans sainte Clotilde : sa foi inébranlable, son exquise douceur, sa vie de travail et de sacrifice, son zèle persévérant. C'est par tout cela qu'elle mérita la conversion de Clovis et de la France. Femmes françaises, vous n'aimez pas vraiment votre patrie, si vous ne saviez pas être assez sacrifiées, pour prendre ces mêmes moyens, les seuls qui appelleront son salut.

La troisième leçon s'adresse à tout le *Clergé* français : évêques, prêtres ou religieux. Imitateurs de saint Rémi, leur modèle, ils furent, à l'époque de Clovis, les amoureux passionnés de leur pays, aussi bien que de Dieu et des âmes. Evêques, clergé, ordres religieux de notre temps le seront à leur tour. L'impiété, la haine, la calomnie, la persécution auront beau tenter d'arrêter leur zèle pour leur propre sanctification et la conversion des âmes de France, toutes les attaques seront impuissantes. Encouragés par la certitude d'une récompense éternelle, soutenus par le respect et la reconnaissance de bien des cœurs encore fidèles, en même temps que par l'estime des peuples étrangers, tous

---

les membres du clergé français resteront dignes de leur passé saint et glorieux.

Enfin la quatrième leçon s'adresse à nos *Vierges* chrétiennes. Leur modèle est sainte Geneviève.

Soit qu'elles restent dans le monde se dévouant aux multiples apostolats que l'Église propose à leur zèle ; soit qu'elles se consacrent spécialement, sous l'habit religieux ou sans lui, à l'instruction et à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, elles chercheront à reproduire dans leur vie les exemples de la suave Vierge de Nanterre, particulièrement sa profonde piété et son angélique pureté. Elles seront ainsi les *anges* de la patrie, à la suite de leur illustre patronne. De plus, par leur vie d'immolation quotidienne, elles serviront de *paratonnerres* détournant la justice divine, et elles contribueront pour une grande part, en union avec la *Femme* française, et le *Clergé* français, à la résurrection du beau royaume de Clovis.

Terminons maintenant par ces paroles célèbres que nos aïeux placèrent en tête de notre première loi :

*Vivat Christus qui diligit Francos !*  
Vive le Christ qui aime les Francs !

Et aussi par ce cri d'amour et de confiance filiale envers Marie, saluée « Reine de France » à la veille du baptême de notre premier roi chrétien :

*Regnum Galliæ, regnum Mariæ !*  
Le royaume de France est le royaume de Marie !





## Table des Matières

	Pages
Avertissement de l'éditeur.....	v
Lettre de M. le Chanoine Marty.....	vi
Lettre d'approbation de Mgr Marty, Evêque de Montauban	vii
Préface.....	1
Introduction : La main de Dieu dans l'histoire.....	11
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Clovis, son Royaume, ses Francs...	29
CHAPITRE II. — L'ouvrier de la Providence : Saint Rémi.....	49
CHAPITRE III. — L'héroïne : Sainte Clotilde.....	59
CHAPITRE IV. — L'Epreuve.....	73
CHAPITRE V. — La Conversion.....	83
CHAPITRE VI. — Clovis après son baptême.....	99
CHAPITRE VII. — La fin du règne.....	123
CHAPITRE VIII. — Derniers récits sur les trois anges gardiens de Clovis : 1 <sup>o</sup> Sainte Geneviève ; 2 <sup>o</sup> Saint Rémi ; 3 <sup>o</sup> Sainte Clotilde.....	157
CHAPITRE IX. — L'apostolat de l'Eglise dans les provinces des Gaules au temps de Clovis.....	187
CHAPITRE X. — Quelques belles figures d'évêques dans les provinces des Gaules au siècle de Clovis.....	209
CHAPITRE XI. — L'Œuvre des Conciles dans les Gaules au siècle de Clovis.....	237
CHAPITRE XII. — Monastères de la Gaule aux V <sup>e</sup> et VI <sup>e</sup> siècles.....	261
Conclusion : Leçons qui se dégagent de cette étude pour tous les enfants de la France....	283









